

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, October 17, 2017
Wednesday, October 18, 2017

Issue No. 41

Fourth, fifth and sixth meetings:

Study on the Minister of Finance's proposed changes
to the *Income Tax Act* respecting the taxation
of private corporations and the tax planning
strategies involved

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 17 octobre 2017
Le mercredi 18 octobre 2017

Fascicule n° 41

Quatrième, cinquième et sixième réunions :

Étude sur les modifications proposées par le ministre
des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant
l'imposition des sociétés privées et les stratégies
de planification fiscale connexes

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

| | |
|----------------------------------|------------------------|
| Andreychuk | Marshall |
| Black | Moncion |
| Day | Neufeld |
| Eaton | Oh |
| Forest | Pratte |
| * Harder, P.C. (or Bellemare) | * Smith (or Martin) |
| Jaffer | |

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Dagenais (*October 11, 2017*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*October 10, 2017*).

The Honourable Senator Woo was removed from the membership of the committee, substitution pending (*October 5, 2017*).

The Honourable Senator Black was added to the membership (*October 5, 2017*).

The Honourable Senator Forest replaced the Honourable Senator Black (*October 5, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

| | |
|----------------------------------|------------------------|
| Andreychuk | Marshall |
| Black | Moncion |
| Day | Neufeld |
| Eaton | Oh |
| Forest | Pratte |
| * Harder, C.P. (ou Bellemare) | * Smith (ou Martin) |
| Jaffer | |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénateur Dagenais (*le 11 octobre 2017*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénatrice Ataullahjan (*le 10 octobre 2017*).

L'honorable sénateur Woo a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 5 octobre 2017*).

L'honorable sénateur Black a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 5 octobre 2017*).

L'honorable sénateur Forest a remplacé l'honorable sénateur Black (*le 5 octobre 2017*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 17, 2017
(100)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (10).

In attendance: Sylvain Fleury, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

WITNESSES:

As an individual:

Michel P. Coderre, Managing Lawyer, De Jure, Avocats.

Canadian Centre for Policy Alternatives:

David Macdonald, Senior Economist.

Canadian Taxpayers Federation:

Aaron Wudrick, Federal Director.

Mr. Coderre, Mr. Macdonald and Mr. Wudrick each made an opening statement and answered questions.

At 11:06 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, October 17, 2017
(101)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:16 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh and Pratte (8).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 17 octobre 2017
(100)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (10).

Également présent : Sylvain Fleury, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Michel P. Coderre, avocat-directeur, De Jure, Avocats.

Centre canadien de politiques alternatives :

David Macdonald, économiste principal.

Fédération canadienne des contribuables :

Aaron Wudrick, directeur fédéral.

MM. Coderre, Macdonald et Wudrick font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 6, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 17 octobre 2017
(101)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 16, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh et Pratte (8).

In attendance: Sylvain Fleury, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

WITNESSES:

Fédération des chambres de commerce du Québec:

Stéphane Forget, President and Chief Executive Officer.

Union des producteurs agricoles (UPA):

Marc St-Roch, Coordinator, Accounting and Taxation.

Mr. Forget and Mr. St-Roch each made an opening statement and answered questions.

At 3:50 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 18, 2017
(102)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:47 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Alex Smith, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

WITNESSES:

Chartered Professional Accountants Canada:

Bruce Ball, Vice-President, Taxation.

Également présent : Sylvain Fleury, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fédération des chambres de commerce du Québec :

Stéphane Forget, président-directeur général.

Union des producteurs agricoles (UPA) :

Marc St-Roch, coordonnateur, Comptabilité et fiscalité.

MM. Forget et St-Roch font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 15 h 50, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 18 octobre 2017
(102)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Black, Cools, Eaton, Forest, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Alex Smith, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

Business Council of Canada:

Brian Kingston, Vice-President, Policy, International and Fiscal Issues.

Canadian Federation of Independent Business:

Corinne Pohlmann, Senior Vice-President, National Affairs and Partnerships.

Mr. Ball, Mr. Kingston and Ms. Pohlmann each made an opening statement and answered questions.

At 8:38 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conseil canadien des affaires :

Brian Kingston, vice-président, Politiques internationale et budgétaire.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Corinne Pohlmann, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats.

M. Ball, M. Kingston et Mme Pohlmann font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 20 h 38, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 17, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:31 a.m. to continue its study on the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and the chair of the committee. I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online on the Senate website at sencanada.ca.

I would like to ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Eaton: Nicole Eaton from Ontario.

Senator Forest: Éric Forest from the Gulf region of Quebec.

[*English*]

The Chair: Now I would like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who team up to support the work of this committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 17 octobre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, pour poursuivre son étude des modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je suis Percy Mockler, un sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du comité. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont présents dans la pièce en ce moment, ainsi qu'à ceux qui nous regardent partout au pays, à la télévision ou en ligne. Je rappelle à ceux qui nous regardent que les séances du comité sont publiques et qu'on les retrouve aussi en ligne, sur le site web du Sénat, à l'adresse sencanada.ca.

J'invite les sénateurs à se présenter, à commencer par ma gauche.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Eaton : Nicole Eaton, de l'Ontario.

Le sénateur Forest : Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

Le président : J'aimerais maintenant souligner la contribution de la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et de nos deux analystes, Sylvain Fleury et Alex Smith, qui font équipe pour soutenir le travail du comité.

This morning, our committee continues its special study on the proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, changes that the Minister of Finance proposed during the summer.

Today, honourable senators, we have before us three witnesses we've asked to give their opinions on the impacts of the proposed changes.

[*Translation*]

We are pleased to welcome Michel P. Coderre, Managing Lawyer at De Jure, Avocats. Mr. Coderre is a member in good standing of both Quebec and Ontario bars. He is also a chartered accountant and submitted a detailed brief to the committee.

[*English*]

We also have from the Canadian Centre for Policy Alternatives, the CCPA, David Macdonald, Senior Economist. The CCPA has its national office here in Ottawa but also has offices in five other provinces. Finally, from the Canadian Taxpayers Federation, we welcome Aaron Wudrick, Federal Director.

Witnesses, thank you for accepting our invitation. We will now proceed with your presentations.

[*Translation*]

Michel P. Coderre, Managing Lawyer, De Jure, Avocats, as an individual: Thank you, Mr. Chair. My speech this morning will be in English, but I will obviously answer any questions in French or English.

[*English*]

On a personal note, it's good to be back in the Senate after 40 years. While in university, I worked as a page in the Senate under the command of Major Guy Vandelac, then Usher of the Black Rod and a Dieppe war hero. His conditioning was so effective that if any of you today asks me for a glass of water, I might just spring to my feet and get you one.

Enough about me; on to the proposals. My presentation today is based on the July 18 proposals. The government yesterday announced that changes would be made this week, but we don't yet have any details. The comments I will be making today are in the nature of framework comments and so will be useful to assess the upcoming changes this week.

Ce matin, notre comité poursuit son étude spéciale sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. Ce sont des changements que le ministre des Finances a proposés au cours de l'été.

Aujourd'hui, chers collègues, nous allons entendre trois témoins auxquels nous avons demandé de nous donner leurs opinions sur les incidences des changements proposés.

[*Français*]

Nous sommes heureux d'accueillir, tout d'abord, Michel P. Coderre, avocat-directeur, De Jure, Avocats. Maître Coderre est membre des Barreaux du Québec et de l'Ontario; il est aussi comptable agréé. Il a soumis un mémoire qui contient une abondance de détails.

[*Traduction*]

Nous accueillons aussi, du CCPA, le Centre canadien de politiques alternatives, David Macdonald, économiste principal. Le CCPA a son bureau national ici même à Ottawa, mais il a des bureaux dans cinq autres provinces. Enfin, de la Fédération canadienne des contribuables, nous accueillons Aaron Wudrick, directeur fédéral.

Messieurs, merci d'avoir accepté notre invitation. Nous allons maintenant écouter vos exposés.

[*Français*]

Michel P. Coderre, avocat-directeur, De Jure, Avocats, à titre personnel : Merci, monsieur le président. Mon allocution ce matin sera prononcée en anglais, mais je répondrai évidemment à toute question en français ou en anglais.

[*Traduction*]

Sur une note personnelle, je dois dire qu'il est bon de revenir au Sénat après 40 ans. Quand j'étais à l'université, j'ai travaillé comme page au Sénat, sous la direction du major Guy Vandelac, un héros de Dieppe qui était alors l'huissier du bâton noir. Il nous a si bien conditionnés que si l'un de vous me demande un verre d'eau, je pourrais juste bondir et aller vous en chercher un.

J'ai assez parlé de moi, alors parlons de ce qui est proposé. Mon exposé d'aujourd'hui se fonde sur les propositions du 18 juillet. Le gouvernement a annoncé hier qu'il y aurait des changements cette semaine, mais nous n'avons encore aucun détail. Mes observations d'aujourd'hui sont axées sur les paramètres et seront par conséquent utiles pour l'évaluation des changements qui viendront cette semaine.

The government has characterized the proposals as, one, plugging tax loopholes; two, taxing rich Canadians who use private corporations to avoid taxes; and three, making the middle class work better.

These three characterizations are unfortunate. The proposals are not about closing loopholes; they are mostly foundational. As I will show today, private corporation owners are not all rich Canadians, and the proposed changes are not about building a better middle class. Not a single dollar is added by the proposals to the pockets of the Canadian middle class.

The government is on a self-imposed neutrality binge, between entrepreneurs and employees, and between successful entrepreneurs and other Canadians. I would suggest that good tax policy is not about neutrality. It's about good choices. This committee can play a vital role in validating the assumptions underlying the tax proposals and assisting the government to make good policy choices.

Instead of buying into this neutrality thing, this committee might consider the following questions: Is our tax system aligned with Canada's industrial policies? As the Prime Minister tours the country to declare support for innovation, artificial intelligence and small business, are Canada's tax policies supporting this? Do we wish to idealize a system that, first and foremost, seeks tax neutrality between entrepreneurs and employees? Do we wish to foster a business climate where Canadians are encouraged to become wealthy and take risks? Do we wish to ratchet down the incomes of our successful business class for the simple purpose of preaching equality?

The proposals are directed to three areas: passive capital, income shifting and income conversions. I will comment briefly on each of these three areas.

Passive capital is first. Over my career, I have worked extensively with small- and medium-sized businesses. One of the most important lessons that entrepreneurs learn over and over again is that cash is king. In particular, there is never enough cash. Whenever you have cash, you need to protect it. There is always a rainy day. Banks and venture capital may not be there for you exactly when you need them — or ever, for that matter.

In July, the minister justified the proposals by concerns over the fact that the number of private corporations had risen to 1.8 million. But the minister did not provide supporting data on the makeup of these 1.8 million corporations, and the minister has been using this figure of 1.8 million to argue that rich Canadians are not paying their fair share.

Le gouvernement a dit de ses propositions qu'elles visent premièrement à éliminer des échappatoires fiscales, deuxièmement à imposer les Canadiens riches qui se servent des sociétés privées pour faire de l'évitement fiscal, et troisièmement à faire en sorte que la classe moyenne fonctionne mieux.

Ces trois caractérisations sont malencontreuses. Les propositions ne visent pas à éliminer des échappatoires; ce sont essentiellement des mesures fondamentales. Comme je vais le démontrer aujourd'hui, les propriétaires de sociétés privées ne sont pas tous de riches Canadiens, et les changements proposés ne visent pas une meilleure classe moyenne. Ces propositions ne mettent pas un seul dollar dans les poches des Canadiens de la classe moyenne.

Le gouvernement s'impose à lui-même une frénésie de neutralité entre les entrepreneurs et les employés, et entre les entrepreneurs prospères et les autres Canadiens. Je dirais qu'une saine politique fiscale ne cherche pas la neutralité. Elle cherche les bons choix. Le comité peut jouer un rôle crucial dans la validation des hypothèses qui sous-tendent les propositions fiscales et aider le gouvernement à faire de bons choix en matière de politiques.

Plutôt que d'accepter sans réserve ce truc de neutralité, le comité pourrait se poser la question suivante : est-ce que notre régime fiscal cadre avec les politiques industrielles canadiennes? Tandis que le premier ministre parcourt le pays pour déclarer son appui à l'innovation, à l'intelligence artificielle et à la petite entreprise, est-ce que les politiques fiscales canadiennes soutiennent cela? Voulons-nous idéaliser un régime qui, d'abord et avant tout, cherche la neutralité entre les entrepreneurs et les employés? Voulons-nous favoriser un climat commercial qui encourage les Canadiens à s'enrichir et à prendre des risques? Voulons-nous réduire les revenus de nos entrepreneurs prospères afin de prêcher l'égalité?

Les propositions visent trois aspects : les investissements passifs, le fractionnement des revenus et la conversion de revenu. Je vais parler brièvement de chacun de ces trois aspects.

Voyons d'abord les investissements passifs. Au cours de ma carrière, j'ai énormément travaillé avec de petites et moyennes entreprises. L'une des leçons les plus importantes que les entrepreneurs apprennent et qu'ils se font sans cesse confirmer, c'est que l'argent comptant est roi. Il n'y a en fait jamais assez d'argent comptant. Quand vous en avez, vous devez le protéger. Il y aura toujours de mauvais jours. Les banques et les sociétés de capital de risque ne sont pas nécessairement là quand vous en avez besoin, et pourraient ne jamais être là pour vous, en fait.

En juillet, le ministre a justifié les propositions en citant des préoccupations concernant la hausse du nombre de sociétés privées, qui était passé à 1,8 million. Cependant, le ministre n'a pas fourni de données au sujet de la composition de ces 1,8 million de sociétés, et le ministre utilise ce nombre de

Is this called for? Is this justified? I submit that it is not.

Yesterday, the government finally released data on this. The analysis of this data is very troubling, as it can legitimately serve to question why the minister chose to address the tax proposals by firing a bazooka across the entire Canadian small-business sector. In so doing the government has created havoc for the past three months in the small-business communities and it has hijacked the business of Parliament.

The data released yesterday pertains to the year 2015. It indicates that out of the 1.8 million corporations, more than 1.5 million of them had no passive income at all. Another 143,000 had passive income of less than \$10,000.

Out of the 1.8 million private corporations, only 20,000 corporations had passive income over \$100,000. This represents 1.6 per cent of the 1.8 million corporations.

As to passive investments, 85 per cent of the 1.8 million corporations had no passive investments at all, while 1.6 per cent of the 1.8 million corporations held 80 per cent of all passive investments.

In fact, I would say, dear senators, that the data suggests that what Canadian small business needs is a capital injection. Small business has no cash. They are undercapitalized.

This being said, what can we do with these 20,000 corporations who earn most of the passive income and hold 80 per cent of passive investments? Well, we have two options. One option is to throw them under the bus and tax them. A second option is to thank them profusely for supporting Canadian financial markets and Canadian businesses and for making venture capital investments.

Before we can make any decision on which option to take, I submit that we still need additional information. We're not ready yet.

What will the impact be on Canadian financial and stock markets if the government appropriates billions in investment assets to redirect the funds into the Consolidated Revenue Fund? Information suggested today is that Canadian passive investments stand at \$400 billion and that they presently generate \$28 billion of annual income.

Another question: What will the impact be on banking loan ratios, debt-to-equity ratios, once a sizeable portion of the asset value of our corporations disappears into government coffers? Who will cover the borrowing shortfall?

1,8 million pour soutenir que les Canadiens riches ne paient pas leur juste part.

Est-ce que la situation l'exige? Est-ce justifié? Je soutiens que non.

Hier, le gouvernement a finalement publié des données à ce sujet. L'analyse de ces données est très troublante, car elle peut légitimement servir à remettre en question les raisons pour lesquelles le ministre a choisi pour ses propositions fiscales de s'armer d'un bazooka pour attaquer l'ensemble des petites entreprises canadiennes. Ce faisant, le gouvernement cause le chaos depuis trois mois parmi les petites entreprises, et il a dénaturé les travaux du Parlement.

Les données publiées hier visent l'année 2015 et indiquent que, sur les 1,8 million de sociétés, plus de 1,5 million de sociétés n'avaient pas du tout de revenu passif, et que 143 000 sociétés avaient un revenu passif de moins de 10 000 \$.

Sur les 1,8 million de sociétés privées, 20 000 sociétés seulement avaient un revenu passif de plus de 100 000 \$. Cela représente 1,6 p. 100 du total de 1,8 million.

En ce qui concerne les investissements passifs, 85 p. 100 des 1,8 million de sociétés n'en avaient pas du tout, alors que 1,6 p. 100 des 1,8 million de sociétés détenaient 80 p. 100 de la totalité des investissements passifs.

En fait, honorables sénateurs, je dirais que les données semblent indiquer que ce qu'il faut aux petites entreprises canadiennes, c'est une injection de capitaux. Les petites entreprises n'ont pas d'argent. Elles sont sous-capitalisées.

Cela étant dit, que pouvons-nous faire de ces 20 000 sociétés qui gagnent l'essentiel du revenu passif et qui détiennent 80 p. 100 des investissements passifs? Eh bien, nous avons deux options. L'une est de les jeter dans l'arène et de les imposer. L'autre est de les remercier abondamment de soutenir les marchés financiers canadiens et les entreprises canadiennes, et d'investir du capital de risque.

Avant de décider de l'option à choisir, je dirais que nous avons besoin de renseignements supplémentaires. Nous ne sommes pas encore prêts.

Quelles seront les répercussions sur les marchés financiers et boursiers canadiens si le gouvernement s'approprie des milliards de dollars en fonds destinés à des investissements pour les rediriger vers le Trésor? Ce qui semble ressortir aujourd'hui, c'est que les investissements passifs canadiens se situent à 400 milliards de dollars et qu'ils produisent en ce moment 28 milliards de dollars en revenu annuel.

Autre question : quelles seront les répercussions sur les ratios de prêts des banques — les ratios d'endettement — une fois qu'une importante partie de l'actif de nos sociétés aura été

Also, has the government discussed its proposals with the banking sector? Will the proposals trigger defaults under existing loan arrangements? What will the government do with the money? After withdrawing it from the economy, will the government reinvest it in the economy to replace the lost capital?

I will now turn to income sprinkling. I would suggest that for a tax measure to be defensible it should meet two tests. First, it should be justified on grounds of policy. Second, it should be capable of sound administration.

It's debatable whether the proposed measures on income sprinkling meet the first test on policy. Small business is a family affair. The family shares the stress and the burdens. Why would the family, particularly the spouse, not share the income? This is not like employment income.

But the income sprinkling rules fail the second test on tax administration. My specific comments are that the reasonable test is unenforceable and the rules are horribly subjective. Subjectivity has no place in tax administration. As they are drafted, the CRA will have a field day with these rules.

While the proposed rules are earmarked to raise \$250 million, this has to be offset by the government enforcement costs and the dispute resolution costs. The proposed income-sprinkling rules will seriously penalize any taxpayer who becomes the subject of an audit. Any small-business owner knows that any tax dispute is crippling to small-business life. It occupies time, it costs money, and it distracts to the detriment of the business. Moreover, any tax dispute can jeopardize business banking arrangements, as we all know that banks get very nervous and uncomfortable with tax assessments.

I would suggest that the CRA in fact already has the existing tools to control undue family income sprinkling. Rather than introducing new rules, it would be best to address issues of concern by using existing rules.

Income sprinkling is often conducted to finance the education of children of university age. Has the government considered that removing the corporate financing of education will ricochet into provincial coffers through increased student loan applications?

engouffrée dans les coffres du gouvernement? Qui s'occupera de la garantie des prêts?

Et est-ce que le gouvernement a discuté de ses propositions avec le secteur bancaire? Est-ce qu'il en découlera des défauts de paiement en application des modalités de prêt actuelles? Qu'est-ce que le gouvernement va faire avec l'argent? Après l'avoir retiré de l'économie, le gouvernement le réinvestira-t-il dans l'économie afin de remplacer les capitaux perdus?

Je vais maintenant parler de fractionnement des revenus. Je dirais qu'une mesure fiscale, pour être défendable, doit répondre à deux critères. Premièrement, elle doit être justifiée compte tenu des politiques. Deuxièmement, elle doit permettre une saine administration.

On pourrait se demander si les mesures proposées concernant le fractionnement des revenus répondent au premier critère touchant les politiques. La petite entreprise est une affaire de famille. La famille assume ensemble le stress et le fardeau. Pourquoi la famille — en particulier le conjoint ou la conjointe — ne pourrait-elle pas se partager le revenu? Ce n'est pas comme un revenu d'emploi.

Cependant, les règles de fractionnement des revenus ne répondent pas au deuxième critère relatif à l'administration fiscale. Ce que j'en dis précisément, c'est que le critère raisonnable est inapplicable et que les règles sont horriblement subjectives. La subjectivité n'a pas sa place en administration fiscale. L'ARC va s'en donner à cœur joie avec ces règles telles qu'elles sont libellées.

Bien que les règles proposées soient destinées à recueillir 250 millions de dollars, il faut soustraire de cela les coûts d'application et les coûts de résolution des différends que le gouvernement devra assumer. Les règles de fractionnement des revenus vont gravement pénaliser tout contribuable qui doit se soumettre à un audit. N'importe quel propriétaire de petite entreprise sait qu'un litige fiscal a des effets dévastateurs sur la vie au sein de la petite entreprise. Cela prend du temps, coûte de l'argent et détourne les efforts au détriment de l'entreprise. De plus, un litige fiscal peut compromettre les dispositions bancaires d'entreprise, car nous savons tous que les vérifications fiscales suscitent beaucoup de nervosité et d'inconfort chez les banques.

Je dirais en fait que l'ARC possède déjà les outils pour contrôler le fractionnement indu des revenus au sein des familles. Plutôt que d'adopter de nouvelles règles, il vaudrait mieux résoudre les problèmes à l'aide des règles existantes.

On recourt souvent au fractionnement des revenus pour financer l'éducation des enfants en âge de fréquenter l'université. Le gouvernement a-t-il pensé à l'effet ricochet que le retrait du financement de l'éducation par l'entreprise aura sur les coffres des provinces, à cause de l'augmentation des demandes de prêts étudiants?

Finally, does the government really think that this is a worthwhile exercise, to occupy so much of the national agenda for \$250 million of revenues?

For these reasons, the proposed income-sprinkling rules make no objective sense. They should be withdrawn.

Thirdly, and briefly, the income conversions. The income conversion rules were introduced by the government as a response to perceived tax abuse in converting dividends into capital gains. They are very technical. In response, the government released rules which looked deceptively simple but which after a full consideration can be construed as a rampant virus into routine Canadian corporate transactions.

On October 2, the Joint Committee on Taxation of the Canadian Bar Association and the Chartered Professional Accountants of Canada released a 60-page brief showing how these rules permeate small-business transactions such as business sales, business financing and estate planning.

In the corporate world not everything is a dividend, nor should it be. There are capital transactions which should not attract tax, particularly on the return of capital. In short, the proposed rules stand to convert anything that moves into a dividend. For these reasons, they should be withdrawn.

Thus, in conclusion and summary, on passive capital we have a bazooka approach that is based on unfounded assumptions and on incomplete analysis. On income sprinkling we have rules with a debatable policy justification and rules that fail the administration test. On income conversion we have technical rules that overflow into a host of unintended consequences on Main Street corporate transactions.

I thank the committee for this opportunity to be heard. These are my opening remarks.

The Chair: Thank you, sir. Now we will recognize Mr. Macdonald.

David Macdonald, Senior Economist, Canadian Centre for Policy Alternatives: I'd like to thank the committee today for their invitation to attend this session.

Enfin, le gouvernement pense-t-il vraiment qu'il vaut la peine de faire de cet exercice accaparant une de ses grandes priorités nationales pour des revenus de 250 millions de dollars?

Ce sont les raisons pour lesquelles les règles de fractionnement des revenus n'ont objectivement aucun sens. Elles devraient être retirées.

Troisièmement, et brièvement, je vais parler de la conversion des revenus. Les règles visant la conversion des revenus ont été proposées par le gouvernement en réponse à ce qui serait perçu comme des abus fiscaux prenant la forme de la conversion de dividendes en gains en capital. C'est très technique. En réponse à cela, le gouvernement a publié des règles qui semblaient faussement simples, mais qu'on peut interpréter, après un examen approfondi, comme étant un virus omniprésent s'attaquant aux transactions courantes des entreprises canadiennes.

Le 2 octobre, le Comité mixte sur la fiscalité de l'Association canadienne du Barreau et de Comptables professionnels agréés du Canada a publié un document de 60 pages montrant comment ces règles sont omniprésentes dans les transactions des petites entreprises, comme les affaires commerciales, le financement des entreprises et la planification de succession.

Dans le milieu des affaires, il ne faut pas tout prendre pour un dividende, et il n'y a pas lieu de le faire non plus. Il y a des activités d'investissement en immobilisations qui ne devraient pas s'accompagner de charge fiscale, en particulier pour le remboursement de capital. Bref, les règles proposées risquent de convertir tout ce qui bouge en dividende. C'est pourquoi il faut les retirer.

Donc, en conclusion et en résumé, pour les fonds passifs, nous avons une approche qui utilise un bazooka et qui s'appuie sur des hypothèses non fondées et sur une analyse incomplète. Pour ce qui est du fractionnement des revenus, nous avons des règles dont la justification est discutable et qui ne répondent pas au critère relatif à l'administration. Pour la conversion des revenus, nous avons des règles techniques qui mènent à toute une panoplie de conséquences non voulues sur les transactions des entreprises en général.

Je remercie le comité de m'avoir donné la chance d'être entendu. C'était ma déclaration liminaire.

Le président : Merci, monsieur. Nous allons maintenant écouter M. Macdonald.

David Macdonald, économiste principal, Centre canadien de politiques alternatives : J'aimerais remercier le comité de m'avoir invité à cette séance.

Of the three measures proposed, and given the time, I'd like to constrain my time primarily to the income-sprinkling proposal, although I'm happy to respond to questions on the other two issues.

I will refer senators to my recent report, "Splitting the Difference: Who Really Benefits from Small Business Income Sprinkling?" That report contains more detailed analysis that I will summarize today verbally.

Data in the report and presented here today utilizes Statistics Canada's tax modelling software to determine statistically valid impacts of income sprinkling.

What is immediately clear upon studying this issue is how concentrated the benefits of income sprinkling are among Canada's richest families. The top 20 per cent of families receive 91 per cent of the benefit of income sprinkling. The top 5 per cent of families making over \$216,000 receive half of the benefits of income sprinkling. The bottom 70 per cent of families — including all middle-class families, incidentally — making less than \$100,000 share 3 per cent of the benefit of income sprinkling. Those families benefiting from income sprinkling are almost exclusively male-headed.

Despite all the fuss, the benefits are incredibly narrow, even for families receiving CCPC dividends. Of the 904,000 economic families receiving private corporation dividends, 13 per cent could be using income sprinkling, although assuming that all dividends do not pass the reasonableness test, clearly representing an upper bound of impact. Put another way, at least 87 per cent of small-business families cannot benefit from income sprinkling.

Further refinements reveal that only about 5 per cent of small-business families are actively using income splitting as a tax strategy and would likely fail the proposed reasonableness test. This represents 0.3 per cent of all Canadian families.

The estimated 2017 federal cost of income sprinkling is \$280 million, with a provincial additional cost of \$110 million spread across the provinces.

Interestingly, the average tax benefit is lower than recent rhetoric might suggest, even for families in the top 1 per cent making over \$416,000. The average benefit from income sprinkling is only \$10,000 for those receiving that benefit.

Des trois mesures proposées, compte tenu du temps que j'ai, j'aimerais me concentrer principalement sur la proposition visant le fractionnement des revenus. Je serai cependant ravi de répondre à des questions sur les deux autres aspects.

Je vais parler de mon récent rapport, intitulé "Splitting the Difference : Who Really Benefits from Small Business Income Sprinkling?" Ce rapport contient une analyse plus détaillée que je vais vous résumer aujourd'hui.

Les données du rapport, que je vous présente aujourd'hui, ont été traitées à l'aide du logiciel de modélisation fiscale de Statistique Canada, ce qui mène à la détermination de répercussions statistiquement viables du fractionnement des revenus.

Ce qui ressort clairement et immédiatement, c'est à quel point les avantages du fractionnement des revenus sont concentrés parmi les familles les plus riches au Canada. La tranche de 20 p. 100 des familles se situant au sommet des revenus obtient 91 p. 100 des avantages du fractionnement des revenus. La tranche de 5 p. 100 des familles qui gagnent plus de 216 000 \$ obtient la moitié des avantages du fractionnement des revenus. La tranche de 70 p. 100 des familles ayant les revenus les plus faibles, soit moins de 100 000 \$ — ce qui comprend toutes les familles de la classe moyenne, soit dit en passant — obtient globalement 3 p. 100 des avantages du fractionnement des revenus. Les familles qui profitent du fractionnement des revenus sont principalement dirigées par un homme.

Malgré tout le cas qu'on en fait, les avantages sont incroyablement restreints, même pour les familles qui obtiennent des dividendes de SPCC. Des 904 000 familles économiques recevant des dividendes de sociétés privées, 13 p. 100 pourraient recourir au fractionnement des revenus, bien qu'on puisse présumer que les dividendes ne répondent pas dans tous les cas au critère du caractère raisonnable, ce qui représente la limite supérieure des répercussions. Autrement dit, au moins 87 p. 100 des familles de petits entrepreneurs ne peuvent pas profiter du fractionnement des revenus.

D'autres précisions révèlent que seulement 5 p. 100 environ des familles de petits entrepreneurs recourent activement au fractionnement des revenus en guise de stratégie fiscale et ne respecteraient vraisemblablement pas le critère du caractère raisonnable. Cela représente 0,3 p. 100 de l'ensemble des familles canadiennes.

Le coût estimatif du fractionnement des revenus en 2017 pour le gouvernement fédéral est de 280 millions de dollars, montant auquel s'ajoute un coût provincial additionnel de 110 millions de dollars pour toutes les provinces.

Chose intéressante, l'avantage fiscal moyen est inférieur à ce qu'on veut bien laisser entendre dernièrement, même pour les familles de la tranche supérieure de 1 p. 100, qui gagnent plus de

Professionals are far more likely to be using this tax strategy, most likely our families with a household head in the health care sector. This is going to be folks that work as doctors, dentists, chiropractors, physiotherapists, that sort of thing, where 26 per cent of families are likely benefiting over \$10,000 from income sprinkling. Second most likely is the broad professionals category, which would include professions like lawyers and accountants. The third most likely to benefit is the real estate and insurance sales industry.

These are not generally what is thought of as a traditional small business. In fact, if we look at the agriculture sector, which would contain family farms, or the accommodation and food services sector, which would include things like family restaurants, they are 2.5 times less likely to benefit over \$1,000, compared to families in the health care field, from income sprinkling.

In terms of the passive income proposal, it's similarly heavily focused, as we saw with new data yesterday, with about 3 per cent of private corporations holding over \$1 million and gaining about 88 per cent of all of the benefits from passive income; therefore, any tax changes would affect a very limited number of private corporations. This is a very concentrated group, just as the group is very concentrated for income sprinkling. Similar to income sprinkling, 85 per cent of private corporations hold no passive income at all. Any changes in terms of passive income would not affect the vast majority of small-business corporations.

Interestingly, it appears that the federal government is considering reducing the small-business tax rate in compensation, to some degree, for the changes. We don't know in detail what the passive income changes are. Upon full implementation, the cost of the reduction in the small-business tax rate will be about \$855 million in 2020. Income sprinkling cancellation would raise about \$280 million. The net cost of closing tax loopholes, oddly, is \$575 million. Of course, closing tax loopholes is supposed to raise money, although, in this case, it's costing us two or three times more than we're saving.

With that in mind, and given the concentrated nature of the benefits among Canada's richest families, I do encourage the committee to back the proposals, particularly on income sprinkling, and something on passive income, although again the details aren't clear at this point.

416 000 \$. L'avantage moyen du fractionnement des revenus n'est que de 10 000 \$ pour ceux qui l'obtiennent.

Les professionnels sont ceux qui risquent nettement plus de recourir à cette stratégie fiscale, plus vraisemblablement nos familles dont le chef travaille dans le secteur des soins de santé. Ceux qui en profitent sont les médecins, dentistes, chiropraticiens, physiothérapeutes — ce genre de choses —, et ce sont 26 p. 100 des familles qui vont vraisemblablement tirer plus de 10 000 \$ du fractionnement des revenus. Au deuxième rang se trouvent les professionnels en général, ce qui comprend les avocats et les comptables. Arrivent au troisième rang les intervenants du secteur de l'immobilier et de l'assurance.

Ce n'est généralement pas à eux qu'on pense quand on parle de petites entreprises traditionnelles. En fait, si on regarde du côté du secteur agricole, avec les fermes familiales, ou du côté du secteur des services d'hébergement et d'alimentation, avec les restaurants familiaux, ces gens-là risquent 2,5 fois moins de tirer plus de 1 000 \$ du fractionnement des revenus, par comparaison avec les familles du domaine des soins de santé.

En ce qui concerne la proposition visant le revenu passif, c'est aussi très circonscrit, comme nous l'avons vu dans les nouvelles données publiées hier, car environ 3 p. 100 des sociétés privées détiennent plus de 1 million de dollars et tirent environ 88 p. 100 de tous les avantages associés au revenu passif. Par conséquent, tout changement fiscal n'aurait des incidences que sur un nombre très limité de sociétés privées. C'est un groupe très restreint, et il est aussi très restreint concernant le fractionnement des revenus. Comme pour le fractionnement des revenus, 85 p. 100 des sociétés privées n'ont pas du tout de revenu passif. Des changements relatifs au revenu passif n'auraient aucun effet sur la grande majorité des petites entreprises.

Fait intéressant, il semble que le gouvernement fédéral envisage de réduire le taux d'imposition des petites entreprises en guise de compensation des changements, dans une certaine mesure. Nous ne connaissons pas les détails des changements relatifs au revenu passif. Une fois la mise en œuvre terminée, le coût de la réduction du taux d'imposition des petites entreprises sera d'environ 855 millions de dollars en 2020. L'annulation du fractionnement des revenus pourrait permettre de recueillir environ 280 millions de dollars. Le coût net de l'élimination des échappatoires fiscales serait, curieusement, de 575 millions de dollars. Bien sûr, l'élimination des échappatoires fiscales est censée permettre de percevoir de l'argent. Dans ce cas, cela nous coûte de deux à trois fois plus que ce que nous économisons.

Par conséquent, compte tenu de la concentration des avantages parmi les familles canadiennes les plus riches, j'encourage le comité à appuyer les propositions, en particulier concernant le fractionnement des revenus, ainsi que des mesures visant le revenu passif, bien que les choses ne soient pas encore claires en ce moment.

I would also encourage the committee to consider bigger fish when it comes to tax expenditures, including the stock option deduction, which would be effective for CEOs and those making far more than most small-business owners. And larger issues like the capital gains inclusion rate.

I would encourage the committee to seek a broader public review of tax expenditures. Certainly, the parliamentary Finance Committee has conducted an internal academic review whose report has not been made public. I think a broader public review of tax expenditures is in order.

Thank you for your time. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you.

Aaron Wudrick, Federal Director, Canadian Taxpayers Federation: Good morning. Today happens to be my birthday. There's no better way for a tax advocate to spend their birthday than talking about taxes. Thank you very much for the invitation.

Obviously, with the announcement by the government yesterday and additional details to come this week, the context of the discussion around these changes has changed somewhat. I am pleased to see that the government has recognized many of the problems with its proposals, and I certainly look forward to analyzing the details as they are made public this week.

With respect to the one measure that has already been announced, the resurrection of the government's pledge to reduce the small-business tax rate to 9 per cent, far be it for a group that advocates for low taxes to complain about a tax cut, but we also believe that not all tax cuts are created equal. As with the previous government, we would have preferred to see lower, broad-based tax deductions rather than the panoply of boutique measures introduced. So, too, we have concerns with the opportunity cost and the unintended consequences of further widening the gap between personal and small-business tax rates.

Recall, senators, that by the government's own argument, the main catalyst for embarking on these reforms in the first place was the rapid rise in the number of Canadian-controlled private corporations, or CCPCs, over the last 15 years.

The cause of the rise in the number of CCPCs was the widening gap between personal and small-business rates. At higher income levels, the personal income tax marginal rate can be around 50 per cent, whereas the small-business rate combined

J'encouragerais aussi le comité à pêcher de plus gros poissons, quand il est question de dépenses fiscales, notamment la déduction pour option d'achat, qui s'applique aux PDG et aux personnes qui ont des revenus nettement supérieurs à ceux de la plupart des propriétaires de petites entreprises, et à se pencher sur des enjeux plus vastes comme le taux d'inclusion des gains en capital.

J'encouragerais le comité à demander un vaste examen public des dépenses fiscales. Le comité parlementaire des finances a certainement mené un examen théorique interne sans que le rapport soit rendu public. Je pense qu'un vaste examen public des dépenses fiscales serait de mise.

Je vous remercie de votre temps. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

Le président : Merci.

Aaron Wudrick, directeur fédéral, Fédération canadienne des contribuables : Bonjour. Il se trouve que c'est mon anniversaire aujourd'hui. Pour un défenseur fiscal, il n'y a rien de mieux que de fêter son anniversaire en parlant d'impôts. Merci beaucoup de l'invitation.

Évidemment, compte tenu de ce que le gouvernement a annoncé hier et des autres détails à venir cette semaine, le contexte de la discussion sur ces changements a quelque peu changé. Je suis ravi de constater que le gouvernement a reconnu bon nombre des problèmes liés à ses propositions, et j'ai hâte d'en analyser les détails lorsqu'ils seront rendus publics cette semaine.

J'aimerais d'abord parler de la mesure déjà annoncée, à savoir le retour de l'engagement du gouvernement à ramener le taux d'imposition des petites entreprises à 9 p. 100. En tant que groupe qui préconise de faibles taux d'imposition, loin de nous l'idée de nous plaindre d'une réduction d'impôt, mais nous croyons en revanche que toutes les baisses d'impôt ne sont pas égales. Comme dans le cas du gouvernement précédent, nous aurions préféré des déductions fiscales inférieures et généralisées, plutôt que la panoplie de mesures spéciales mises en place. Nous sommes également préoccupés du coût de renonciation et des conséquences imprévues découlant de l'écart qui se creuse entre le taux d'imposition des particuliers et celui des petites entreprises.

Sénateurs, rappelez-vous que la principale raison que le gouvernement a lui-même invoquée d'emblée pour entreprendre ces réformes était la hausse rapide du nombre de sociétés privées sous contrôle canadien, ou SPCC, au cours des 15 dernières années.

Cette augmentation du nombre de SPCC était attribuable à l'écart grandissant entre le taux d'imposition des particuliers et celui des petites entreprises. Pour les revenus supérieurs, le taux marginal d'imposition du revenu des particuliers peut atteindre

with the provincial rates is much lower, usually around 15 per cent. This, of course, provides a very strong incentive for people to try to structure their affairs to access the lower rate.

Against this backdrop, the Trudeau government has widened the gap by introducing a new 33 per cent tax bracket, a personal rate on high-income earners, and now reducing the small-business tax reduction to 9 per cent. In a sense, they are exacerbating the very problem they identified in the first place.

It should also be said that the number of CCPCs increasing is not a problem; it is only a problem, from the government's point of view, if the increase is primarily a result of people doing the same work in the same way but paying less tax.

I will be very interested to see if the government brings any measures forward to address specific ways in which CCPCs are being used, and I think my friend David said it well when he said it was mainly professionals, and professionals are accessing CCPCs primarily for the purpose of reducing an individual's tax burden.

On income sprinkling, the government has suggested that it will put forward a simpler test to determine whether an individual can be paid income from the business. I think it is fair to say that few people defend the position that someone with absolutely no connection to a business should be allowed to be paid purely for the purpose of lowering the business tax burden. The tricky part is where the contribution to the business is subjective or not obvious.

A contentious point, for example, has been whether or not spouses who do not work directly for the business but who may have taken a financial risk, such as assuming joint liability on a personal line of credit with their other spouse who is actively running the business, are those people eligible to receive income. Because they, of course, have taken a risk by taking out the loan.

On the passive investments issue, I am also encouraged by the fact the government seems to have observed the fact that many small-business owners use them to fund such things as maternity leaves and retirement, and that taking an aggressive approach to restricting them can have serious negative, unintended consequences.

Overall, senators, I'd like to be clear that we agree with the government's broad objective of tax reform. Our concerns have been with the specific proposals put on the table. Our tax code is too complicated. It is a million words long and 3,000 pages. It does not have to be this way.

50 p. 100, tandis que le taux d'imposition des petites entreprises combiné aux taux provinciaux est beaucoup plus faible, généralement de l'ordre de 15 p. 100. Bien sûr, cela incite fortement les gens à essayer de structurer leurs affaires de façon à avoir accès au taux inférieur.

Dans ce contexte, le gouvernement Trudeau a accentué l'écart en introduisant une nouvelle tranche d'imposition de 33 p. 100, un taux pour les particuliers à revenu élevé, et il réduit maintenant le taux des petites entreprises à 9 p. 100. Il est en quelque sorte en train d'exacerber le problème même qui avait été identifié au départ.

Il faut aussi préciser que l'augmentation du nombre de SPCC n'est pas un problème; du point de vue du gouvernement, ce n'est un problème que si la hausse est surtout attribuable à des gens qui font le même travail de la même manière, mais en payant moins d'impôt.

J'ai très hâte de voir si le gouvernement prendra des mesures pour régler le problème entourant certains usages des SPCC. Je pense que mon ami David l'a bien exprimé en disant qu'il s'agit principalement de professionnels qui ouvrent de telles sociétés principalement dans le but de réduire leur fardeau fiscal individuel.

En ce qui concerne la répartition du revenu, le gouvernement a dit qu'il proposera des critères plus simples pour déterminer si une personne peut toucher un revenu de l'entreprise. À mon avis, il est juste d'affirmer que peu de gens accepteraient qu'une personne sans le moindre lien avec une entreprise soit autorisée à être rémunérée dans le seul but d'alléger le fardeau fiscal de l'entreprise. Ce qui est délicat, c'est lorsque la contribution à l'entreprise est subjective ou moins évidente.

Par exemple, un point litigieux a été de déterminer si les conjoints qui ne travaillent pas directement pour l'entreprise ont le droit de recevoir un revenu, dans le cas où ils ont assumé un risque financier, comme la responsabilité conjointe d'une marge de crédit personnelle avec le conjoint qui dirige activement les affaires. Bien sûr, ces personnes ont pris un risque en contractant le prêt.

En ce qui concerne les investissements passifs, je me réjouis également que le gouvernement semble tenir compte du fait que de nombreux propriétaires de petites entreprises utilisent ces investissements pour financer des congés de maternité et des départs à la retraite, par exemple. Adopter une démarche énergique pour les restreindre peut entraîner des conséquences graves, négatives et involontaires.

Dans l'ensemble, j'aimerais préciser aux sénateurs que nous sommes d'accord sur l'objectif général du gouvernement en matière de réforme fiscale. Nos préoccupations se rapportent plutôt aux propositions particulières qui ont été formulées. Notre code des impôts est trop complexe. Il compte un million de mots et 3 000 pages, mais il pourrait en être autrement.

I know my friend David and I would disagree vehemently about how much revenue we would like to see the government take in, but I suspect we would agree that we'd want them to generate it in the most efficient, simple and fair way possible.

The mistake this government has made, in spite of commissioning a study of federal tax expenditures last year, the results of which they have not made public, is that they have taken too narrow an approach to tax reform, not too broad. It is as if they decided to clean out the attic but simply focused on one box in the corner marked "CCPCs."

The federal government provides no estimates for more than 90 tax credits and expenditures, and, by the OECD's estimate, this could be in the range of up to \$140 billion a year, including everything from large things like pension plans and RRSPs to GST exemptions on groceries to union dues, to political donations, to film and TV tax credits.

Accordingly, rather than abandon tax reform, our group has called for a royal commission on tax reform to mirror the process that was undertaken by the Carter commission in the 1960s. Our view is that the problem here is not too much tax reform but too little. As this government has quickly come to learn, picking on some while ignoring the rest can be very politically problematic.

I am happy to take questions.

The Chair: Thank you.

I'd like to ask the deputy chair to introduce herself.

Senator Cools: Good morning. My name is Anne Cools, and I am a senator, as you can see. In particular, I'm from Toronto, just like my buddy over here. I must tell you that I'm very pleased to hear your testimony.

Your testimony raises very important issues, the largest of which is the right of governments. Do governments have an absolute right to tax and to go into the taxpayers' pockets whenever they feel like it?

It's a very deep political, moral and economic question, but it has been debated among members of Parliament for centuries. That's why we have the expression, "No taxation without representation." The whole House of Commons concept was born on the issue of these principles — the limits of government to raise taxes.

Je sais que mon ami David et moi serons en profond désaccord sur le montant des recettes que nous aimerions que le gouvernement adopte, mais je suppose que nous conviendrions qu'il faut le faire de la façon la plus efficace, la plus simple et la plus équitable possible.

L'erreur que le gouvernement a commise, en plus d'avoir commandé l'année dernière une étude sur les dépenses fiscales fédérales dont les résultats n'ont pas été rendus publics, c'est d'avoir adopté une vision trop étroite de la réforme fiscale, et non pas l'inverse. C'est comme si le gouvernement décidait de nettoyer le grenier, mais qu'il se limitait à une seule boîte dans le coin portant la mention « SPCC ».

Le gouvernement fédéral ne produit aucune donnée sur plus de 90 crédits fiscaux et dépenses fiscales. Selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, ces mesures pourraient atteindre 140 milliards de dollars par année et comprendre de grandes choses comme les régimes de retraite et les REER, jusqu'à des exemptions de la TPS sur l'épicerie, en passant par des cotisations syndicales, des dons à des partis politiques et des crédits d'impôt pour la production télévisuelle et cinématographique.

Par conséquent, plutôt que de préconiser un abandon de la réforme, notre groupe demande une commission d'enquête sur la réforme fiscale, à l'instar de la commission Carter dans les années 1960. Nous pensons que le problème n'est pas que la réforme fiscale est trop profonde, mais plutôt qu'elle ne l'est pas assez. Comme le gouvernement l'a vite appris, il peut être très problématique sur le plan politique de s'attaquer à certaines personnes tout en ignorant les autres.

Je serai heureux de répondre aux questions.

Le président : Merci.

J'aimerais demander à la vice-présidente de se présenter.

La sénatrice Cools : Bonjour. Je m'appelle Anne Cools, et je suis sénatrice, comme vous pouvez le voir. Je viens de Toronto, à l'instar de mon ami. Je dois vous dire que je suis très heureuse d'entendre votre témoignage.

Vous soulevez des questions fort importantes, dont la plus importante est le droit des gouvernements. Les gouvernements ont-ils le droit absolu d'imposer des taxes et de puiser dans les poches des contribuables dès qu'ils en ont envie?

C'est une question politique, morale et économique très profonde, mais qui soulève des débats parmi les parlementaires depuis des siècles. C'est pourquoi nous avons un principe selon lequel « il n'y a pas d'impôt sans représentation ». Le concept même de la Chambre des communes est né en raison de ces principes, à savoir les limites à l'intérieur desquelles le gouvernement peut augmenter les impôts.

Senator Eaton: My question is addressed to Michel Coderre. My colleague Senator Marshall asked Minister Morneau last year if he could give her the parameters of what constituted a middle-class income. He would not say.

Could you give me what you think the parameters are, something we could work from, of what a middle-class income in Canada is today? What is it considered to be?

Mr. Coderre: I don't know, senator. We know we have different tax brackets. What is middle-class income? I don't know. But I would suggest that the apparent focus of the proposals, the premise to make the middle class better, is flawed. There is nothing in there about who is the middle class. Who are we targeting? How does the minister define the middle class? Is it composed of tax people as well as non-tax people?

Senator Eaton: Are we talking about people who earn \$30,000 to \$90,000 a year?

Mr. Coderre: No. I would say that the middle class is between the \$50,000 to \$60,000 range, on an individual basis, with family income, combined, of somewhere between \$50,000 and \$100,000. That's what I think the middle class is.

Senator Eaton: That's important to define, because then we know who they are talking about, as this government — well, all governments, I guess, are happy to talk about the middle class.

Mr. Wudrick, happy birthday to you. Could you elaborate a little bit more on something that Mr. Coderre referred to, which is the sprinkling of income that the government is keen to clamp down on — this idea that it is a very subjective thing in the sense that a wife can be a receptionist in a medical office, a farm wife can be helping by driving a tractor? It's very subjective. As you say, people take out joint loans on a family house.

Could you elaborate a bit more on that, on your thoughts?

Mr. Wudrick: Sure. There are two important points. The first is that the picture the government tried to paint was a situation where there is an individual, in many cases an adult child, who has no connection whatsoever to the business — so they are perhaps off in another city — and they were being paid a salary. That is very hard to defend. That is paying someone who has no connection to the business purely for the purposes of reducing a tax burden. That's a black-and-white case.

But there are many other cases that are greyer. The example that was raised frequently was a spouse who does not work day to day in the business but is liable on a personal line of credit to fund that business. Other instances are where they do part-time

La sénatrice Eaton : Ma question s'adresse à Michel Coderre. Ma collègue, la sénatrice Marshall, a demandé l'année dernière au ministre Morneau de lui énumérer les critères de ce qui constituait revenu de la classe moyenne. Il ne l'a pas fait.

Pourriez-vous me dire quels sont d'après vous les critères d'un revenu de la classe moyenne au pays, à l'heure actuelle, pour que nous ayons un point de départ? Qu'est-ce qu'on entend par là?

M. Coderre : Je l'ignore, sénatrice. Nous savons que nous avons différentes tranches d'imposition. Qu'est-ce qu'un revenu de la classe moyenne? Je ne le sais pas. Je dirais toutefois que l'orientation apparente des propositions visant à améliorer la classe moyenne laisse à désirer. On ne définit nulle part qui appartient à la classe moyenne. Qui ciblons-nous? Comment le ministre définit-il la classe moyenne? Est-elle composée de personnes qui paient des impôts et qui n'en paient pas?

La sénatrice Eaton : Parlons-nous de gens qui gagnent entre 30 000 et 90 000 \$ par année?

M. Coderre : Non. Je dirais que la classe moyenne se caractérise par un salaire individuel de 50 000 à 60 000 \$, et par un revenu familial combiné de l'ordre de 50 000 à 100 000 \$. Voilà ce qu'est la classe moyenne à mon avis.

La sénatrice Eaton : Il est important de définir le concept, car nous saurons alors de qui ils parlent, puisque le gouvernement, et tous les gouvernements, je suppose, n'hésitent pas à parler de la classe moyenne.

Joyeux anniversaire, monsieur Wudrick. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur une chose que M. Coderre a mentionnée, à savoir la répartition des revenus contre laquelle le gouvernement veut sévir — l'idée que ce soit une mesure très subjective étant donné qu'un conjoint peut être réceptionniste dans un cabinet médical, et que la femme d'un agriculteur peut l'aider en conduisant un tracteur? C'est très subjectif. Comme vous le dites, les gens contractent des prêts conjoints sur la maison familiale.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Qu'en pensez-vous?

M. Wudrick : Bien sûr. Il y a deux volets importants. En premier lieu, le portrait que le gouvernement a tenté de dresser se rapporte à une situation où une personne reçoit un salaire, souvent un enfant d'âge adulte qui n'a aucun lien avec l'entreprise et qui vit peut-être même dans une autre ville. C'est très difficile à justifier. Il s'agit de payer une personne qui n'a aucun rapport avec l'entreprise dans le seul but de réduire le fardeau fiscal. Ce cas est évident.

Mais beaucoup d'autres cas sont plus ambigus. L'exemple qui est souvent donné est celui d'un conjoint qui ne travaille pas dans l'entreprise au quotidien, mais qui est responsable d'une marge de crédit personnelle visant à financer l'entreprise. Dans

work in the business while juggling other duties, either other full-time work or staying at home.

The question became not only, “How is the government going to draw clear lines around this?” but also “What is the compliance burden for business in terms of tracking how much contribution a spouse makes in order to make them eligible?” Then it’s about what the correct amount is. Is part-time bookkeeping worth \$20,000? Is \$25,000 too much? These questions raise a lot of uncertainties.

The other thing speaks to a broader inconsistency in the tax code: What is the unit we want to tax? Do we want to tax the individual or do we want to tax the family? Generally, we tax the individual in our system, but as we have seen, there are some instances — the previous government did this with income splitting. Income splitting is still allowed for seniors; there is pension splitting for seniors. Of course, programs such as the government’s old child care tax, the Canada Child Benefit, which we support, was based on household income, not individual income.

The point there is that the government needs to get it straight — will they tax individuals or families? — and then be consistent with that across the tax code.

Senator Eaton: I will go on the next round.

Senator Pratte: I have two questions.

[*Translation*]

My first question is for Mr. Coderre about passive investments. You quoted the figures released by the government yesterday that indicate that large passive investments are made by a very small minority of private corporations. Straight away, this indicates a possibility that is opening up for the government and that may be announced this week, which is to limit the new tax to 1.6 per cent, or even less, to companies that make substantial investments. Is this a proposal that you prefer?

Mr. Coderre: First of all, we should see before taxing anything if it is economically justified. There should be some justification for taxing this private capital.

I would propose a simple rule that would be a precedent for other pieces of legislation. For example, a threshold was set for the provincial corporate capital taxes and the federal large corporations tax. The large corporations tax in section 181.1 of the act provides a deduction of \$50 million to the affected

d’autres cas, le conjoint travaille à temps partiel dans l’entreprise tout en s’acquittant d’autres tâches, comme un travail à temps plein ou à la maison.

On se demande non seulement comment le gouvernement pourra tracer des lignes claires à ce chapitre, mais aussi quelle est l’ampleur du fardeau de la conformité pour les entreprises qui doivent prouver la contribution du conjoint pour que celui-ci soit admissible. Il faut ensuite fixer une valeur convenable. La tenue de livres à temps partiel vaut-elle 20 000 \$? Est-ce qu’un salaire de 25 000 \$ est trop? Ces questions soulèvent beaucoup d’incertitudes.

L’autre volet se rapporte à une incohérence générale du code des impôts : quelle unité voulons-nous imposer? Souhaitons-nous imposer la personne ou la famille? En règle générale, nous imposons les particuliers dans notre système, mais comme nous l’avons constaté, il y a des cas où... Le gouvernement précédent l’a fait avec le fractionnement du revenu. Cette mesure est toujours permise pour les personnes âgées, qui peuvent bénéficier du fractionnement du revenu de pension. Évidemment, des programmes comme l’ancienne mesure fiscale du gouvernement pour les services de garde, l’Allocation canadienne pour enfants, que nous appuyons, étaient fondés sur le revenu du ménage plutôt que sur le revenu individuel.

Ce que je veux dire, c’est que le gouvernement doit prendre position : souhaite-t-il imposer des particuliers ou des familles? Il devra ensuite s’y conformer dans l’ensemble du code des impôts.

La sénatrice Eaton : Je poursuivrai au prochain tour.

Le sénateur Pratte : J’ai deux questions.

[*Français*]

Ma première question s’adresse à M. Coderre à propos des investissements passifs. Vous avez cité les chiffres publiés par le gouvernement hier qui indiquent que les investissements passifs importants sont le fait d’une toute petite minorité de sociétés privées. Cela indique tout de suite une possibilité qui s’ouvre pour le gouvernement et qui sera peut-être annoncée cette semaine, c’est-à-dire limiter la nouvelle imposition à 1,6 p. 100, ou même moins, aux entreprises qui font des investissements substantiels. Est-ce une proposition qui vous plairait davantage ?

M. Coderre : Dans un premier temps, il faudrait voir avant de taxer quoi que ce soit si cela se justifie sur le plan économique. Il faudrait qu’il y ait une certaine justification au fait d’imposer ce capital privé.

Je proposerais une règle toute simple qui aurait valeur de précédent pour d’autres textes de loi. Par exemple, avec les taxes provinciales sur le capital des sociétés et la taxe fédérale sur les grandes sociétés, on a établi un seuil. La taxe sur les grandes sociétés qui figure à l’article 181.1 de la loi offre une déduction

corporations. So we could set some kind of threshold and, in the case of private companies that meet certain conditions, we could take their so-called passive capital and establish a presumption. We could offer them a basic deduction, be it \$1 million, \$5 million, \$10 million or \$50 million. The deduction should then be calculated, whether or not it is a percentage of assets. In the interests of social or fiscal peace, we could offer a basic deduction like this one that would bring a little tax back to the government.

[English]

Senator Pratte: My second question takes from Mr. Wudrick's testimony. You talk about a royal commission. I don't know if that's the right formula, because royal commissions are quite big things, but since this debate started, a lot of people have mentioned the idea of having a thorough study of the Income Tax Act, saying it's become extremely complex. We haven't had that kind of thorough examination since the Carter commission.

Could you elaborate on what that royal commission or expert committee could study exactly? Maybe other witnesses could also briefly tell us whether they would be in favour of that kind of examination of the Income Tax Act.

Mr. Wudrick: Thank you, senator. The government commissioned a group of experts to review tax expenditures in the 2016 budget. That review has been completed. It has not been made public. That would be a very simple first step.

I say that because the difficulty here, as I referred to in my remarks, is that people are feeling picked on. If we were going to clean out the tax code, because it is too complicated — and it is an important point that for too long, the debate about taxation has been just “higher or lower.” We all have views on that, but it is also too complicated. It shouldn't matter whether you want higher or lower tax. Clearly, we all have an interest in acquiring those revenues in the most efficient and simplest way possible.

There are compliance burdens, and there is uncertainty in business. You create what is essentially a cottage industry of attempts to avoid tax when you create these tax code loopholes.

There is a lot of talk about abuse of tax vehicles —and to call them loopholes is derogatory — both domestically and abroad. When you make a simple tax code, you reduce the possibility of that happening.

aux sociétés visées de 50 millions de dollars. Donc, on pourrait établir un seuil quelconque et, dans le cas des sociétés privées qui répondent à certaines conditions, on pourrait prendre leur capital soi-disant passif et établir une présomption. On pourrait leur offrir une déduction de base, que ce soit 1 million, 5 millions, 10 millions ou 50 millions de dollars. Il faudrait alors calculer la déduction, à savoir si c'est en pourcentage des actifs. Dans un souci de paix sociale ou fiscale, on pourrait offrir une déduction de base comme celle-là qui rapporterait un peu d'impôt au gouvernement.

[Traduction]

Le sénateur Pratte : Ma deuxième question se rapporte au témoignage de M. Wudrick. Vous parlez d'une commission d'enquête. Je ne sais pas si c'est la bonne formule, car les commissions d'enquête sont des procédures assez vastes. Mais depuis le début du débat, beaucoup de gens ont soulevé l'idée d'une étude approfondie de la Loi de l'impôt sur le revenu, puisqu'elle est devenue extrêmement complexe. Nous n'avons pas eu ce genre d'examen approfondi depuis la commission Carter.

Pourriez-vous préciser ce que cette commission d'enquête ou ce comité d'experts pourrait étudier exactement? Peut-être que d'autres témoins pourraient aussi nous dire brièvement s'ils seraient en faveur d'un tel examen de la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. Wudrick : Merci, sénateur. Le gouvernement a chargé un groupe d'experts d'examiner les dépenses fiscales du budget de 2016. Cet examen est complété, mais il n'a pas été rendu public. Ce serait un premier pas tout à fait simple.

Je dis cela parce que le plus difficile, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, c'est que les gens ont l'impression d'être attaqués. Si nous voulons faire du ménage dans le code des impôts parce qu'il est trop complexe... Il est important de noter que pendant trop longtemps, le débat sur la taxation s'est limité à une hausse ou une baisse d'impôts. Nous avons tous notre opinion là-dessus, mais les dispositions sont également trop compliquées. Il ne devrait pas être important que vous vouliez monter ou baisser les impôts. De toute évidence, nous avons tous intérêt à ce que ces revenus soient perçus de la manière la plus efficace et la plus simple possible.

En affaires, il y a le fardeau de la conformité et il y a de l'incertitude. La création d'échappatoires fiscales se traduit par la mise sur pied d'une industrie artisanale qui consiste à essayer d'éviter de payer des impôts.

On parle beaucoup du recours abusif aux mécanismes fiscaux — et le terme « échappatoires » est considéré comme péjoratif — tant au pays qu'à l'étranger. Le fait d'avoir un code fiscal simple diminue le risque d'abus.

It's a very important thing. Even though we are displeased with many of the things the government has put forward, we don't want to discourage them from tax reform. If they walk away from this now, we are left with a tax code that is 3,000 pages and a million words long. There is no reason it needs to be that complicated.

Mr. Macdonald: I would agree with Aaron about examining tax expenditures, in particular, which is really what is complicating the personal tax code, at least. The corporate tax code is a different thing entirely.

With the personal tax code and its list of tax expenditures every year, we give away as much in tax expenditures as we collect in actual tax. That is to say that if we closed all tax expenditures, we would double the amount of personal income tax we collected. It's a substantial expenditure from the federal government's perspective.

Tax expenditures are usually created and then put in a dusty report and left forever. They are never re-examined to see whether they are accomplishing whatever goals they were presumed to accomplish in the future, unlike programs, which are reviewed every five to ten years, to see whether they are accomplishing what they were supposed to accomplish.

Certainly, a thorough review of tax expenditures and a commitment to eliminate some set of tax expenditures, say five or ten a year, would go a long way in terms of limiting the capacity, particularly of high-income individuals, to use tax loopholes to pay lower taxes than the middle class that doesn't have the right accountants and doesn't have the right types of income to take advantage of them.

[Translation]

The Chair: Mr. Coderre, would you like to add anything?

Mr. Coderre: No, thank you.

[English]

Senator Marshall: I wanted to talk about the overall cost of the 9 per cent small-business rate and the additional revenues the government will raise as a result of the proposed tax changes.

The 9 per cent small-business rate is going to cost the government. It looks like the income sprinkling, from what we have been told, is going to raise around \$250 million.

I've asked previous witnesses for an estimate for what they think the government will raise as a result of the changes to the passive income. I haven't been able to get a number out of it, but

C'est très important. Même si nous sommes mécontents d'une grande partie des mesures proposées par le gouvernement, nous ne voulons pas le dissuader de réformer le régime fiscal. S'il tourne maintenant le dos à cette réforme, nous nous retrouverons avec un code fiscal de 3 000 pages qui comporte un million de mots. Rien ne justifie qu'il soit aussi compliqué.

M. Macdonald : Je suis d'accord avec Aaron pour ce qui est d'examiner les dépenses fiscales, en particulier, car c'est vraiment ce qui complique le code fiscal, du moins pour les particuliers. Le code fiscal des entreprises est entièrement différent.

Dans le cas du code fiscal des particuliers et de sa liste de dépenses fiscales annuelles, le montant des recettes fiscales auxquelles nous renonçons est le même que celui des impôts que nous prélevons. Autrement dit, en éliminant l'ensemble des dépenses fiscales, nous doublerions le montant de l'impôt sur le revenu des particuliers que nous prélevons. C'est une dépense importante du point de vue du gouvernement fédéral.

Les dépenses fiscales sont habituellement créées, inscrites dans un rapport poussiéreux et conservées à jamais. On ne les réexamine jamais pour voir si elles permettent d'atteindre les objectifs auxquels on s'attendait, contrairement aux programmes, qui sont réexaminés tous les 5 à 10 ans, pour voir s'ils font ce qu'ils sont censés faire.

Chose certaine, un examen approfondi des dépenses fiscales et un engagement à éliminer certains ensembles de dépenses fiscales, disons 5 ou 10 par année, contribueraient grandement à limiter la capacité des gens, notamment des particuliers à revenu élevé, à se servir des échappatoires fiscales pour payer moins d'impôt que les membres de la classe moyenne qui n'ont pas les bons comptables ou les bons revenus pour en profiter.

[Français]

Le président : Monsieur Coderre, souhaitez-vous ajouter des commentaires ?

M. Coderre : Non, je vous remercie.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je voulais parler du coût global du taux d'imposition de 9 p. 100 des petites entreprises et des recettes supplémentaires que le gouvernement engrangera grâce aux modifications fiscales proposées.

Le taux d'imposition de 9 p. 100 des petites entreprises aura un coût pour le gouvernement. Il semble que la répartition du revenu, d'après ce qu'on nous a dit, permettra de recueillir autour de 250 millions de dollars.

J'ai demandé à d'autres témoins d'estimer ce que le gouvernement prélèvera selon eux à l'aide des modifications relatives au revenu passif. Je n'ai pas réussi à obtenir un chiffre,

given the financial position of the government, they can't continue to decrease taxes, like the 9 per cent. The reduction to 9 per cent is going to cost the government, so I would think that revenues will have to come from somewhere.

I would like to have your opinion on where you think they're going to come from. I know there is going to be a tax on marijuana and the carbon tax, but I have sort of put that aside. I'm trying to look at these changes that they are proposing now. Will they be self-balancing? Will the government take in additional revenues from some of the changes, but others are going to cost them money?

It seems, looking at where we are today, that taxes will have to go up. I'm looking at the passive income proposal, and I know, Mr. Coderre, you did allude to it in earlier testimony. The transitional changes for the passive income, I haven't seen anything specifically announced yet, but it seems like that would be a place where they could raise additional revenues. It looks like there are about 20,000 corporations that would be the target.

I'm just thinking ahead and thinking, okay, this is where they are going to raise their revenues to help pay for the 9 per cent small-business rate. But then I look at what happened last year, when they raised the income tax rate on the top earners to 33 per cent and they forecast what they thought they would raise in additional revenues. It didn't materialize.

I'm looking at where we're at now, and I'm wondering where exactly the government is going with this. Are we looking for bigger deficits, or do you think that the passive income proposal is going to raise a whole lot of money, because there are billions of dollars sitting in those passive investment accounts?

I would like to hear your opinions on that.

Mr. Coderre: Senator Marshall, I don't think I have the data to provide any precise numbers to you. I can just formulate general observations.

On passive capital, I have not seen the ugly word "retroactive" yet, so I would hope that we are not proposing to tax the opening capital balance. If that opening capital balance stands at \$400 billion, I would hope that if we tax that capital, it's on a going-forward basis.

Senator Marshall: But the government hasn't made that commitment. It's left open, so it's possible it will be retroactive.

Mr. Coderre: Possibly. I do not know the growth of that \$400 billion annually. Notionally, if the \$400 billion grows at, whatever example, \$20 billion a year, the tax would apply on the

mais compte tenu de la situation financière du gouvernement, il ne peut pas continuer de réduire les impôts, comme pour le taux de 9 p. 100. La réduction à 9 p. 100 aura un coût pour le gouvernement, et les recettes devront donc venir d'ailleurs.

J'aimerais avoir votre opinion sur la provenance de ces recettes. Je sais qu'il y aura une taxe sur la marijuana et une taxe sur le carbone, mais je les ai un peu mises de côté. J'essaie d'examiner les modifications qui sont maintenant proposées. Permettront-elles d'atteindre un équilibre? Le gouvernement percevra-t-il des recettes supplémentaires grâce à certaines des modifications, alors que les autres lui coûteront de l'argent?

D'après ce qu'on voit aujourd'hui, il semble qu'une augmentation des impôts sera nécessaire. Je regarde la proposition relative au revenu passif, et je sais, maître Coderre, que vous y avez fait allusion plus tôt dans un témoignage antérieur. Je n'ai pas encore vu d'annonce jusqu'à maintenant, mais on pourrait croire que les modifications de transition pour le revenu passif pourraient servir à engranger des recettes supplémentaires. Il semble qu'environ 20 000 sociétés seraient visées.

Je réfléchis juste à l'avenir en me disant que c'est ainsi qu'ils obtiendront les recettes nécessaires pour aider à financer le taux d'imposition de 9 p. 100 des petites entreprises, mais je regarde ensuite ce qui s'est passé l'année dernière, lorsqu'ils ont fait passer à 33 p. 100 le taux d'imposition des hauts salariés, ce qui devait procurer des recettes supplémentaires. Cela ne s'est pas concrétisé.

Je regarde où nous en sommes maintenant, et je me demande où le gouvernement veut en venir exactement en procédant ainsi. Cherchons-nous à accroître le déficit, ou pensez-vous que la proposition relative au revenu passif permettra de prélever beaucoup d'argent, car il y a des milliards de dollars dans les comptes de placement passif?

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Coderre : Sénatrice Marshall, je ne pense pas avoir les données nécessaires pour vous présenter des chiffres précis. Je peux seulement formuler des observations générales.

Je n'ai pas encore vu le vilain mot « rétroactif » pour ce qui est des investissements passifs, et j'espère donc que nous ne proposerons pas d'imposer le capital de départ. Si le capital de départ est de 400 milliards de dollars, j'espère que son éventuelle imposition ne sera pas rétroactive.

La sénatrice Marshall : Mais le gouvernement n'a pas pris cet engagement. Il a laissé la porte ouverte, ce qui veut dire que l'imposition pourrait être rétroactive.

M. Coderre : C'est possible. Je ne sais pas dans quelle mesure un montant de 400 milliards de dollars augmente chaque année. En théorie, s'il augmente de 20 milliards de dollars,

\$20 billion base and not on the \$400 billion. This is just conjecture on my part, and I don't know how that would work.

On the small-business tax rate, not everything meets the eye. The government is giving an additional point and a half tax reduction. If we flush that through, all right, where is that money going to go? Some businesses, hopefully, will be able to use that money for corporate growth and investment in assets and so forth, which would be the desirable thing economically.

Others, who are not so profitable, or who are cash-strapped, might just take the money and distribute it to shareholders, in which case the government gets the money back, gets more back, through increased salaries or dividends, and then the net tax cost is zero.

In other cases, if the company has cash, and that 1.5 points is a bonus, I suppose it will get added to passive capital, and the government will get tax on that. I suspect that the government has figured that out quite well.

Senator Marshall: But we seem to be going around in a circle, because Minister Morneau was very concerned about the increase in the number of these private corporations. By lowering now the small-business rate, I would think that would encourage other people to incorporate. Seems like we're going around in a circle, you know? The objective yesterday is not being met by the actions of today.

Mr. Coderre: In a way, yes. I would suspect that certain of these corporations in the 1.8 million are rejoicing because they do not need the money and are quite happy to have it and contribute it to their holding company for investment purposes, hoping that the passive capital rules will not come into play. But yes, for sure.

Senator Marshall: Right now those 20,000 people who had the big passive income accounts must be very nervous.

Mr. Coderre: They must be. I don't know. Again, we do not know where that money is. If that money is supporting the Canadian stock market, why would we touch it?

Senator Marshall: It will ripple.

Mr. Coderre: Why would we touch it?

Mr. Macdonald: It appears that all of the passive income that is presently there would be grandfathered, so the net gain to the federal government in the first couple of years would be zero, in

l'impôt viserait les 20 milliards de dollars, pas les 400 milliards. Ce n'est qu'une hypothèse. Je ne sais pas comment cela fonctionnerait.

Pour ce qui est du taux d'imposition des petites entreprises, il ne faut pas sauter aux conclusions. Le gouvernement accorde une réduction supplémentaire d'impôt d'un point et demi. Si nous allons de l'avant avec cette mesure, nous pouvons effectivement nous demander à quoi servira l'argent. Certaines entreprises, espérons-le, pourrons le réutiliser pour stimuler leur croissance, investir dans des actifs et ainsi de suite, ce qui serait souhaitable sur le plan économique.

D'autres entreprises, qui ne sont pas aussi rentables ou qui sont à court d'argent, pourraient juste prendre cet argent et le distribuer aux actionnaires, ce qui veut dire que le gouvernement le récupérerait, qu'il en récupérerait une plus grande partie, grâce à des salaires ou à des dividendes plus élevés, et le coût fiscal net serait alors de zéro.

Dans d'autres cas, si l'entreprise a de l'argent, et que la réduction de 1,5 point de pourcentage est un boni, je suppose que l'argent s'ajoutera aux investissements passifs, qui seront imposés par le gouvernement. Je soupçonne que le gouvernement en est bien conscient.

La sénatrice Marshall : Mais nous semblons tourner en rond, car le ministre Morneau était très préoccupé par l'augmentation du nombre de ces sociétés privées. Si nous diminuons maintenant le taux d'imposition des petites entreprises, je crois que cela inciterait d'autres personnes à constituer la leur en société. Vous savez, nous semblons tourner en rond. Les mesures prises aujourd'hui ne permettent pas d'atteindre l'objectif fixé hier.

M. Coderre : D'une certaine façon, oui. Je soupçonne que certaines sociétés parmi ces 1,8 million de sociétés se réjouissent parce qu'elles n'ont pas besoin de l'argent et sont très heureuses de l'avoir et de l'investir dans leur portefeuille, en espérant que les règles visant les investissements passifs n'entreront pas en jeu. Mais oui, sans aucun doute.

La sénatrice Marshall : À l'heure actuelle, les 20 000 personnes qui possédaient les grands comptes de revenu passif doivent être très nerveuses.

M. Coderre : Elles doivent l'être. Je ne sais pas. Je répète que nous ne savons pas où se trouve l'argent. Pourquoi y toucher s'il soutient le marché boursier canadien?

La sénatrice Marshall : L'argent se traduira par des retombées.

M. Coderre : Pourquoi alors y toucher?

M. Macdonald : Il semble que tout le revenu passif qui se trouve actuellement là serait protégé, ce qui signifie que le gain net pour le gouvernement fédéral serait essentiellement nul au

essence. It would be very small. Of course, we don't have a concrete proposal, so it's difficult to say what that would hypothetically be.

The taxable passive income that's generated from private corporations in Canada is worth about \$20 billion a year. The main goal of the passive income proposal is to make up the difference in the first year between the 15 per cent, roughly, small-business tax rate and the 50ish per cent personal rate that's applied in the second year on passive income.

If we hypothetically apply that difference, which is about 30 per cent or so, to the passive income and we had already done it, so none of this was grandfathered and it was applied on a go-forward basis, it would be worth a lot of money. It would be worth in the neighbourhood of \$5 billion to \$6 billion a year in additional taxation of passive income. That would be very focused on 3 per cent.

That would give you some rough idea of, hypothetically, 20 years from now how much this might be worth. I think next year, or the next couple of years, it's worth zero, in essence.

What that means is that if we contain just the small-business tax changes, we net negative for the government, creating about a \$5 million additional expense once fully implemented several years from now.

Senator Marshall: Thank you.

Mr. Wudrick: I think it's clear that of the three proposals, this is the big-ticket item. There is no question that this one is billions. It's very hard to say given we don't have a clear amount of the stock of existing passive investments, we don't know about the go-forward basis, and we don't know what the rules will say. It is obvious both from the response from stakeholders and from the government's credit that they are being more careful around passive investments. They have been much clearer and have not put it in as concrete terms as in the other two. A hard number is hard to give you, but billions is probably safe to say.

[Translation]

Senator Forest: In fact, passive investments are one of the very important issues of this reform. The vast majority — over 85 per cent of passive investment capitalization — is in the hands of 6 per cent of the 1.8 million of the company.

cours des deux ou trois premières années. Il serait très faible. Bien entendu, nous n'avons pas de proposition concrète, et il est donc difficile de dire que ce serait hypothétiquement ainsi.

Le revenu passif imposable qui est généré par les sociétés privées au Canada se chiffre à environ 20 milliards de dollars par année. La proposition concernant le revenu passif a pour principal objectif de compenser, pendant la première année, la différence entre le taux d'imposition des petites entreprises d'environ 15 p. 100 et le taux d'imposition personnel d'environ 50 p. 100 appliqué au revenu passif pendant la deuxième année.

Hypothétiquement, si nous appliquions au revenu passif cette différence, qui est d'environ 30 p. 100, et que nous l'avions déjà fait, si bien que rien de tout cela n'aurait été considéré comme un droit acquis et aurait été appliqué de façon prospective, elle vaudrait très cher. Elle générerait entre 5 et 6 milliards de dollars par année de recettes supplémentaires grâce à l'imposition du revenu passif. Elle serait très axée sur 3 p. 100.

Cela vous donnerait une idée générale, hypothétiquement, de sa valeur potentielle dans 20 ans. Je pense que cette année, ou pendant les deux ou trois prochaines années, sa valeur sera essentiellement nulle.

C'est donc dire que si nous ne limitons que les modifications apportées au taux d'imposition des petites entreprises, nous obtenons une incidence négative nette pour le gouvernement, ce qui crée des dépenses supplémentaires d'environ 5 millions de dollars une fois que les modifications auront été pleinement mises en œuvre dans plusieurs années.

La sénatrice Marshall : Merci.

M. Wudrick : Je pense que c'est clair que, des trois propositions, c'est la plus importante. Il est indéniable qu'elle se chiffre en milliards. C'est très difficile à dire étant donné que nous ne connaissons pas le montant clair du stock de placements passifs existants, nous ne connaissons pas la base prospective et nous ignorons ce que diront les règles. Si on en juge à la fois par la réponse des intervenants et le crédit du gouvernement, il est évident qu'ils font preuve d'une prudence accrue en ce qui concerne les placements passifs. Ils ont été beaucoup plus clairs et n'ont pas présenté la chose en termes aussi concrets que dans le cas des deux autres. Il est difficile de vous donner un chiffre ferme, mais il est très probable que ce soit dans les milliards de dollars.

[Français]

Le sénateur Forest : En fait, les placements passifs sont l'un des enjeux fort importants de cette réforme. La très grande majorité, plus de 85 p. 100 de la capitalisation des placements passifs, est entre les mains de 6 p. 100 des 1,8 million de l'entreprise.

This is a very worrying situation. I would like to think a little about what you said, Mr. Coderre, in terms of setting thresholds. How is it possible to define thresholds? There is significant relevance in passive investing, and there is a problem of imbalance in the current concentration. How can we define the threshold of a type of business regarding the renewal of the technology park or the liquidity needed for less prosperous days? What options do SME owners who don't have a retirement fund have aside from this passive investment?

In your experience, how could we define guidelines that would allow us to be more equitable with respect to the tax burden and not subtract 85 to 86 per cent of passive investments by Canadian companies in the hands of 1.5 to 1.6 per cent of the companies? What would allow these companies to have adequate passive investment capitalization at the same time, given their type of operations?

Mr. Coderre: Senator Forest, you have asked an excellent question that doesn't have an easy answer. If there was one, I think the government would already have proposed it. However, I can tell you that the threshold is a possible solution. Of course, it's a simplistic solution that isn't perfect.

Another approach that might be considered, alone or with a basic threshold, would be to allow corporations with this passive portfolio to deduct investments in the economic sectors identified. It is a little like the approach adopted in 1972 following the Carter commission, where deductions were allowed for eligible investments.

For example, we could say that any investment in a Canadian SME is not counted or is deducted from the tax target. We could also say that any venture capital investment is excluded, that any venture capital fund is excluded and that any company active in lending is also excluded.

This may end in a net result corresponding to investments in liquid securities on stock exchanges or on other items, investments that could benefit from the deduction of capital. In this way, at least, we would have a little better cut of the deduction to allow a concentration of capital in favoured sectors of the economy.

Senator Forest: It is clear that the idea of a threshold —

The Chair: Mr. Macdonald would also like to answer the question.

Il y a là une situation très préoccupante. J'aimerais pousser un peu la réflexion au sujet de ce que vous avez dit, maître Coderre, en parlant d'établir des seuils. Comment est-il possible de définir des seuils? Il y a une pertinence importante dans le placement passif et il y a un problème de déséquilibre dans la concentration actuelle. Comment définir le seuil d'un type d'entreprise quant au renouvellement du parc technologique ou à la liquidité nécessaire pour les jours moins florissants? Qu'est-ce que fait une PME dont les propriétaires n'ont pas de fonds de retraite si ce n'est que ce placement passif?

Selon votre expérience, comment pourrait-on à définir des balises qui nous permettraient d'être plus équitables en ce qui a trait à l'effort fiscal et de ne pas soustraire 85 ou 86 p. 100 des placements passifs des entreprises canadiennes qui sont dans les mains de 1,5 ou 1,6 p. 100 des entreprises? Qu'est-ce qui permettrait en même temps à ces entreprises d'avoir une capitalisation en placements passifs adéquate, compte tenu de leur type d'opérations?

M. Coderre : Vous posez une excellente question, sénateur Forest, à laquelle il n'y a pas de réponse facile. S'il y en avait une, je crois que le gouvernement l'aurait déjà proposée. Toutefois, je peux vous dire que la question du seuil est une solution possible. Il s'agit bien sûr d'une solution simpliste qui n'est pas parfaite.

Une autre approche qui pourrait être envisagée, seule ou de concert avec celle d'un seuil de base, serait de permettre aux sociétés détentrices de ce portefeuille passif de déduire des investissements dans des secteurs économiques identifiés. C'est un peu comme l'approche adoptée en 1972 à la suite de la commission Carter, où on permettrait des déductions pour des investissements admissibles.

Par exemple, on pourrait dire que tout investissement dans une PME canadienne n'est pas compté ou est retranché de la cible d'imposition. On pourrait également dire que tout investissement en capital de risque est exclu, que tout fonds de capital de risque est exclu et que toute entreprise active dans le domaine du prêt l'est également.

On en arriverait peut-être à une résultante nette correspondant aux investissements en titres liquides sur les bourses ou sur autre chose, investissements qui pourraient bénéficier de la déduction du capital. De cette façon, du moins, on aurait un peu mieux taillé la déduction afin de permettre une concentration du capital dans des secteurs privilégiés de l'économie.

Le sénateur Forest : Il est clair que la notion de seuil...

Le président : M. Macdonald aimerait aussi répondre à la question.

[English]

Mr. Macdonald: It's a great question of how do you separate out folks that are using private corporations as a means to reduce their taxation on their retirement savings, which other Canadians don't have access to. I have to put money in an RRSP or a TFSA. I don't get the right to get my money taxed at 15 per cent and then have it saved for the rest of my life, but people with private corporations can absolutely do that.

How do you separate corporations that are legitimately saving money for investment or a rainy day, which you want to encourage, from corporations that are simply being used as a tax structure to build their own private retirement system that doesn't abide by the rules that everybody else has to abide by?

There are two ways you could do it, broadly speaking. One is you could limit withdrawals from corporations that come from the passive income side to some amount, say \$50,000 a year. If you withdrew more than that from the passive income side, an additional surtax would be supplied, the result of which would be that companies would be free to build up capital within the company. But if their goal is retirement savings, then they would be surtaxed at the point of withdrawal, and that would be a disincentive for them to use CCPCs as a retirement structure, and hopefully they would use RRSPs and TFSAs just like everyone else.

The other approach is to limit additions to private capital above a certain amount. Once you accumulate a certain amount of private capital in your corporation, say \$1 million, or something like that, then when additional money is added, you pay a surtax on the active income, 15 per cent that you pay, so that every year you're bumped up to the 50 per cent rate, which is roughly what you would pay on passive income after the first year.

I'm not sure which one is better in terms of encouraging and allowing corporations to save for a rainy-day investment, but those are two broad options you could use to discourage folks from using CCPCs as a retirement savings vehicle.

[Translation]

Senator Forest: I have two simplistic ideas, despite the fact that simplicity isn't the number one attribute of taxation. We all know that it's a rather complex area. In fact, let's say that a threshold for passive capitalization and a cap on the potential withdrawal of companies would be interesting guidelines to explore.

[Traduction]

M. Macdonald : C'est une excellente question que celle de se demander comment déterminer qui se sert des sociétés privées pour réduire le taux d'imposition sur ses placements de retraite, méthode à laquelle les autres Canadiens n'ont pas accès. Je dois investir dans un REER ou un CELI. Je ne peux pas profiter d'un taux d'imposition de 15 p. 100 sur mes avoirs et de les garder pour le restant de mes jours, mais les propriétaires de sociétés privées peuvent tout à fait le faire.

Comment faire la distinction entre les sociétés qui économisent de façon légitime pour faire des placements ou pour traverser les périodes de vache maigre — ce que l'on veut encourager — et celles qui se servent de leurs entreprises uniquement comme structure fiscale pour créer leur propre régime de retraite privé qui ne suit pas les règles que tout le monde doit respecter?

Grosso modo, il y a deux façons de le faire. La première approche consisterait à limiter à, par exemple, à 50 000 \$ par année, les retraits des sociétés à même le revenu passif. Si vous retiriez plus que ce montant du revenu passif, vous vous verriez imposer une surtaxe additionnelle, si bien que les sociétés seraient libres d'accumuler du capital au sein de l'entreprise. Cependant, si leur objectif était d'épargner pour la retraite, elles seraient surimposées au moment du retrait, ce qui les dissuaderait d'utiliser les SPCC comme structure d'épargne-retraite et les encouragerait plutôt — espérons-le — à utiliser des REER et des CELI comme tous les autres.

L'autre approche serait de limiter les ajouts au capital privé au-delà d'un certain montant. Une fois que vous avez accumulé un certain montant de capital privé dans votre société — disons 1 million de dollars, ou quelque chose du genre — si vous ajoutez un montant additionnel, vous paierez une surtaxe sur le revenu actif, les 15 p. 100 que vous payez, si bien que chaque année, votre revenu se retrouvera dans la fourchette du taux d'imposition de 50 p. 100, ce qui équivaut en gros à ce que vous paierez sur votre revenu passif après la première année.

Je ne sais pas quelle est la meilleure option pour encourager les sociétés à épargner pour les périodes de vache maigre et leur permettre de le faire, mais ce sont deux options générales que vous pourriez employer pour dissuader les gens d'utiliser les SPCC comme instrument d'épargne-retraite.

[Français]

Le sénateur Forest : J'ai deux idées simplistes, en dépit du fait que la simplicité n'est pas la qualité première de la fiscalité. Nous savons tous que c'est un domaine plutôt complexe. En fait, disons qu'un seuil sur le plan de la capitalisation passive ainsi qu'un plafond quant au retrait éventuel d'entreprises seraient des balises intéressantes à explorer.

[English]

Senator Oh: Mr. Coderre, can you tell the committee about your clients' reaction to the consultation document released by the Minister of Finance on July 18?

My second question is for the panel. This government has been in office for two years, and there has been no concrete economic policy imposed. All the money the government has spent is elsewhere and not in this country. Do you believe that many shareholders of Canadian-controlled private corporations are preparing to reduce their investments in Canada in response to the amendment proposed by the minister on July 18?

Mr. Coderre: Senator Oh, my clientele is more of the small- to medium-sized companies. I don't deal as much with very large investment funds.

My clientele are stunned. They are insulted. They don't understand. They are working hard. They are trying to make ends meet. The way the package was presented to them, and every time they have turned on the news for the past three months, they have heard that rich Canadians are using private corporations to defeat the tax system. It's unbelievable. The message from the government has been disastrous. The reaction is very unfavourable.

What is particularly troubling is that they have frozen a lot of business decisions. There has been a wait-and-see approach for three months for the small-business community. Tax planning is part of everyday life, and the tax planning has stopped at the small-business level. This is bad.

My clientele is not leaving Canada; they are here to stay. They are not part of that clientele that would leave Canada, but I think we have a very serious problem with that client base.

Senator Oh: Thank you.

Mr. Macdonald: I don't think it's particularly surprising that small businesses, given the lack of clarity on several of these measures and the communications challenges of the introduction of these measures, are unsure about whether they want to invest and expand their businesses in the short term. That's a Catch-22 for the government in the sense that you do want to consult on the potential implications of items you are proposing, particularly on the passive income side where it's not nearly as well defined as income sprinkling. But at the same time, you don't want to drag it out over a long period of time and not provide some clarity to small businesses in terms of how they want to invest.

I don't see changes in the small-business tax rate as an incentive, per se, for businesses to move. If businesses were to move, there are places in the country, like Manitoba, that have

[Traduction]

Le sénateur Oh : Monsieur Coderre, pouvez-vous parler au comité de la réaction de vos clients au document de consultation publié par le ministre des Finances le 18 juillet?

Ma seconde question s'adresse à tous les témoins. Le présent gouvernement est au pouvoir depuis deux ans, et il n'a encore imposé aucune politique économique concrète. Tout l'argent qu'il a dépensé se trouve ailleurs et pas au Canada. Croyez-vous que de nombreux actionnaires de sociétés privées sous contrôle canadien se préparent à réduire leurs investissements au Canada en réponse à la modification proposée par le ministre le 18 juillet?

M. Coderre : Sénateur Oh, mes clients sont plutôt des propriétaires de petites et moyennes entreprises. Je ne fais pas autant affaire à des grands fonds d'investissement.

Mes clients sont abasourdis. Ils sont insultés. Ils ne comprennent pas. Ils travaillent fort. Ils essaient de joindre les deux bouts. La façon dont les modifications leur ont été présentées, et chaque fois qu'ils ont regardé les nouvelles au cours des trois derniers mois, ils ont entendu dire que les Canadiens fortunés se servent de sociétés privées pour déjouer le système fiscal. C'est incroyable. Le message du gouvernement a été catastrophique. La réaction est très négative.

Ce qui est particulièrement troublant est qu'ils ont paralysé bien des décisions d'affaires. Depuis trois mois, la collectivité des petites et moyennes entreprises attend de voir ce qui va se passer. La planification fiscale fait partie du quotidien et elle a cessé à l'échelon des petites entreprises. Ce n'est pas bon.

Mes clients ne quittent pas le Canada; ils sont ici pour rester. Ils ne font pas partie du groupe qui quitterait le pays, mais je pense que nous avons un grave problème avec cette clientèle.

Le sénateur Oh : Merci.

M. Macdonald : Compte tenu du manque de clarté d'un certain nombre de ces mesures et des difficultés à communiquer ces nouvelles mesures dès le départ, je ne pense pas qu'il soit particulièrement surprenant que les propriétaires de petites entreprises ne soient pas certains de vouloir investir et accroître leurs opérations à court terme. C'est un cercle vicieux pour le gouvernement en ce sens qu'il est bon de tenir des consultations sur les répercussions potentielles des points que vous proposez, en particulier concernant le revenu passif qui n'est pas du tout aussi bien défini que la répartition du revenu. Cependant, en même temps, vous ne voulez pas faire traîner les choses sur une longue période et ne pas donner aux petites entreprises de clarification pour qu'elles sachent comment investir.

Je ne vois pas les modifications du taux d'imposition des petites entreprises comme un incitatif, en tant que tel, pour encourager les entreprises à déménager. Si elles devaient le faire,

no small-business tax rate. The tax rate is zero for the provincial level. If all small businesses were driven purely by the tax rate, they would already have moved to Manitoba. The small-business tax rate can play a role in encouraging companies to reinvest profits back into the business as opposed to merely using it as a flow-through for income.

In that sense, I hope the government comes rapidly to some conclusion on these measures and moves on to other tax expenditures unrelated to small businesses, like the stock option deduction.

Mr. Wudrick: Further to Mr. Coderre's point, the paralysis is perhaps the most troubling thing that has happened here. I take David's point about you want to consult, but what the government did was put out these half-formulated ideas and allow every tax lawyer and accountant in the country to come up with scenarios in which, if these ideas crystallize in a certain way, it could be damaging. They got the worst of both worlds. Had they simply put out a paper saying that they were going to look at this long list of things and consult on them, I don't think they would have created that paralysis.

Senator Moncion: I'm a little surprised by the last comment you made because I have read the document that was proposed by the government, and, in all aspects of the document, you have the information on what the government is looking for and was asking for. They were proposing different things, and they were asking for information on how to make this better or how to fix it. I'm a little surprised by your last comment about the fact that the government has brought upon itself a lot of mayhem by having a document that is not well prepared. I didn't look at it that way. That's not my question, but I would like for you to comment.

Mr. Wudrick: I'm not suggesting the government didn't prepare anything. It's a 60-page document. There is stuff in there. The problem is that there are many things that perhaps they did not consider. There are unintended consequences. This is where we have seen the conflict in the public debate between the economists and the departmental officials and the accountants and the tax lawyers. It is a question of the theory colliding with the practice. That is where a lot of uncertainty has arisen.

Senator Moncion: I agree with you about the uncertainty. I'm just not necessarily in agreement with all the comments that have been provided. This is a consultation document. What I've read so far and from what I've received, we haven't received a lot of things to correct or propositions to make this better. We've had people writing about not liking what is proposed but not proposing any changes or any tweaks. I've heard two to four

il y a des endroits au pays, comme le Manitoba, qui n'ont pas de taux d'imposition des petites et moyennes entreprises. Le taux d'imposition est nul à l'échelon provincial. Si toutes les petites entreprises étaient uniquement motivées par le taux d'imposition, elles auraient déjà déménagé au Manitoba. Le taux d'imposition des petites entreprises peut jouer un rôle pour encourager les sociétés à réinvestir leurs profits dans l'entreprise plutôt qu'à seulement les utiliser comme revenu.

Dans ce sens, j'espère que le gouvernement arrivera rapidement à une conclusion sur ces mesures et passera à d'autres dépenses fiscales qui ne touchent pas les petites entreprises, comme la déduction pour option d'achat d'actions.

M. Wudrick : Pour enchaîner sur ce que M. Coderre a dit, la paralysie est peut-être ce qui est arrivé de plus troublant dans ce cas. Je comprends l'argument de David concernant votre désir de tenir des consultations, mais le gouvernement a présenté des idées à moitié formulées et a permis à chaque avocat fiscaliste et comptable au pays d'imaginer des scénarios dans lesquels, si ces idées se cristallisent d'une certaine façon, cela pourrait causer du tort. Ils ont eu le pire des deux mondes. S'ils avaient simplement publié un article dans lequel ils avaient manifesté leur intention d'examiner cette longue liste de choses et de tenir des consultations à son sujet, je ne crois pas qu'ils auraient créé cette paralysie.

La sénatrice Moncion : Je suis un peu surprise de votre dernier commentaire, car j'ai lu le document proposé par le gouvernement et, à tous les égards, il précise ce que cherche et demande le gouvernement. Il proposait différentes choses et demandait des renseignements sur la façon de les améliorer ou de les régler. Je suis un peu surprise de votre dernier commentaire concernant le fait que le gouvernement a provoqué le chaos en présentant un document mal préparé. Je ne l'ai pas perçu ainsi. Ce n'est pas ma question, mais j'aimerais que vous vous prononciez là-dessus.

M. Wudrick : Je ne laisse pas entendre que le gouvernement n'a rien préparé. Il s'agit d'un document de 60 pages. Il contient des points. L'ennui, c'est qu'il y a bien des choses dont il n'a peut-être pas tenu compte. Il a des conséquences involontaires. C'est là que nous avons vu le conflit dans le débat public entre les économistes, les fonctionnaires du ministère, les comptables et les avocats fiscalistes. C'est une question de conflit entre la théorie et la pratique. C'est ce qui a suscité bien des incertitudes.

La sénatrice Moncion : Je suis d'accord avec vous en ce qui concerne l'incertitude. Je ne suis pas nécessairement d'accord avec tous les commentaires qui ont été formulés. Il s'agit d'un document de consultation. Si j'en juge par ce que j'ai lu et ce que j'ai reçu, on ne nous a pas envoyé beaucoup de corrections ou de propositions pour l'améliorer. Des gens nous ont écrit pour nous dire qu'ils n'aimaient pas ce qu'on proposait, mais ils ne nous

things that could easily be tweaked and that the government could work with.

My question is about one other tweak around the income sprinkling or the income splitting. Could you give me some information about what you think of what they do in the United States, where they look at income splitting on a family basis, as opposed to in Canada, where we look at it on an individual basis?

Mr. Macdonald, you wrote a whole paper on this. I've read your paper. I liked your paper. It was just on one of the three things.

Mr. Macdonald: The situation in the U.S. is very different in the sense that you are required to file as a family. Therefore, income splitting as we think of it in Canada is simply the way the tax law exists. Income splitting is just the way things are across all types of income.

In Canada, we have income splitting presently on pension income. You can income-split within a private corporation. Until 2015, we had income splitting if you had families with children, at which point that was ended.

In some cases you can income-split, and in others you can't.

The U.S. situation is different. The U.S. situation for corporations is very different as well. The U.S. is much more likely to have sole proprietorships that don't retain earnings in the same way that Canadian corporations do. Therefore, because you're not retaining earnings, passive income is not really an issue in the U.S. because that's not the way the corporate structure works.

The question in Canada is should the owners of private corporations have benefits that non-private corporation owners in Canada don't have? And income splitting is a good example of that. We decided in 2015 that income splitting is not something individuals who don't receive small-business dividends can do.

I'd argue that in terms of horizontal equity, you're trying to make similar families the same. But this is something that should be extended to small-business corporations as well.

Senator Moncion: You also talked about this issue?

Mr. Wudrick: The important thing is to be consistent. We need to apply this rule across the board.

ont suggéré aucune modification, légère ou non. J'ai entendu parler de deux à quatre choses qui pourraient facilement être peaufinées et avec lesquelles le gouvernement pourrait travailler.

Ma question porte sur une autre modification légère concernant la répartition ou le fractionnement du revenu. Pourriez-vous me dire ce que vous pensez de ce qu'on fait aux États-Unis, où on aborde le fractionnement du revenu au niveau des familles, contrairement au Canada, où on l'aborde au niveau des particuliers?

Monsieur Macdonald, vous avez écrit tout un article à ce sujet. Je l'ai lu et je l'ai aimé. Il portait seulement sur une des trois choses.

M. Macdonald : La situation aux États-Unis est très différente en ce sens que vous êtes tenus de présenter une déclaration à titre familial. En conséquence, le fractionnement du revenu comme on l'envisage au Canada est simplement la nature de la loi fiscale. Le fractionnement du revenu s'applique simplement à tous les types de revenus.

Au Canada, le fractionnement du revenu s'applique actuellement au revenu de pension. Vous pouvez fractionner les revenus au sein d'une entreprise privée. Jusqu'à 2015, nous avions le fractionnement du revenu pour les familles avec des enfants, mais cela s'est arrêté là.

Dans certains cas, vous pouvez fractionner le revenu, mais dans d'autres, vous ne pouvez pas le faire.

La situation aux États-Unis est différente. Elle est aussi très différente pour les sociétés. Ce pays est beaucoup plus susceptible d'avoir des entreprises individuelles qui ne conservent pas les revenus de la même façon que les entreprises canadiennes. En conséquence, comme on n'y conserve pas les revenus, le revenu passif n'est pas vraiment problématique aux États-Unis parce que ce n'est pas ainsi que fonctionne la structure d'entreprise.

La question au Canada est de savoir si les propriétaires de sociétés privées devraient jouir d'avantages dont ne bénéficient pas les propriétaires des sociétés non privées. Le fractionnement du revenu en est un bon exemple. Nous avons décidé en 2015 que le fractionnement du revenu n'est pas un avantage dont peuvent se prévaloir les particuliers qui ne reçoivent pas de dividendes des petites entreprises.

Je ferais valoir que, en ce qui concerne l'équité horizontale, vous essayez de faire en sorte que les groupes semblables soient traités de la même façon. Cependant, c'est une mesure qui devrait être élargie pour englober aussi les petites entreprises.

La sénatrice Moncion : Vous avez aussi parlé de cette question?

M. Wudrick : L'important est d'être cohérent. Nous devons appliquer cette règle uniformément.

The points that have been raised by some business owners around limiting income sprinkling, which they view as a form of income splitting, are these: Why do seniors get to split pensions? Why are certain entitlements from the government based on household income rather than individual?

The government just needs to decide whether they're going to treat the economic unit as individuals or households, and be consistent across the tax code.

Senator Moncion: Thank you.

Mr. Coderre: Income splitting is a very narrow issue and more of a spousal issue. By definition, there is no income splitting if your child is already earning a salary. Income splitting seeks to fill a vacuum when there's zero tax on one side and 50 per cent tax on the other. There's no benefit of income splitting if somebody else has income. So income splitting is more a spousal issue.

At the children level, it's more of an issue when the children are in university. Once they start earning, there is no income splitting.

Really, we have income splitting. We have had income splitting forever. At the small-business level, CRA is tolerant of someone paying a salary to the other one within the business context. It's not available to employees, but a business owner could pay a reasonable salary to a spouse or to children. We need to be reasonable about it, but this has happened for years.

The question is this: Is it more effective to pay a salary or more effective to pay a dividend? We're not talking about that much tax. We're talking about very narrow situations. In response to that, the government put out something that just doesn't work.

Senator Cools: I would like to thank the witnesses again for appearing before us. By way of expressing my concerns, I would like to say that I have been in the Senate for 33 years. In that time, I have voted on quite a few of these "tax reform" questions. The one that stands out largest in my recollection is the GST, Bill C-62. I can still remember the number. It was a long time ago. I can tell you, at the time, the Senate had tremendous public support. The Liberal senators at the time, then in opposition, were bent, bound and determined to defeat that bill because of the mood that was in the public.

Whenever there will be predictable changes in systems, one expects some unhappiness. But my concern is that I'm not hearing unhappiness. I'm hearing a mood of deep-seated

Les questions soulevées par certains propriétaires d'entreprise concernant les limites imposées à la répartition du revenu, qu'ils perçoivent comme un type de fractionnement du revenu, sont les suivantes : Pourquoi les aînés peuvent-ils fractionner leur revenu de pension? Pourquoi certaines prestations gouvernementales sont-elles fondées sur le revenu du ménage plutôt que le revenu des particuliers?

Le gouvernement a simplement besoin de décider s'il traitera les unités économiques comme des particuliers ou des ménages, et d'être cohérent pour l'ensemble du code des impôts.

La sénatrice Moncion : Merci.

M. Coderre : Le fractionnement du revenu est une question très étroite qui se rapporte plutôt aux conjoints. Par définition, il n'y a pas fractionnement du revenu si votre enfant gagne déjà un salaire. Le fractionnement du revenu cherche à combler un vide lorsqu'un des conjoints ne paie aucun impôt et que l'autre en paie 50 p. 100. Ce concept n'offre aucun avantage si quelqu'un d'autre a un revenu. C'est donc plutôt une question qui touche les conjoints.

En ce qui concerne les enfants, c'est plus une préoccupation lorsqu'ils sont à l'université. Une fois qu'ils commencent à gagner leur vie, il n'y a pas de fractionnement du revenu.

En réalité, nous avons le fractionnement du revenu et nous l'avons toujours eu. À l'échelon des petites entreprises, l'ARC tolère que quelqu'un verse un salaire à l'autre dans un contexte d'affaires. La règle ne s'applique pas aux employés, mais un propriétaire d'entreprise pourrait verser un salaire raisonnable à son conjoint ou à sa conjointe ou à ses enfants. Nous devons être raisonnables, mais cela se produit depuis des années.

La question qui se pose est la suivante : est-il plus efficace de verser un salaire ou un dividende? Nous ne parlons pas ici d'un montant d'impôt très élevé. Nous faisons allusion à des cas très précis. En réponse à cela, le gouvernement a proposé une solution qui ne fonctionne tout simplement pas.

La sénatrice Cools : J'aimerais remercier les témoins encore une fois pour leur présence. Avant de vous faire part de mes préoccupations, j'aimerais dire que je siège au Sénat depuis 33 ans. Pendant cette période, j'ai voté sur pas mal de ces questions de « réforme fiscale ». Celle qui se démarque le plus dans ma mémoire est la question de la TPS, le projet de loi C-62. Je me souviens encore du numéro. C'était il y a longtemps. Je peux vous dire qu'à l'époque, le Sénat jouissait d'un appui extraordinaire de la part du public. Les sénateurs libéraux, qui formaient alors l'opposition, étaient tout à fait déterminés à rejeter le projet de loi en raison de l'attitude du public.

Chaque fois qu'on apporte des changements prévisibles à un système, on peut s'attendre à provoquer du mécontentement. Cependant, ce qui me préoccupe est que ce ne soit pas du

uneasiness and uncertainty, which is quite different from unhappiness.

I wonder if you have been sensing this mood. As a committee, we will soon be travelling east and west, and I look forward to it; I think the whole committee is looking forward to it. Do you have any idea as to why such a mood would have settled on so many Canadians?

Mr. Coderre: The mood has been set by the message, Senator Cools, which was very insulting to some owners of small businesses. The communications message has failed. It failed from the very beginning. It was released in the middle of the summer when nobody was noticing. Frankly, once you looked at them, the proposals are extremely complex and very hard to understand. We're still trying to figure them out. That's how complicated they are.

There's a problem in mood, there's a problem in breach trust and there's a problem of the feeling that the government just doesn't understand what it is that people are living. "You do not understand the daily stress in which we're living, and you're telling us that we're using companies to deprive you of tax dollars? Come on. Give me a break." That is the essence of the problem.

If the government had said, "Listen, from the very get-go, we're here to support small business. We're going to do everything we can for small business. We have two or three very targeted concerns, and we'd like to engage on those concerns to see whether there are vast pools of capital that are just not productive to the economy and that we want to be taxed, and whether income sprinkling is something that we can fine-tune, and whether there's income conversion." If that had been the object of the exercise, nobody would have complained.

Senator Cools: Thank you for your insights.

Mr. Macdonald: Part of the anxiety, particularly on the passive income side, is that there isn't actually a concrete proposal; they are looking for input on a particular issue. Therefore, it's unclear how it's going to affect businesses.

On the income sprinkling side, the impact is presumed to be much larger than it will actually be. The folks who are actively using income sprinkling as a means of reducing their taxes are a very small subset of people who own private corporations. It's probably about 5 per cent, about 45,000 families that are actively using income sprinkling as a means of reducing their tax bill.

The reasonableness test already applies to salaries. You can't pay someone a salary unless they are doing work for your business. You can't do that at present. The reasonableness test has already been litigated. It is used by CRA, but you've got to

mécontentement que je perçois actuellement, mais bien un malaise profond et de l'incertitude, ce qui est bien différent.

Je me demande si vous avez perçu cette attitude. Le comité se rendra bientôt dans l'Est et dans l'Ouest du Canada, et je me réjouis à cette perspective; je pense que nous avons tous hâte d'y aller. Avez-vous une idée de la raison pour laquelle c'est ainsi que tant de Canadiens se sentent?

M. Coderre : C'est le message qui est à l'origine de cette attitude, sénatrice Cools, que certains propriétaires de petites entreprises ont trouvé très insultant. Le message n'est pas tout du passé. Il a échoué dès le départ. Il a été lancé au milieu de l'été alors que personne n'y faisait attention. Franchement, une fois qu'on a examiné les propositions, on constate qu'elles sont extrêmement complexes et très difficiles à comprendre. Nous essayons toujours d'y arriver tant elles sont compliquées.

L'attitude, l'abus de confiance et le sentiment que le gouvernement ne comprend tout simplement pas ce que les gens vivent sont problématiques. « Vous ne comprenez pas le stress quotidien que nous vivons et vous nous dites que nous nous servons de nos entreprises pour vous priver de vos recettes fiscales? Allons donc. C'est ridicule. » C'est l'essence même du problème.

Si le gouvernement avait dit : « Écoutez, dès le départ, nous sommes ici pour appuyer les petites entreprises. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider. Nous avons deux ou trois préoccupations bien ciblées, et nous aimerions les aborder pour voir s'il existe des réserves importantes de capitaux qui ne sont pas productives pour l'économie et que nous voulons imposer, et pour déterminer si la répartition du revenu est quelque chose que nous pouvons peaufiner et s'il y a conversion des revenus. » Si tel avait été le but de l'exercice, personne ne s'en serait plaint.

La sénatrice Cools : Merci de vos précisions.

M. Macdonald : Les inquiétudes viennent en partie, surtout pour ce qui est du revenu passif, du fait qu'il n'y a pas de proposition concrète; on consulte sur un sujet particulier. On ne sait donc pas quelle incidence cela aura sur les entreprises.

Pour ce qui est de la répartition du revenu, l'incidence sera moins grande que ce qu'on croit à l'heure actuelle. Parmi les propriétaires de petites entreprises, il n'y en a qu'un petit nombre qui a recours à la répartition du revenu pour réduire leurs impôts. Il n'y en a probablement que 5 p. 100, soit environ 45 000 familles, qui utilisent activement ce moyen pour réduire leur facture d'impôt.

Le critère du caractère raisonnable s'applique déjà aux salaires. On ne peut pas verser un salaire à quelqu'un s'il ne travaille pas pour une entreprise. On ne peut pas le faire à l'heure actuelle. Le critère du caractère raisonnable a déjà été légitimé.

be pretty egregious in terms of your violation of the reasonableness test on the salary side.

The transportation of the reasonableness test from the salary side to the dividend side, where it does not presently apply, can rely on a history of its application on the salary side in the same way. If you're receiving a dividend but you have nothing to do with the business, that would be a problem with CRA going forward, as it is with the salary side.

There are definitely complications when it comes to the capital contribution, which obviously does not apply on the salary side, as Aaron mentioned previously. Those are things that would have to be worked out in the details.

That being said, the reasonableness test was blown out of proportion in the idea that CRA is going to come down and check businesses to see whether folks are working, the idea that the salaries or dividend payments to spouses and children who are actively working in the business are somehow going to be forced up to one earner, and therefore the tax rate is going to go up. That certainly hasn't happened on the salary side where those rules already apply, so there's no reason to think it's going to happen on the dividend side.

I think because there was some lack of understanding of the reasonableness test, everyone thinks that it applies to them and that CRA is going come down and charge them more tax, which is clearly not going to be the case.

I hope that as more details emerge, it will become clearer that the impact will in fact be fairly limited to a very small group of corporations that are really actively using these measures as a means to create their own tax system on the retirement side or as a means of simply income splitting, which isn't legal for the rest of us.

Mr. Wudrick: I wanted to speak to the point about the unease around the country. I would go further than that. I would say in some cases it's outright anger.

We're an advocacy organization that spends a lot of time trying to get our — we have 130,000 supporters. We try to get them worked up about taxes; we didn't have to do that here. This was a role reversal where I was responding to almost, if you want to call it that, a tax revolt. It's something I've never seen. I wish our supporters got that worked up about all taxes all the time, but they don't.

Now you could also say that some of this is an overreaction and a panic and a misunderstanding. That's a fair point. But the reaction is still there.

L'ARC l'utilise, mais il faut que l'infraction soit grave pour qu'elle intervienne.

L'application du critère du caractère raisonnable des salaires aux dividendes, où il n'est pas appliqué actuellement, peut se baser sur l'historique de son application aux salaires. Si une personne reçoit un dividende, mais qu'elle n'a aucun lien avec l'entreprise, l'ARC y verrait désormais un problème, comme c'est le cas pour les salaires.

Les choses se compliquent assurément quand il faut tenir compte de la contribution en capital, qui ne s'applique pas, bien sûr, aux salaires, comme l'a mentionné Aaron précédemment. Il faudrait bien détailler le tout.

Cela étant dit, le critère du caractère raisonnable a pris des proportions exagérées quand on a commencé à dire que l'ARC irait vérifier dans les entreprises si les gens y travaillaient bel et bien, et que les salaires ou les dividendes versés à l'épouse ou aux enfants travaillant dans l'entreprise allaient obligatoirement être versés à un seul salarié et ainsi faire grimper le taux d'imposition. Cela ne s'est assurément pas produit pour les salaires, où ces règles s'appliquent déjà, alors il n'y a aucune raison de croire que cela s'appliquera aux dividendes.

Je pense que les problèmes viennent du fait qu'on comprend mal le critère du caractère raisonnable, car tout le monde pense que cela s'applique à eux et que l'ARC viendra vérifier et les imposera davantage, ce qui ne sera assurément pas le cas.

J'espère qu'il deviendra clair, au fur et à mesure que nous aurons plus de détails, que l'incidence sera limitée à un très petit groupe d'entreprises qui se prévalent de ces mesures pour créer leur propre système d'imposition pour la retraite, ou comme moyen de fractionner le revenu, ce qui est illégal pour nous tous.

M. Wudrick : Je veux dire un mot au sujet du malaise qu'on sent au pays, et j'irais même plus loin, de la colère pure et simple qu'on sent dans certains cas.

Nous sommes une organisation d'action sociale et nous passons beaucoup de temps à informer nos sympathisants — nous en avons plus de 130 000. Nous essayons de les sensibiliser aux questions touchant l'impôt. Dans le cas présent, nous n'avons pas eu à le faire. C'était la situation inverse, car je devais répondre à ce que je qualifierais presque de révolte. Je n'avais jamais vu cela. J'aimerais que nos sympathisants soient toujours aussi sensibilisés à tout ce qui touche l'impôt, mais ce n'est pas le cas

On peut dire qu'il y a eu parfois une réaction excessive, et un état de panique, et une mauvaise compréhension. C'est un bon point, mais les gens ont quand même beaucoup réagi.

You compound that with the communication around the issue, and it has reached a point now where I don't even know if a full abandonment of the proposals would repair the damage that has been done. That is troubling.

I hope that the government, the rest of this week, when it's clear what they are going to do, and we have all the details — because, remember, they are saying don't worry, this is only going to impact a handful of people. That's what they said the last few months. They told people who kept raising concerns, "Don't worry, it won't affect you," and then yesterday the Prime Minister announced, "Well, this time we've got it right."

We're going to wait to see the details before we declare that things are better now.

Senator Cools: Thank you very much.

Senator Eaton: You threw out an interesting line in your presentation: Our tax code should align with our industrial policies. Could you elaborate a bit on that? Give us a few examples, perhaps?

Mr. Coderre: I suppose we're getting into my personal belief system and getting away from tax technicalities.

Senator Eaton: That's fine. We all have a personal belief system here.

Mr. Coderre: I do think that tax policy is never on a stand-alone basis. Tax policy is part of an ecosystem that includes industrial policy, economic policy, financial markets policy, social policy. I looked yesterday, and my taxation act has over 3,000 pages and two columns, so it's much more than a collection device. I think that tax has to be viewed as any time you make a change to tax, it causes a ripple effect in the economy.

To be more precise to your question, I personally have trouble with statements such as "We want to design a tax system for the middle class." That is not a very lofty objective, in my mind. I would think if we say that, we want to design a tax system to drive entrepreneurs, to create innovation.

Senator Eaton: Or productivity.

Mr. Coderre: To build world-class companies, to enable the assembly of capital pools, as we see businesses are seriously lacking in, to become more competitive and so forth. This is what I call industrial policy. It's something that we use the tax system for, to arrive at the type of country that we want to live in, and not simply make what I respectfully feel is an empty comment to say — and the minister has been repeating this over

Si on ajoute à cela les communications, on peut dire que la situation a atteint un point tel que je me demande si un abandon total des propositions pourra réparer les dommages qui ont été causés. C'est préoccupant.

J'espère que le gouvernement, pendant le reste de la semaine, quand il aura clarifié ses intentions, et qu'on aura tous les détails — car, rappelez-vous, il dit de ne pas s'en faire, que très peu de gens seront touchés. C'est ce qu'il disait au cours des derniers mois. On disait aux gens qui s'inquiétaient de ne pas s'en faire, que cela ne les toucherait pas, puis hier, le premier ministre a annoncé que, cette fois, le gouvernement avait la solution.

Nous allons attendre de voir les détails avant de dire que la situation s'est améliorée.

La sénatrice Cools : Merci beaucoup.

La sénatrice Eaton : Vous avez soulevé un point intéressant dans votre exposé. Notre code d'impôt devrait s'harmoniser avec notre politique industrielle. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet, en donnant quelques exemples, si possible?

M. Coderre : Je suppose qu'on entre dans mon système de croyances personnelles et qu'on s'éloigne des détails techniques du système d'imposition.

La sénatrice Eaton : C'est bien. Nous avons tous notre système de croyances personnelles ici.

M. Coderre : La politique fiscale ne fait jamais cavalier seul, à mon avis. Elle fait partie d'un écosystème qui comprend notamment la politique industrielle, la politique économique, la politique sur les marchés financiers et la politique sociale. J'ai vérifié hier, et la Loi de l'impôt sur le revenu fait plus de 3 000 pages, sur deux colonnes, alors c'est bien plus qu'un mécanisme de collecte. Je pense qu'il faut se dire que chaque fois qu'on change quelque chose à l'impôt, cela aura des effets sur l'économie.

Pour répondre plus précisément à votre question, j'ai des réserves, personnellement, quand j'entends dire : « On veut créer un système d'impôt pour la classe moyenne .» À mon avis, ce n'est pas un objectif très ambitieux. Cela le serait si on disait, par exemple, qu'on veut créer un système d'impôt qui encourage l'entrepreneuriat, qui stimule l'innovation.

La sénatrice Eaton : Ou la productivité.

M. Coderre : Un système qui permet de développer des entreprises de classe mondiale, qui leur permet de devenir plus concurrentielles ou de mettre en commun des capitaux — ce qui manque cruellement aux entreprises à l'heure actuelle —, et cetera. C'est ce que j'appelle une politique industrielle. On utilise le système d'imposition pour stimuler, pour bâtir le genre de pays dans lequel on veut vivre, au lieu d'avoir une phrase vide, en tout respect, comme celle que le ministre ne cesse de

and over again — that when the tax system works for the middle class, the whole country —

I don't know what this means, and I don't think we should strive to have a middle-class mentality as opposed to having a growth mentality.

Senator Eaton: You talked about they said “releasing passive income,” but aren't we trying to encourage companies to innovate, to invest in new equipment, to expand? If we start taxing passive income, aren't we removing some of that incentive? Aren't we making it harder for people to invest in innovation and new machinery? I think one of our problems in Canada is our low productivity.

Mr. Coderre: Definitely, Senator Eaton.

I will use an example. If I have a company — let's use a large company that has \$100 million on hand. Once you look at the company's balance sheet, you say that \$20 million is invested in a venture capital fund, another \$20 million is invested directly into small businesses, and then another tranche of the money is loaned out, and another tranche of the money is invested, yes, in marketable securities and Canadian equity and debt markets.

This is why I legitimately asked the question: Okay, let's admit that this money has been funded in large part with the 35 per cent tax deferral. That's fine. Let's concede. Does that mean we need to take that 35 per cent and bring it back into the government coffers, or are we happy to leave it out there to work as it's presently working?

It's really a specific identification of how the money is used, and maybe we just have a general deduction that everybody gets no matter what they're using the money for. This would be a basic study.

Senator Eaton: Or maybe companies could say — what about if a company said, okay, \$20 million is invested in this, we're putting \$20 million towards innovation, \$30 million is going to new equipment, and \$30 million is staying in a pension fund?

Mr. Coderre: Exactly. But instead the government message says there's all this money out there and these are the personal savings accounts of rich Canadians. It's a vast generalization and oversimplification.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Pratte: There's been a lot of talk about the reasonableness test problem, and Mr. Macdonald, you alluded to that. Tax practitioners have been saying all along that this test would be inapplicable.

répéter, voulant qu'un système qui fonctionne pour la classe moyenne, c'est tout le pays...

Je ne sais pas ce que cela veut dire, mais je ne pense pas qu'il faille penser en termes de classe moyenne, mais plutôt de croissance.

La sénatrice Eaton : Vous avez parlé de libérer le revenu passif, mais n'encourageons-nous pas les entreprises à innover, à investir dans du nouvel équipement, à prendre de l'expansion? Si on commence à imposer le revenu passif, est-ce qu'on se prive en partie de cet incitatif? Est-ce qu'on rend cela plus difficile pour les gens d'investir dans l'innovation, dans la nouvelle machinerie? Je pense que notre faible productivité est un de nos problèmes au Canada.

M. Coderre : Vous avez tout à fait raison, sénatrice Eaton.

Je vais vous donner un exemple. Si je suis propriétaire d'une entreprise — disons une grande entreprise qui dispose de 100 millions de dollars. Quand on regarde le bilan de l'entreprise, on voit que 20 millions sont investis dans un fonds de capital-risque, un autre 20 millions dans une petite entreprise, puis une autre tranche est prêtée, et une autre encore est investie, oui, dans des titres négociables, et des actions canadiennes et le marché de la dette.

C'est pourquoi je vous ai posé cette question très légitime. D'accord, admettons que cet argent provient en grande partie du report d'impôt de 35 p. 100. C'est bien. Avouons-le. Est-ce que cela veut dire que nous devons ramener ce 35 p. 100 dans les coffres du gouvernement, ou sommes-nous heureux de le laisser là où il se trouve pour qu'il serve comme il le fait actuellement?

C'est la question de savoir en fait comment l'argent est utilisé précisément, et il faudrait peut-être avoir une déduction qui serait accordée à tous, peu importe à quoi sert l'argent. Ce serait une analyse de base.

La sénatrice Eaton : Ou les entreprises pourraient dire... Par exemple, une compagnie pourrait dire qu'elle investit 20 millions dans ceci, 20 millions dans l'innovation, 30 millions dans du nouvel équipement, et que 30 millions restent dans la caisse de retraite, n'est-ce pas?

M. Coderre : Tout à fait. Mais au lieu de cela, le gouvernement envoie le message qu'il y a tout cet argent qui se trouve là, dans les comptes d'épargne personnels des riches canadiens. Il s'agit d'une généralisation et d'une simplification à outrance.

La sénatrice Eaton : Merci.

Le sénateur Pratte : On a beaucoup parlé du critère du caractère raisonnable, et vous y avez fait allusion, monsieur Macdonald. Les fiscalistes disent depuis le début que ce critère ne serait pas applicable.

[Translation]

Mr. Coderre, I think it's a little like what you said as well.

Mr. Coderre: Yes.

[English]

Senator Pratte: Yesterday the government discussed that, and in its press release the government committed to, and I quote:

. . . simplify the proposed measures with the aim of providing greater certainty for family members who contribute to a family business. Specifically, the Government will work to reduce the compliance burden with respect to establishing the contributions of spouses

It looks to me like the government has heard the message and wants to simplify the test so that the burden, the compliance burden, is not too heavy.

Are you satisfied with this? I'm addressing the question to all witnesses, especially Mr. Coderre and Mr. Wudrick. Do you think they have heard the message and they can make it simpler?

Mr. Coderre: They've heard the message. We'll have to see what the rule says.

The trouble with drafting tax rules — and this is what we are living with right now — is that federal finance officials draft these rules. They think they work. Then when it filters down into all the transactions, we find out they don't. We'll have to see what the rule says.

Senator Pratte: To Mr. Macdonald's point — I don't want to start a debate here — the reasonableness test is applied for labour now, so it could just be transferred to dividends. Isn't that true?

Mr. Coderre: It could not, in my view. It is not the same thing. Holding a share is not an employment contract. Holding a share is not a contract for services. Holding a share is an investment. The rules cannot be the same.

As a shareholder, I'm entitled to hold my share even if I do zero work. That's the nature of a shareholder, and it results from hundreds of years of corporate law.

We cannot do that. We cannot mix the concepts. That is the problem.

[Français]

Je crois, monsieur Coderre, que c'est un peu ce que vous avez dit aussi.

M. Coderre : Oui.

[Traduction]

Le sénateur Pratte : Hier, le gouvernement en a parlé et dans son communiqué, il s'est engagé à simplifier, et je cite :

... les mesures proposées dans le but de rassurer les membres de familles qui contribuent aux entreprises familiales. Plus particulièrement, le gouvernement œuvrera à réduire le fardeau d'observation relatif à la détermination des contributions des conjoints ...

Il semble que le gouvernement ait entendu le message et qu'il veuille simplifier le critère afin que le fardeau, le fardeau de la conformité ne soit pas trop lourd.

Est-ce que cela vous semble satisfaisant? Ma question s'adresse à tous les témoins, en particulier M. Coderre et M. Wudrick. Croyez-vous qu'ils ont entendu le message et qu'ils peuvent simplifier les choses?

M. Coderre : Ils ont entendu le message. Il faut toutefois attendre de voir ce que les règles disent.

Le problème avec la rédaction des règles fiscales — et c'est le cas actuellement —, c'est qu'elles sont rédigées par les fonctionnaires des Finances. Ils pensent qu'elles fonctionnent. Puis, quand elles sont appliquées aux transactions, on se rend compte que ce n'est pas le cas. Il faudra attendre de voir les règles.

Le sénateur Pratte : Pour revenir sur un point de M. Macdonald — je ne veux pas lancer un débat ici —, le critère du caractère raisonnable qui s'applique actuellement aux salaires pourrait s'appliquer de la même façon aux dividendes. Est-ce exact?

M. Coderre : Cela ne pourrait pas se faire, à mon avis. Ce n'est pas la même chose. Détenir des actions n'est pas un contrat d'emploi. Détenir des actions n'est pas un contrat pour des services. Détenir des actions, c'est un investissement. Les règles ne peuvent pas être les mêmes.

En tant qu'actionnaire, j'ai droit à mes actions même si je ne fais aucun travail. C'est le propre de l'actionnaire, et c'est le fruit de centaines d'années de droit des sociétés.

On ne peut pas faire cela. On ne peut pas mélanger les concepts. C'est le problème.

Mr. Wudrick: That's actually an important point that's been raised several times. You're attempting to graft on rules that apply to income to property, which is what holding a share is. If you try and apply those same rules, you're going to have all kinds of unintended consequences. I think that is the difficulty.

Mr. Macdonald: Generally, shares in public corporations are not worth \$1 or \$5. There's actual risk undertaken on behalf of the stock shareholder. In the case of private corporations, it's not uncommon to buy a share for \$5, some nominal value, so there's no real capital on the line there.

It's certainly true that we're mixing concepts, although the small business itself is in some ways a mix of concepts between public corporation and private self-employment.

I think there are certainly complications on the capital contribution side. If you've made a capital contribution to CCPC, for instance you put up your house as capital for a small business — which is very common, one of the more common ways of funding a small business — how do you account for that in terms of a reasonableness test on the capital side?

On the labour side, I think you could absolutely go with the same reasonableness test that already applies on the salaries part of small businesses, and it's well understood by tax accountants. The tax accountants probably wouldn't run afoul of the reasonableness test on the salary side, so they could apply those same rules of thumb to the dividend side.

Senator Marshall: Thank you very much. I'm back to talking about the passive income. In the brief that's on the Department of Finance website, and even when the officials came before us and spoke about it, they were arguing that if you had an individual who had \$100,000 to invest and then somebody had the same \$100,000 in a private corporation, the private corporation yielded all these benefits. They gave examples in dollar amounts.

But the briefs we're receiving now from tax experts are disputing that. Some of them are saying that the benefit is negligible and that in some cases there is no benefit, that instead of holding the money as passive income in a private corporation, you'd be better off investing it as an individual.

Of course, as committee members, we're now left to decide who has the facts right: Is it the Department of Finance officials or is it the tax experts?

Have either of you had any experience in this area? Is there some insight you could provide into this?

M. Wudrick : C'est en fait un point important qui a été soulevé à plusieurs reprises. On tente de greffer des règles qui s'appliquent au revenu à la propriété, car c'est cela détenir des actions. Si vous appliquez les mêmes règles aux deux, vous vous retrouverez avec toutes sortes de conséquences non prévues. Je pense que c'est là où se trouve la difficulté.

M. Macdonald : Les actions dans une société publique ne valent pas, habituellement, 1 \$ ou 5 \$. Des risques sont pris au nom de l'actionnaire. Dans le cas d'une société privée, on peut souvent acheter des actions à 5 \$, une valeur nominale, alors il n'y a pas vraiment de capital à risque.

On mélange les concepts, et c'est vrai, mais la petite entreprise est en quelque sorte un mélange de concepts entre la société publique et le travailleur autonome.

Je pense qu'il y a certainement des complications pour ce qui est des contributions en capital. Si vous avez fait une contribution en capital à une SPCC, par exemple, en mettant votre maison en garantie pour créer une petite entreprise — ce qui est très fréquent, l'une des façons les plus fréquentes de financer une petite entreprise — comment peut-on en tenir compte dans l'application du critère du caractère raisonnable?

En ce qui a trait à l'emploi, je crois que nous pourrions tout à fait appliquer le même critère du caractère raisonnable qui s'applique déjà quant aux salaires au sein des petites entreprises, et les comptables fiscalistes comprennent bien ce critère. Ils n'iraient probablement pas à l'encontre du critère du caractère raisonnable en ce qui concerne les salaires et pourraient donc appliquer les mêmes règles dans le cas des dividendes.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. J'aimerais parler de nouveau des revenus passifs. Selon le document se trouvant sur le site web du ministère des Finances et même les témoignages des représentants devant le comité à ce sujet, le ministère avance que, si vous avez une personne qui a 100 000 \$ à investir et qu'une autre a la même somme dans une société privée, la société privée offre de nombreux avantages. Il a donné des exemples et les a chiffrés en dollars.

Toutefois, les mémoires que nous recevons maintenant de fiscalistes contestent cette analyse. Certains d'entre eux affirment que l'avantage est négligeable et qu'il n'y a même aucun avantage dans certains cas; ils mentionnent qu'un contribuable ferait mieux d'investir cette somme comme particulier plutôt que de détenir cet argent comme revenus passifs dans une société privée.

Les membres du comité doivent évidemment déterminer qui dit vrai entre les représentants du ministère des Finances et les fiscalistes.

L'un d'entre vous a-t-il de l'expérience dans ce domaine? Avez-vous des renseignements à nous fournir à ce sujet?

Mr. Macdonald: The benefit on the passive income side is that in the first year, the income is taxed at the small-business rate and not at the personal rate. The small-business rate is going to be roughly 15 per cent, and the personal rate would be 55 per cent. So you start with more money the first year. After that, you're taxed at the personal rate, even if you're in a corporation. So there's no benefit to be inside or outside. It's only the first year and the starting capital.

In terms of comparing a small business, for instance, to an RRSP or TFSA, which are the options for everyone else, it depends on the types of investments you're investing in, whether you're going to incur more capital gains or more dividend payments on those investments over the long term, and whether you'd be better off in an RRSP versus a private corporation. In that sense, it's not clear where you'd be better off, but it depends on your assumptions, and sometimes the market doesn't go the way you'd want.

In general, you're better off in some structure rather than no structure. If you are just holding income on your own outside of an RRSP or TFSA or small business, you're going to be worse off than all of those other options. I think that if you were to keep that money within a small business, you'd be better off than keeping it just unsheltered on the personal side. In that sense, there is a benefit for the person with the private corporation over holding that money outside — although if they had it in an RRSP or a TFSA, it's not clear they would get the benefit.

The additional benefits, of course, of holding money in a private corporation are that you have more flexibility in terms of taking that money out versus an RRSP. For a TFSA, you can take the money out, but with an RRSP you would incur taxes by taking the money out.

The other big benefit is that there's no limit. There's no upper limit to how much money you can put into a private corporation in order to save for retirement in the same way that there is for RRSPs and TFSAs. If I want to put \$50,000 into a TFSA, I can't; I only have \$5,000 a year.

So those additional benefits may play into the calculation. If you have \$50,000 a year to put away, that's well above the RRSP and TFSA limit, even at the maximum, which would be about \$31,000 this year. In that case, yes, the private corporation would be a better option for you than RRSPs and TFSAs, and it's

M. Macdonald : L'avantage des revenus passifs est que durant la première année les revenus sont imposés en fonction du taux des petites entreprises et non du taux des particuliers. Le taux d'imposition d'une petite entreprise sera d'environ 15 p. 100, tandis que le taux d'imposition pour un particulier sera de 55 p. 100. Bref, vous avez au départ plus d'argent la première année. Ensuite, vos revenus sont imposés en fonction du taux d'imposition des particuliers, même si vos investissements se trouvent dans une société. Il n'y a donc aucun avantage à investir l'argent à l'intérieur ou à l'extérieur d'une société. Il y a seulement un avantage la première année, et cela concerne le capital de départ.

Si nous comparons une petite entreprise, par exemple, à un REER ou à un CELI, soit les options qui s'offrent à tous les autres, cela dépend de vos types d'investissements. Vos investissements généreront-ils plus de gains en capital ou plus de versements de dividendes à long terme? Serait-il plus avantageux pour vous d'investir dans un REER plutôt qu'une société privée? En ce sens, ce n'est pas facile de dire ce qui serait le plus avantageux, mais cela dépend de vos hypothèses, et il arrive parfois que le marché ne corresponde pas à ce que vous aviez prévu.

De manière générale, il est plus avantageux d'investir en utilisant une certaine structure qu'en n'en utilisant aucune. Si vous conservez votre argent à l'extérieur d'un REER, d'un CELI ou d'une petite entreprise, ce sera moins avantageux que si vous choisissez l'une de ces options. À mon avis, si vous conservez cet argent dans une petite entreprise, ce sera plus avantageux pour vous que de tout simplement le conserver dans une structure non à l'abri de l'impôt à titre de particulier. En ce sens, une personne a avantage à placer son argent dans une société privée plutôt que de le conserver à l'extérieur d'une structure. Cependant, si elle investissait plutôt son argent dans un REER ou un CELI, ce n'est pas certain que ce sera avantageux.

Les autres avantages de détenir des placements dans une société privée sont évidemment que vous profitez d'une plus grande flexibilité en ce qui concerne le retrait de votre argent par rapport à un REER. Dans le cas d'un CELI, vous pouvez retirer vos investissements, mais vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous retirez d'un REER.

L'autre grand avantage est qu'il n'y a aucune limite. Il n'y a aucune limite quant au montant maximal que vous pouvez investir dans une société privée en vue de l'épargne-retraite contrairement aux REER et aux CELI. Si vous voulez investir 50 000 \$ dans un CELI, vous ne pouvez pas le faire; mes droits de cotisation à un CELI sont de 5 000 \$ par année.

Bref, ces autres avantages peuvent venir brouiller les cartes. Si vous avez 50 000 \$ par année à investir, cela dépasse largement le plafond pour un REER ou un CELI et cela dépasse même le maximum déductible qui serait d'environ 31 000 \$ cette année. Dans un tel cas, il est vrai qu'une société privée serait une

certainly a better option for you than outside. But it depends on the circumstances. So the real question is, are you providing benefits to small-business owners that all other Canadians do not have access to on the retirement savings part?

It's certainly important to differentiate between who is using private corporations to save, to invest, to get them through hard times, to keep people employed. You want to continue to encourage that, but you want to separate that off from people who are using them as a retirement savings account. That's one of the challenges for writing up the specifics on the passive income side.

Senator Marshall: But the money eventually comes out and the government gets its share?

Mr. Macdonald: Yes, potentially. The issue is that if you're putting in more money upfront on the small-business side, you start with a bigger pool of capital that isn't taxed that first year. You may end up being better off, depending on your assumptions about how much capital gains and dividends. You've got to put together a spreadsheet. Sometimes it will work in your favour, and sometimes it will not.

Senator Marshall: In which case, the government gets a bigger share?

Mr. Macdonald: They may or may not. In the end, if you're taxing passive income, the point is that you've allowed people to put in more money upfront and therefore pay less in tax over the long-term investment of this; and you want to curtail that, because most Canadians don't have that ability. As a result, obviously, yes, the government would, over the long run, make more in tax revenue. That is part of the point, yes.

Mr. Wudrick: Senator, you make an important point. From a government standpoint, it's not about whether they get their revenue; it's when they get the revenue. Do they get it now or later?

It's difficult to argue that, on the one hand, the people who get this benefit that no one else gets are going to make off like bandits. If they are, then the government is also going to do well; and if they don't, then the government won't either. Your fortunes are tied in that sense.

When we talk about whether there's a benefit to using passive investments versus other vehicles, it's not just about the monetary benefit; I think it's also about flexibility. This is something that a lot of small-business owners have pointed out.

meilleure option pour vous qu'un REER ou un CELI; c'est certainement une meilleure option pour vous que de conserver votre argent à l'extérieur d'une structure. Cependant, cela dépend des circonstances. Voici la véritable question que nous devons nous poser. Offrez-vous des avantages aux propriétaires de petites entreprises auxquels tous les autres Canadiens n'ont pas accès pour l'épargne-retraite?

Il est certainement important de faire la distinction entre les gens qui utilisent les sociétés privées pour épargner, investir, les aider à s'en sortir durant une période difficile et aider des gens à conserver leur emploi. Vous devez continuer d'encourager cela, mais vous devez faire la distinction entre ces personnes et celles qui utilisent les sociétés privées comme régime d'épargne-retraite. C'est l'un des défis lorsque vient le temps d'établir quelque chose de précis en ce qui concerne les revenus passifs.

La sénatrice Marshall : N'empêche que l'argent sera un jour sorti de la société privée et que le gouvernement touchera sa part, n'est-ce pas?

M. Macdonald : Oui, potentiellement. Voici le problème. Si vous investissez plus d'argent au départ dans une petite entreprise, vous avez au départ un plus gros capital qui n'est pas imposé la première année. Ce sera peut-être plus avantageux pour vous, mais cela dépend de ce que vous pensez que seront vos gains en capital et vos versements de dividendes. Vous devez créer une feuille de calcul. Cela jouera parfois en votre faveur, et parfois en votre défaveur.

La sénatrice Marshall : Dans un tel cas, le gouvernement recevra une plus grosse part, n'est-ce pas?

M. Macdonald : Peut-être, peut-être pas. En fin de compte, si vous imposez les revenus passifs, vous avez permis à des gens d'investir plus d'argent au départ et, par conséquent, de payer moins d'impôt sur l'investissement de ce capital à long terme. Vous voulez restreindre cette possibilité, parce que la majorité des Canadiens n'ont pas accès à cette structure. Par conséquent, les recettes fiscales du gouvernement seraient évidemment plus élevées à long terme. C'est un élément de l'argument.

M. Wudrick : Sénatrice, vous soulevez un point important. Du point de vue du gouvernement, la question n'est pas de savoir s'il recevra ses recettes, mais bien quand il les recevra. Les recevra-t-il maintenant ou plus tard?

D'un côté, il est difficile de prétendre que les gens qui profitent de cet avantage que personne d'autre n'a s'en mettront plein les poches. Si la fortune leur sourit, le gouvernement en profitera également. Dans le cas contraire, le gouvernement en sortira aussi perdant. Leur destin est lié en ce sens.

Lorsque nous examinons s'il y a un avantage à utiliser les investissements passifs plutôt que d'autres instruments de placement, il ne faut pas seulement regarder l'avantage financier. Il faut également penser à la flexibilité que cela procure. C'est un

When it first came up that they have to save for retirement, and then other people were saying, “Well, why can’t you save through RRSPs and TFSA’s like everyone else?” I put that question to them, and they said, “It’s a question of predictability. I don’t have the ability to borrow against my RRSP or to take money out of my RRSP. It’s not as liquid as some of my other —”

An. Hon. Senator: Nobody can.

Mr. Wudrick: I recognize that. That’s why business owners say if you are a salaried employee and you have a predictable income stream, it’s easier for you to plan how much of it you can set aside and put into an RRSP, whereas if you’re in a business and you can’t pay yourself one year, you create no RRSP room.

So I think the circumstance is different. David is correct when he says that not everyone has access to this savings vehicle. But the point is also that small-business owners are facing circumstances that other people are not facing, and therefore they argue that they need the flexibility that other people don’t need.

Mr. Coderre: It’s a complicated issue, as obviously you’ve heard.

Let me take it this way. Say I have a client, a small business, and I say, “It’s tax time. Why don’t you put your money, your contribution, into your RRSP?” Very often the client will say, “I’m sorry; I don’t have any cash. I want to keep my cash inside the business. If I take \$26,000 out — I really need that for my business. I think I’ll wait.”

What the client is saying indirectly is that “My life is my business. My pension is my business. Whether I make it or I don’t make it in my life, this will be based on my business. My business is, in fact, my retirement fund, my estate, my everything.”

The government is saying, “Well, look, you’re using that private company as a retirement vehicle — bad, bad, bad.”

But say the government were saying, “Listen, let’s have a consultation. If we want to talk about savings, let’s look at savings everywhere. There are private company savings. We’re often comparing the situation to employees. Let’s look at employees. Let’s look at life insurance. Life insurance is something available to employees, available to all Canadians.”

aspect que bon nombre de propriétaires de petites entreprises ont souligné. Lorsqu’il est question de leur épargne-retraite et que des gens disent qu’ils n’ont qu’à utiliser les REER ou les CELI comme tous les autres pour ce faire, je demande aux propriétaires de petites entreprises ce qu’ils en pensent. Ils me répondent que c’est une question de prévisibilité, qu’ils ne peuvent pas hypothéquer leur REER pour emprunter ou retirer de l’argent de leur REER et que ces placements ne sont pas aussi liquides que certains de leurs autres...

Une voix : Personne ne le peut.

M. Wudrick : J’en suis conscient. Voilà pourquoi les propriétaires d’entreprises disent que, si vous êtes un salarié et que vous avez une source de revenus prévisibles, c’est plus facile pour vous de déterminer le montant que vous pouvez investir dans un REER, alors que, si vous êtes dans une entreprise et que vous n’avez pas les moyens de vous verser un salaire une année, cela ne permet pas d’augmenter vos droits de cotisation à un REER.

Bref, je crois que les situations sont différentes. David a raison de dire que ce n’est pas tout le monde qui a accès à un tel instrument d’épargne. Cependant, il faut retenir que les propriétaires de petites entreprises vivent des situations que d’autres ne vivent pas. Ils avancent par conséquent qu’ils ont besoin d’une flexibilité dont d’autres n’ont pas besoin.

M. Coderre : C’est un enjeu complexe, comme vous l’avez évidemment déjà entendu.

Je vais essayer de vous l’expliquer ainsi. Disons que j’ai un client et que c’est une petite entreprise. Je lui mentionne que c’est la période des impôts et je lui demande s’il veut investir de l’argent ou contribuer à son REER. Le client me répond très souvent qu’il n’a malheureusement pas d’argent et qu’il préfère conserver son argent dans son entreprise. S’il retire 26 000 \$... Il me dit qu’il a vraiment besoin de cet argent pour son entreprise et qu’il préfère attendre.

Ce que le client essaie de dire de manière indirecte, c’est que sa vie est son entreprise et que son revenu de retraite est son entreprise. S’il réussit ou non dans la vie, cela dépendra de son entreprise. Son entreprise est en fait son régime de retraite, son avoir et tout ce qu’il a.

Le gouvernement rétorque que cette personne utilise sa société privée comme régime d’épargne-retraite et que c’est mal.

Le gouvernement pourrait plutôt décider de tenir des consultations. Si nous voulons parler de l’épargne, regardons l’épargne dans l’ensemble. Il y en a dans les entreprises privées. Nous comparons souvent la situation à celle d’employés. Regardons la situation des employés. Penchons-nous sur l’assurance-vie. L’assurance-vie est un avantage offert aux employés, et tous les Canadiens y ont accès.

There are huge tax deferrals in life insurance, RRSPs, TFSAs and Registered Education Savings Plans. Canadians right now have all these instruments that they can go to in order to plan for their retirement, their savings, and the government is funding all the instruments. But instead of looking at all of them and saying, “Is there really such an inequity between the private company person and the employed individual who uses the other instruments,” the government is simply targeting the private corporations. It’s an incomplete analysis.

[*Translation*]

Senator Moncion: I would like to continue with passive income. Not all corporations make a lot of money. I agree with some aspects of your comment, but less so with others, because these are very isolated examples.

However, when we look at all the figures presented, we can see that, of the 1.8 million private corporations, about 40,000 truly benefit from the system in terms of patient capital. I really liked the different measures you proposed when companies buy or invest in share capital, capital to grow other businesses, and so on. However, we also know that some companies don’t do this and that they use private corporations to put money aside to avoid investing in anything other than their personal wealth. This group is the government’s target. The government wants to recover the tax portion of this group.

As I said, I really like your proposals, and I hope you have submitted them to the government so that it can at least study and analyze them. However, we must pay attention to the examples; we will isolate one or two examples, given that the majority of SMEs do not even have the means to invest in RRSPs, education funds, and so on. There are limits everywhere with this.

In the end, we are studying — I’ll say it in English, because Mr. Wudrick mentioned it:

[*English*]

Taxation issue versus fairness issue.

[*Translation*]

This is where we are trying to find out what we can deal with in terms of tax and fairness for Canadians in general.

Do you have anything else to propose for people who don’t invest, who don’t make investments anywhere but in their personal wealth?

Le report d’impôt associé à l’assurance-vie, aux REER, aux CELI et aux Régimes enregistrés d’épargne-études est énorme. Les Canadiens ont actuellement accès à tous ces instruments pour planifier leur retraite et leur épargne, et le gouvernement finance tous ces instruments. Cependant, au lieu de regarder tous ces instruments et de nous demander s’il y a vraiment une grande inégalité entre les sociétés privées et les employés qui profitent des autres instruments, le gouvernement vise uniquement les sociétés privées. L’analyse est incomplète.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : J’aimerais continuer à parler du revenu passif. Les sociétés ne font pas toutes beaucoup d’argent. Je suis d’accord avec certains éléments de votre commentaire, mais je le suis moins avec d’autres, parce qu’on prend des exemples très isolés.

Quand on regarde, par contre, l’ensemble des chiffres présentés, on constate que des 1,8 million de sociétés privées, il y en a environ 40 000 qui profitent vraiment du système au niveau du capital patient. J’ai beaucoup aimé les différentes mesures que vous avez proposées lorsque les entreprises achètent ou investissent dans du capital-actions, dans du capital pour favoriser la croissance d’autres entreprises, et cetera. Cependant, on sait aussi que certaines entreprises ne le font pas et qu’elles utilisent les sociétés privées pour mettre de l’argent de côté afin d’éviter d’investir dans autre chose que leur richesse personnelle. C’est ce groupe que vise le gouvernement. Le gouvernement veut récupérer la portion d’impôt de ce groupe.

Comme je vous l’ai dit, j’aime beaucoup vos propositions et j’espère que vous les avez soumises au gouvernement pour qu’il puisse au moins les étudier et les analyser. Cependant, il faut faire attention aux exemples; on va isoler un ou deux exemples, quand on sait que la majorité des PME n’ont même pas les moyens d’investir dans les REER, les fonds d’études, et cetera. Il y a des limites partout dans ce contexte.

À la fin, on examine — je vais le dire en anglais, parce que M. Wudrick l’a mentionné :

[*Traduction*]

Taxation issues versus fairness issue.

[*Français*]

C’est là où on tente de voir ce qu’on est en mesure de régler en ce qui a trait à l’impôt et à l’équité pour les Canadiens en général.

Avez-vous autre chose à proposer pour ceux qui n’investissent pas, qui ne font pas d’investissements ailleurs que dans leur richesse personnelle?

Mr. Coderre: First, we need to define what an “investment for personal wealth” is, assuming that we can define it because it isn’t easy. If you asked me to write this rule of law today, I would have a lot of trouble.

We know that we can already work with the structures that exist in the legislation to target what we allow and what we do not allow. A fundamental concept in tax law is well-defined in the legislation and has been well commented on by the case law for decades. It is the concept of active business. It is defined in the act. This concept already exists in several legislative structures under the act. The capital gain exemption of \$800,000 is permitted only in active business. If it was determined at the outset that the amount a holding company invests in the active business is not subject to the additional tax, we could very well control the impact.

What I recommended a little earlier is that if, by exclusion, we arrived at an outcome, saying that there are so many millions of dollars invested passively, we could then reach a conclusion that would surely not be perfect or fully clear, assuming that the amount is fundamentally a personal pension fund. Again, it should be compared to other instruments that are available to everyone to see if imposing it is fair and equitable.

This matter will be settled. The definitions exist, as do the concepts, and this is not the first time we are thinking about it. We are quite familiar with the concepts, and we could very well come up with a solution that should be custom-designed. It could be established.

Senator Moncion: I will go a little further. Companies and corporations that are able to invest in pension funds also have access to hidden corporate returns, because they receive returns on these investments that are put under the seal of corporate income, which makes the tax rate much lower.

Mr. Coderre: No. You know, when you earn investment income within a corporation, you are taxed at 50 per cent today. There is no benefit. If I personally invest \$100 today, I will pay 50 per cent tax on the amount. If I invest the same \$100 in a corporation, I will pay 50 per cent on the income.

Senator Moncion: And the individual?

Mr. Coderre: It is 50 per cent for the individual, and 50 per cent for the company. The tax rate is basically the same. That is why we say that there is no significant advantage to investing in a publicly held company in relation to a personal investment.

M. Coderre : Premièrement, il faudrait bien définir ce qu’est un « investissement pour la richesse personnelle », en présumant qu’on réussira à le définir, parce que ce n’est vraiment pas facile. Si vous me demandiez d’écrire cette règle de droit aujourd’hui, j’aurais beaucoup de difficulté.

On sait qu’on peut déjà travailler avec les structures qui existent dans la loi pour bien cibler ce que l’on permet et ce que l’on ne permet pas. Il y a un concept fondamental en droit fiscal qui est bien défini dans la loi et bien commenté par la jurisprudence depuis des décennies, et c’est le concept de l’entreprise active. C’est une définition de la loi. Ce concept existe déjà dans plusieurs structures législatives en vertu de la loi. L’exemption sur le gain en capital de 800 000 dollars est permise seulement en entreprise active. Si, en partant, on déterminait que le montant qu’une société de portefeuille investit dans l’entreprise active n’est pas assujéti à l’impôt additionnel, on pourrait très bien en arrêter l’impact.

Ce que je préconisais un peu plus tôt, c’est que si, par exclusion, on arrivait à une résultante en disant qu’il reste tant de millions de dollars investis passivement, on pourrait ensuite arriver à une conclusion qui ne serait sûrement pas parfaite ni entièrement pure en présumant que ce montant est fondamentalement un fonds personnel de retraite. Encore là, il faudrait le comparer à d’autres instruments qui sont disponibles à tous et voir s’il est juste et équitable de l’imposer.

Tout cela se règle. Les définitions existent, les concepts aussi, ce n’est pas la première fois qu’on y pense. On connaît très bien les concepts et on pourrait très bien arriver à une solution qu’il faudrait construire sur mesure. Elle pourrait être construite.

La sénatrice Moncion : Je vais aller un peu plus loin. Les entreprises et les sociétés qui sont capables d’investir dans les fonds de retraite ont aussi accès au rendement caché à l’intérieur des sociétés, parce qu’elles reçoivent des rendements sur ces placements, qui sont mis sous le sceau des revenus de l’entreprise, ce qui fait que le taux d’imposition est beaucoup plus bas.

M. Coderre : Non. Vous savez, quand on gagne du revenu de placement à l’intérieur d’une société par actions, on est imposé à 50 p. 100 aujourd’hui. Il n’y a aucun avantage. Si j’investis personnellement un montant de 100 \$ aujourd’hui, je vais payer 50 p. 100 d’impôt sur ce montant. Si j’investis ce même 100 \$ dans une société par actions, je vais payer 50 p. 100 sur le revenu.

La sénatrice Moncion : Et l’individu?

M. Coderre : C’est 50 p. 100 pour l’individu et 50 p. 100 pour l’entreprise. Le taux d’imposition est effectivement le même. C’est pour cela qu’on dit qu’il n’y a pas d’avantage marquant à investir dans une société par actions par rapport à un investissement personnel.

[English]

The Chair: Are there any other questions? If not, honourable senators, I will remind you that we will be meeting at 2:15 this afternoon until 4:15 here in the same room.

To the witnesses, as this rolls out and until we table our report in the Senate before Christmas, if you feel that you would like to add additional information, please do not hesitate to contact us.

Senator Pratte: After the government unveils its last changes, it would be nice if witnesses could provide their comments to the clerk once we have the final details.

Mr. Coderre: Sure.

The Chair: We would appreciate that. Thank you, Senator Pratte. On this, honourable senators, I now declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

[Traduction]

Le président : Y a-t-il d'autres questions? S'il n'y en a pas d'autres, chers sénateurs, je vous rappelle que nous avons une réunion cet après-midi dans la même pièce de 14 h 15 à 16 h 15.

Messieurs les témoins, si vous souhaitez nous fournir d'autres renseignements durant notre étude ou jusqu'à ce que nous déposions notre rapport au Sénat avant Noël, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Le sénateur Pratte : Après le dévoilement par le gouvernement de ses dernières modifications, il serait intéressant que les témoins fassent parvenir leurs commentaires à la greffière lorsque nous connaissons les derniers détails des modifications.

M. Coderre : Avec joie.

Le président : Nous vous en serions reconnaissants. Merci, sénateur Pratte. Sur ce, honorables sénateurs, je déclare maintenant la séance levée.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 17, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:16 p.m. to continue its study on the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online.

[*Translation*]

As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and available online at the Senate website at sencanada.ca.

[*English*]

Now I would like to ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

Senator Forest: Éric Forest from the Gulf region in Quebec.

[*English*]

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Eaton: Nicole Eaton from Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 17 octobre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 16, afin de poursuivre son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je m'appelle Percy Mockler. Je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont avec nous dans la salle et aux téléspectateurs partout au pays qui nous regardent peut-être à la télévision ou en ligne.

[*Français*]

Je rappelle à nos auditeurs et auditrices que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne à l'adresse www.sencanada.ca, le site web du Sénat du Canada.

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant demander aux sénateurs de se présenter en commençant par ceux qui se trouvent à ma gauche.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

Le sénateur Forest : Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Eaton : Nicole Eaton, de l'Ontario.

The Chair: Now I would like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our analyst, Sylvain Fleury, who team up to support the work of this committee.

[English]

Today, our committee continues its special study on the proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, changes that the Minister of Finance proposed during the summer.

[Translation]

Today, we have with us two organizations from the province of Quebec. We are pleased to welcome Stéphane Forget, President and Chief Executive Officer of the Fédération des chambres de commerce du Québec, and Marc St-Roch, Accounting and Taxation Coordinator of the Union des producteurs agricoles, the UPA. Gentlemen, thank you for accepting our invitation to appear before our committee.

I would like to inform you that we will limit the presentations to 10 minutes each to allow senators to ask you questions and make their comments.

The clerk informs me that Mr. Forget will be the first to speak.

Stéphane Forget, President and Chief Executive Officer, Fédération des chambres de commerce du Québec: Thank you, Mr. Chair and senators.

[English]

Thank you for giving us this opportunity to present our remarks about this fiscal reform today.

[Translation]

Thank you as well for the opportunity to speak following what we believe was quite a short consultation, one that should definitely be extended and even expanded.

I would like to provide you with a brief overview of our extensive network of some 140 chambers of commerce and 1,150 corporate members. The Fédération des chambres de commerce du Québec represents 50,000 businesses operating in all business sectors across Quebec.

To begin with, I would like to hail the announcement the federal government made yesterday. The cut in the small business tax rate to 9 per cent for 2019 is good news and will give those businesses some leeway in carrying on their activities. The government is thus keeping an important election promise.

Le président : J'aimerais souligner la présence de la greffière du comité, Mme Gaëtane Lemay, ainsi que de notre analyste, M. Sylvain Fleury, qui appuient aussi les travaux du comité.

[Traduction]

Aujourd'hui, notre comité poursuit son étude spéciale sur les modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. Le ministre des Finances a proposé ces modifications au cours de l'été.

[Français]

Aujourd'hui, nous accueillons deux organisations de la province de Québec. Nous recevons M. Stéphane Forget, président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec, et M. Marc St-Roch, coordonnateur, Comptabilité et fiscalité, de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Merci, messieurs, d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant notre comité.

J'aimerais vous informer que nous limiterons les présentations à 10 minutes chacune afin de permettre aux sénateurs de vous poser des questions et de faire part de leurs commentaires.

Sur ce, la greffière m'informe que M. Forget sera le premier à prendre la parole.

Stéphane Forget, président-directeur général, Fédération des chambres de commerce du Québec : Merci, mesdames et messieurs les sénatrices et sénateurs.

[Traduction]

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de présenter aujourd'hui nos observations concernant cette réforme fiscale.

[Français]

Merci aussi de nous donner l'occasion de nous exprimer à la suite d'une consultation qui, de notre point de vue, a été plutôt courte. Cette consultation mériterait certainement d'être prolongée et même élargie.

Donc, j'aimerais vous résumer brièvement le vaste réseau de quelque 140 chambres de commerce et 1 150 membres corporatifs. La Fédération des chambres de commerce du Québec représente 50 000 entreprises exerçant leur activité dans tous les secteurs d'activités et sur l'ensemble du territoire québécois.

Pour commencer, je voudrais saluer l'annonce faite hier par le gouvernement fédéral. Cette baisse du taux d'imposition à 9 p. 100 qui est prévue pour 2019 pour les petites entreprises est une bonne nouvelle. Elle permettra à celles-ci de dégager des marges de manœuvre qui favoriseront la poursuite de leurs

However, this cut cannot conceal the fact that the tax reform announced this past summer has created considerable uncertainty and discontent. In their original form, these tax changes have caused great concern among Quebec businesses and entrepreneurs. Rarely have we seen our entrepreneurs challenge anything so unanimously. I have been with the federation for three and a half years and have never had so many comments and calls from, or discussions with, entrepreneurs from small, medium, and large enterprises on a subject such as this.

The cuts have raised many questions among entrepreneurs and farmers, who are pillars of the economies in many of our regions. Although we agree with the principles of reducing tax avoidance and correcting the flaws in the tax system, the contemplated measures will have major consequences for private corporations. We feel that the reform, which essentially pits business owners against the middle class, is wrong. It creates a cleavage that does not exist, since the families of most entrepreneurs are an integral part of that middle class. Entrepreneurs are not workers in disguise, and the realities they experience are quite different. These tax changes risk undermining the growth of both SMEs and the largest corporations. We are afraid the reform will discourage initiative and investment, ultimately have an impact on job creation, and make it difficult to transfer businesses to the next generation and even to keep the headquarters of businesses of various sizes here in Canada.

We therefore submitted our brief to Minister Morneau two weeks ago — and I will also forward it to you — asking him to delay the tax changes announced in July. We highlighted the many concerns heard across Quebec and made four recommendations that I will present to you in a few moments.

First, we asked that the government continue to allow business owners to split income with family members and to avoid arbitrary analysis. Remember that many entrepreneurs draw on the contributions of all family members, including their spouses and working-age children. Extending to adults the tax on split income to which minors are subject attaches absolutely no value to the genuine contributions family members make to the creation, growth, and success of a family business. In many instances, entrepreneurs create their businesses using family assets as start-up capital. In addition to risking their assets, an entrepreneur's family members make major sacrifices to ensure the business succeeds and, in many cases, actually work for it.

activités. Le gouvernement respecte ainsi un engagement électoral important.

Cependant, cette baisse ne doit pas masquer le fait que la réforme fiscale annoncée cet été crée beaucoup d'incertitude et de mécontentement. Dans leur forme originale, ces modifications fiscales inquiètent beaucoup les entreprises et les entrepreneurs québécois. Rarement avons-nous constaté une telle contestation chez nos entrepreneurs avec autant d'unanimité. Il y a plus de trois ans et demi que je suis à la fédération, et je n'ai jamais eu autant de commentaires, d'appels et de discussions avec des entrepreneurs de petites, moyennes et grandes entreprises sur un sujet comme celui-ci.

Ces modifications fiscales ont suscité beaucoup d'interrogations parmi les entrepreneurs et les producteurs agricoles, qui sont des piliers de l'économie de plusieurs de nos régions. Bien que nous soyons d'accord avec les principes visant à réduire l'évitement fiscal et à corriger les failles du régime fiscal, les moyens envisagés entraînent des conséquences importantes pour les sociétés privées. La réforme qui, essentiellement, oppose la classe moyenne aux propriétaires d'entreprises nous apparaît incorrecte. Elle invente un clivage qui n'existe pas, puisque la plupart des familles des entrepreneurs sont partie intégrante de cette classe moyenne. Les entrepreneurs ne sont pas des travailleurs déguisés et ils vivent des réalités qui sont bien différentes. Autant pour les PME que pour les plus grandes entreprises, ces changements fiscaux risquent de nuire à leur croissance. Nous craignons que la réforme décourage l'initiative et l'investissement, qu'elle ait, à terme, un impact sur la création d'emplois et qu'elle rende difficile le transfert intergénérationnel d'entreprise et, voire même, le maintien de certains sièges sociaux d'entreprises de différentes tailles ici, au Canada.

Ainsi, nous avons présenté notre mémoire il y a deux semaines au ministre Morneau — et je vous le transmettrai — en lui demandant de surseoir aux modifications fiscales annoncées en juillet. Nous avons mis en lumière les nombreuses préoccupations entendues de tous les coins du Québec et proposé quatre recommandations que je vous présenterai dans quelques instants.

Premièrement, nous avons demandé de maintenir la possibilité pour un propriétaire d'entreprise de fractionner son revenu avec des membres de sa famille et d'éviter l'analyse arbitraire. Il faut rappeler que plusieurs entrepreneurs font appel à la contribution de tous les membres de leur famille, y compris leur conjoint ou conjointe et les enfants en âge de travailler. Étendre aux adultes l'impôt sur le revenu fractionné auquel les mineurs sont assujettis ne valorise aucunement la contribution réelle des membres de la famille à la création, à la croissance et au succès d'une entreprise famille. Les entrepreneurs démarrent souvent leur entreprise en utilisant le patrimoine familial comme capital de départ. En plus de risquer leurs avoirs, les proches d'un entrepreneur font d'importants sacrifices pour assurer le succès

The reforms appear not to acknowledge this fact or at least seem to question it in certain cases.

Second, we asked that the government continue to allow business owners to accumulate and invest earnings retained within the company. An entrepreneur uses that money to invest in growing the business and to provide cash in the event of a business downturn. We hope this continued measure will apply to all private corporations, not merely SMEs. Passive investments — the term used — also enable entrepreneurs to save money for retirement and to offset their lack of access to the social benefits provided to their own employees. Many of them feel they should not have to feel ashamed to do so. In our view, our tax system must acknowledge the importance of private family businesses, promote competitiveness, and support investment and job creation.

In a context in which long-term economic growth forecasts are more modest and the household saving rate is particularly troubling, we feel that a potential increase in the tax rate on passive investments from 50 per cent to 73 per cent, as many experts estimate, is counterproductive and unfair to business owners.

Third, in its proposed intergenerational business transfer measures, the government appears to have taken a step sideways yesterday to restrict access to the cumulative capital gains tax exemption. We believe the federal government must go beyond the status quo and draw on Quebec's new model in this area. These tax measures must be consistent with those announced by the Quebec government earlier this year, measures that will help facilitate business succession and keep decision-making centres here, in many instances within a single family. We ask that the government refrain from implementing the planned reforms to access to the capital gains deduction to ensure consistency with the measures announced by the Quebec government, which will help facilitate intergenerational business transfer and keep decision-making centres here.

Lastly, when the government imposes such significant tax changes, a study must be conducted on the impact of this kind of reform because we genuinely feel these measures could alter entrepreneurs' behaviour. We believe the government must therefore make good on another election promise it made in 2015, to provide a cost analysis for every regulatory proposal. For a reform this significant, it is right to conduct such study and to make it public. We fear the government at the very least underestimated the impact of its proposals this past summer.

de l'entreprise et, bien souvent, y travaillent concrètement. Les réformes ne semblent pas reconnaître ce fait ou, à tout le moins, elles semblent le remettre en question dans certains cas.

Ensuite, nous avons demandé de maintenir la possibilité pour un propriétaire d'entreprise d'accumuler et de faire fructifier dans sa société des bénéfices non répartis. Pour un entrepreneur, ces sommes servent à investir dans la croissance de ses activités ou à fournir des liquidités en cas de creux de vague commerciale. On souhaite que ce maintien vise l'ensemble des sociétés privées et non pas uniquement les PME. Les placements passifs — terme utilisé — permettent aussi aux entrepreneurs d'économiser de l'argent pour la retraite ou de pallier le fait qu'ils n'ont pas accès aux avantages sociaux offerts à leurs propres salariés. Plusieurs nous diront qu'ils n'ont pas à en être gênés. De notre point de vue, il faut que notre régime fiscal reconnaisse l'importance des entreprises privées familiales, favorise la compétitivité et soutienne l'investissement et la création d'emplois.

Dans un contexte où les prévisions de croissance économique à long terme sont plus modestes et alors que le taux d'épargne des ménages est particulièrement inquiétant, nous estimons que le fait de faire passer potentiellement le taux d'imposition des placements passifs de 50 à 73 p. 100, comme l'estiment plusieurs spécialistes, est contre-productif et injuste envers les propriétaires d'entreprise.

En troisième lieu, quant aux mesures proposées pour le transfert intergénérationnel d'entreprise, le gouvernement semble avoir pris hier un pas de côté pour restreindre l'accès à l'exonération cumulative des gains en capital. Nous croyons que le gouvernement fédéral doit aller plus loin que le statu quo et doit s'inspirer du nouveau modèle québécois en la matière. Les mesures fiscales doivent être cohérentes avec celles annoncées plus tôt cette année par le gouvernement du Québec, des mesures qui permettront de faciliter le repreneuriat et de maintenir ici l'implantation décisionnelle, souvent au sein d'une même famille. Nous demandons au gouvernement de ne pas appliquer les réformes prévues à l'accès à la déduction pour gains en capital afin d'assurer la cohérence avec les mesures annoncées par le gouvernement du Québec qui permettront de faciliter le transfert intergénérationnel des entreprises et de maintenir les centres décisionnels ici.

Finalement, lorsque le gouvernement impose des modifications fiscales aussi importantes, il est essentiel de produire une étude sur les impacts d'une telle réforme, car nous avons véritablement l'impression que ces mesures pourraient modifier le comportement des entrepreneurs. En ce sens, nous croyons que le gouvernement doit s'inspirer d'un autre engagement électoral présenté en 2015, c'est-à-dire fournir une analyse des coûts pour chaque projet de réglementation. Pour une réforme aussi importante, il est légitime de réaliser une telle étude et de la rendre publique. Nous craignons que le gouvernement ait, à tout le moins, sous-estimé cet été l'impact de ses propositions.

In conclusion, there is a risk this reform may alter the behaviour of entrepreneurs, leading them to invest less in their businesses. As you know, a dollar that leaves is often a very quiet dollar. We must watch for that. Similarly, these measures cannot be analyzed without considering the recently announced U.S. tax reform currently under discussion in the United States.

At a time when businesses face the major challenges of technological change, labour shortages, and international competition, it is essential that we provide them with a business environment conducive to risk-taking and investment. The flaws should be fixed, but we should not undermine the competitiveness of our businesses or our economy. Furthermore, administrative and tax constraints must not sap confidence in our tax system. Business owners invest their own money, put their assets at risk, and accept full responsibility for the fate of their businesses seven days a week. In addition — and this is wise — they give thought to their succession.

The measures initially presented send an entirely different message, despite their initial objectives, which, I repeat, are laudable. The federal government must re-examine its proposals, which will hurt the growth, confidence, and prosperity of our businesses. Thank you very much.

The Chair: Thank you, Mr. Forget.

Marc St-Roch, Coordinator, Accounting and Taxation, Union des producteurs agricoles (UPA): Thank you, Mr. Chair. Senators, I represent the Union des producteurs agricoles. I am not a farmer but rather a permanent employee of the organization. Since I am its tax advisor, this file was assigned to me.

The Union des producteurs agricoles is a Quebec organization that represents nearly 41,000 farmers who work on approximately 29,000 farms.

The announcements the Minister of Finance made this summer have obviously raised serious concern among those businesses and farmers. We at the UPA examined all the proposed measures to determine which ones raised the greatest concerns for business operation so we could see whether farms were affected by the measures and where the problems lay.

Some 35 per cent of Quebec farms are incorporated, and 25 per cent of those businesses are operated as partnerships, groups of individuals who join forces to run their businesses. The remainder consists of individual businesses belonging directly to individuals. These measures do not directly affect

En conclusion, cette réforme risque de modifier le comportement des entrepreneurs. Elle pourrait les amener à moins investir dans leur entreprise. Vous savez, un dollar qui déménage est souvent un dollar très silencieux. Il faut être attentif à cela. De même, on ne peut analyser ces mesures sans tenir compte de la réforme fiscale américaine annoncée récemment et qui fait l'objet de discussions actuellement aux États-Unis.

À une époque où les entreprises font face aux grands défis que sont les changements technologiques, la pénurie de main-d'œuvre et la concurrence internationale, il est essentiel de leur offrir un environnement d'affaires qui soit propice à la prise de risques et à l'investissement. Il est souhaitable de corriger les failles, mais il ne faut pas nuire à la compétitivité de nos entreprises et à notre économie. De plus, les contraintes administratives et fiscales ne doivent pas nuire à la confiance en notre régime fiscal. Les propriétaires d'entreprise investissent leurs propres deniers, mettent leur patrimoine à risque, assument l'entière responsabilité du destin de leur entreprise, et ce, sept jours sur sept. En outre — et c'est sage —, ils pensent à leur succession.

Les mesures présentées initialement envoient un tout autre message, malgré les objectifs de départ — et je le répète — qui sont louables. Le gouvernement fédéral doit réexaminer ses propositions qui nuiront à la croissance, à la confiance et à la prospérité de nos entreprises. Merci beaucoup.

Le président : Merci, monsieur Forget.

Marc St-Roch, coordonnateur, Comptabilité et fiscalité, Union des producteurs agricoles (UPA) : Merci, monsieur le président. Sénateurs, je suis porte-parole de l'Union des producteurs agricoles. Je ne suis pas un agriculteur, mais un employé permanent de l'organisation. Je suis le conseiller en fiscalité de l'organisation, donc ce dossier m'a été confié.

L'Union des producteurs agricoles est une organisation du Québec qui représente près de 41 000 agriculteurs et agricultrices qui travaillent dans environ 29 000 entreprises agricoles.

Les annonces faites cet été par le ministre des Finances ont créé évidemment une inquiétude importante au sein de ces entreprises et auprès des agriculteurs. À l'UPA, on s'est concentré sur l'ensemble des mesures qui avaient été proposées pour voir lesquelles étaient les plus inquiétantes en ce qui a trait au fonctionnement des entreprises, afin de déterminer si les entreprises agricoles étaient touchées par ces mesures et dans quel cadre s'ajoutaient des problèmes.

Il faut savoir qu'au Québec, environ 35 p. 100 des entreprises agricoles sont incorporées et que 25 p. 100 de ces entreprises sont exploitées en société de personnes, c'est-à-dire des individus qui s'associent ensemble pour exploiter leur entreprise. L'autre partie est composée d'entreprises individuelles qui

them for the moment, but many were considering adding personnel to take over the business and moving to another structure, either incorporating or becoming partnerships. Consequently, the measures may have altered their plans for the continuation of their business.

The announced measures target three sectors, and one of the measures of concern to us involves the rules respecting income-splitting and addresses the question whether the sharing of business income among family members is indeed reasonable. This measure concerns incorporated businesses and partnerships. As I said a moment ago, more than 60 per cent of businesses are directly concerned by this measure.

As you know, farm operators live on the land on which their business is established. The major challenge these measures raise is to show that the operators' involvement is reasonable based on the criteria the minister has announced. Since families still live on site, they are involved in a different way than they would be in a business that closes at 5 p.m. on a Friday and re-opens at 9 a.m. the following Monday, or in the case of businesses where people do not live on site. For example, a parent may ask a child to put away the tractor, drive it to the barn, and help with the chores. In many instances, all these hours of work and this family participation are not directly compensated. The number of hours worked is not calculated. However, that participation does not seem to be acknowledged in the measures the minister announced.

According to what was announced, those persons had to be involved, it had to be shown that they were reasonably involved in order to be entitled to share in the profits or dividends of the business. In our view, that measure is hard to reconcile with the reality of farms, both in Quebec and elsewhere in Canada. It is very hard to apply.

Another criterion is designed to distinguish between young adults 18 to 24 years of age and those 25 and over. The involvement criteria are increased for young adults who must be regularly, continuously, and significantly involved, whereas we know perfectly well that those young people may generally pursue their studies and thus do not spend all their time on the farm. They go home in the evenings and lend a hand. We therefore wonder why the importance of the work young people do is not recognized, even though they do not work full time. We feel these criteria are excessive and place an extra burden on farms. They are compliance measures that farmers oppose.

appartiennent directement à des individus. Ces mesures ne les touchent pas directement pour le moment, mais bon nombre d'entre elles songeaient à introduire du personnel de relève et à passer à une autre structure, soit à être incorporées ou à devenir une société de personnes. Donc, ces mesures venaient peut-être nuire à leurs projets de continuité de leur entreprise.

Les mesures annoncées visent trois secteurs, et l'une des mesures qui nous préoccupent concerne les règles sur le revenu fractionné, où on examine si le partage des revenus de l'entreprise est effectivement raisonnable entre les membres de la famille. Cette mesure vise les entreprises incorporées et les sociétés de personnes. Comme je vous le disais tantôt, plus de 60 p. 100 des entreprises sont directement visées par cette mesure.

Dans le cadre de l'exploitation d'entreprises agricoles, vous savez que les exploitants habitent sur le terrain de leur entreprise. Le grand défi posé par ces mesures est de démontrer que l'implication des exploitants est raisonnable en fonction des critères que le ministre a annoncés. Étant donné que les familles vivent toujours sur place, elles sont impliquées de façon différente qu'elles le seraient dans le cas d'une entreprise qui ferme boutique à 17 heures le vendredi et qui rouvre le lundi à 9 heures, ou dans le cas des exploitations où les gens ne vivent pas sur place. Par exemple, un parent peut demander à son enfant d'aller ranger le tracteur, de le conduire à la grange et d'aider à faire le train. Souvent, toutes ces heures de travail et cette participation familiale se font sur une base non rémunérée directement. On ne calcule pas les heures travaillées. Or, cette participation ne semblait pas être reconnue dans les mesures annoncées par le ministre.

On disait qu'il fallait que ces personnes s'impliquent, qu'on démontre, selon ce qui est annoncé, qu'elles s'impliquent raisonnablement pour avoir le droit de partager les profits ou des dividendes dans l'entreprise. Cette mesure, quant à nous, est difficilement conciliable avec la réalité des fermes, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Il y a une difficulté importante d'application.

Un autre critère vise à distinguer les jeunes adultes de 18 à 24 ans de ceux qui ont 25 ans et plus. On augmente les critères d'implication pour les jeunes qui doivent être impliqués régulièrement de façon continue, de façon importante, alors qu'on sait très bien que ces jeunes-là généralement peuvent poursuivre des études, et donc ne passent pas tout leur temps sur la ferme. Ils reviennent à la maison le soir et donnent un coup de main. On se demande donc pourquoi ne pas reconnaître l'importance du travail que font ces jeunes même si ce n'est pas à temps plein. Ces critères nous apparaissent excessifs et mettent un fardeau supplémentaire sur les fermes. Encore là, ce sont des mesures de conformité qui sont dénoncées par les agriculteurs.

Employees mean paperwork, direct and indirect taxes, and so on. Now farmers would be required to monitor closely the work family members do in the business. This is too much. It is a problem. To measure children's involvement, the government would want to know the amount of time spent and the amount of capital invested in the business.

To recognize children's participation, the Income Tax Act contains tax measures for transfers of property and shares in farm businesses that enable parents to transfer those shares to their children on a tax-free basis so they can continue working in the business without having to disburse funds to acquire those shares. Now we are being told that, if there is no significant capital contribution, these rules may apply and the share of profit or dividends that could be allocated to the children will not be reasonable, even if the parents transfer 35 per cent, 40 per cent, or even 50 per cent of the business to them. How can capital contributions be re-evaluated when the children may not have disbursed any money but are entitled to 50 per cent of profits? This is all in the hands of the tax auditor who will determine the significance of that contribution.

People are concerned and do not understand how these rules will be implemented. In his announcement yesterday, Minister Morneau did not say the rules had been cancelled; on the contrary, he was talking about new rules. Family income-splitting will remain, and he has reviewed the criteria. The concern of farms and farmers has not disappeared. It continues and is real. In view of this entire situation and the reality of the farming world, people think that income from a farm business should not be subject to income-splitting rules. I am not talking about other income. In our view, farm income should not be subject to those rules.

The other problem is the capital gains exemption. Yesterday we learned that measures had been withdrawn. However, it is still unclear today whether all the measures respecting the multiplication of the capital gains exemption will be withdrawn. One of those measures, which is of particular concern to us, is designed not to recognize the accumulated increase in value until the age of 18 for the person receiving his or her property. In other words, the gain accumulated until the age of 18 would not grant entitlement to the capital gains exemption. We do not know whether this rule is part of the rule on the multiplication of the exemption, but it is a concern.

Some transfers are made between parents and children under the Income Tax Act. A capital gains deferral is allowed. Does this rule counteract what was allowed for the maintenance of farm businesses? We may receive more news this week, and we hope this capital gains measure is not retained as it stands.

Il y en a de la paperasse lorsqu'il y a des employés, des taxes et des impôts et tout. Maintenant, on demande d'exiger un suivi serré du travail fait par les membres de la famille dans l'entreprise. C'en est trop. C'est un problème. Quand on veut évaluer la mesure de l'implication de l'enfant, on demande le temps consacré et le capital mis dans l'entreprise.

Il y a des mesures fiscales qui existent pour les transferts de biens, des parts dans des entreprises agricoles, dans la Loi de l'impôt sur le revenu qui permettent aux parents de transférer ces parts libres d'impôt à leurs enfants pour leur permettre de continuer à travailler dans l'entreprise sans avoir à déboursier un montant pour acquérir ces parts, et ce, pour reconnaître la participation des enfants. Maintenant, on dit que s'il n'y a pas d'apport en capital important, peut-être que ces règles vont s'appliquer et que la part du profit qu'on pourrait partager ou la part des dividendes à partager avec l'enfant n'est pas raisonnable, et ce, même si le parent lui a cédé 35, 40 ou même 50 p. 100 de l'entreprise. Comment réévaluer cet apport en capital alors que le jeune n'a peut-être pas déboursé d'argent, mais qu'il a droit à 50 p. 100 des profits? Tout cela se trouve entre les mains du vérificateur fiscal qui jugera de la pertinence de cet apport.

Il y a des inquiétudes et de l'incompréhension au sujet de l'application de ces règles. Dans son annonce d'hier, le ministre Morneau n'a pas dit que ces règles avaient été supprimées; au contraire, c'est d'autres règles qu'il visait. Le fractionnement familial va demeurer et il en a repris les critères. L'inquiétude des entreprises agricoles et des fermiers n'a pas disparu et elle est encore présente et réelle. On croit, compte tenu de toute cette situation et de la réalité du monde agricole, que le revenu tiré d'une entreprise agricole ne devrait pas être soumis aux règles du revenu fractionné. Je ne parle pas d'autres revenus. Selon nous, le revenu tiré de la ferme n'a pas à être soumis à ces règles.

L'autre problème qui se pose est l'exemption pour gain en capital. On a appris hier que des mesures ont été retirées. Toutefois, il n'est pas clair, encore aujourd'hui, si toutes les mesures de la multiplication de l'exemption des capitaux seront retirées. L'une d'entre elles nous préoccupe en particulier, qui vise à ne pas reconnaître la plus-value accumulée jusqu'à l'âge de 18 ans pour la personne qui recevait son bien, c'est-à-dire que le gain accumulé jusqu'à 18 ans ne pouvait pas donner droit à l'exemption pour gain en capital. On ne sait pas si cette règle s'intègre à celle de la multiplication de l'exemption, mais elle est préoccupante.

Il y a des transferts qui se font entre parents et enfants en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il y a un report de gain en capital qui est permis. Est-ce que cette règle vient contrecarrer ce qui était permis pour le maintien des entreprises agricoles? On aura peut-être d'autres nouvelles cette semaine et on espère que cette mesure ne sera pas retenue comme telle au niveau du gain en capital.

We would obviously like the rules contained in the Income Tax Act to take precedence over those that have been announced and that the farm assets eligible for those transfers not be concerned by the measures announced as part of the reform legislation proposed in the summer.

We thought that aspects of the proposals concerning portfolios of passive investments held in private corporations were a concern for the farming world. The Canadian government has put in place farm income security measures, such as the AgriInvest program, which involve amounts invested by farmers and various orders of government. Those amounts are retained in the event of financial problems on the farm. Will they be considered as passive income by tax authorities? Could the rules that must be put in place apply to this type of investment, knowing that it is considered property income for the purposes of the act? We feel it is somewhat excessive that this aspect could apply, and we hope that all these income security programs, which enable farmers to establish a reserve fund in anticipation of hard times, are not subject to the new rules.

Some types of property are also temporarily leased. As you know, business on a farm may fluctuate. Someone may rent land for a period of time in anticipation of subsequently expanding a farm. That temporarily leased land should not be targeted by these measures.

There is also the case of property leased to a business with which a person is not dealing at arm's length. Consider the example of an owner of an incorporated business who leases land to the company or to a child who is operating the farm. That rental income should not be subject to this type of taxation either. Cash is always necessary for a business and for reinvestment.

Consequently, as regards the passive income component, we feel that some aspects should not be included if the government decides to pursue this measure further.

Furthermore, the Quebec government has established rules to encourage the transfer of incorporated businesses, to enable vendors, people who are retiring, to claim the capital gains exemption. This is possible where the sale is made to non-family members, but not where the sale is made to family members. The Quebec government has made an effort by establishing criteria to enable vendors at least to claim their capital gains exemption as though they had sold to non-family members.

We recommend these rules be applied at the federal level as well. I know that Minister Morneau's documents suggest this possibility. We believe it would be a good start for the government to base its approach on the rules proposed in

Évidemment, ce qu'on souhaiterait, c'est que les règles contenues dans la Loi de l'impôt sur le revenu l'emportent sur celles qui ont été annoncées et que les biens agricoles admissibles de ces transferts ne soient pas visés par les mesures annoncées dans le cadre du projet réforme cet été.

Pour ce qui est de la détention des portefeuilles de placements passifs dans une société privée, il y a des éléments que nous trouvons préoccupants pour le monde agricole. Le gouvernement canadien a mis en place des programmes de sécurité du revenu agricole, comme le programme Agri-investissement, qui sont composés de sommes investies par les agriculteurs et différents ordres de gouvernement. Ces sommes sont conservées au cas où il y aurait des problèmes financiers sur la ferme. Ces sommes vont-elles représenter des revenus passifs aux yeux du fisc? Est-ce que les règles qui doivent être mises en place pourraient s'appliquer à ce type de placement, sachant qu'il est considéré comme un revenu de biens aux fins de la loi? On trouve un peu exagéré que cet aspect puisse s'appliquer et on souhaite que tous ces programmes de sécurité du revenu qui permettent à l'agriculteur de se faire un fonds de réserve en prévision des coups durs ne soient pas soumis aux nouvelles règles.

Il y a également des biens qui sont loués temporairement. Vous savez qu'il peut parfois y avoir une fluctuation dans une entreprise agricole. Quelqu'un peut louer des terres pendant un certain temps en visant une exploitation plus large par la suite. Ces biens, qui sont loués de façon temporaire, ne devraient pas être visés par ces mesures.

Il y a aussi le cas de biens loués à une entreprise avec laquelle une personne a un lien de dépendance. Prenons l'exemple du propriétaire d'une entreprise incorporée qui loue des terres à la compagnie ou à son enfant qui exploite la ferme; ces revenus de location ne devraient pas non plus être soumis à ce type d'imposition. Évidemment, les liquidités sont nécessaires à l'entreprise et au réinvestissement.

Donc, pour ce qui est du volet des revenus passifs, certains éléments, selon nous, ne devraient pas être inclus si le gouvernement décide d'aller plus loin avec cette mesure.

Ensuite, des règles ont été mises en place par le gouvernement du Québec pour favoriser le transfert des entreprises incorporées, pour permettre aux vendeurs, aux gens qui se retirent, de profiter de l'exemption pour les gains en capital. C'est possible lorsque la vente est faite à des étrangers, mais ce ne l'est pas quand la vente est faite à des membres de la famille. Le Québec a fait un effort en prévoyant des critères pour permettre aux cédants d'aller chercher au moins leur exemption pour gains en capital, comme s'ils avaient vendu à un étranger.

Nous recommandons que ces règles soient appliquées également au fédéral. Je sais que les documents du ministre Morneau évoquent cette possibilité. Nous croyons que ce serait un bon départ pour le gouvernement de se baser sur les règles

Quebec. Those rules are well framed within Quebec legislation, and we think this may promote the transfer of businesses and their retention within families.

That completes our presentation on the points we wanted to make with regard to Minister Morneau's proposal.

The Chair: Thank you very much, Mr. St-Roch.

Senator Eaton will ask the first question, followed by Senator Pratte and Senator Marshall.

[English]

Senator Eaton: Thank you very much for your testimony. Mr. Forget, in an article last month in the *Montreal Gazette* you wrote that the proposed tax plan has no equivalent in the industrial world.

I have read similar statements from tax experts, particularly in relation to passive investments. We heard Mr. Michel Coderre this morning talk about passive investments at great length.

Could you expand a bit? Are we the only country in the G7 or G8 that's doing this?

[Translation]

Mr. Forget: First of all, I would say that, for some time now, Minister Morneau has frequently referred to the fact that we have the lowest tax rates in Canada and that the measure he announced yesterday will further contribute to that for small businesses. We do have a very low tax rate. However, as I mentioned earlier, the U.S. reform currently under way could have an impact. That is the first point.

The second point, regarding passive investments, is that there are jurisdictions in the United States, for example, where they are more tightly controlled. Their approach is slightly similar to that of the reform Mr. Morneau has proposed, but it is more targeted, according to the tax experts. Consequently, there are places where passive investments — this is the example I can give you — are somewhat more controlled. Generally speaking, however, they want businesses to accumulate those funds in order to invest more, to create new businesses, to diversify their investments, to provide for harder times, and to be able to retain their employees as well during those times. Consequently, our view is that, particularly in the case of passive investments, we would be one of the jurisdictions hardest hit from a tax standpoint if the government went ahead with these measures.

proposées au Québec. Ces règles sont bien encadrées dans la législation du Québec, et nous pensons que cela pourrait favoriser le transfert des entreprises et le maintien de celles-ci au sein de la famille.

Cela termine notre présentation sur les éléments que nous voulions mentionner relativement au projet du ministre Morneau.

Le président : Merci beaucoup, monsieur St-Roch.

La première question sera posée par la sénatrice Eaton, qui sera suivie par le sénateur Pratte et par la sénatrice Marshall.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : Je vous remercie infiniment de votre témoignage. Monsieur Forget, dans un article qui a paru le mois dernier dans le journal *Montreal Gazette*, vous avez écrit que le plan fiscal proposé n'a aucun équivalent dans le monde industrialisé.

J'ai lu des déclarations semblables de la part de fiscalistes, en particulier en ce qui a trait aux placements passifs. Ce matin, nous avons entendu M. Michel Coderre parler longuement des placements passifs.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Le Canada est-il le seul pays du G7 ou du G8 qui prend de telles mesures?

[Français]

M. Forget : Tout d'abord, je dirais que le ministre Morneau fait beaucoup référence, depuis quelque temps, au fait que nous avons le taux d'imposition le plus bas au Canada, et que la mesure qu'il a annoncée hier contribuera davantage à cela pour les petites entreprises. Nous avons effectivement un taux d'imposition très bas. Cependant, comme je le mentionnais plus tôt, la réforme américaine qui est en cours risque d'avoir un impact. C'est le premier élément.

Le deuxième élément, pour ce qui est notamment du placement passif, c'est qu'il y a des juridictions, aux États-Unis par exemple, où c'est plus contrôlé et plus serré. Cela va un peu dans le sens de la réforme proposée par M. Morneau, mais c'est beaucoup plus ciblé, selon les spécialistes fiscalistes. Donc, il y a certains endroits où le placement passif — c'est l'exemple que je peux vous donner — est un peu plus contrôlé. Mais de façon générale, on souhaite que les entreprises puissent accumuler ces sommes-là pour investir davantage, créer de nouvelles entreprises, diversifier leurs investissements, prévoir les périodes plus difficiles et être capables de garder leurs employés également pendant ces périodes. Nous constatons donc que, particulièrement dans le cas du placement passif, nous serions l'une des juridictions qui subiraient les impacts les plus importants en matière de fiscalité, si le gouvernement allait de l'avant avec ces mesures.

[English]

Senator Eaton: There has been a tone to the presentations on the closing of these tax loopholes which I don't quite understand. The federal government itself has said it's not going to bring in a lot of money. It's going to bring in \$250 million or \$300 million, which is nothing in terms of our budget.

This morning I asked Mr. Michel Coderre to give us a range of income which would be considered middle class. He said \$60,000 for an individual and perhaps \$150,000 for a family or joint income.

Maybe I'm slow, but I have not yet understood how closing these particular loopholes will benefit that income bracket of people. Perhaps you see how they will benefit "the middle class."

[Translation]

Mr. Forget: I share your opinion because I think it is a bad idea to talk about fairness by comparing an entrepreneur to a middle-class salaried employee. We can have fairness among classes, between entrepreneurs and salaried employees, but it is extremely difficult to establish comparable measures for them because, as I mentioned earlier, their situations are completely different.

[English]

Senator Eaton: Even if you're talking about salaried people and entrepreneurs, we know that a lot of small businesses don't make incomes much more than \$60,000 or \$100,000 a year. I don't see the benefit of closing these loopholes. How is this going to help?

[Translation]

How will it help the entrepreneurs among us who earn only \$60,000 or \$100,000 a year? What will it change for them? What benefit will it give them?

Mr. Forget: It will not give them any benefits. As I said earlier, this is a reality, and I have never seen so many people talk about this. Many entrepreneurs say somewhat ironically, "I am a middle-class entrepreneur," meaning an entrepreneur who is part of the middle class, precisely for the reasons you just stated.

The new low tax rate of 9 per cent announced yesterday essentially applies to businesses run by entrepreneurs who earn quite modest incomes. I agree with you. I believe there is a desire to correct the flaws of a system that some people might be

[Traduction]

La sénatrice Eaton : Je ne comprends pas vraiment le ton employé pour exposer la suppression de ces échappatoires fiscales. Le gouvernement fédéral a lui-même indiqué qu'il ne toucherait pas beaucoup d'argent en raison de cette mesure. Elle rapportera 250 ou 300 millions de dollars, ce qui n'est rien du tout comparativement à notre budget.

Ce matin, j'ai demandé à M. Michel Coderre de me citer une tranche de revenus qui seraient considérés comme appartenant à la classe moyenne. Il a mentionné 60 000 \$ pour un particulier et peut-être 150 000 \$ pour une famille ou pour un revenu conjoint.

Mon esprit n'est peut-être pas assez vif, mais je ne comprends toujours pas comment la suppression de ces échappatoires fiscales profitera aux gens touchant cette tranche de revenus. Vous voyez peut-être comment les gens de la « classe moyenne » en bénéficieront.

[Français]

M. Forget : Je partage votre opinion, parce que je pense que c'est une mauvaise chose que de vouloir parler d'équité en comparant un entrepreneur et un salarié de la classe moyenne. On peut avoir de l'équité dans les classes, entre entrepreneurs et entre salariés, mais vouloir avoir des mesures comparables entre les uns et les autres, c'est extrêmement difficile parce que, comme je le mentionnais plus tôt, leur réalité est totalement différente.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : Même lorsque vous parlez des salariés et des entrepreneurs, nous savons que les recettes annuelles d'un grand nombre de petites entreprises ne dépassent pas beaucoup 60 000 ou 100 000 \$. Je ne vois pas l'avantage de supprimer ces échappatoires fiscales. Comment cela aidera-t-il la classe moyenne?

[Français]

Comment cela aidera-t-il les entrepreneurs, parmi nous, qui ne gagnent que 60 000 \$ ou 100 000 \$ par année? Qu'est-ce que cela va changer pour eux? Quel avantage cela leur procurera-t-il?

M. Forget : Cela ne leur apportera pas d'avantages. Je le mentionnais plus tôt, c'est une réalité, et je n'ai jamais vu autant de gens me parler de cela. Plusieurs entrepreneurs disaient de façon un peu ironique : « Je suis un entrepreneur moyen », dans le sens d'un entrepreneur qui fait partie de ce qu'on appelle la classe moyenne, justement pour les raisons que vous venez d'évoquer.

La baisse du taux d'imposition à 9 p. 100 annoncée hier touche essentiellement des entreprises dirigées par des entrepreneurs qui gagnent des revenus plutôt modestes. Je suis d'accord avec vous, je pense qu'il y a une volonté de remédier

abusing, not necessarily in a dishonest way, because no one stands outside the present tax system, even though some people perhaps should not benefit from it. However, in seeking to solve certain problems, the government is affecting all entrepreneurs, and many experts tell us that two or three of these measures will ultimately affect most Canadian private corporations.

Senator Eaton: That have quite moderate incomes.

Mr. Forget: Yes, and I do not think the government can provide more encouragement to entrepreneurs with assets to invest by massively taxing passive investments the way it wants to do it. Instead it risks triggering completely opposite behaviour, which we think would not be desirable for the economy.

Senator Eaton: Can the same be said for the agriculture sector?

Mr. St-Roch: Yes. The example cited from the minister's documents referred to people who had incomes of \$300,000 or more and who put legal structures in place to share income among family members who did not work. It showed that those people would save \$40,000 to \$50,000 a year in tax as a result of those structures.

You do not see these types of structures in farming, but now we are wondering whether it is reasonable to pay a salary of \$15,000 to \$20,000 to a child who has worked during the summer and a little in the winter but who, at 19, will unfortunately have to pay a 53.3 per cent tax in Quebec. We are not talking about huge incomes here; we are talking about farming incomes. In spite of everything, these rules would apply to the sector because no ceiling has been set. The rules would apply to any type of business. Consequently, you can see the impact that would have. We think it is excessive to target incomes in such a broad manner.

Senator Pratte: I have two questions. The first concerns passive income. The data the Department of Finance published yesterday on passive income indicate that 84 per cent of private corporations have no income from passive investments and that 1.6 per cent have more than \$100,000. The government's message has always been that it wants to make the corporations with the largest passive incomes pay. In its shoes, I would announce that we will limit ourselves to the corporations and individuals with the largest passive incomes. I would establish a threshold that would leave approximately 95 per cent to 97 per cent of businesses alone and apply the measure to the 1.6 per cent that make \$100,000.

aux failles d'un système dont certains pourraient abuser, pas nécessairement de façon malhonnête, car personne n'est en dehors du système fiscal actuel, même s'il y a peut-être des gens qui ne devraient pas en bénéficier. Mais en voulant régler certains problèmes, on est en train de toucher à l'ensemble des entrepreneurs, et beaucoup de spécialistes nous disent que deux ou trois de ces mesures finiront par toucher la plupart des sociétés privées canadiennes.

La sénatrice Eaton : Qui ont des revenus assez moyens.

M. Forget : Effectivement. Et je ne pense pas qu'en imposant de façon massive le placement passif, de la façon dont veut le faire, on va inciter les entrepreneurs qui ont des avoirs à investir davantage. On risque plutôt de créer un comportement tout à fait inverse, ce qui ne serait pas souhaitable pour l'économie, de notre point de vue.

La sénatrice Eaton : Est-ce qu'on peut dire la même chose pour le secteur de l'agriculture?

M. St-Roch : Oui. Je vais me référer à l'exemple tiré des documents du ministre. On parlait de gens qui avaient des revenus de 300 000 \$ et plus, et qui mettaient en place des structures légales pour partager les revenus entre des membres de la famille qui ne travaillaient pas. On montrait que ces gens allaient réaliser une économie possible de 40 à 50 000 \$ par année grâce à ce jeu de structures.

Dans le domaine agricole, on ne voit pas ce type de structures comme tel. Mais le fait de se demander s'il est raisonnable de donner un salaire de 15 000 \$ à 20 000 \$ à un enfant qui a travaillé durant l'été et un peu l'hiver, mais qui, malheureusement, a 19 ans, fera en sorte que ce jeune devra payer 53,3 p. 100 d'impôt au Québec. C'est là où on en est. On ne parle pas ici de revenus mirobolants, on parle des revenus qui sont générés en agriculture. Ces règles s'appliqueraient malgré tout au milieu, parce qu'on ne fixe pas de plafond. Les règles s'appliqueraient à tout type d'entreprise. Vous voyez donc l'impact que cela aurait. Nous pensons qu'il est excessif de cibler les revenus d'une façon aussi large.

Le sénateur Pratte : J'ai deux questions. Ma première porte sur les revenus passifs. Les données publiées hier par le ministère des Finances sur les revenus passifs indiquent que 84 p. 100 des sociétés privées n'ont aucun revenu de placements passifs et que 1,6 p. 100 des sociétés privées ont plus de 100 000 \$. Le message du gouvernement a toujours été de faire payer les sociétés qui ont les plus gros revenus passifs. À sa place, j'annoncerais qu'on se limitera aux plus grandes sociétés et aux individus qui ont le plus de revenus passifs. Je fixerais un seuil qui laisserait tranquilles environ 95 à 97 p. 100 des entreprises et qui appliquerait la mesure aux 1,6 p. 100 qui font 100 000 \$.

Mr. Forget, you said you wanted the passive investment reform abandoned for everyone, not just for SMEs. You are not in favour of a measure like the one I am referring to. Why not?

Mr. Forget: We have indeed heard the idea of a ceiling. Earlier I talked about entrepreneurs' behaviour. Many of them told us that, from now on, given what is on the table, they will consider what trust they can place in our tax system and in their medium- and long-term business plan, and that they will have to speak with a tax expert to determine how to proceed in future with the investments they want to make, the transfer of a family business, and so on. The people who raise these arguments are the ones who have passive investments and who are among the small percentage you just referred to.

We are saying that, until a genuine economic impact study has been conducted on the proposed reform, it will be difficult to set a ceiling and to determine its impact and entrepreneurs' behaviour once such a ceiling is established. That is why we do not advise setting a ceiling or focusing solely on SMEs but rather thinking about the largest businesses as well. There is an issue, and many people told us that. We want fairness. The competitiveness of a large private corporation must not be compromised relative to that of a public corporation operating under different tax rules. Given a set of these kinds of factors, tax experts tell us to watch out for the actual impact on entrepreneurs.

In the past few days, we have started to sense a concern about farmers. There may be a concern about women involved in income splitting. There may be another concern about the smallest businesses. However, it should not be forgotten that entrepreneurs in the biggest businesses work as hard and must be viewed the same way. If we are talking about fairness, it has to apply to everyone.

I do not know whether that clearly answers your question.

Senator Pratte: The reform's objective is to focus on a class of people who use these investments not to invest, but as a pension fund or as a way of saving. There is nevertheless an objective to this reform that has clearly been poorly targeted, but I think one of the reform objectives is still valid. The problem is that it has been poorly targeted and is far too broad. A way of targeting has to be found. If you do not target the amount, you must find another way or else abandon it all. However, if you abandon it all, you will also abandon the valid objective.

Mr. Forget: We agree. However, can we determine the percentage of these people's passive income that will theoretically be used to make investments, to expand, to buy equipment, and to make other acquisitions? What should be

Monsieur Forget, vous avez dit que vous ne vouliez pas que la réforme sur les placements passifs soit abandonnée uniquement pour les PME, mais pour tout le monde. Une mesure comme celle dont je parle ne fait pas votre affaire. Pour quelle raison?

M. Forget : On a effectivement entendu l'idée d'un plafond. Plus tôt, j'ai parlé du comportement des entrepreneurs. Plusieurs d'entre eux nous ont dit qu'à partir de maintenant, ils devront réfléchir, compte tenu de ce qui est sur la table, à la confiance qu'ils pourront avoir dans notre régime fiscal, dans leur plan d'affaires à moyen et long terme, et qu'ils devront discuter avec un fiscaliste afin de déterminer comment procéder à l'avenir pour les investissements qu'ils veulent faire, pour le transfert d'une entreprise familiale, et cetera. Les personnes qui soulèvent ces arguments sont celles qui ont des placements passifs et qui font partie du pourcentage dont vous venez de parler.

Nous disons que tant qu'il n'y aura pas d'étude d'impact économique réelle sur la réforme qui est proposée, il sera difficile d'établir un plafond et de déterminer l'impact de ce plafond et le comportement des entrepreneurs à la suite de l'établissement d'un tel plafond. C'est pourquoi nous ne conseillons pas de mettre un plafond ni de considérer seulement les PME, mais plutôt de penser également aux plus grandes entreprises. Il y a un enjeu, et plusieurs nous l'ont dit. On veut de l'équité. La compétitivité d'une grande société privée ne doit pas être compromise par rapport à une société publique avec des règles fiscales différentes. Pour un ensemble de tels facteurs, les fiscalistes nous disent de faire attention à l'impact réel sur l'entrepreneur.

On commence à sentir, depuis quelques jours, une préoccupation à l'égard des agriculteurs. Il y aura peut-être une préoccupation à l'égard des femmes dans le fractionnement du revenu. Il y aura peut-être une autre préoccupation à l'égard des plus petites entreprises. Toutefois, il ne faut pas oublier que des entrepreneurs de plus grandes entreprises travaillent aussi fort et doivent être considérés de la même manière. Si on parle d'équité, il faut que ce soit vrai pour tout le monde.

Je ne sais pas si cela répond à votre question clairement.

Le sénateur Pratte : L'objectif de la réforme est quand même de viser une catégorie de gens qui utilisent ces placements non pas pour investir, mais comme fonds de pension ou encore pour économiser. Il y a tout de même un objectif dans cette réforme qui, visiblement, a été mal ciblé, mais l'un des objectifs de cette réforme me semble tout de même valable. Le problème est qu'on a mal ciblé et visé beaucoup trop large. Il faut trouver une façon de cibler. Si on ne cible pas sur le montant, il faut trouver une autre façon, sinon on abandonne tout; mais si on abandonne tout, on abandonne aussi l'objectif valable.

M. Forget : On s'entend. Cependant, est-on capable de déterminer le pourcentage des revenus passifs de ces gens qui, en théorie, va servir à faire des investissements, à agrandir, à acheter de l'équipement, à faire d'autres acquisitions? Que

considered as a reasonable threshold? Is it \$100,000 or \$1 million? The only reasonable threshold may be lower for one entrepreneur than for another. So there is a concern.

You talk about targeting. Who did they want to target in this reform when they decided to correct the flaws? Was it entrepreneurs in general or a class of entrepreneurs? That is a valid question.

The minister is concerned that an increasing number of businesses are incorporating. A number of tax measures toward which governments are directing businesses, particularly in research and development, require that they be private corporations. It is hard to strike a balance. Going at it one case at a time, as we seem to be doing, may be having an unmeasured impact as we speak.

[English]

Senator Eaton: Talking about putting a “*plancher*” or a “*plafond*” on passive investments, I thought countries wanted to attract money for investment.

Would there not be a danger of money leaving the country? If you're a big enough, fat enough corporation, you have good tax lawyers. If they see the penalties coming down, wouldn't they find an excuse to take the money out of the country? Do you see capital flight because of this?

[Translation]

Mr. Forget: I do not have any tangible evidence, but that factor must be considered.

I am going to read two comments by one of the tax experts we work with, referring to passive income:

The government should generally promote saving and investment, not discourage them. Passive income is one of those measures. Second, the decision as to whether profits should be reinvested or distributed is a business matter.

The question is not that we should do it based on some tax measure or another. This is a business measure that a business adopts based on income that it has decided to save and invest over time. I believe this is what should guide the federal government's thinking on this issue.

considérer comme étant un seuil raisonnable? Est-ce 100 000 \$, 1 million de dollars? Pour un entrepreneur, le seuil raisonnable peut être plus bas que pour un autre. Il y a donc une préoccupation.

Vous parlez de cibler. Qui a-t-on voulu cibler dans cette réforme en voulant régler les failles? Est-ce qu'il s'agit des entrepreneurs en général ou d'une classe d'entrepreneurs? Toute la question se pose.

Le ministre s'inquiète du fait que de plus en plus d'entreprises s'incorporent. Il y a un certain nombre de mesures fiscales vers lesquelles les gouvernements poussent les entreprises, notamment en recherche et développement, qui demandent d'être constituées en sociétés privées. L'équilibre est difficile. Y aller à la pièce, comme on semble le faire, risque d'avoir des impacts non mesurés au moment où on se parle.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : En parlant d'établir un plancher ou un plafond pour les placements passifs, je pensais que les pays souhaitaient attirer des investissements.

Ne risquons-nous pas que cet argent quitte le pays? Si une société est assez importante ou assez lucrative, elle bénéficie des services de bons avocats fiscalistes. Si ces derniers s'aperçoivent que des pénalités seront imposées, ne trouveront-ils pas une excuse pour transférer les fonds hors du pays? Pensez-vous que vous observerez une fuite des capitaux en raison de cette mesure?

[Français]

M. Forget : Je n'ai pas de preuve tangible, mais on doit considérer ce facteur.

Je vais vous lire deux propos de l'un des fiscalistes avec lesquels nous travaillons, en parlant des revenus passifs :

De façon générale, le gouvernement devrait favoriser et non décourager l'épargne et l'investissement. Le revenu passif est l'une de ces mesures. Deuxièmement, la décision à savoir si les bénéfices doivent être réinvestis ou distribués est une question d'ordre commercial.

La question, ce n'est pas qu'on doive le faire en fonction d'une mesure fiscale ou d'une autre. C'est une mesure commerciale qu'une entreprise prend en fonction des revenus qu'elle a choisi d'épargner et qu'elle décide d'investir dans le temps. Je crois que c'est ce qui devrait guider la réflexion du gouvernement fédéral à cet égard.

[English]

Senator Marshall: Thank you very much. My first question is a general one. Have your respective organizations responded to the tax proposals? I think the deadline was October 2. Would both of you have submitted a brief?

Mr. St-Roch: Yes, both the same as we present today to the committee.

Mr. Forget: I will send you a copy of our document.

Senator Marshall: We would like that. Thank you very much.

I want to ask a question with regard to income sprinkling. I know, Mr. St-Roch, that you commented on it in your opening remarks, but I was wondering, Mr. Forget, what kind of comments you heard from your members with regard to the income sprinkling and the reasonableness tests.

Some of the words being used are regular, continuous and substantial. There have been a number of commentaries with regard to whether people who are taking advantage of income sprinkling now will be able to under the new rules and how the Canada Revenue Agency will apply the rules.

Could you tell us what you're hearing from your members and then, if Mr. St-Roch would like to add, I'd like to hear anything additional you would like to say.

[Translation]

Mr. Forget: I have two things to say. The first concerns recognition of the family's role. We often talk about family businesses. This is not an overused term, but a reality. A family business means that the family makes a genuine contribution to the business. You mentioned this in the case of farming, but I think it is also true for many other types of family businesses.

Our members told us about recognition of the role of the family, which plays a very active role at certain times and another role at others, and about the recognition it should be given throughout the process and even at the end. When the decision is made to sell or close the business, particularly where a capital gain is realized, that will have a genuine impact on the owner's spouse, depending on who owned the business. Thus, the first factor is recognition.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Ma première question est d'ordre général. Vos organisations respectives ont-elles donné suite aux propositions fiscales? Je pense que la date limite était le 2 octobre. Avez-vous tous deux présenté un mémoire?

M. St-Roch : Oui, ce sont ceux que nous présentons aujourd'hui au comité.

M. Forget : Je vous enverrai une copie de notre document.

La sénatrice Marshall : Nous vous en serions reconnaissants. Merci beaucoup.

Je souhaite vous poser une question à propos de la répartition du revenu. Je sais, monsieur St-Roch, que vous avez mentionné cette stratégie dans votre déclaration préliminaire, mais je me demandais, monsieur Forget, quel genre de commentaires vos membres ont faits en ce qui concerne la répartition du revenu et les contrôles de la vraisemblance.

Certains des mots employés sont « régulier, continu et substantiel ». Un certain nombre d'observations ont été formulées en ce qui concerne la question de savoir si les gens qui tirent parti de la répartition du revenu en ce moment seront en mesure de continuer à le faire en vertu des nouvelles règles. On s'interroge également sur la façon dont l'Agence du revenu du Canada appliquera ces règles.

Pourriez-vous nous informer de ce que vous entendez vos membres dire à ce sujet? Monsieur St-Roch, si vous souhaitez ajouter quelque chose, c'est avec plaisir que j'entendrai tout renseignement supplémentaire que vous désirez nous communiquer.

[Français]

M. Forget : J'aurais deux choses à dire. La première concerne la reconnaissance du rôle de la famille. On parle souvent des entreprises familiales. Ce n'est pas un terme galvaudé, mais une réalité. Une entreprise familiale veut dire qu'il y a une contribution réelle de la famille dans l'entreprise. Vous l'avez bien mentionné dans le cas de l'agriculture, mais je crois que c'est vrai pour plusieurs entreprises familiales d'autres types.

Nos membres nous ont parlé de la reconnaissance du rôle de la famille, qui joue parfois un rôle de façon très active et parfois un autre rôle, et aussi de la reconnaissance qui doit lui revenir tout au long du parcours et même à la fin. Lorsqu'on décide de vendre l'entreprise ou de fermer l'entreprise, notamment dans le cas du gain en capital, il y aura un impact réel sur le conjoint, tout dépendant qui était le propriétaire de l'entreprise. Le premier élément est donc la reconnaissance.

Second, the reasonableness test for entrepreneurs is utterly incomprehensible. How will we go about having a discussion with the Canada Revenue Agency to determine what is reasonable, the type of justification that will have to be provided, and what will be challenged? Because the reasonableness test will be very hard to apply in its initial form. However, they have been very silent to date. I would be curious to hear what the Canada Revenue Agency thinks about having to apply this kind of reasonableness test. We consider it vague, difficult to apply, and extremely easy to challenge. In regulatory matters, entrepreneurs find it complicated to have to invest time and money hiring tax experts to help them determine what is reasonable. It makes no sense.

[English]

Senator Marshall: The rules are obviously going to tighten. That's the whole objective of the reform. The government is estimating that it will collect \$250 million out of this.

When you are talking about the contribution of the family, it is the family unit. We did have Finance officials testify. My read of what the Finance officials testified here is that they weren't very sympathetic to this concept of the family business. It was almost dismissed.

I know they won't be the ones applying the rules and that it will be the Canada Revenue Agency making the decision, but that did raise concern by some of the members.

Mr. St-Roch, do you have any further comments with regard to the income sprinkling?

[Translation]

Mr. St-Roch: We met with Department of Finance representatives during the consultations and explained the same thing to them as we explained to you today. Their view was that this would not apply. They seemed quite candid about their understanding of the rules they were proposing. What is a concern is that the people who draft the legislation are not the ones who enforce it, and tax auditors currently have no directives. To give you some understanding of how they operate, they are required to enforce the act as it is drafted, and, in the absence of any judgment or decision indicating how these rules should be interpreted, things could be a mess.

What does all this add to the operation of a business when a family tries to show that one person actually worked 10.25 hours and took 30 minutes to drive the tractor to the bottom of the field, helped with the chores, and so on? In addition, these rules provide that the situation of one person must be compared with that of another with whom I am dealing at arm's length. Is the

Deuxièmement, le test de « raisonabilité » pour les entrepreneurs est totalement incompréhensible. Comment fera-t-on pour avoir une discussion avec l'Agence du revenu du Canada pour déterminer ce qui est raisonnable, le type de justification qui devra être faite et ce qui sera contesté? Parce que le test de « raisonabilité » dans sa forme première sera très difficile d'application. Or, ils ont été très silencieux jusqu'à présent. Je serais curieux d'entendre ce que l'Agence du revenu du Canada pense du fait de devoir appliquer un test de « raisonabilité » de ce type. Cela nous paraît flou, difficile à appliquer et extrêmement facile à contester. Les entrepreneurs trouvent cela compliqué en matière réglementaire que de devoir investir de l'argent et du temps pour engager des experts fiscalistes qui les aideront à déterminer ce qui est raisonnable. Cela n'a aucun sens.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Les règles vont évidemment être resserrées. C'est l'objectif premier de la réforme. Le gouvernement estime que cette mesure lui permettra de percevoir 250 millions de dollars de plus.

Lorsque vous parlez de la contribution de la famille, il s'agit de la cellule familiale. Nous avons entendu le témoignage des représentants officiels du ministère des Finances. Mon interprétation de leur témoignage, c'est qu'ils ne sont pas très bien disposés à l'égard du concept de l'entreprise familiale. Ce concept a presque été rejeté.

Je sais que ce ne sont pas eux qui appliqueront les règles et que la décision reviendra à l'Agence du revenu du Canada, mais cela a préoccupé certains de nos membres.

Monsieur St-Roch, avez-vous d'autres observations à formuler à propos de la répartition du revenu?

[Français]

M. St-Roch : Dans le cadre des consultations, nous avons rencontré des représentants du ministère des Finances. On leur a expliqué la même chose qu'on vous a expliquée aujourd'hui. Ils étaient d'avis que cela ne s'appliquera pas. Ils semblaient assez candides dans la compréhension des règles qu'ils proposaient. Ce qui est préoccupant, c'est que ceux qui rédigent les textes de loi ne sont pas ceux qui les appliquent, et les vérificateurs d'impôt n'ont pas de directives en ce moment. Pour connaître un peu leur façon de fonctionner, ils doivent appliquer la loi comme elle est écrite et, tant qu'il n'y a pas de jugement ou de décision qui trace la voie pour l'interprétation de ces règles, cela risque d'être n'importe quoi.

Qu'est-ce que tout cela va ajouter dans le fonctionnement de l'entreprise au sein de la famille pour essayer de démontrer qu'une personne a effectivement travaillé 10,25 heures, qu'elle a pris 30 minutes pour conduire le tracteur dans le fond du champ, qu'elle a aidé à faire le train, et cetera? De plus, ces règles prévoient la nécessité de comparer la situation d'une personne

salary I pay my child comparable to that of an employed labourer? Does that person understand the business in the same way as my child? How do I justify paying him or her \$25 an hour and the other person \$13 an hour? How far do the comparisons go? That is where it all falls apart. How do you value the capital shares of young people who have no money but to whom you have transferred shares to involve them in the business? Will the shares in the income of the business distributed to them be reasonable in view of the fact they have not invested any money? The situation is still very unclear with regard to these rules.

[English]

Senator Marshall: Thank you.

I also wanted to ask a question with regard to passive income because the material provided by the Department of Finance indicates that if you have a private corporation and you have passive income you will have a monetary advantage by keeping the money in that corporation and the individual doesn't have that same benefit.

Some of the responses being received from some accounting tax experts and lawyers indicate that in some cases, actually, the reverse is true. What is being said is that the Department of Finance has only selected particular examples to support what they are putting forward. They are not providing all possible examples in that in some cases having a private corporation is actually not advantageous. It would be more advantageous if that money were taxed as an individual.

I'm trying to determine the validity of who is right: the Department of Finance or the tax experts. Has anything of that nature come to your attention with regard to any of your members?

[Translation]

Mr. St-Roch: No. Generally speaking, there is not a lot of surplus cash in the agriculture sector. Farmers use money to replace equipment, buy additional land, or repay debt because they are quite highly indebted. When they want to transfer their business to the next generation, they clean up the business's finances to leave as little debt as possible to facilitate the transfer. Parents and children live from the income from the business. That was not a significant factor with respect to accumulated surpluses. The question was not raised.

If I invest money in the AgriInvest income security program to insure against hard times, will that investment be recognized as valid? If I have leased land to my child, will it still be recognized as valid and will it be subject to the rules the government wants to put in place? These are examples of the concerns raised because surpluses are uncommon in farming.

avec une autre personne avec qui je n'ai pas de lien de dépendance. Le salaire que je verserai à mon enfant est-il comparable à celui d'un employé responsable de la manœuvre? Cette personne a-t-elle la même compréhension de l'entreprise que mon enfant? Comment justifier de lui verser 25 \$ l'heure et 13 \$ l'heure à l'autre? Jusqu'où iront les comparaisons? C'est là que tout dérape. Comment évaluer la part de capital d'un jeune qui n'a pas d'argent, mais à qui on a transféré des parts pour l'impliquer dans l'entreprise? Les parts de revenus de l'entreprise qu'on lui accordera seront-elles raisonnables étant donné qu'il n'a pas investi d'argent? C'est encore très flou en ce qui concerne ces règles.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci.

J'aimerais également poser une question à propos des placements passifs, parce que les documents que le ministère des Finances nous a fournis indiquent qu'une société privée qui a recours à des placements passifs bénéficiera d'un avantage financier en conservant ces fonds, alors qu'un particulier n'en retirera pas le même avantage.

Certaines des réponses envoyées par quelques fiscalistes ou avocats fiscalistes indiquent que, dans certains cas, c'est en fait le contraire qui se produit. Ils soutiennent que le ministère des Finances a sélectionné seulement des exemples qui appuient ce qu'il tentait de démontrer. Il ne fournit pas tous les exemples possibles, en ce sens que, dans certains cas, il n'est pas avantageux de posséder une société privée. Il est plus profitable que les revenus soient imposés selon le taux des particuliers.

Je m'efforce de déterminer qui a raison, du ministère des Finances ou des fiscalistes. Est-ce qu'une situation de ce genre a été portée à votre attention par l'un ou l'autre de vos membres?

[Français]

M. St-Roch : Non. En règle générale, il n'y a pas beaucoup de surplus d'argent dans le milieu agricole. Les agriculteurs utilisent l'argent pour remplacer les équipements, acheter une terre supplémentaire ou rembourser des dettes, parce que le taux d'endettement est assez élevé. Lorsqu'on veut transférer l'entreprise à la génération suivante, on assainira les finances de l'entreprise pour laisser le moins de dettes possible afin de faciliter le transfert. Les parents et les enfants vivent des revenus de l'entreprise. Cela n'a pas été un élément important en ce qui a trait aux surplus accumulés. Cette question n'a pas été soulevée.

Si j'investis de l'argent dans le programme de sécurité du revenu Agri-investissement pour les coups durs, ces sommes d'argent seront-elles reconnues comme étant valables? Si j'ai loué des terres à mon enfant, continueront-elles d'être reconnues comme étant valables et seront-elles visées par les règles qu'on veut mettre en place? C'est un exemple des préoccupations

[English]

Senator Marshall: In your opening remarks I believe you indicated that in some instances some income would be taxed at 73 per cent. Am I not correct?

[Translation]

Mr. Forget: Yes, according to many tax experts, the July proposal withdraws the partial refund of the corporate tax. When an investment is made, a portion of the tax is withheld. Ultimately, when that money was paid out, the tax retained at source was refunded. We understand that this partial withdrawal would be abolished and that is what results in tax rates that could reach 73 per cent. That is what the tax experts in this area explained to us.

[English]

Senator Marshall: Thank you very much.

[Translation]

Senator Forest: Thank you for your testimony, which is very useful. A tax system must serve two important purposes: to fairly share the tax burden of natural and legal persons for collective services and to create a competitive tax environment in an increasingly global economic context. In the circumstances, we have work to do on the tax environment to create greater fairness.

The fact that 1.6 per cent of all Canadian businesses have more than 85 per cent of passive capital tells me something. Is this not a situation that we are entitled to question? For example — and this is the challenge — this morning, another witness suggested that we should set a threshold and, considering the nature of the business, define its needs for working capital, to renew its technological stock, or for retirement purposes. Mr. Forget, is that not an exercise that your organization has thought about and the purpose of which would be to establish guidelines? Because the fact of the matter is that 1.6 per cent of Canadian businesses hold more than 85 per cent of all passive assets in Canada. That is quite a significant fact.

Mr. Forget: The answer is yes, but first you have to examine the fabric of Canadian businesses. A large majority of our businesses are small and even very small. That is a challenge. We do not have many large and medium-size businesses. Do we want more? Do we want to interest more businesses in getting established and growing? Do we want more of them? We should hope more small businesses join forces to become larger ones and export more and create more value-added products. We are an exporting society because we do not have a choice. We must

soulevées, parce que les surplus ne sont pas monnaie courante dans le domaine agricole.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je crois qu'au cours de votre déclaration préliminaire, vous avez indiqué que, dans certains cas, les revenus sont imposés à un taux de 73 p. 100. Ai-je raison?

[Français]

M. Forget : Effectivement, selon plusieurs fiscalistes, la proposition de juillet retire le remboursement partiel de l'impôt des sociétés. Lorsqu'un placement se fait, une partie de l'impôt est retenue. À la fin, lorsqu'on sortait cet argent, il y avait un remboursement sur l'impôt retenu à la base. On comprend que ce retrait partiel serait aboli et c'est ce qui amène des taux d'imposition qui pourraient atteindre 73 p. 100. C'est ce que nous expliquent les fiscalistes en cette matière.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Forest : Je vous remercie de votre témoignage qui est fort utile. Un régime fiscal doit viser deux objectifs importants : partager équitablement l'effort fiscal des personnes physiques et morales en matière de services collectifs et créer un environnement fiscal compétitif dans un contexte économique de plus en plus mondial. À ce chapitre, pour créer une plus grande équité, on a du chemin à faire sur le plan de l'environnement.

Le fait que 1,6 p. 100 de l'ensemble des entreprises canadiennes possède plus de 85 p. 100 des capitaux passifs m'interpelle. N'y a-t-il pas là une situation qui fait qu'on est en droit de s'interroger? À titre d'exemple — et le défi est là —, ce matin, un autre témoin nous suggérait de définir un seuil et de définir aussi, compte tenu de la nature de l'entreprise, ses besoins en termes de fonds de roulement ou pour renouveler son parc technologique ou à des fins de retraite. Monsieur Forget, n'y a-t-il pas là un exercice auquel votre organisation a réfléchi qui serait de créer des balises? Parce que la réalité, c'est que 1,6 p. 100 des entreprises canadiennes détient plus de 85 p. 100 de tous les passifs au Canada. Il y a quand même là une réalité assez importante.

M. Forget : La réponse est oui, mais il faut tout d'abord examiner le tissu des entreprises canadiennes. Une grande majorité de nos entreprises sont petites et même très petites. C'est un défi. Les entreprises de grande taille et de taille moyenne, on n'en a pas beaucoup. Est-ce qu'on en veut plus? Est-ce qu'on veut en intéresser davantage à s'établir et à grandir? Est-ce qu'on souhaite qu'il y en ait davantage? Il faut souhaiter que davantage de plus petites entreprises se regroupent pour devenir plus grandes et pouvoir exporter davantage et créer

promote the idea of having larger businesses. Consequently, that being said, yes, a small number of larger private corporations hold this passive income, but, if the ultimate objective is to invest more for the long term, we will win as a society. That is why I am in a poor position to say what the ideal threshold is.

However, I can tell you that, if we do not conduct a genuine impact study on the measures that are being put forward — I can see, and I always say, that we are often a good barometer organization because we hear from entrepreneurs and a lot of thinking is currently being done that will change entrepreneurs' behaviour. And yet the objective is to ensure that this large mass of money is re-invested in the economy. However, will this mass of money actually be invested in the economy? I do not know. We have to ask the question, and, before taking any action, we must conduct serious studies that guarantee that the money will not disappear or be invested otherwise or sold to foreign corporations.

This is a complex problem. The basic objectives are laudable, but I am afraid the results will be the opposite of what we want, and that will be tragic. Yes, a lot of small businesses have set aside small amounts of capital, but some medium-size and large ones have a lot, and they would probably like to make medium- and long-term investments and would prefer to do it themselves than through financial institutions. This is the business reality of entrepreneurs. Consequently, the premise should not be that entrepreneurs have set aside this money to save on taxes. We are starting the debate on the wrong foot by thinking they are doing it solely to save on taxes. In many instances, the entrepreneurs' primary objective is to grow their business. That is the premise that should be put forward.

Senator Forest: We are talking about entrepreneurs, but we are talking about 98.4 per cent of entrepreneurs who have less than \$100,000 in passive capital, and we don't have any data on the remaining 1.6 per cent. We do not know how they use their capital.

Mr. Forget: However, we know that private investment has been constantly declining for years, particularly in Quebec. That should not be overlooked. We need more private investment. Businesses must be encouraged to invest more, not discouraged.

Senator Forest: Mr. St-Roch, I am greatly concerned about the next generation of farmers. We are in a tax environment that too often encourages agricultural entrepreneurs to sell their quotas and their machinery at auction and their land. Will this reform further accentuate this environment, which, instead of protecting agriculture, protects land that is often sold to large

davantage de produits à valeur ajoutée. On est une société exportatrice parce qu'on n'a pas le choix. Il faut favoriser le fait d'avoir des entreprises de plus grande taille. Alors, cela étant dit, oui, c'est un petit nombre de plus grandes sociétés privées qui ont ce revenu passif, mais si l'objectif ultime est d'investir davantage à terme, en tant que société, on va gagner. C'est pour cette raison que je suis mal placé pour dire quel est le seuil idéal.

Par contre, je peux vous dire que si on ne fait pas une réelle étude d'impact sur les mesures qu'on met de l'avant... Je constate et je dis toujours qu'on est souvent un bon baromètre comme organisation, parce qu'on entend les entrepreneurs et, actuellement, il y a une grande réflexion qui va modifier le comportement des entrepreneurs. Pourant, l'objectif à atteindre est de faire en sorte que cette grande masse d'argent soit réinvestie dans l'économie. Or, est-ce vraiment dans l'économie que cette masse d'argent sera investie? Je ne le sais pas. Il faut poser la question et, avant poser des gestes, il faut avoir des études sérieuses qui vont nous garantir que l'argent ne va pas disparaître ou ne sera pas investi autrement ou vendu à des sociétés étrangères.

C'est un problème complexe. Les objectifs de base sont louables, mais j'ai peur que le résultat aille à l'inverse de nos souhaits, et c'est dramatique. Oui, il y a beaucoup de petites entreprises qui ont mis de côté peu de capital, mais il y en a des moyennes et des plus grandes qui en ont beaucoup, qui souhaitent probablement faire des investissements à moyen et à long terme et qui aiment mieux le faire elles-mêmes que par l'intermédiaire des institutions financières. C'est la réalité commerciale des entrepreneurs. Alors, la prémisse ne doit pas être celle selon laquelle les entrepreneurs ont mis cet argent de côté pour sauver de l'impôt. C'est mal amorcer le débat que de penser que c'est fait exclusivement pour sauver de l'impôt. Dans bien des cas, le premier objectif de l'entrepreneur est de faire fructifier son entreprise. C'est la prémisse à mettre de l'avant.

Le sénateur Forest : On parle des entrepreneurs, mais on parle de 98,4 p. 100 d'entrepreneurs qui ont moins de 100 000 \$ en capital passif, et on n'a pas de données sur les 1,6 p. 100 restants. On ne sait pas comment ils utilisent leur capital.

M. Forget : Par ailleurs, on sait que, au Québec particulièrement, on a un déficit dans les investissements privés qui est en baisse constante depuis un certain nombre d'années. Il ne faut pas négliger cela. On a besoin de plus d'investissements privés. Il faut intéresser les entreprises à investir davantage et non pas les décourager.

Le sénateur Forest : Monsieur St-Roch, la relève agricole me préoccupe beaucoup. Nous sommes dans un environnement fiscal qui motive trop souvent nos entrepreneurs agricoles à vendre leurs quotas, leur machinerie à l'encan et leurs terres. Est-ce que cette réforme vient encore accentuer cet environnement qui, au lieu de protéger l'activité agricole, protège les terres

consortiums, which is unfortunate? Does that further exacerbate the succession problem of our farm businesses seeking to sustain agricultural activity on the land?

Mr. St-Roch: I would say yes because the announced measures merely cast uncertainty on the operation or sprinkling of family income from the business. Changes will obviously be made to the capital gains exemption, but, once again, this adds a burden, an additional tax, even in the case of a family transfer. In that instance, people felt that, at that cost, they would be paying more taxes on those transfers. In many cases, it is fine if they transfer their business to their children and there is no tax. However, when a tax burden is added to the fact that they have no money, because the children are not buying the property that is being transferred to them, the uncertainty thus created prevents them from proceeding with the transfer because of the risk that their children will be taxed at 53 per cent of the income since the capital they have been given is not a recognition of their involvement. They will not do it, and what will ultimately happen if they do not do it? They will lose their assets? We are taking the reasoning further, but this adds to the climate of uncertainty about the future. Positive changes may be made. We hope so, or at least clarifications to these rules, but we are not there for the moment. To answer your question, yes, this cannot help in the spirit of the business transfers at this time.

[English]

Senator Oh: Thank you, witnesses. You mentioned earlier that there were 41,000 farmers in Quebec.

Mr. St-Roch: Yes.

Senator Oh: We are looking at probably over 300,000 people that are directly involved with the farm business. With 41,000 farmers it would come out to over 300,000 people that are directly involved in the farming business.

Mr. St-Roch: Yes. You are talking about the employees, yes.

Senator Oh: You mentioned earlier their fear, that farmers are very worried about the tax reforms that are coming out.

Mr. St-Roch: Yes.

Senator Oh: If it is making it hard for farmers to save money on operating the farm, what about the next generation of younger farmers? We need younger farmers. If there is no incentive, who will farm? That will affect the country's next generation of farming.

souvent vendues à de grands consortiums, ce qui est malheureux? Est-ce que cela vient encore accentuer ce problème de relève de nos entreprises agricoles pour pérenniser l'activité agricole sur le territoire?

M. St-Roch : Je dirais que oui, parce que les mesures qui sont annoncées ne font que jeter une incertitude sur le fonctionnement ou sur la répartition des revenus de la famille tirés de l'entreprise. Évidemment, il y aura les changements pour l'exemption pour le gain en capital, mais encore là, on ajoute un fardeau, une imposition supplémentaire, même s'il y a un transfert familial. Dans ce cas, les gens se disaient qu'à ce coût, ils allaient payer davantage d'impôts dans ces transferts. Souvent, s'ils transfèrent leur entreprise à leurs enfants et qu'il n'y a pas d'impôt, ça va. Mais quand il y a un fardeau fiscal qui s'ajoute au fait de ne pas avoir d'argent, parce que les enfants n'achètent pas les biens qui leur sont transférés, l'incertitude qui est créée les incite à ne pas procéder au transfert parce qu'ils risquent de taxer leurs jeunes à 53 p. 100 du revenu, compte tenu du fait que le capital qui leur a été donné ne reconnaît pas leur implication. Ils ne le feront pas et, à la limite, s'ils ne le font pas, qu'est-ce qui va arriver? Ils vont perdre leurs actifs? On va plus loin dans le raisonnement, mais cela ajoute au climat d'incertitude quant à l'avenir. Il y aura peut-être des changements favorables. On le souhaite, ou du moins des clarifications à ces règles, mais on n'en est pas là pour l'instant. Pour répondre à votre question, effectivement, oui, cela ne peut pas aider dans l'esprit des transferts des entreprises actuellement.

[Traduction]

Le sénateur Oh : Merci, chers témoins. Vous avez mentionné plus tôt qu'il y avait 41 000 agriculteurs au Québec.

M. St-Roch : Oui.

Le sénateur Oh : Alors, il y a probablement plus de 300 000 personnes qui jouent directement un rôle dans les entreprises agricoles. S'il y a 41 000 agriculteurs, le nombre de travailleurs qui participent aux entreprises agricoles s'élève à plus de 300 000 travailleurs.

M. St-Roch : Oui. Si vous parlez des employés, oui.

Le sénateur Oh : Vous avez mentionné plus tôt les craintes des agriculteurs, le fait qu'ils sont très préoccupés par les réformes fiscales qui s'en viennent.

M. St-Roch : Oui.

Le sénateur Oh : Si les mesures nuisent à la capacité des agriculteurs d'épargner de l'argent dans le cadre de l'exploitation de leur ferme, qu'arrivera-t-il à la prochaine génération d'agriculteurs? Nous avons besoin de jeunes agriculteurs. Si rien n'incite les gens à exploiter des fermes, qui le fera? Cela aura une incidence sur la prochaine génération d'agriculteurs du Canada.

[Translation]

Mr. St-Roch: The problem is bigger than the tax issue. The income problems are significant, of course. We can see that today in the NAFTA negotiations, in which the Americans are taking a threatening approach to supply management and farm products. Consequently, the issue of having market incomes is becoming a problem in the context of the transfer of businesses to keep those businesses in operation. Obviously, however, if, in addition to that, you insert rules that may increase the family's tax burden as a result of asset transfers, once again, you have just discouraged the continued operation of those farm businesses. People might think that it is less worthwhile to continue, that someone might be prepared to buy their land or quotas because they see no future in it, and that, by transferring their assets, they will be more in the negative than the positive.

Yes, these measures are not an incentive, and work must be done to open market access and protect agricultural markets.

Going back to the government's efforts to provide income security programs, earlier I talked about the AgriInvest program, and there is also the AgriStability program. These are useful programs, and we wonder whether these statutory amendments will not also undermine these programs by imposing an additional tax. This raises various issues. All this is global, but it affects several aspects, and we need clarification.

There are technical rules, such as certain anti-avoidance sections that were mentioned in the proposal this summer, which also suggests a problem with the interpretation of the Income Tax Act, under section 246.1, for example, which seems to limit the possibility of making transfers to incorporated businesses. The minister advanced this without providing any examples. People therefore wonder whether they can transfer assets to their companies to maintain their operations. If that realizes a capital gain, they wonder whether they will be taxed twice. These are problems that have not been explained, but the government has enforced rules saying that people were violating them, but we do not know who or what.

Agricultural assets are commonly transferred to agricultural companies. Is this targeted or not. We do not know. The Minister of Finance should explain more clearly what he is targeting. You will consult the documents. We can find no examples of applications, but the government nevertheless clearly said it would target asset transfer transactions, and that is all it said. What does that mean? We do not know, and it will be retroactive to July 18, 2017. That is another factor that makes business development somewhat uncertain.

[Français]

M. St-Roch : Le problème est plus large que la question de l'impôt. Il est certain que les problématiques de revenus sont importantes. On le voit aujourd'hui avec les négociations de l'ALENA où la gestion de l'offre, les produits agricoles sont menacés par les Américains dans leur approche. Donc, il y a la question d'avoir les revenus du marché qui pose problème dans le cadre du transfert des entreprises pour maintenir ces entreprises en activité. Mais, évidemment, si en plus de cela on insère des règles qui risquent d'augmenter le fardeau fiscal de la famille en raison du transfert des actifs, encore une fois, on vient de décourager le maintien de ces entreprises agricoles. Les gens pourraient penser qu'il est moins intéressant de continuer et qu'il y a peut-être quelqu'un qui serait prêt à acheter leurs terres ou leurs quotas, parce qu'ils ne voient pas d'avenir et qu'en transférant, ils seront davantage dans le négatif que dans le positif.

Effectivement, ces mesures ne représentent pas un incitatif, et il y a aussi un travail à faire concernant l'aspect de l'accès aux marchés et de la protection des marchés agricoles.

On revient aussi aux efforts du gouvernement en vue de prévoir des programmes de sécurité du revenu. Je parlais tantôt du programme Agri-investissement, et il y aussi le programme Agri-stabilité; ce sont des programmes utiles et on se demande si ces modifications législatives ne nuiront pas également à ces programmes par l'application d'un impôt supplémentaire. C'est à se poser différentes questions. Tout cela est global, mais cela touche plusieurs aspects, et on a besoin de clarifications.

Il y a des règles techniques, comme certains articles de loi anti-évitement qui ont été mentionnés dans le projet de cet été, qui laissent également entrevoir une problématique quant à l'interprétation de la Loi de l'impôt sur le revenu, entre autres dans le cadre de l'article 246.1 qui semble limiter la possibilité de faire des transferts à des entreprises incorporées. Le ministre a lancé cela sans donner d'exemples. Ainsi, les gens se demandent s'ils peuvent transférer des actifs dans leur compagnie pour maintenir leurs opérations. Si cela crée du gain en capital, ils se demandent s'ils seront imposés en double. Ce sont des problèmes qui n'ont pas été expliqués, mais on a appliqué des règles en disant que des gens en abusaient. Mais on ne sait pas qui, on ne sait pas quoi.

Des transferts d'actifs agricoles à des compagnies agricoles, cela se fait couramment; est-ce visé ou non, on ne le sait pas. Il faudrait que le ministre des Finances explique mieux ce qu'il vise. Vous consulterez les documents, on n'y trouve aucun exemple d'application, mais on a tout de même dit qu'on allait viser des transactions de transfert d'actifs, et c'est tout ce qui a été dit. De quoi s'agit-il? On ne le sait pas et c'est rétroactif au 18 juillet 2017. C'est un autre facteur qui rend un peu incertain le développement des entreprises.

[English]

Senator Oh: Do you agree that this tax reform is not helping economic growth? Plus, now that we are having problems with NAFTA, is this going to make it worse for the agricultural sector?

[Translation]

Mr. St-Roch: That is a good question.

I would say that, apart from the bill, which creates uncertainty for farm businesses, those businesses are experiencing other uncertainties regarding potential markets and the dangers arising from Americans' access to the Canadian market. This is already a concern, and now the government has set the cat among the pigeons by saying they are also going to look into the families to see whether their children are working enough to be entitled to their salaries of \$15,000 or \$20,000 a year. That is an additional issue, and we do not think it should apply to businesses.

Mr. Forget: I would like to add two comments to what was just said. A major demographic challenge is shaping up in Canada, and it is even bigger in Quebec.

According to the Business Development Bank of Canada, 30 per cent to 40 per cent of entrepreneurs will transfer, sell, or hand over their businesses to someone else in the next 10 years. Those are very large numbers. We will have to consider what kind of tax system we want to put in place so those businesses can continue to grow and stay in Canada. That is my first point.

I have already mentioned my second point, but I will repeat it for you because I think the way this reform was proposed will leave traces. I agree it is hard to put toothpaste back into the tube. However, we have to hope that the federal government can rectify the situation quickly because trust in the tax system is very important for Canadian entrepreneurs' business decisions and for entrepreneurs who have an interest in investing in Canada. That fact should not be overlooked in the sequence of events that will start today.

[English]

Senator Marshall: I was listening to the response to Senator Oh and wondering where you think all this is going, then. I'm thinking specifically now about the comments you made about Quebec farmers.

You have NAFTA. You have these tax proposals, and you think about demographics. Earlier we were talking about the flight of capital. We know that the 33 per cent tax rate last year didn't materialize in the revenues as they thought, so I don't know if the 33 percenters are moving south.

[Traduction]

Le sénateur Oh : Convendez-vous que la réforme fiscale ne contribuera pas à notre croissance économique? En outre, maintenant que l'ALENA nous cause des problèmes, la situation du secteur agricole s'aggravera-t-elle?

[Français]

M. St-Roch : C'est une bonne question.

Je dirais que, indépendamment du projet de loi qui crée une incertitude auprès des entreprises agricoles, ces dernières vivent d'autres incertitudes face aux marchés possibles et aux dangers que pose l'accès au marché canadien par les Américains. Déjà, c'est quelque chose qui est préoccupant. Maintenant, on vient jeter un pavé dans la mare en disant que, de surcroît, on va aller gratter dans les familles pour voir si leur enfant travaille suffisamment pour avoir droit à son salaire de 15 000 \$ ou 20 000 \$ par année. C'est une affaire de plus, et on ne pense pas que cela devrait s'appliquer aux entreprises.

M. Forget : J'aimerais ajouter deux commentaires à ce qui vient d'être dit. Un défi démographique important se pose au Canada et il est encore plus important au Québec.

Selon la Banque de développement du Canada, de 30 à 40 p. 100 des entrepreneurs vont, au cours des 10 prochaines années, céder ou vendre leur entreprise ou encore passer la main à quelqu'un d'autre. Ce sont des nombres très importants. Il va falloir s'interroger à savoir quel genre de régime fiscal on veut mettre en place afin que ces entreprises continuent de croître et qu'elles demeurent au Canada. Il s'agit là d'un premier élément.

J'ai déjà mentionné le deuxième élément, mais je vous le répète, car je pense que la manière dont cette réforme a été proposée va laisser des traces. Il est difficile de remettre le dentifrice dans le tube, j'en conviens. Cela dit, nous devons souhaiter que le gouvernement fédéral puisse rapidement rectifier la situation, parce que la confiance envers le régime fiscal est très importante pour les décisions d'affaires des entrepreneurs canadiens et pour ceux qui auraient un intérêt à investir au Canada. Il ne faut pas négliger cela dans la séquence qui va suivre à partir d'aujourd'hui.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : J'écoutais la réponse que vous avez donnée au sénateur Oh, et je me demandais où, selon vous, cela nous mènera. Je pense en particulier aux observations que vous avez formulées au sujet des agriculteurs du Québec.

Il y a l'ALENA, il y a ces propositions fiscales, et il faut réfléchir aux changements démographiques. Plus tôt, nous parlions de la fuite des capitaux. Nous savons que les recettes liées au taux d'imposition de 33 p. 100 qui étaient prévues l'année dernière ne se sont pas concrétisées. Par conséquent,

Where do you think this is going? Do you think that this is just a bump that farmers will get over and adjust to? Or, do you think there will be some deeper impact with regard to these proposals because you have other factors mixed in with it like NAFTA, access to market, and things of that nature?

[*Translation*]

Mr. St-Roch: It is a bit difficult to predict the future. However, even if things change, businesses will remain profoundly familial. They operate in the same way they always have. At the family level, the informal relationship that exists in these businesses is threatened by these measures, since the government expects accountability for the way people work, the capital contribution to be invested, and so on.

If these proposals are maintained, I believe that will create another dynamic that might undermine people's drive or motivation. They will wonder whether they can get paid properly, whether they have to talk to an accountant, whether they have to record all hours of work, and how much they would pay another person to do the same job. It is unproductive to do all that when you are working more in a group or family operating environment. This will harm all that if these measures are put in place.

It is hard to combine all this with international trade disputes, but I believe this adds to the pressure being put on farm businesses. There is already enough pressure associated with the need to be profitable. Consequently, if you also have to catch them out on compliance issues, the effect will simply be negative on the whole.

[*English*]

Senator Marshall: Mr. Forget, what about your members? I would suspect some of your members are farmers, are they?

[*Translation*]

Mr. Forget: Few of them. Essentially, our members are mainly large organizations such as Agropur and Coop fédérée, large groups of farmers.

Mr. St-Roch will correct me if I am wrong, but I understand that the value of farms, the assets, which is rising sharply, also requires a different type of tax organization. There are increasing numbers of incorporations, and increasing pressure in view of the value of farm assets. This is a comment that I heard at various meetings on this issue.

j'ignore si les gens assujettis au taux d'imposition de 33 p. 100 sont en train de déménager au sud de notre frontière.

Où pensez-vous que cela va nous mener? Croyez-vous qu'il s'agit simplement d'une déconvenue dont les agriculteurs se remettront ou à laquelle ils s'adapteront? Ou, estimez-vous que ces propositions auront une incidence plus profonde, parce que d'autres facteurs, comme l'ALENA et l'accès aux marchés, s'ajoutent à cela?

[*Français*]

M. St-Roch : Il est un peu difficile de prévoir l'avenir. Toutefois, même si les choses changent, les entreprises demeurent profondément familiales. Le fonctionnement est le même qu'il a toujours été; au niveau de la famille, la relation informelle qui existe dans les entreprises est menacée par ces mesures, puisqu'on s'attend à une reddition de comptes sur la façon dont on va travailler, sur l'apport en capital à investir, et ainsi de suite.

Si ces propositions sont maintenues, je crois que cela créera une autre dynamique qui pourrait même nuire à l'impulsion ou à la motivation des gens. Ils vont se questionner à savoir s'ils peuvent être rémunérés de la bonne façon, s'il faut parler au comptable, s'ils doivent consigner toutes les heures de travail, et ils vont se demander combien ils paieraient pour une autre personne qui ferait le même travail. C'est improductif de faire tout cela, alors qu'on est plutôt dans un climat de fonctionnement en groupe, en famille. Si ces mesures sont en place, cela nuira à tout cela.

Il est difficile de combiner tout cela avec les conflits commerciaux internationaux, mais je crois que cela s'ajoute à la pression imposée aux entreprises agricoles. Il y a déjà assez de pression liée au besoin d'être rentable, alors s'il faut en plus les accrocher sur des questions de conformité, c'est simplement négatif dans l'ensemble.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Monsieur Forget, qu'en est-il de vos membres? Je suppose que certains d'entre eux sont des agriculteurs, n'est-ce pas?

[*Français*]

M. Forget : Il y en a peu. Essentiellement, nos membres sont surtout de grandes organisations comme Agropur ou la Coop fédérée, soit de grands regroupements de fermiers.

M. St-Roch me corrigera si j'ai tort ou raison, mais je comprends que la valeur des fermes, l'actif, qui est en forte croissance, demande aussi une forme d'organisation fiscale différente. Il y a de plus en plus d'incorporations et la pression est de plus en plus grande, compte tenu de la valeur de l'actif sur les fermes. C'est un propos que j'ai entendu lors de différentes rencontres à cet égard.

[English]

Senator Marshall: I guess the first step before you actually do anything is to start asking yourself some questions. Where am I going in the long term? Is this something that my children can make a living at? What do we see coming down the tubes?

People might think it's probably better if their children follow some other course of action in life rather than to stay and look after the farm. It's very interesting because there are pressures. It's not just the tax proposals. The tax proposals might be the straw that broke the camel's back, but there are other factors in the mix also.

[Translation]

Senator Pratte: Many questions have been asked since the reform project was presented, questions, for example, about the meaning of tax fairness. Many people discussed what "tax fairness" meant, and, as Senator Forest said, the main purpose of the tax system is to ensure fairness among taxpayers, but tax fairness is hard to define. Many people also emphasized the complex nature of the tax system. The reform project is very complex. With regard to these two questions, many people recommended a full review of the tax system. That has not been done at the federal level since the Carter commission some 50 years ago. The witnesses who appeared this morning were in favour of that exercise. What do you think about it? Once the case of this reform is settled this week, would it be a good idea to conduct an in-depth review? If so, what do you think should be reviewed?

Mr. St-Roch: I am going to cite an example from Quebec. A few years ago, a committee was struck to review all the measures in the Quebec system, which is similar to the federal system. It is not an exact copy, but many of its measures are identical. There were pages and pages of statements of existing measures. They conducted an evaluation to determine whether those measures still served their purpose as incentives, because, in many instances, tax measures serve as incentives for economic actions such as investment credits or accelerated spending for certain assets, and so on. At any event, a lot of work was done.

The Quebec government obviously "made its bed" on certain measures, and a bigger overall reform should have been conducted. I think certain elements produced results in Quebec. Since the federal system is similar, there are no doubt certain elements that could be reviewed in the federal system. The act is constructed in such a way that all the rules overlap. Mr. Morneau's legislative proposals from the summer — I am going to cite the agricultural example — overlap other measures promoting transfers and undermine those measures by producing

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je suppose qu'avant de faire quoi que ce soit, la première étape consiste à vous poser quelques questions. Quels sont mes buts à long terme? Mes enfants peuvent-ils gagner leur vie en reprenant mon entreprise? Quels sont les enjeux à l'horizon ?

Certaines personnes peuvent penser qu'il vaudrait mieux que leurs enfants suivent une autre voie, plutôt que de rester à la ferme et de s'en occuper. Ce dilemme est très intéressant, car diverses pressions sont exercées qui ne se limitent pas aux propositions fiscales. Ces propositions sont peut-être la goutte d'eau qui fait déborder le vase, mais d'autres facteurs contribuent également à la situation.

[Français]

Le sénateur Pratte : Beaucoup de questions ont été posées depuis le dépôt de la présentation de ce projet de réforme, par exemple, sur le sens de l'équité fiscale. Plusieurs personnes ont discuté de ce que voulait dire « l'équité fiscale ». Et comme le sénateur Forest l'a dit, l'objectif principal d'un régime fiscal est d'assurer l'équité entre les différents contribuables, mais l'équité fiscale, c'est difficile à définir. Beaucoup de gens aussi ont souligné la complexité du régime fiscal. Le projet de réforme est très complexe. À propos de ces deux questions, plusieurs personnes ont recommandé qu'on fasse un examen complet du régime fiscal. À l'échelle fédérale, cela n'a pas été fait depuis la commission Carter, il y a une cinquantaine d'années. Les témoins qui ont comparu ce matin étaient favorables à cet exercice. Qu'est-ce que vous en pensez? Une fois le cas de cette réforme-ci réglé cette semaine, est-ce que ce serait une bonne chose de faire un examen approfondi? Si oui, qu'est-ce qui devrait être examiné, à votre avis?

M. St-Roch : Je vais prendre un exemple du Québec. Il y a quelques années, un comité a été mandaté pour revoir l'ensemble des mesures du système québécois, qui est semblable au système fédéral. Ce n'est pas une copie conforme, mais il y a beaucoup de mesures qui sont identiques. Il y a eu des pages et des pages d'énoncés des mesures qui existaient. Ils ont fait une évaluation à savoir si ces mesures avaient toujours leur raison d'être en termes d'incitatifs. Parce que souvent, les mesures fiscales servent d'incitatif à des gestes économiques comme des crédits à l'investissement ou des dépenses accélérées pour certains actifs, et cetera. En tout cas, un travail a été fait.

Évidemment, le gouvernement du Québec a « fait son lit » sur certaines mesures, et il aurait fallu une plus grande réforme globale. Je pense que certains éléments ont donné des résultats au Québec. Le régime fédéral étant semblable, il y a sûrement certains éléments qui pourraient être revus dans le régime fédéral. La loi est ainsi faite; toutes les règles s'entrecroisent. Les propositions législatives de M. Morneau de cet été — je vais prendre l'exemple agricole — croisent d'autres mesures favorisant le transfert et nuisent à ces mesures-là par d'autres

other effects. Consequently, we have wound up with tax measures that are not conducive to the same ends. I do not know; perhaps we did not think to look at the act as a whole to ascertain all the implications. The application of that measure undermined another measure that was already in place.

I think it would be a good exercise to review the act as a whole and to ensure all the measures align in the same direction because some provisions do undermine each other. We lose sight of certain objectives. This is obviously a lengthy exercise, but it might result in potentially beneficial recommendations and adjustments. It is good to examine our system from time to time, particularly if we want to use it to promote and improve the economy. This may not be what happens at times as a result of limits placed on businesses.

Mr. Forget: I agree with all that. As an organization, we have requested it in our pre-budget briefs to the federal government for some time now, particularly since Quebec's Godbout commission on tax reform, which did a fairly exhaustive job. I think we have really come to that point. First of all, our tax system is complex, and, second, apart from the fairness issue, which is very important, does it serve the Canadian economy well? Four elements must be examined in all that. The first is tax competition among jurisdictions. We are in an increasingly open market, we have free trade agreements, and there is increasing labour mobility under these treaties. Consider the example of higher paid employees: the tax rate has just been increased to 53 per cent. Is tax competition among jurisdictions profitable for Canada? That is one of the aspects to be examined.

The second is tax expenditures. They conducted part of this exercise in Quebec and realized they were too often implementing tax measures without monitoring them or ultimately measuring to see whether they had achieved the desired results. I do not know whether we are better equipped to do this at the federal level. In the case of the Godbout commission, it was even suggested that sunset clauses should be established for tax measures based on the occasionally asked question whether they produced the desired results. We might be very surprised to see the number of extremely effective tax measures whose potential is limited by all kinds of constraints, or, conversely, we might focus more on other measures in place that serve few people and are not that useful. A great deal of work remains to be done on tax expenditures.

The third element is greater harmonization between the federal system and, in this instance, the Quebec system. How many tax experts and accountants tell us that it makes no sense not to have better harmonization between our two systems?

effets. Donc, on se retrouve à avoir des mesures fiscales qui ne vont pas dans le même sens. Je ne sais pas, on n'a peut-être pas pensé à regarder l'ensemble de la loi pour en apercevoir toutes les implications. Le fait d'appliquer cette mesure nuisait à une autre mesure qui était déjà en place.

Pour revoir la loi dans son ensemble et pour que toutes les mesures aillent dans la même direction, je pense que ce serait un exercice intéressant, parce que, effectivement, certaines dispositions se nuisent l'une l'autre. On perd de vue certains objectifs. Évidemment, c'est un long exercice, mais il pourrait en sortir des recommandations et des ajustements qui pourraient être bénéfiques. Il est bon de réfléchir de temps à autre à notre système, surtout si l'on veut s'en servir pour favoriser et améliorer l'économie. Peut-être que, quelquefois, ce n'est pas ce qui arrive à cause des contraintes imposées aux entreprises.

M. Forget : Je suis tout à fait d'accord avec cela. Comme organisation, on l'a demandé dans nos mémoires prébudgétaires au gouvernement fédéral depuis un certain temps, notamment depuis la commission Godbout, au Québec, sur la réforme de la fiscalité, qui a fait un travail assez exhaustif. Je pense que nous sommes vraiment rendus là. La complexité de notre régime fiscal dans un premier temps et, deuxièmement, au-delà de l'enjeu d'équité, qui est très important, sert-elle bien l'économie canadienne? Quatre éléments doivent être examinés dans tout cela. Tout d'abord, il y a la concurrence fiscale entre juridictions. On est dans un marché de plus en plus ouvert, on a des traités de libre-échange, il y a de plus en plus de mobilité de la main-d'œuvre avec ces traités. Prenons l'exemple des salariés plus élevés : on vient d'augmenter le taux d'imposition à 53 p. 100. Est-ce que la concurrence fiscale entre juridictions est rentable pour le Canada? C'est l'un des éléments à examiner.

Le deuxième, ce sont les dépenses fiscales. On a fait en partie l'exercice au Québec en se rendant compte trop souvent qu'on mettait en place des mesures fiscales sans les suivre et sans mesurer à la fin si l'on avait obtenu les résultats escomptés. Je ne sais pas si l'on est mieux équipé au niveau fédéral pour le faire. Dans le cas de la commission Godbout, on a même suggéré des clauses crépusculaires sur les mesures fiscales en se posant la question, à l'occasion, à savoir si elles ont donné les résultats escomptés. On risque d'être très surpris des mesures fiscales extrêmement efficaces dont on limite les possibilités par toutes sortes de contraintes, ou, à l'inverse, on peut mettre davantage d'accent sur d'autres mesures qui sont en place, qui servent peu de gens et qui ont peu d'utilité. En matière de dépenses fiscales, on aurait tout un exercice à faire.

Le troisième élément, c'est une plus grande harmonisation entre le régime fédéral et, dans le cas qui nous occupe, le régime du Québec. Combien de fiscalistes et de comptables nous disent qu'il ne fait aucun sens de ne pas avoir une meilleure harmonisation de nos deux régimes.

The final element, as many experts say, is what harms the economy most, and that is the corporate income tax, after the capital tax that was abolished in Canada years ago. Consequently, we should reflect on what is most beneficial for the Canadian economy. Should we look more closely at consumption taxes and reduce the corporate income tax and personal income tax? We need to think about the allocation between income and consumption taxes. There are at least four elements that should be analyzed as part of what we consider a more generally logical reform.

[English]

Senator Eaton: I would like to talk about passive investments in the agriculture sector.

I sat on Senator Percy Mockler's Agricultural Committee for five years, and one thing we found out was that nowadays, the bigger the farm, the more fiscally productive it was in some ways. If Canadian farms in Quebec and across the country want to remain solvent, they tend to have to get bigger and more efficient. To do that, they have to buy equipment. There's always the possibility of debt and of bad crops.

I don't understand why the federal government is even looking at farmers in terms of trying to tax whatever passive investment they could have from one year to the next. I find that stunning when they live on the edge a lot of the time, all of the time.

[Translation]

Mr. St-Roch: In fact, I think that is somewhat related to our concern. Certainly, as I said earlier, there is not necessarily a lot of available capital in the agriculture sector. It is mainly reinvested, as you said, in the purchase of productive assets. That is why, when we looked at the measure from an agricultural standpoint, we were more concerned with certain types of assets acquired in the businesses and that, according to the documents, might be considered as passive income and be subject to extreme tax rates, as it were. Based on our understanding, yes, this is passive or potentially passive income, but, when you want to retire, for example, why would funds placed in the AgriInvest accounts to offset deficits or problems in the business be subject to such a high tax rate?

That is why we targeted certain investments we thought were essential to the operation of the businesses and that should not be subject to all this regulation of passive income. Apart from that, I think this may be the position of the businesses, other than in

Le dernier élément, comme le disent beaucoup de spécialistes, c'est que ce qui nuit le plus à l'économie, c'est l'impôt sur le revenu des sociétés, après la taxe sur le capital qu'on a abolie au Canada il y a un certain nombre d'années. Donc, il y a peut-être une réflexion à faire sur ce qui est plus rentable pour l'économie canadienne. Est-ce de regarder davantage les taxes à la consommation et de diminuer l'impôt sur le revenu des sociétés et l'impôt des particuliers? Il y a une réflexion à faire sur la répartition entre l'impôt sur les revenus et les taxes à la consommation. Il y a au moins ces quatre éléments qui mériteraient d'être analysés dans le cadre d'une réforme qui nous apparaît logique d'une façon plus globale.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : J'aimerais parler des placements passifs du secteur agricole.

J'ai siégé au sein du Comité de l'agriculture du sénateur Percy Mockler pendant cinq ans et, ce que nous avons constaté, c'est que, de nos jours, plus l'exploitation agricole est importante, plus, à certains égards, elle est productive d'un point de vue fiscal. Si les fermes du Québec et du reste du pays souhaitent demeurer rentables, elles ont tendance à devoir se développer et accroître leur efficacité. Pour ce faire, elles doivent acheter du matériel, et il est toujours possible qu'elles s'endettent et qu'elles aient de mauvaises récoltes.

Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement fédéral envisage même d'imposer les placements passifs que les agriculteurs effectuent d'une année à l'autre. Je trouve cela étonnant étant donné qu'ils sont au bord du gouffre une grande partie du temps, voir tout le temps.

[Français]

M. St-Roch : En fait, je pense que cela rejoint un peu notre préoccupation. Il est certain que, comme je le disais plus tôt, dans le milieu agricole, il n'y a pas nécessairement beaucoup de capital en argent qui est disponible. Il est surtout réinvesti, comme vous l'avez dit, dans l'achat de biens productifs. C'est pour cela que, lorsqu'on regardait la mesure du point de vue agricole, on était plus préoccupé par certains types d'actifs acquis dans les entreprises et qui pourraient, selon les documents, être considérés comme du revenu passif et être assujettis à des taux d'imposition extrêmes, si l'on veut. Selon notre compréhension, oui c'est un revenu passif ou potentiellement passif, mais lorsqu'on va retirer, par exemple, les sommes des comptes Agri-investissement pour compenser des déficits ou des problèmes dans l'entreprise, pourquoi ces sommes-là pourraient-elles être assujetties à un taux d'imposition aussi important?

C'est pourquoi on a ciblé certains investissements qui nous apparaissaient essentiels au fonctionnement des entreprises et qui ne devaient pas être soumis à toute cette réglementation en ce qui concerne les revenus passifs. Au-delà de cela, je pense que

agriculture, that are still facing more the problem of capital that is not immediately reinvested in productive assets.

[English]

Senator Marshall: I think as I hear more testimony I have more questions.

We heard earlier that 20,000 private corporations have passive income greater than \$100,000. Would you know how many of your members have passive income in that category?

It seems like the federal government is focusing in on those that have passive income over \$100,000. Do you know how many of your members would fit that?

[Translation]

Mr. St-Roch: No, I do not have that information. We do not have the details. We know the types of production our members are engaged in and what type of business they have, whether they are incorporated or not. However, we do not ask what assets they have and we do not know their financial position. Based on my experience with many farm businesses, we may see this situation in a case where the farmer ceases operations, sells his assets, and has disposable capital. That person is generally no longer a farmer and is not part of our concern. Our concern focuses especially on farmers who are active in the field.

[English]

Senator Marshall: Mr. Forget, would you have any knowledge with regard to your members? Would you have that information?

[Translation]

Mr. Forget: I unfortunately do not have information on that subject. However, you have to think of all the entrepreneurs who aspire to obtain it in order to grow and expand. I am also thinking of those entrepreneurs. The objective should be to increase the percentage of businesses that have passive capital so they can subsequently invest it here. Do not forget that some entrepreneurs accumulate capital for their retirement because they have no other means to do so, or for other issues of that kind. You should also take that point into account in thinking about the available amount of passive capital.

[English]

Senator Marshall: We know there are 20,000 and we know it's the \$100,000, but it would be interesting to know other characteristics of that group.

c'est peut-être la position des entreprises, autres que l'agriculture, qui font face encore davantage au problème du capital qui n'est pas réinvesti immédiatement dans des actifs productifs.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je crois que plus j'entends de témoignages, plus je me pose de questions.

Nous avons entendu dire plus tôt que 20 000 sociétés privées disposaient de revenus passifs supérieurs à 100 000 \$. Savez-vous combien de vos membres ont des revenus passifs de cet ordre?

Il semble que le gouvernement fédéral se soucie de ceux qui ont des revenus passifs de plus de 100 000 \$. Savez-vous combien de vos membres appartiennent à cette catégorie?

[Français]

M. St-Roch : Non, je n'ai pas cette information. On n'a pas les détails. On connaît le type de production de nos membres et de quel type d'entreprise il s'agit, à savoir s'ils sont incorporés ou non. Toutefois, on ne demande pas quels sont leurs actifs et on ne connaît pas leur position financière. Selon mon expérience avec de nombreuses entreprises agricoles, on verra peut-être cette situation dans un cas où l'agriculteur cesserait ses opérations, vendrait ses actifs et aurait du capital à sa disposition. Généralement, cette personne n'est plus un agriculteur. Elle ne fait pas partie de notre préoccupation. Notre préoccupation porte surtout sur les agriculteurs qui sont actifs dans le domaine.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Monsieur Forget, avez-vous des connaissances de ce genre au sujet de vos membres? Disposez-vous de ces renseignements?

[Français]

M. Forget : Malheureusement, je n'ai pas de données à ce sujet. Cela dit, il faut penser à tous les entrepreneurs qui aspirent à en obtenir pour grandir et croître. Je pense aussi à ces entrepreneurs. L'objectif devrait être d'augmenter le pourcentage d'entreprises qui ont du capital passif afin qu'ils l'investissent ici ensuite. Il ne faut pas oublier qu'un certain nombre d'entrepreneurs accumulent un montant pour leur retraite, parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens de le faire, ou pour d'autres enjeux de ce type. Il faut aussi tenir compte de ce point dans la réflexion sur le montant disponible en capital passif.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Nous savons qu'il y en a 20 000 et qu'il s'agit de 100 000 \$, mais il serait intéressant de connaître d'autres caractéristiques de ce groupe.

[Translation]

Senator Forest: Yes, if we have 1.6 per cent, that is \$26,800, and therefore more than \$20,000. They have accumulated more than \$100,000. The directives exist, but it is not determined how the rules should be enforced, which may be troubling. An executive from the Department of Finance appeared before our committee and said that a spouse's decision to stay at home so the other spouse can devote himself or herself entirely to the business is still a personal one. Consequently, that person cannot be considered a partner in the development of that business. That raises problems in the absence of guidelines as to how the rules will apply. Between the spirit and the letter, there is often a fairly significant gap between the policy objectives and the technocratic application.

They say a picture is worth a thousand words. You referred to the contradictory tax provisions. I would like you to send us some examples of tax policies that contradict the net policy results. That would help clearly explain the inconsistencies of the tax system as a whole. That is more a request than a question.

The Chair: Gentlemen, can you send the information to the clerk?

Mr. Forget: Yes.

Mr. St-Roch: With pleasure.

The Chair: Mr. Forget, I listened closely to your comments about tax competition among various jurisdictions. My question is this: in your view, should the professionals who are creating economic uncertainty be subject to the same tax rules respecting income allocation as the other shareholders of Canadian-controlled private corporations? What is your opinion on that subject?

Mr. Forget: First of all, as an organization, we represent only businesses. I do not represent professionals as such. A few large offices of accounting firms are members of the federation. What I have often heard in recent weeks is that a distinction must be made between a professional and a person who takes risks, who invests in assets, who has a growing business, and who is subject to bankruptcy, as the case may be. You should think this way when talking about professionals in the various classes I just mentioned. We have examples of professionals who have incorporated and gone bankrupt. That is quite different from someone who is self-employed and incorporates.

[Français]

Le sénateur Forest : Effectivement, si on fait 1,6 p. 100, cela fait 26 800 \$, donc plus de 20 000 \$. Ils ont accumulé plus de 100 000 \$. Les directives existent, mais l'application des règles n'est pas définie, ce qui peut être inquiétant. Un cadre du ministère des Finances a comparu devant notre comité. Il a mentionné qu'un conjoint ou une conjointe qui choisit de demeurer à la maison pour que le conjoint ou la conjointe se consacre entièrement à l'entreprise demeure un choix personnel. Il ne doit donc pas être considéré comme un partenaire du développement de cette entreprise. Cela peut poser certains problèmes en l'absence de balises, à savoir comment on appliquera les règles. Entre l'esprit et la lettre, il y a souvent un écart assez important entre l'objectif politique et l'application technocratique.

On dit qu'une image vaut mille mots. Vous avez fait référence aux dispositions contradictoires dans la fiscalité. J'aimerais que vous nous fassiez parvenir quelques exemples de politiques fiscales qui sont en contradiction avec les résultats nets de la politique. Cela permettrait d'expliquer clairement l'incohérence dans l'ensemble de la fiscalité. C'est plutôt une demande qu'une question.

Le président : Messieurs, pouvez-vous faire parvenir l'information à la greffière?

M. Forget : Oui.

M. St-Roch : Avec plaisir.

Le président : J'ai écouté attentivement vos propos, monsieur Forget, concernant la concurrence fiscale entre différentes juridictions. Ma question est la suivante : selon vous, les professionnels qui sont en train de créer une incertitude économique devraient-ils être assujettis aux mêmes règles fiscales que les autres actionnaires de sociétés privées sous contrôle canadien en matière de répartition du revenu? Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Forget : Tout d'abord, en tant qu'organisme, on ne représente que des entreprises. Je ne représente pas des professionnels comme tels. Quelques grands bureaux de firmes comptables sont membres de la fédération. Ce que j'ai souvent entendu au cours des dernières semaines, c'est qu'il faut faire la distinction entre le professionnel et celui qui prend des risques, qui investit dans des actifs, qui a une entreprise qui croît, qui est sujette à une faillite, le cas échéant. Ce genre de réflexion doit se faire quand on parle de professionnels dans les différentes catégories que je viens de mentionner. On a des exemples de professionnels qui se sont constitués en société et qui ont fait faillite. C'est bien différent de quelqu'un qui est seul à son compte et qui se constitue en société.

The Chair: If I understood correctly, we should instead conduct a comprehensive study on the personal income tax and the corporate tax in order to make recommendations to the government even in competing jurisdictions?

Mr. Forget: I was answering Senator Pratte on the subject of a comprehensive tax reform. This should take into account the personal income tax and the corporate income tax and evaluate the tax competition on both the personal and corporate sides.

The Chair: Should we also examine what is being done internationally and temper it, particularly as regards the banks?

Mr. Forget: I do not have the specialized knowledge to answer your question. I apologize.

The Chair: Thank you for being here today, for giving us your opinions, and for answering our questions. We should be able to table our report before the Christmas break. In the meantime, if you have any comments to pass on to the committee, please feel free to do so through the clerk or the senators.

[*English*]

Thank you very much, witnesses.

Our next meeting will be tomorrow night at 6:45 in the same room.

(The committee adjourned.)

Le président : Si j'ai bien compris, on devrait plutôt mener une étude globale sur l'impôt personnel et l'impôt des sociétés afin de faire des recommandations au gouvernement, même dans les juridictions qui font concurrence?

M. Forget : Je répondais au sénateur Pratte au sujet d'une réforme globale de la fiscalité. Celle-ci devrait tenir compte de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des sociétés, et évaluer la concurrence fiscale autant du côté des particuliers que du côté des sociétés.

Le président : Devrait-on aussi prendre connaissance de ce qui se fait à l'échelle internationale et le tempérer, notamment en ce qui concerne les banques?

M. Forget : Je n'ai pas la spécialité pour répondre à votre question. Je suis désolé.

Le président : Merci de votre présence, de nous avoir fait part de vos opinions et d'avoir répondu à nos questions. Nous devrions être en mesure de déposer notre rapport d'ici les Fêtes. Entre-temps, si vous avez d'autres commentaires à transmettre à notre comité, n'hésitez pas à le faire par l'intermédiaire de la greffière ou des sénateurs.

[*Traduction*]

Je vous remercie infiniment, chers témoins.

Notre prochaine séance aurait lieu demain soir, à 18 h 45, dans la même salle.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 18, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:47 p.m., to continue its study of the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online.

As a reminder of those watching, the committee hearings are open to the public and also available online on the Senate website sencanada.ca.

Now I would like to ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator Black: Doug Black, Alberta.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest from the Gulf region of Quebec.

[*English*]

Senator Cools: Anne Cools from Toronto, Ontario, Canada, and the deputy chair of the committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 18 octobre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, pour poursuivre son étude des modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je m'appelle Percy Mockler. Je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont parmi nous dans la salle et aux téléspectateurs partout au pays qui nous regardent peut-être à la télévision ou en ligne.

Je rappelle à nos auditeurs et auditrices que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne à l'adresse www.sencanada.ca, le site web du Sénat du Canada.

J'aimerais maintenant demander aux sénateurs de se présenter en commençant par ceux qui se trouvent à ma gauche.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Black : Doug Black, de l'Alberta.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, du Québec, de la région du Golfe.

[*Traduction*]

La sénatrice Cools : Anne Cools, sénatrice de Toronto, en Ontario, au Canada. Je suis également vice-présidente du comité.

The Chair: I would now like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who team up with the support of their team to work for this committee.

This evening our committee continues its special study on the proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, changes that the Minister of Finance proposed during the summer of 2017.

[Translation]

Today, we have before us three business-oriented national organizations. They were asked to give their opinions on the impacts of the proposed changes.

[English]

First, from CPA Canada, the Chartered Professional Accountants of Canada, we welcome Mr. Bruce Ball, Vice-President, Taxation. Then we invited the president and CEO of the Business Council of Canada, the Honourable John Manley, who delegated Mr. Brian Kingston, Vice-President, International and Fiscal Issues.

Finally, from the Canadian Federation of Independent Business, or CFIW, we welcome Corinne Pohlmann, Senior Vice President, National Affairs and Partnerships.

Thank you, witnesses, for accepting our invitation to be here to share your opinions, your comments and even your recommendations to the Senate Committee of National Finance that has the order of reference to make this study.

I have been informed by our clerk that the first witness will be Mr. Ball, followed by Mr. Kingston and concluded by Ms. Pohlmann.

Bruce Ball, Vice-President, Taxation, Chartered Professional Accountants of Canada: Thank you. CPA Canada is one of the largest and most respected national accounting and business organizations in the world, representing more than 210,000 Canadian chartered professional accountants at home and abroad.

Collectively, CPA Canada and the profession enable, champion and safeguard the Canadian ideal of good business that values inclusion, sustainable growth and social development in cultivating a healthy and thriving economy. We are committed to acting in the public interest, contributing to Canada's economic and social development, and to helping Canadian's businesses and the economy to succeed and prosper over the long term.

Le président : J'aimerais maintenant souligner la présence de la greffière du comité, Mme Gaëtane Lemay, ainsi que de nos deux analystes, MM. Sylvain Fleury et Alex Smith, qui appuient les travaux du comité, avec le soutien de leur équipe.

Ce soir, notre comité poursuit son étude spéciale sur les modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. Le ministre des Finances a proposé ces modifications au cours de l'été 2017.

[Français]

Aujourd'hui, nous recevons trois organisations nationales provenant du milieu des affaires. Elles vont nous donner leurs opinions et leurs commentaires sur les impacts des modifications proposées.

[Traduction]

Premièrement, nous accueillons M. Bruce Ball, vice-président, Fiscalité, de CPA Canada. Puis nous avons invité le PDG du Conseil canadien des affaires, l'honorable John Manley, qui a délégué M. Brian Kingston, vice-président, Politiques internationale et budgétaire.

Enfin, nous recevons une représentante de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ou FCEI, Mme Corinne Pohlmann, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats.

Je vous remercie, chers témoins, d'avoir accepté de comparaître devant nous afin de faire part de vos points de vue, de vos commentaires et même de vos recommandations au Comité sénatorial des finances nationales qui a l'ordre de renvoi pour procéder à cette étude.

La greffière m'informe que M. Ball sera le premier témoin à prendre la parole, suivi de M. Kingston et de Mme Pohlmann qui mettra fin aux témoignages.

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité, Comptables professionnels agréés du Canada : Merci. CPA Canada est l'une des organisations nationales de comptabilité et d'affaires les plus importantes et les plus respectées du monde entier, et elle représente ici et à l'étranger plus de 210 000 comptables professionnels agréés canadiens.

Collectivement, CPA Canada et la profession favorisent, défendent et protègent l'idéal canadien en matière de bonnes affaires, lequel valorise l'inclusion, la croissance durable et le développement social en cultivant une économie saine et florissante. Nous sommes déterminés à agir dans l'intérêt public en contribuant au développement économique et social du Canada et en aidant les entreprises et l'économie canadiennes à réussir et à prospérer à long terme.

CPA Canada is pleased to be here today to speak on the federal government's tax proposals involving private corporations. We also wanted to acknowledge that there have been changes made this week.

CPA Canada believes that tax policy is an essential lever to achieve key economic and social objectives in Canada. That is why CPA Canada is a strong and long-time advocate of tax reform.

We've consistently called for a top to bottom review of Canada's tax system. Many other national organizations, leading think tanks, economists and academics have joined the chorus.

With the government's proposed tax changes to the taxation of private corporations, the call for a comprehensive tax review has grown even louder and more urgent. There has not been a thorough review of Canada's tax system in 50 years. We believe there is no better time than now to do such a review.

The proposals in many respects run counter to the public interests and the basic principles of sound tax policy, in particular concepts such as fairness, simplicity, competitiveness and efficiency. The latest set of measures announced this week in relation to private corporations may represent some initial steps forward but fundamentally these proposals continue to raise many questions and concerns.

I have some examples on each of the three areas. On income sprinting, we continue to believe that the reasonableness test will be complicated to apply. It will raise the cost of compliance, the overall costs of doing business and the government's costs to administer the tax system. Given the announcement earlier this week, we are anxiously awaiting to hear further clarity on these proposals.

On passive investments, I will make three points. First, we need to ensure that the proposals around passive investment income are needed. These proposals will add complexity to the tax system. We still don't believe that the government has made a good case for the changes.

Second, given the announcement today, further consultation going forward is crucial between now and the next budget. The government must ensure that affected stakeholders, including the tax community, have the opportunity to actively participate in any discussions between now and the next budget.

CPA Canada est ravie d'être ici aujourd'hui afin de discuter des propositions fiscales du gouvernement fédéral concernant les sociétés privées. Nous tenons également à reconnaître le fait que des changements ont été apportés cette semaine.

CPA Canada croit que la politique fiscale est un levier essentiel pour atteindre les principaux objectifs économiques et sociaux du Canada. C'est la raison pour laquelle CPA Canada préconise fortement et depuis longtemps une réforme fiscale.

Nous continuons de réclamer un examen en profondeur du régime fiscal canadien. Par ailleurs, un grand nombre d'autres organisations nationales, de groupes de réflexion influents, d'économistes et d'universitaires joignent leur voix à la nôtre.

Le gouvernement ayant proposé d'apporter des modifications à l'imposition des sociétés privées, les appels en faveur de la conduite d'un examen fiscal exhaustif sont devenus encore plus sonores et urgents. Le régime fiscal canadien n'a pas fait l'objet d'un examen en profondeur depuis 50 ans. Nous croyons que c'est le moment idéal de procéder à un tel examen.

À de nombreux égards, les propositions vont à l'encontre des intérêts du public et des principes fondamentaux d'une politique fiscale saine, en particulier les principes comme l'équité, la simplicité, la compétitivité et l'efficacité. La dernière série de mesures liées aux sociétés privées qui ont été annoncées cette semaine représentent peut-être de premiers pas dans la bonne direction, mais, fondamentalement, ces propositions continuent de soulever bon nombre de questions et de préoccupations.

J'ai quelques exemples à vous donner dans chacun des trois domaines. En ce qui concerne la répartition du revenu, nous croyons toujours que le critère du caractère raisonnable sera difficile à appliquer. Il accroîtra les coûts d'observation, les coûts généraux liés à l'exploitation d'une entreprise et les coûts que le gouvernement devra assumer pour administrer le régime fiscal. Compte tenu de l'annonce qui a été faite plus tôt cette semaine, nous attendons impatiemment d'obtenir d'autres éclaircissements sur ces propositions.

En ce qui concerne les placements passifs, je ferai valoir trois arguments. Premièrement, nous devons nous assurer que les propositions liées aux placements passifs sont requises. Ces propositions rendront le régime fiscal plus complexe, et nous ne croyons pas que le gouvernement ait trouvé de bons arguments pour justifier ces modifications.

Deuxièmement, compte tenu de l'annonce d'aujourd'hui, il est crucial que d'autres consultations soient prévues d'ici le prochain budget. Le gouvernement doit s'assurer que les intervenants touchés, y compris le milieu de la fiscalité, ont l'occasion de participer activement à toutes les discussions qui auront lieu d'ici l'annonce du prochain budget.

The third point we wanted to make is that the government did discuss a *de minimis* rule to exclude certain small businesses from the application of the new passive investment rules. This is something we recommended in our submission to Finance Canada.

Assuming the proposals do go forward, though, because we still believe there are broader issues, we look forward to discussing these issues further with the government and other stakeholders to make sure the *de minimis* proposal announced today is effective. I would also like to say that our organization along with the joint tax committee are ready and able to help with that.

On capital gains, the playing field was already uneven when comparing an arm's-length sale to intergenerational transfers. The proposals have added more inequity with a strong bias to sell a business to third parties rather than family members. We are hoping that the finance minister will address the unfairness this week.

We would be pleased to further discuss our concerns that we've been hearing from the tax community, other stakeholders and CPA Canada's recommendations as well.

I wish to emphasize, however, that this week's measure in relation to private companies doesn't really change CPA Canada's overall position. Our central recommendation to Finance Canada on the proposals was that they really shouldn't be enacted in isolation. They need to be reviewed as part of a comprehensive review of Canada's tax system. Ad hoc incremental changes to the tax system are not a long-term solution. In fact, they create further complexities, inefficiencies and unintended consequences down the road.

The July 18 proposals and this week's announcements are a case in point. There have been more changes and more changes on the changes. Over the last few decades, Canada has added layer upon layer of complex tax changes without proper consideration to the impact on the tax system as a whole. CPA Canada believes it is time to focus our attention on the entire tax system.

I did want to mention a few things about the bigger picture so I will set aside the proposals for a moment. It's our belief that our tax system has not kept pace with Canada's changing economic and social realities, including a slowing labour force

Le troisième argument que nous souhaitons avancer, c'est que le gouvernement a discuté de la possibilité de prévoir une règle de *de minimis* pour soustraire un certain nombre de petites entreprises à l'application des nouvelles règles concernant les placements passifs. C'est l'une des recommandations qui figurent dans le mémoire que nous avons présenté au ministère des Finances.

Toutefois, à supposer que les propositions aillent de l'avant, nous avons hâte de discuter plus longuement de ces enjeux avec le gouvernement et d'autres intervenants pour faire en sorte que la proposition de *de minimis* annoncée aujourd'hui soit adoptée, parce que nous croyons toujours que des problèmes plus généralisés existent. J'aimerais également indiquer que notre organisation et le comité mixte sur la fiscalité sont disposés à apporter un soutien à cet égard et capables de le faire.

En ce qui concerne les gains en capital, les règles du jeu étaient déjà inégales si l'on compare une vente entre des personnes sans lien de dépendance et des transferts intergénérationnels. Les propositions ont ajouté à cette iniquité et témoigné d'un fort parti pris en favorisant grandement la vente d'une entreprise à des tiers plutôt qu'à des membres de la famille. Nous espérons que le ministre des Finances remédiera à cette injustice cette semaine.

Nous serions heureux de discuter davantage de nos préoccupations, qui ont été exprimées également par le milieu de la fiscalité et d'autres intervenants, ainsi que des recommandations de CPA Canada.

Toutefois, je tiens à souligner que la mesure annoncée cette semaine relativement aux sociétés privées ne change pas réellement la position globale de CPA Canada. Ce que nous avons recommandé principalement à Finances Canada en ce qui concerne les changements proposés, c'est de ne pas les mettre en œuvre isolément. Ils doivent être examinés dans le cadre d'un examen exhaustif du régime fiscal canadien. Des modifications ponctuelles progressives du régime fiscal ne constituent pas une solution à long terme. En fait, elles entraînent des complications et des inefficacités, et elles finissent par avoir des conséquences imprévues.

Les propositions du 18 juillet et les annonces de cette semaine en sont un excellent exemple. Des modifications supplémentaires ont été apportées, et des modifications supplémentaires ont été apportées à ces modifications. Au cours des dernières décennies, le Canada n'a cessé de superposer des modifications fiscales complexes sans tenir compte adéquatement de leur incidence sur l'ensemble du régime fiscal. CPA Canada croit qu'il est temps de prêter attention au régime fiscal en entier.

Comme je souhaite formuler quelques observations à propos du tableau d'ensemble, je vais mettre les propositions de côté pendant un moment. Nous croyons sincèrement que notre régime fiscal n'a pas évolué au même rythme que les réalités économiques et sociales changeantes du Canada, y compris le

growth, an ever-increasing competition for top talent globally and rising income inequality.

I would also like to take a look at what is happening around us and what Canada needs to do to stay competitive because other countries are taking action. As an example, the U.K. has simplified its tax system which also greatly reduces compliance costs. They have actually combined business tax rates into one single corporate rate. The U.S., as everyone has heard, is poised to introduce its tax plan for major corporate and personal tax cuts, which will also include tax simplification. Should these reforms proceed, they would significantly change the competitive landscape.

In the face of all these challenges, we believe it's time for Canada to build a best-in-class tax system. This is something we believe that every politician, no matter what political stripe, and all Canadians should support because it's in the public's best interests.

Does the country simply want to continue to plow ahead with incremental tax changes that only complicate a beleaguered tax system, or do we want to demonstrate leadership by charting a new and determined course to build a fairer tax system for the 21st century?

If we are truly committed to a fair tax system that supports inclusive growth and benefits all Canadians, then let's take the time to get it right. Let's launch a comprehensive tax review. CPA Canada stands ready to participate in this exercise.

Thank you, senators, for initiating your important study. I look forward to answering your questions.

Brian Kingston, Vice-President, International and Fiscal Issues, Business Council of Canada: I thank you for your invitation to take part in your study on the proposed changes to the Income Tax Act.

The Business Council of Canada represents the chief executives and entrepreneurs of 150 leading Canadian companies in all sectors and regions of the country. Our member companies employ 1.7 million Canadians, account for more than half the value of the Toronto Stock Exchange; contribute the largest share of federal corporate taxes; and are responsible for most of Canada's exports, corporate philanthropy and private sector investments in research and development.

ralentissement de la croissance de sa main-d'œuvre, la concurrence de plus en plus importante à l'échelle mondiale pour l'embauche des meilleurs candidats et l'inégalité croissante des revenus.

J'aimerais également que nous jetions un coup d'œil à ce qui se passe autour de nous et à ce que le Canada doit faire pour demeurer concurrentiel, parce que d'autres pays prennent des mesures en ce sens. Par exemple, le Royaume-Uni a simplifié son régime fiscal, ce qui a également eu pour effet de réduire grandement les coûts d'observation. Ils ont en fait combiné plusieurs taux d'imposition des entreprises en un seul taux d'imposition des sociétés. Comme tout le monde l'a entendu dire, les États-Unis s'appêtent à présenter un plan fiscal visant à apporter des réductions importantes à l'impôt des sociétés et des particuliers. Le plan simplifiera également le régime fiscal. Si ces réformes vont de l'avant, elles modifieront considérablement le climat concurrentiel.

Compte tenu de tous ces défis à relever, nous croyons qu'il est temps que le Canada établisse un régime fiscal de premier plan. À notre avis, tous les politiciens, quelle que soit leur allégeance politique, et tous les Canadiens devraient appuyer cette mesure parce qu'elle est dans l'intérêt public.

Les Canadiens souhaitent-ils seulement que nous continuions à aller de l'avant en mettant en œuvre des modifications fiscales progressives qui compliquent simplement un régime fiscal en difficulté, ou désirons-nous faire preuve de leadership en traçant une nouvelle voie inéluctable vers l'élaboration d'un régime fiscal plus équitable digne du XXI^e siècle?

Si nous sommes vraiment résolus à mettre en œuvre un régime fiscal équitable qui appuie une croissance inclusive et qui bénéficie à tous les Canadiens, prenons le temps de le façonner correctement. Procédons à un examen fiscal exhaustif. CPA Canada est prête à participer à cet exercice.

Merci, mesdames et messieurs les sénateurs, d'avoir entrepris cette importante étude. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Brian Kingston, vice-président, Politiques internationale et budgétaire, Conseil canadien des affaires : Je vous remercie de m'avoir invité à prendre part à votre étude sur les modifications proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le Conseil canadien des affaires représente les chefs d'entreprise et les entrepreneurs de 150 sociétés canadiennes importantes de tous les secteurs et de toutes les régions du pays. Nos sociétés membres emploient 1,8 million de Canadiens, représentent plus de la moitié de la valeur de la Bourse de Toronto, versent la plus grande part des impôts fédéraux sur le revenu des sociétés, et sont responsables de la plupart des exportations du Canada, des activités de mécénat d'entreprise et des investissements du secteur privé dans la recherche et le développement.

First, I want to say thank you for launching this study. We are very concerned that not enough time was given to consultation on these very complicated proposals. We are very appreciative of the committee taking the time to review this important legislation.

The Business Council strongly supports efforts to improve the fairness and efficiency of Canada's tax system. Unfortunately, the measures under consideration would make the tax system even more complicated than it already is. While we appreciate the government has been willing to listen to some of the concerns raised by Canadians, the proposed changes continue to have significant unintended consequences that we believe would discourage investment and job creation in Canada.

The proposed measures are far too broad and have created significant uncertainty for entrepreneurs, large private corporations and subsidiaries of multinational corporations. There are three areas I will go through where we have specific concerns and then I will talk about some of our broader views on tax reform.

The first area has to do with succession planning. While I understand the minister intends on addressing this tomorrow, it's very important to note some of the concerns we've heard. The proposed tax changes would make it impractical in the event of a death to transfer a large, private family business to the next generation without triggering an external sale. As framed in the consultation paper, a child could be subject to double taxation if he or she purchases shares from a parent shareholder before that shareholder dies, uses a pipeline plan to receive cash on the parent's death or sells to an external party.

The second area of concern has to do with passive investments in large private corporations. Large privately held companies, many of which we represent, have many legitimate reasons for holding passive investments. Those examples include a company wishing to keep liquid resources on hand to seize new opportunities and, as a diversification strategy, to invest in technology start-ups; companies in the real estate sector keeping easily liquidated investments on hand to assist with mortgage renewals in a time where credit conditions are unfavourable; and many companies holding passive investments because it allows them to borrow funds at a lower rate.

If the government discourages such activities, companies will be forced to re-evaluate such diversification strategy. This would have significant implications for some of Canada's largest, most

Premièrement, je tiens à vous remercier d'avoir entrepris cette étude. Nous craignons vraiment que le gouvernement n'ait pas prévu suffisamment de temps pour mener les consultations relatives à ces propositions très complexes. Nous sommes très reconnaissants au comité d'avoir pris le temps d'examiner cette importante mesure législative.

Le Conseil canadien des affaires appuie fermement les efforts déployés pour améliorer l'équité et l'efficacité du régime fiscal canadien. Malheureusement, les mesures à l'étude rendront le régime fiscal encore plus compliqué qu'il ne l'est déjà. Bien que nous nous réjouissons de la volonté du gouvernement d'écouter certaines des préoccupations exprimées par les Canadiens, les modifications proposées continuent d'avoir de sérieuses conséquences non voulues qui, selon nous, décourageront les investissements et la création d'emplois au Canada.

Les mesures proposées sont beaucoup trop générales et créent une incertitude considérable pour les entrepreneurs, les grandes sociétés privées et les filiales de sociétés multinationales. Je passerai en revue trois domaines qui nous causent des préoccupations particulières, puis je vous ferai part de certaines de nos vues plus générales sur la réforme fiscale.

Le premier domaine est lié à la planification de la relève. Même si je crois comprendre que le ministre a l'intention d'aborder cette question demain, il est très important de prendre note de certaines des craintes que nous avons entendues. En cas de décès, les modifications fiscales proposées rendent irréalisable le transfert d'une grande entreprise familiale privée à la prochaine génération sans recourir à une vente externe. Comme le document de consultation l'indique, un enfant pourrait faire l'objet d'une double imposition s'il achète des actions du parent actionnaire avant son décès, s'il utilise la technique du pipeline pour recevoir de l'argent après la mort du parent ou s'il vend l'entreprise à une partie externe.

Le deuxième domaine préoccupant est lié aux placements passifs des grandes sociétés privées. Les grandes entreprises privées, que nous représentons en grand nombre, ont de nombreuses raisons légitimes de détenir des revenus passifs. Par exemple, elles peuvent souhaiter garder des liquidités à portée de main pour saisir de nouvelles occasions ou pour investir dans des entreprises technologiques en démarrage à des fins de diversification. Des entreprises du secteur immobilier maintiennent des investissements faciles à liquider afin de faciliter le renouvellement des hypothèques lorsque les conditions du crédit ne sont pas favorables. De plus, de nombreuses entreprises détiennent des placements passifs parce qu'ils leur permettent d'emprunter des fonds à des taux d'intérêt plus faibles.

Si le gouvernement décourage ces activités, les entreprises seront forcées de réévaluer ces stratégies de diversification. Pour certaines des plus grandes sociétés privées du Canada, cela aura des conséquences considérables. Cette mesure pourrait

successful private corporations. It could restrict their ability to invest in start-ups in the communities in which they operate.

Moreover, we are concerned with the compliance burden associated with these passive investment proposals. A recent survey of 87 of our members found that on average they spend \$3.73 million to comply with Canadian tax legislation and employed 18 full-time tax professionals. We believe this compliance burden will only increase under these proposals. Tax fairness will only be achieved by reducing complexity, not by further complicating the system.

The third area of concern has to do with passive investment and multinational subsidiaries. Applying the proposals to private corporations other than Canadian controlled private corporations could have serious implications for Canadian subs of foreign investors. Increasing the tax burden on multinational subsidiaries would erode Canada's already weak tax competitiveness position. Multinational enterprises would be motivated to actually move operations and investors outside of Canada, depriving the country of jobs and growth while doing nothing to promote tax fairness.

The government's plan to rewrite the tax rules for private corporations will not help achieve Canadian tax competitiveness. We fear they are driving investors and entrepreneurs away from the country. Canada does not have a highly competitive business environment as claimed in the consultation paper. In fact, our country's tax competitiveness is slipping. Our combined federal corporate rate is above the OECD average, and we have the thirteenth highest tax burden on investments among the 34 OECD countries.

According to a recent survey of our members, two-thirds or 64 per cent said that Canada's investment environment has actually worsened over the past five years. Only 20 per cent said the investment environment has improved. We, of course, asked why they thought the investment environment had worsened, and the most frequently cited reasons were an uncompetitiveness tax system, an unwieldy and uncertain regulatory process, and increasing costs of doing business.

To reverse this very worrying trend, we have repeatedly called on the government to adopt a competitiveness agenda that includes simplifying the tax system. Rather than making incremental changes to an already complicated system, we believe now is the time for a comprehensive review aimed at strengthening fairness and efficiency. Both of these objectives could be achieved by broadening the tax base and lowering rates.

restreindre leurs capacités d'investir dans les entreprises en démarrage des collectivités où elles sont établies.

De plus, nous sommes préoccupés par le fardeau d'observation associé aux propositions concernant les investissements passifs. Une enquête récente menée auprès de 87 de nos membres a révélé qu'ils dépensaient en moyenne 3,73 millions de dollars pour observer les lois fiscales canadiennes et qu'ils employaient 18 fiscalistes à temps plein. Nous croyons que, compte tenu de ces propositions, le fardeau d'observation n'ira qu'en augmentant. L'équité fiscale ne sera réalisée qu'en réduisant la complexité du régime fiscal, non pas en l'accroissant.

Le troisième domaine préoccupant est lié aux placements passifs et aux filiales de multinationales. Si le gouvernement applique ses propositions aux sociétés privées qui ne sont pas sous contrôle canadien, cela pourrait avoir de graves conséquences pour les filiales canadiennes d'investisseurs étrangers. En haussant le fardeau fiscal des filiales de multinationales, le gouvernement amoindrirait la position déjà faible du Canada en matière de compétitivité fiscale. Cela inciterait les multinationales à déplacer leurs activités et leurs investisseurs hors du Canada, ce qui priverait notre pays d'emplois et freinerait sa croissance sans rien accomplir pour favoriser l'équité fiscale.

L'intention du gouvernement de récrire les règles fiscales qui régissent les sociétés privées ne contribuera pas à rendre le Canada compétitif sur le plan fiscal. Nous craignons que ces règles poussent les investisseurs et les entrepreneurs à quitter le pays. Contrairement à ce que soutient le document de consultation, le Canada n'a pas un milieu des affaires hautement concurrentiel. En fait, la compétitivité fiscale de notre pays recule. Le taux d'imposition combiné des sociétés au Canada dépasse la moyenne de l'OCDE, et le Canada occupe le 13^e rang, parmi les 34 pays de l'OCDE, pour ce qui est de la lourdeur du fardeau fiscal pesant sur les investissements.

Selon une enquête récente menée auprès de nos membres, deux tiers ou 64 p. 100 d'entre eux ont indiqué que les conditions d'investissement au Canada s'étaient détériorées au cours des cinq dernières années. Seulement 20 p. 100 d'entre eux ont déclaré qu'elles s'étaient améliorées. Bien entendu, nous leur avons demandé pourquoi ils pensaient que les conditions d'investissement s'étaient détériorées, et les raisons citées le plus fréquemment étaient les suivantes : un régime fiscal non compétitif, un processus réglementaire lourd et incertain, et des coûts d'exploitation croissants.

Pour renverser cette tendance très inquiétante, nous avons demandé à maintes reprises au gouvernement d'adopter un programme de compétitivité englobant la simplification du régime fiscal. Au lieu d'apporter des modifications progressives à un régime déjà compliqué, nous croyons qu'il est temps de procéder à un examen exhaustif du régime visant à renforcer son équité et son efficacité. Ces deux objectifs pourraient être

Of equal importance is the need to ensure the tax system does not favour certain kinds of businesses over others. Lowering small business tax rates further as announced on Monday works against this objective while doing nothing to boost Canadian competitiveness. We need a tax system that rewards the attainment of scale and growth, not one that encourages companies to stay small.

With that, I conclude my remarks and I look forward to any questions.

Corinne Pohlmann, Senior Vice-President, National Affairs and Partnerships, Canadian Federation of Independent Business: I thank you for the opportunity to be here to talk about this important issue. You should have a slide presentation in front of you that I'm hoping to walk you through over the next few minutes.

First, CFIB is a not for profit, non-partisan organization that represents 109,000 small- and medium-size companies across Canada. Our members come from every sector of the economy and are found in every region of the country.

When the tax changes were first announced on July 18, we took the time to try to understand what the complicated tax measures actually meant. However, we did know that small business owners were already highly concerned with total tax burden, which is a chart you can see on slide 3. We knew we had to do our homework and learn more about income sprinkling, the use of passive investments in business and converting income into capital gains among the smaller firms.

From early August until the close of consultations, we received hundreds of phone calls and emails and heard from dozens of other organizations. We also reached out to many tax professionals to better understand their perspective.

In addition, we sent out a survey in September to gather feedback which formed the basis of our submission. It is some of these results that I will share here today.

The survey received more than 8,500 responses from small business owners across Canada and had more than 700 pages of comments. We also did a similar survey of tax professional members to which there were over 400 responses.

atteints en élargissant l'assiette fiscale et en abaissant les taux d'imposition.

La nécessité de veiller à ce que le régime fiscal ne favorise pas certains types d'entreprises par rapport à d'autres est tout aussi importante. En réduisant de nouveau les taux d'imposition des petites entreprises, comme cela a été annoncé lundi, le gouvernement va à l'encontre de cet objectif sans stimuler la compétitivité canadienne. Notre régime fiscal doit récompenser le développement et la croissance au lieu d'encourager les entreprises à demeurer petites.

Sur ce, je conclus mon exposé, et je me réjouis à la perspective de répondre à vos questions.

Corinne Pohlmann, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de vous entretenir de cet enjeu important. Vous devriez avoir devant vous une copie des diapositives que j'espère passer en revue au cours des prochaines minutes.

Premièrement, la FCEI est une organisation non partisane sans but lucratif qui représente 109 000 petites et moyennes entreprises des quatre coins du pays. Nos membres exercent leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sont établis dans toutes les régions du Canada.

Lorsque les modifications fiscales ont été annoncées le 18 juillet, nous avons pris le temps de comprendre la signification de ces mesures fiscales compliquées. Toutefois, nous savions que les propriétaires de petites entreprises étaient déjà fort préoccupés par le fardeau fiscal total, comme vous pouvez le constater dans le tableau qui figure sur la troisième diapositive. Nous étions conscients que nous devions faire nos devoirs et en apprendre davantage sur la répartition du revenu, l'utilisation de placements passifs dans le cadre des affaires et la conversion des revenus des petites entreprises en gains en capital.

Du début du mois d'août jusqu'à la fin des consultations, nous avons reçu des centaines d'appels et de courriels, et avons entendu des dizaines d'autres organisations. Nous avons aussi communiqué avec de nombreux fiscalistes afin de mieux comprendre leur point de vue.

De plus, nous avons réalisé un sondage en septembre et avons recueilli les commentaires qui constituent le fondement de notre présentation. Je vais vous faire part de certains de ces résultats aujourd'hui.

Plus de 8 500 petites entreprises du Canada ont répondu au sondage et nous ont transmis plus de 700 pages de commentaires. Nous avons aussi réalisé un sondage similaire auprès des fiscalistes et avons obtenu plus de 400 réponses.

What did our members say? As you can see on slide 4, most felt the changes would have somewhat or very significant impact on their business. Why? First, when it comes to income sprinkling, we found that 68 per cent of small business members do provide compensation to family members from the business, primarily to the spouse, as you can see on slide 5. Introducing restrictions by imposing a reasonableness test on whether family members should be receiving income from the business seemed unnecessarily complicated. We felt it would impose a heavy red tape burden on small business owners.

We were also concerned that these new rules would not necessarily recognize all the formal and informal ways family members are involved in the business, like taking a shift when an employee gets sick or helping to stuff envelopes for a marketing campaign in the evenings.

Also important is that the financial risk is not usually borne only by the business owner but also family assets are put at risk such as remortgaging the home. These are all conditions unique to small business owners and families.

Early this week, though, some adjustments were proposed to the income sprinkling provisions. We are pleased to see that the government abandoned the proposed rules to limit access to the lifetime capital gains exemption. However, it's our understanding that the onus would still be on the business owner to prove that family member is making a meaningful contribution to the business. Our concern continues to be on how this will work, what the paperwork will look like, and how CRA will ultimately interpret these rules, despite the government's claim that they will keep it simple and not let it be open to interpretation.

This latest announcement improves on some aspects of the original proposals, but we remain concerned about how it will work in practice. We eagerly await more details on these aspects of the changes.

Let's talk about how businesses tend to finance growth in their business. As you can see on slide 6, they most likely use business equity funds or assets, which makes sense when you realize that obtaining for external financing is not easy for a small company. When they do get it, it can be expensive. This is why the use of passive investments is important for many of them.

When we asked our members about whether they have passive investments in their business, almost 70 per cent claim they did, as you can see on slide 7. Many invested in property or land as

Que disent nos membres? Comme vous pouvez le voir à la diapositive 4, la plupart d'entre eux étaient d'avis que les changements auraient une certaine incidence ou une grande incidence sur leur entreprise. Pourquoi? Tout d'abord, en ce qui a trait au fractionnement du revenu, nous avons constaté que 68 p. 100 des propriétaires de petites entreprises rémunéraient les membres de leur famille, surtout leur conjoint, comme vous pouvez le voir à la diapositive 5. La mise en œuvre de restrictions relatives au critère du caractère raisonnable pour déterminer si les membres de la famille devraient être payés par l'entreprise semble inutilement compliquée. Nous sommes d'avis qu'une telle mesure entraînerait un fardeau administratif supplémentaire pour les propriétaires de petites entreprises.

Nous craignons aussi que ces nouvelles règles ne reconnaissent pas nécessairement toutes les manières officielles et officieuses dont les membres de la famille participent aux activités de l'entreprise. Par exemple, ils remplacent les employés malades ou aident à remplir les enveloppes des campagnes publicitaires le soir.

De plus, le risque financier ne repose habituellement pas uniquement sur le propriétaire de l'entreprise : les actifs de la famille sont mis en danger lorsqu'on réhypothèque la maison, par exemple. Ce sont toutes des conditions propres aux propriétaires de petites entreprises et à leur famille.

Toutefois, plus tôt cette semaine, on a proposé des modifications aux dispositions sur le fractionnement du revenu. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement a abandonné les règles proposées pour restreindre l'accès à l'exemption à vie pour gains en capital. Toutefois, selon ce que nous comprenons, le propriétaire devrait tout de même prouver que le membre de sa famille contribue de manière significative à l'entreprise. Nous nous préoccupons de la manière dont on appliquera cette mesure, des documents qu'il faudra remplir et de la façon dont l'ARC interprétera les règles, malgré l'affirmation du gouvernement selon laquelle les choses resteront simples et ne laisseront pas place à l'interprétation.

Cette dernière annonce améliore certains éléments des propositions d'origine, mais nous nous préoccupons tout de même de la façon dont on appliquera les règles dans la pratique. Nous avons très hâte d'obtenir d'autres détails sur ces changements.

J'aimerais maintenant parler de la façon dont les propriétaires tendent à financer la croissance de leur entreprise. Comme vous pouvez le voir à la diapositive 6, ils utilisent surtout les fonds de capitaux et les actifs de l'entreprise, ce qui est sensé, puisqu'il est difficile pour une petite entreprise d'obtenir un financement externe, qui peut aussi coûter cher. Voilà pourquoi le recours aux investissements passifs est important pour ces entreprises.

Comme vous pouvez le voir à la diapositive 7, près de 70 p. 100 des membres ont répondu oui lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient fait des investissements passifs. Nombre

well as business shares or stocks. We also know that business owners use these investments for a variety of reasons including savings for a piece of equipment or expansion of the business, for retirement purposes, as a savings account to get through slow periods, for parental leave and other types of leave, et cetera. Any restrictions or increases in tax rates could have serious consequences.

As mentioned earlier today, the government announced they would allow small businesses a \$50,000 annual threshold on passive income investment. This may be a step in the right direction as the government is starting to recognize the many important roles passive income can play in the life of a business and its owners. If administered properly, this change will be helpful in allowing many small firms to use passive income to ride out challenging times, save for investments or set aside money for leave or retirement.

However, while the \$50,000 annual threshold will help small firms remain small, it's unclear whether this will be enough for small firms saving to grow and create more opportunities. Canada has a dearth of medium size businesses. The size of the threshold may be too low to help those businesses looking to get to the next level. We need more clarity on how this change will be implemented, including whether the threshold will be indexed to inflation, for example. We hope we can get some of these answers between now and the 2018 budget when they plan to introduce the draft legislation.

These tax proposals represent one of the biggest changes to the tax system in over 40 years. Rather than achieving the goal of fairness, we felt the original proposals would make the tax system even more complex, result in middle class business owners being worse off than other taxpayers, and add to the many uncertainties small business owners already face. It's not surprising that 94 per cent of small business owners and 95 per cent of tax practitioners did not support the government's proposed changes to the tax system, as you can see on slide 8.

To be fair, the government did say they would make changes that could be brought to these proposals. We did ask the government to take the proposals off the table and launch meaningful consultations with the business community; to address any shortcomings in tax policy; to consider a comprehensive review of the Canadian tax system with a view toward fairness and simplification for all taxpayers; to ensure that in any changes to the tax treatment of businesses there's no impact on the middle income small business owners from any measures, that there's no scenario under which a business

d'entre eux ont investi dans des propriétés, des terres et des actions. Nous savons aussi que les propriétaires d'entreprises utilisent leurs investissements pour diverses raisons, notamment pour l'achat d'équipement ou l'accroissement de l'entreprise, pour la retraite, à titre de compte-épargne pour passer à travers les périodes plus difficiles, pour les congés parentaux et d'autres types de congés, et cetera. L'ajout de restrictions ou l'augmentation du taux d'imposition pourrait entraîner des conséquences graves sur ces entreprises.

Comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement a fait valoir qu'il établirait le seuil annuel des investissements passifs à 50 000 \$. C'est peut-être un pas dans la bonne direction, puisque le gouvernement commence à reconnaître l'importance du revenu passif pour la réussite d'une entreprise et de ses propriétaires. S'il est bien géré, ce changement aidera de nombreuses petites entreprises à utiliser leur revenu passif pour passer à travers les périodes difficiles, pour économiser dans le but d'investir ou pour mettre de l'argent de côté pour un congé ou la retraite.

Toutefois, bien que le seuil annuel de 50 000 \$ aidera les petites entreprises à rester petites, on ne sait pas s'il permettra aux petites entreprises de croître et de créer de nouvelles possibilités. Il y a une pénurie d'entreprises de taille moyenne au Canada. Le seuil sera peut-être trop bas pour aider les entreprises qui tentent d'atteindre un niveau supérieur. Il faudrait plus de détails sur la façon dont on appliquera ce changement. Il faudra notamment savoir si le seuil sera indexé à l'inflation, par exemple. Nous espérons pouvoir obtenir certaines réponses d'ici à la présentation du budget de 2018, alors que le gouvernement présentera son projet de loi.

Ces propositions fiscales représentent l'un des plus importants changements apportés au régime fiscal en plus de 40 ans. À notre avis, les propositions d'origine rendraient le régime fiscal encore plus complexe plutôt que de permettre d'atteindre un objectif d'équité. Ainsi, les propriétaires de petites entreprises qui appartiennent à la classe moyenne seraient en moins bonne position que les autres contribuables et seraient confrontés à de nouvelles incertitudes. Il n'est pas surprenant de voir que 94 p. 100 des propriétaires de petites entreprises et 95 p. 100 des fiscalistes n'appuient pas les modifications au régime fiscal proposées par le gouvernement, comme le montre la diapositive 8.

Pour être juste, le gouvernement a dit qu'il pourrait modifier ces propositions. Nous lui avons demandé de retirer les propositions et de lancer des consultations significatives avec les gens d'affaires, de combler les lacunes de la politique fiscale, de songer à un examen exhaustif du régime fiscal canadien à des fins d'équité et de simplification pour tous les contribuables, et de veiller à ce que toute modification apportée au traitement fiscal des entreprises n'entraîne pas de conséquences sur les propriétaires de petites entreprises qui gagnent un revenu moyen, à ce qu'en aucun cas les entreprises doivent payer plus d'impôt

taxpayer ends up paying more in effective taxes than a personal taxpayer, and that there will be no retroactivity of any kind.

Earlier this week the government did start announcing some of the tweaks to the proposed tax changes. I've already commented on a couple of those in regard to income sprinkling and passive investments. We have one more to come tomorrow on converting income to capital gains.

I would also mention that we were pleased to hear about the reinstatement of the reduction in the small business tax rate to 9 per cent by 2019. This is important, as it has been cited by most small businesses as one of the more effective measures to help strengthen their business performance, as you can see on slide 10.

This will become even more important as small business owners start to face a number of new costs, such as higher employment insurance premiums starting in 2018, higher Canada Pension Plan premiums starting in 2019, and the introduction of much higher minimum wages across Ontario and other provinces. This lower small business tax rate will hopefully help mitigate some of the additional costs that are coming.

In summary, we're pleased to see a reduction in the small business tax rate and that the government will no longer be moving forward with measures that limit access to the lifetime capital gains exemption, but we do remain concerned that income sprinkling changes may not reflect the many formal and informal ways family members participate in the business.

We're also pleased that the government is recognizing the important role passive income can play in a business, but we remain unsure what the impacts will be on small firms saving to grow to the next level. We are anxiously awaiting details on the treatment of capital gains related to business succession.

Finally, I want to point out that these are incredibly complicated tax changes with many potential unintended consequences. Once the entire package of revised proposals is out later this week, we will review them with tax professionals and hope to be able to provide an overall assessment on the net impact for Canada's small business owners.

There is more to come.

The Chair: Thank you very much.

que les autres contribuables et à ce qu'il n'y ait aucune forme de rétroactivité.

Plus tôt cette semaine, le gouvernement a commencé à annoncer certains changements aux modifications fiscales proposées. J'ai déjà commenté quelques-uns de ces changements en ce qui a trait au fractionnement du revenu et aux investissements passifs. D'autres changements seront annoncés demain au sujet de la conversion du revenu en gains en capital.

Je dirais aussi que nous avons été heureux d'apprendre qu'on rétablirait le taux d'imposition des petites entreprises à 9 p. 100 d'ici 2019. C'est une annonce importante, puisque la plupart des petites entreprises considèrent qu'il s'agit d'une des mesures les plus efficaces pour améliorer leur rendement, comme vous pouvez le voir à la diapositive 10.

Ce sera d'autant plus important lorsque les entreprises devront assumer de nouveaux coûts, notamment l'augmentation des cotisations d'assurance-emploi à partir de 2018, l'augmentation des cotisations au Régime de pensions du Canada à partir de 2019 et l'augmentation importante du salaire minimum en Ontario et dans d'autres provinces. Nous espérons que la réduction du taux d'imposition des petites entreprises aidera à réduire certains de ces coûts supplémentaires.

En résumé, nous nous réjouissons de la réduction du taux d'imposition des petites entreprises et sommes heureux de voir que le gouvernement n'imposera plus de mesures qui restreignent l'accès à l'exemption à vie pour gains en capital, mais nous craignons que les modifications relatives au fractionnement du revenu ne reflètent pas les nombreuses façons officielles et officieuses dont les membres de la famille participent aux activités de l'entreprise.

Nous sommes aussi heureux de voir que le gouvernement reconnaît le rôle important du revenu passif dans une entreprise, mais nous ne savons pas quelles seront les conséquences des changements sur les entreprises qui économisent dans le but d'atteindre un niveau supérieur. Nous attendons avec impatience les détails sur le traitement des gains en capital associés à la succession d'une entreprise.

Enfin, je tiens à souligner que ces modifications fiscales sont extrêmement complexes et pourraient entraîner des conséquences imprévues. Lorsque toutes les propositions révisées seront présentées la semaine prochaine, nous allons les examiner avec des fiscalistes et nous espérons pouvoir vous fournir une évaluation globale de leur incidence nette sur les propriétaires de petites entreprises.

Ce n'est qu'un début.

Le président : Merci beaucoup.

Senator Pratte: I thank all of you for being here tonight. All three of you have mentioned that you are favourable to a comprehensive review of our tax system. You've each mentioned that you would like to be part of that comprehensive review. One major point is simplification of our tax system.

Could you elaborate on what should be simplified, how it should be simplified and whether it's feasible? I know we always say that the Income Tax Act is 3,000 pages long, but the world is complicated. Is it really feasible to simplify our tax system?

Mr. Ball: Maybe I will talk about the process a bit first, because that will help frame my comments around the more specific parts.

We would like to see a process that would involve an independent expert panel. The main thrust would be going through the tax system as it exists now, identifying areas that are too complicated or cause issues in terms of compliance and that sort of thing, and then looking at options.

To answer the more specific question, I think it's possible to simplify the tax system. You have to go into the process with an open mind as well. Everything should be on the table and you should have a look at it to see how it works.

One thing that occurs to me with the proposed changes is there are potentially four different types of income in a corporation that might be taxed at different rates: a general rate business, small business income, passive investment income subject to the old rules and passive investment income subject to the new rules. Part of the exercise would be to try to limit the amount of complexity and then look at the system to see if you can actually make things simpler as well.

Mr. Kingston: I absolutely think simplification is achievable. Your point is very good, though, that we live in a highly complex global economy. The idea that we could go to a single flat tax, for example, is very challenging in this environment, but I don't think that should stop us from at least trying to clean up the system.

I look to the U.K. as a fantastic example. They launched a review in 2010. They had an independent organization launch what was called the Mirrlees Review. They published a series of papers on tax reform that eventually led to a very comprehensive tax reform exercise by the government moving to a unified rate. For example, they created an Office of Tax Simplification. The objective there was to look at the existing legislation to see if there was any duplication and for ways to clean it up. We can absolutely achieve it and should at least attempt to instead of doing what we're doing right now, which is making the system even more burdensome.

Le sénateur Pratte : Je vous remercie tous d'être ici ce soir. Vous avez tous trois dit que vous souhaitiez qu'on réalise un examen exhaustif de notre régime fiscal. Vous avez tous dit que vous aimeriez y participer. La simplification du régime fiscal est un élément important pour vous.

Pourriez-vous nous parler de ce qui devrait être simplifié, de la façon de le faire et nous dire si c'est faisable? Je sais qu'on dit toujours que la Loi de l'impôt sur le revenu compte 3 000 pages, mais le monde est complexe. Est-il possible de simplifier notre régime fiscal?

M. Ball : Je vais peut-être parler du processus pour commencer, pour ensuite vous faire part de mes commentaires sur les éléments plus précis de votre question.

Nous aimerions qu'un groupe d'experts indépendant prenne part au processus. Le principal objectif serait d'examiner le régime fiscal actuel, de désigner les éléments qui sont trop complexes ou qui entraînent des problèmes en matière de conformité, par exemple, et d'étudier les options.

Pour répondre à votre question plus précise, je crois qu'il est possible de simplifier le régime fiscal. Il faut aussi garder l'esprit ouvert. Il faudrait tout mettre sur la table et voir comment chaque élément fonctionne.

Ce que je constate dans les modifications proposées, c'est qu'il y a quatre types de revenus d'une société qui peuvent être imposés selon divers taux : un taux général pour les entreprises, le revenu des petites entreprises, le revenu émanant des investissements passifs assujettis aux anciennes règles et le revenu émanant des investissements passifs assujettis aux nouvelles règles. L'exercice viserait notamment à tenter de réduire la complexité du régime et à trouver des façons de le simplifier.

M. Kingston : Je crois fermement qu'il est possible de simplifier le régime. Vous soulevez toutefois un excellent point : nous vivons dans une économie mondiale très complexe. Par exemple, il serait très difficile d'imposer un taux fixe dans cet environnement, mais cela ne devrait pas nous empêcher d'essayer de nettoyer le système.

Le Royaume-Uni est un excellent exemple à cet égard. Il a lancé un examen de son régime en 2010. Une organisation indépendante a lancé ce qu'on a appelé la Mirrlees Review. On a publié une série de documents sur la réforme fiscale qui ont mené à un exercice exhaustif du gouvernement en vue d'établir un taux unifié. Par exemple, le gouvernement a créé un bureau de simplification de l'impôt, dans le but d'examiner la loi existante afin de cibler les chevauchements et de trouver une façon de la simplifier. Nous pouvons faire de même et nous devrions à tout le moins essayer de simplifier le régime plutôt que de faire ce que nous faisons maintenant, c'est-à-dire alourdir davantage le système.

Ms. Pohlmann: I don't know if I have much more to add other than to say that complexity means it makes it much more difficult to be compliant. If we can find ways to reduce the compliance burden, we can end up simplifying the system. That's where you have to start. Potentially, you have to start with the areas where people are having the most struggle complying with.

I don't think it's an easy exercise to go through either. There will be lots of different stakeholders wanting to hold on to their specific tax measures, but it is worth the exercise to discuss and to start moving in a direction. Rather than taking away, we just keep adding more complexity. We need to start thinking about how we take some of that complexity away before we start adding more.

Senator Eaton: Earlier today Minister Morneau announced changes to the passive investment that would exempt \$50,000 a year. I don't know if that's cumulative or not or every year. Are you allowed to amass it up?

Ms. Pohlmann: No.

Senator Eaton: No, you're not, so it's cumulative. Could you comment on whether this addresses the concern? I can't see how it would. Perhaps as tax accountants you see a brighter horizon than I do, with only \$50,000 for a large corporation, for a small business that's buying new machinery or is putting away a rainy day fund. Who is he hoping to appeal to with the \$50,000, especially if it's cumulative?

Mr. Kingston: Maybe I'll start from the large company perspective. It absolutely does nothing to help large private corporations. For some of the companies in our membership \$50,000 is a drop in the bucket, frankly. These companies have significant passive investment holdings to take advantage of new business opportunities to weather downturns. These are large diversified companies with investments throughout the region they're in and in most cases throughout the Canadian economy.

Frankly, \$50,000 makes no difference to the concerns that we've raised with the minister.

Mr. Ball: One of our concerns is with the \$50,000. That's for sure. The other concern would be that they are still talking about changing the tax system overall. They're just going to provide an exemption for companies on the smaller end of it. I'd agree it's not going to cover all the situations that might come up.

Mme Pohlmann : Je ne crois pas avoir grand-chose à ajouter, à part que la complexité du régime rend la conformité beaucoup plus difficile. Si nous pouvons trouver des façons de réduire le fardeau associé à la conformité, nous pourrions simplifier le régime. C'est par là qu'il faut commencer. Il faut commencer par les mesures qui sont les plus difficiles à respecter.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un exercice facile. Les divers intervenants voudront conserver les mesures fiscales qui les avantagent, mais cet exercice en vaut la peine, pour faire un pas dans la bonne direction. À l'heure actuelle, on rend le régime encore plus complexe au lieu de le simplifier. Il faut penser à alléger le régime avant d'y ajouter de nouvelles mesures.

La sénatrice Eaton : Plus tôt aujourd'hui, le ministre Morneau a annoncé des changements qui permettraient un investissement passif de 50 000 \$ par année. Je ne sais pas si c'est un montant cumulatif ou si c'est un montant annuel. Pouvez-vous l'accumuler?

Mme Pohlmann : Non.

La sénatrice Eaton : Non. C'est donc un montant cumulatif. Pourriez-vous nous dire si cette mesure répond à vos préoccupations? Je ne vois pas comment elle le pourrait. En tant que comptables fiscalistes, vous envisagez peut-être un meilleur avenir que moi, avec seulement 50 000 \$ pour les grandes entreprises et pour les petites entreprises qui doivent renouveler leur machinerie ou établir un fonds de réserve. À qui s'adresse le ministre lorsqu'il fait une telle annonce, surtout si le montant de 50 000 \$ est cumulatif?

M. Kingston : Je vais peut-être commencer par vous parler du point de vue des grandes entreprises. Cette mesure ne fait absolument rien pour aider les grandes entreprises privées. Pour certains de nos membres, ces 50 000 \$ ne représentent qu'une goutte dans un verre d'eau, pour être honnête. Ces entreprises font d'importants investissements passifs pour tirer profit des nouvelles occasions d'affaires et faire face aux ralentissements économiques. Ce sont de grandes entreprises diversifiées qui investissent dans toute leur région et — dans la plupart des cas — dans l'économie canadienne en général.

Honnêtement, ces 50 000 \$ ne font rien pour répondre aux préoccupations dont nous avons fait part au ministre.

M. Ball : Ce seuil de 50 000 \$ nous préoccupe, cela ne fait aucun doute. Ce qui nous préoccupe aussi, c'est qu'on parle encore de changer complètement le régime fiscal. L'exemption n'aidera que les plus petites entreprises. Je suis d'avis que cette mesure ne permettra pas d'aborder toutes les situations qui pourraient survenir.

Another issue is the tax rules in general will still be really complicated in terms of having all these details. Corporations may fade in and out of the rules. Sometimes they have to take account for it and sometimes they don't.

We would really like the government to take a step back and make two things absolutely sure: whether you need to do this and if there is a problem, is there a better way to do it? I don't think the \$50,000 really speaks to that issue.

Ms. Pohlmann: We would agree. It's not the preferred method. Most of our members make far less than \$500,000 a year, for example, so for many of them that may be enough to cover off any interest.

Senator Eaton: You did say it was cumulative if they have two good years in a row.

Ms. Pohlmann: No, it's not. It's only \$50,000 per year.

Senator Eaton: What if I have two good years? I have \$50,000 and then the following year I have another good year and I put in another \$50,000.

Ms. Pohlmann: No, no. The \$50,000 is the investment income off of your passive investment. Your passive investment could be up to a million dollars and if you're making 5 per cent off of that, then you can pull out \$50,000 of that. That's the piece. You can have up to a million dollars in passive investments

Senator Eaton: That's what I didn't understand.

Ms. Pohlmann: For many smaller companies that's probably enough, but I think that is exactly the problem: There's a lot of misunderstanding about how it would actually work. I think it hasn't been thought through. I feel there will be lots of unintended consequences, even for those potentially under that threshold, for not understanding how it works, when the threshold hits and that kind of thing.

Senator Eaton: Picking up on Senator Pratte's question about revamping, relooking or reorganizing our tax system, I look at how often President Trump talks about repatriating American capital that has flown the coop and at the competitiveness of countries like India and Brazil. Do you think the flight of capital is a worry unless some of these things are changed or dropped?

Mr. Kingston: It absolutely is. I mentioned some of the survey results around the capital investment environment in Canada and CEOs thinking that it has worsened. When you combine changes like this with what we're witnessing in the

Ce qui nous préoccupe aussi, c'est que de façon générale, les règles fiscales demeurent très compliquées avec tous ces détails. Les entreprises seront visées de manière inégale par les règles. Parfois, elles devront en tenir compte et d'autres fois non.

Nous aimerions que le gouvernement prenne du recul et se pose deux questions : a-t-on besoin de cela? S'il y a un problème, y a-t-il une meilleure façon de le régler? Je ne crois pas que les 50 000 \$ permettent de régler le problème.

Mme Pohlmann : Nous sommes du même avis. Ce n'est pas la meilleure méthode à adopter. La plupart de nos membres ont un revenu largement inférieur à 500 000 \$ par année, par exemple, alors pour bon nombre d'entre eux, ce montant suffit à couvrir les intérêts.

La sénatrice Eaton : Vous avez dit que ce montant était cumulatif, si les entreprises ont deux bonnes années de suite, par exemple.

Mme Pohlmann : Non, ce n'est pas cumulatif. C'est seulement 50 000 \$ par année.

La sénatrice Eaton : Que se passe-t-il si je fais deux bonnes années? J'investis 50 000 \$ et l'année suivante je peux investir 50 000 \$ à nouveau.

Mme Pohlmann : Non, non. Les 50 000 \$ représentent le revenu de placement associé à votre investissement passif. Vous pourriez faire un investissement passif de 1 million de dollars et récupérer 5 p. 100 de ce montant, soit 50 000 \$. Vous pouvez avoir un maximum de 1 million de dollars d'investissements passifs.

La sénatrice Eaton : C'est ce que je n'avais pas compris.

Mme Pohlmann : Pour bon nombre des petites entreprises, c'est probablement suffisant, mais c'est exactement cela le problème : beaucoup de gens comprennent mal comment cette mesure fonctionnerait. Je crois qu'on n'y a pas assez réfléchi et que cette mesure entraînerait de nombreuses conséquences imprévues, même pour les entreprises qui seraient en deçà de ce seuil, parce qu'elles ne comprendront pas comment cela fonctionne, où se situe le seuil et ainsi de suite.

La sénatrice Eaton : Pour faire suite à la question du sénateur Pratte au sujet de la refonte ou de la réorganisation de notre régime fiscal, je pense au nombre de fois où le président Trump a parlé de rapatrier les capitaux américains qui se sont perdus et aussi à la concurrence de pays comme l'Inde et le Brésil. Croyez-vous que la perte de capitaux soit préoccupante si l'on n'apporte aucun changement ou si l'on n'élimine pas certaines propositions?

M. Kingston : Oui, tout à fait. J'ai mentionné certains des résultats du sondage au sujet du contexte des investissements en capital au Canada, et les PDG estiment que la situation a empiré. Lorsqu'on conjugue pareils changements à la situation actuelle

global trade arena right now, the NAFTA renegotiation and perhaps a NAFTA withdrawal, as a business owner it's a very volatile environment to be making long-term investment decisions. When you combine all of those factors, I fear it will actually be a disincentive to be investing in Canada at this moment.

Senator Eaton: Do you have something to add, Mr. Ball?

Mr. Ball: No. I agree with that. I would say that people are more mobile these days as well. In terms of the passive capital that the finance people talked about in the background today, that might be at risk too, if someone is considering whether or not they're going to stay in Canada. I think that's a concern.

Another thing that bothers us is that we're still unclear, in terms of the capital they talk about in corporations, to what extent it's a problem under the rules. They seem to be able to measure it, but there isn't a really good measure in terms of how it has been accumulated. It would be important to see that and to take a look at what other uses it could be put to as well.

They seem to be taking a negative approach to things you can't do without incenting positive things that corporations could do.

[Translation]

Senator Forest: I think the tax system should have two main objectives. The first is to be fair to all persons and firms in Canada. The second is to be competitive. I share your concern about a broader overhaul of Canada's entire tax system because our economy is increasingly open and global. It is opening its market to competition around the globe.

Returning to the reform under discussion, since Monday, there has been a kind of striptease or softening of what was announced. So it is a gradual reveal. A possible \$50,000 tax exemption was just announced. A 9 per cent cut was just announced. In the reform that was just announced, what would penalize your companies the most?

[English]

Mr. Ball: It's hard to pick because there are a number of things that we think are problematic. In terms of the intergenerational transfer, that's the one that I find the most

dans le domaine du commerce mondial, à savoir la renégociation et peut-être l'annulation de l'ALENA, cela crée un environnement très volatil pour les propriétaires d'entreprise qui songent à prendre des décisions d'investissement à long terme. Quand on combine tous ces facteurs, je crains que cela décourage les investissements au Canada à ce stade-ci.

La sénatrice Eaton : Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Ball?

M. Ball : Non. Je suis d'accord là-dessus. Je dirais que, de nos jours, les gens sont également plus mobiles. En ce qui concerne les investissements passifs dont il est question dans le document d'information publié aujourd'hui par le ministère des Finances, cet aspect risque également d'être compromis dans le cas d'une personne qui songe à s'établir au Canada. Selon moi, il y a là de quoi s'inquiéter.

Un autre point qui nous dérange, c'est que nous ne savons toujours pas dans quelle mesure la détention de capitaux dans une société pose problème dans le cadre des règles. Le ministère semble pouvoir les mesurer, mais il n'existe pas de mesure tout à fait efficace pour établir comment ces capitaux ont été accumulés. Il serait donc important d'examiner cet aspect et de déterminer à quelles autres fins cela pourrait également servir.

Le ministère semble adopter une approche négative en mettant l'accent sur les choses qu'on ne peut pas faire, au lieu de souligner les mesures positives que les sociétés pourraient prendre.

[Français]

Le sénateur Forest : Je pense qu'un régime fiscal doit poursuivre deux grands objectifs. Le premier objectif est d'avoir un effort fiscal équitable pour l'ensemble des personnes physiques et morales au pays. Le deuxième objectif est d'avoir un régime fiscal compétitif. Je partage votre préoccupation concernant une révision plus globale de l'ensemble de la fiscalité canadienne parce qu'on a une économie de plus en plus ouverte et mondiale. Elle ouvre son marché à la concurrence sur l'ensemble de la planète.

Si je reviens à la réforme actuelle où, depuis lundi, il y a une forme de *strip-tease* ou d'adoucissement de ce qui avait été annoncé. Donc, on les sort tranquillement. On vient d'annoncer un montant de 50 000 \$ qui pourrait bénéficier d'une exonération. On vient d'annoncer une réduction de 9 p. 100. Dans la réforme qu'on vient d'annoncer, qu'est-ce qui pénaliserait le plus vos entreprises?

[Traduction]

M. Ball : Il est difficile de faire un choix parce qu'il y a plusieurs changements qui nous posent problème. Celui que je trouve le plus grave, c'est le transfert intergénérationnel en raison des sommes plutôt considérables qui peuvent être mises

problematic because it could involve rather large dollars. The issue has been discussed. We all alluded to it.

Essentially, if you sell outside the family and you get a capital gain rate which is a fair bit lower than the dividend rate, there are two issues around it. It's very complex and they have to deal with that. Another issue is that it is a higher rate. A third issue is possibly double taxation.

It is a very complicated exercise to deal with a corporation that is passed on from one generation to the next in terms of trying to make sure you get an equitable result. In my mind that's probably still the biggest one for a lot of businesses because it could potentially involve a lot of money when they sell.

Mr. Kingston: From my perspective the most problematic proposal has to do with passive investments, particularly the concerns that I highlighted briefly around private subsidiaries of multinational corporations. This is a real unintended consequence that finance hasn't fully considered.

We have companies in the membership that have a number of private corporations which operate certain elements of their business. Under their proposal, as we understand and read it, those private subs and the income they generate for the overarching multinational corporate entity could be considered passive investments. If you have a private corporation in Canada that is now paying a tax rate in excess of 70 per cent. There is no competitiveness. It's totally gone. Our concern is that multinationals may not view Canada as an attractive investment destination anymore. That's very concerning.

Ms. Pohlmann: I would echo the intergenerational transfers. We don't know the details yet. That's coming tomorrow. We have been raising that issue for years. The fact that it costs more to sell a business to your own children than it is to sell to a third party makes no sense whatsoever.

We know other jurisdictions like Quebec have taken steps to change that, but the federal government has not. Hopefully, we'll see good news tomorrow on that front because that's one of the most problematic.

I'm the only one that talked about income sprinkling. We believe the issue there will be the interpretation by CRA on how these tests will look. It could potentially be very problematic from a small business perspective to have to prove every single time that somebody is making a meaningful contribution to the business and where is that line. That's another area that could potentially cause lots of complications in the future.

en cause. La question a déjà été discutée. Nous y avons fait allusion.

Essentiellement, si vous vendez une société à l'extérieur de la famille et que vous obtenez un taux de gain en capital qui est assez inférieur au taux de retenue sur les dividendes, il y a deux difficultés qui se présentent. Tout d'abord, c'est très complexe, et les propriétaires d'entreprise doivent se débrouiller. Ensuite, il s'agit d'un taux plus élevé. Un troisième problème, c'est probablement la double imposition.

S'occuper d'une société qui est transférée d'une génération à une autre est un exercice très compliqué, car il faut s'assurer d'obtenir un résultat équitable. À mon sens, c'est probablement le plus gros problème pour bon nombre des entreprises parce que cela pourrait mettre en cause des montants importants au moment de la vente.

M. Kingston : De mon point de vue, la proposition la plus inquiétante concerne les investissements passifs, surtout en ce qui a trait aux préoccupations que j'ai soulignées brièvement concernant les filiales privées de sociétés multinationales. Il s'agit d'une véritable conséquence imprévue que le ministère des Finances n'a pas soigneusement examinée.

Nous comptons parmi nos membres des sociétés qui possèdent plusieurs filiales chargées de s'occuper de certains aspects de leurs activités. Aux termes de la proposition du gouvernement, d'après ce que nous avons compris et interprété, ces filiales privées et le revenu qu'elles génèrent pour la société multinationale qui les chapeaute pourraient être considérés comme des investissements passifs. Si une société privée au Canada doit désormais payer un taux d'impôt de plus de 70 p. 100, il n'y a plus de compétitivité. L'avantage concurrentiel disparaît complètement. Nous craignons que les multinationales ne considèrent plus le Canada comme une destination intéressante pour les investissements. C'est très inquiétant.

Mme Pohlmann : Je suis du même avis au sujet des transferts intergénérationnels. Nous ne connaissons pas encore les détails. Ils seront dévoilés demain. Nous soulevons cette question depuis des années. Il en coûte plus cher de vendre une entreprise à vos enfants que de la vendre à un tiers; cela n'a pas de bon sens.

Nous savons que certaines provinces comme le Québec ont pris des mesures pour changer la donne, mais le gouvernement fédéral n'a rien fait. Nous espérons avoir de bonnes nouvelles demain à cet égard, car c'est là que le bât blesse.

Je suis la seule à avoir parlé de la répartition du revenu. Selon nous, ce qui posera problème, c'est la façon dont l'ARC interprétera ces critères. Du point de vue d'une petite entreprise, il pourrait être très difficile de prouver chaque fois qu'une personne apporte une contribution importante à l'entreprise et de déterminer où se trouve la limite. Voilà un autre élément qui risque de causer beaucoup de complications à l'avenir.

Mr. Ball: I have one quick point on that as well. The thing about income sprinkling that I find troublesome is that aspect of it. A lot of the numbers quoted by the government talk about people who are actually doing income sprinkling and getting an advantage from it.

Ms. Pohlmann is bang on. We'll have to see what happens with what they announce on Monday, but based on the original proposals every company paying to a related party a dividend has to justify whether or not it's reasonable. There's a lot of work there, even if you're not subject to extra tax.

[Translation]

Senator Forest: It is worrisome to see that about 1.6 per cent of Canadian companies hold more than 80 per cent to 85 per cent of all passive capital. In my opinion, a significant proportion of that capital is used either for planning the renewal of an industrial park, or as prospective working capital. Some of that amount might also be tax exempt. My question is for you, Mr. Kingston. For your members, would it be possible to establish guidelines to identify the purpose or motivation of that funding since it is highly concentrated in 1.6 per cent of all the 1.8 million businesses in Canada? Could some guidelines be established to address our concern about these amounts not be subject to taxation?

[English]

Mr. Kingston: I think that's the key question in this whole proposal and what we've had difficulty getting a clear answer from the government on. The proposal clearly wants to go after high income individuals who are purportedly using a private corporation to lower their personal tax rate. We see companies within our membership that aren't doing this for personal tax reasons. These are just large private corporations. Because they're so large, of course, at times they will have significant holdings to deal with downturns in the business cycle, for example. There needs to be a clear definition between those two objectives the government is going after.

We're very concerned, for example, that a large private corporation will no longer be on the same footing as a public corporation which has ever right, in response to its shareholders, to hold assets as it sees fit, to either reinvest in the company or to distribute to shareholders. If private shareholders are suddenly not allowed to do that, you're creating an uneven playing field between private and public companies.

M. Ball : J'aimerais, moi aussi, faire une brève observation à ce sujet. C'est justement cet aspect que je trouve inquiétant dans le contexte de la répartition du revenu. La grande majorité des chiffres cités par le gouvernement portent sur des cas où les gens tirent un avantage de la répartition du revenu.

Mme Pohlmann a tout à fait raison. Nous verrons bien ce qui arrivera à la lumière de l'annonce prévue pour lundi, mais d'après les propositions initiales, chaque entreprise qui paye des dividendes à une partie liée doit en justifier le caractère raisonnable. Cela demande beaucoup de travail, même si on n'a pas à payer une taxe supplémentaire.

[Français]

Le sénateur Forest : Dans la situation, il est préoccupant de constater qu'environ 1,6 p. 100 des entreprises canadiennes détiennent plus de 80 p. 100 à 85 p. 100 de l'ensemble des capitalisations au chapitre des capitaux passifs. À mon avis, une bonne part de ce capital sert soit en prévision du renouvellement d'un parc technologique, ou en prévision de fonds de roulement. Aussi, il y a peut-être une partie qui serait de soustraire ces sommes de l'imposition. Je m'adresse à vous en particulier, monsieur Kingston. Pour vos membres, serait-il possible qu'on puisse déterminer des balises qui identifieraient la vocation ou la motivation de cette capitalisation puisqu'elle est fortement concentrée à 1,6 p. 100 de l'ensemble des 1,8 million d'entreprises au Canada? Y aurait-il moyen d'avoir une forme de définition de balise qui pourrait soustraire la préoccupation qu'on a d'empêcher ces sommes d'être imposées?

[Traduction]

M. Kingston : Je crois que c'est la question clé dans le cadre de cette proposition et, pourtant, nous avons eu du mal à obtenir une réponse claire à ce sujet de la part du gouvernement. Il est évident que la proposition cherche à cibler les particuliers à revenu élevé qui se servent apparemment d'une société privée pour diminuer leur taux d'imposition. Or, les entreprises qui sont membres de notre organisation n'agissent pas ainsi pour des raisons fiscales d'ordre personnel. Il ne s'agit que de grandes sociétés privées. En raison de leur taille considérable, bien entendu, elles possèdent parfois un portefeuille important afin de pouvoir composer avec les ralentissements dans le cycle économique, par exemple. Il faut une définition claire qui permet de distinguer ces deux objectifs du gouvernement.

Nous sommes très inquiets de savoir notamment qu'une grande société privée ne sera plus sur le même pied d'égalité qu'une société publique qui, elle, a parfaitement le droit, à la demande de ses actionnaires, de détenir des actifs comme bon lui semble, que ce soit pour réinvestir dans l'entreprise ou pour distribuer les profits aux actionnaires. Si, du jour au lendemain, les actionnaires d'entreprises privées n'ont plus le droit de faire cela, vous créez des règles du jeu qui engendrent une inégalité entre les entreprises privées et les entreprises publiques.

There needs to be more thinking there. I won't claim to be a tax legislation expert. I will leave that to finance to figure out, but it's not clear to us from the proposals how they intend to do that.

Senator Neufeld: It has been interesting since July, anyhow, and getting a lot more interesting lately. You talked about how the government says they are now going to reduce the small business rate to 9 per cent. That was already a plan from the previous government. This government just changed that when they came in. They said they were going to reduce it to 9 per cent but decided to change the legislation and say, "No, you are not going to get it."

Would you say that saying, just the other day, that they were going to reduce it to 9 per cent, which was already in the financial plan of Canada by the previous government, was a move to appease the small business folk and the large businesses that really are feeling pinched by some of these tax changes? Would you agree with me?

Ms. Pohlmann: Yes, I would agree with you. Still, we will take what we can get. It was also an election campaign promise by the Liberal government to reduce the small business tax rate, so when it didn't happen in 2016 it was a surprise.

I agree it's partly a means of softening the changes they are putting forward in this community, but it is something that's really important. There is a good reason why we have a small business tax rate in Canada. For smaller businesses it's harder and more expensive to get financing, so this helps them to retain more of that equity in their business.

They also spend a lot more money in dealing with regulations and paperwork. We have evidence showing they spend five times more than large companies in dealing with the paperwork. These are ways to offset those costs and the small business tax rate was put in place to recognize those things.

For us, it's really important. We saw the large business rate go down quite extensively from 28 per cent to 15 per cent over the course of about 10 years. The small business rate went from 12 per cent to 11 per cent in that period.

Il faut réfléchir davantage à la question. Je ne prétends pas être un fiscaliste. Je laisserai aux fonctionnaires du ministère des Finances le soin de s'en occuper, mais nous comprenons mal, à en juger par les propositions, comment le ministère entend s'y prendre.

Le sénateur Neufeld : En tout cas, il a été intéressant de voir l'évolution du dossier depuis juillet, et la situation a pris une tournure encore plus intéressante ces derniers temps. Vous avez parlé de l'annonce faite par le gouvernement pour faire passer à 9 p. 100 le taux d'imposition des petites entreprises. C'est d'ailleurs ce que comptait faire le gouvernement précédent. Or, l'actuel gouvernement a changé d'idée lorsqu'il est arrivé au pouvoir. Il avait promis de ramener le taux à 9 p. 100, mais il a décidé de changer la loi en disant : « Non, vous ne l'aurez pas. »

D'après vous, si le gouvernement a annoncé l'autre jour son intention d'abaisser le taux à 9 p. 100, comme l'avait déjà prévu le gouvernement précédent dans le plan financier du Canada, est-ce parce qu'il cherche un moyen d'apaiser les petites entreprises et les grandes entreprises qui sont durement touchées par certaines de ces modifications fiscales? Êtes-vous d'accord avec moi?

Mme Pohlmann : Oui, je partage votre avis. Nous prendrons quand même ce qu'on veut bien nous donner. Durant la campagne électorale, les libéraux avaient, eux aussi, promis de réduire le taux d'imposition des petites entreprises. C'est pourquoi nous avons été surpris lorsque cela ne s'est pas produit en 2016.

Je conviens que cette décision vise, en partie, à adoucir les changements proposés par le gouvernement en ce qui concerne ce groupe, mais il s'agit d'un élément vraiment important. Ce n'est pas pour rien que les petites entreprises au Canada sont assujetties à un taux d'imposition distinct. Comme il leur est plus difficile et plus coûteux d'obtenir du financement, cette mesure les aide à préserver une plus grande part de leurs capitaux propres.

Par ailleurs, les petites entreprises consacrent beaucoup plus d'argent au respect des règlements et des formalités administratives. Les preuves le confirment : les petites entreprises dépensent cinq fois plus d'argent que les grandes entreprises pour les formalités administratives. Les moyens prévus permettent donc de compenser ces coûts, et le taux d'imposition des petites entreprises a été mis en place pour reconnaître de telles réalités.

Pour nous, c'est vraiment important. Le taux d'imposition des grandes entreprises a connu une baisse assez considérable, en passant de 28 à 15 p. 100 sur une période d'environ 10 ans. Par contre, celui des petites entreprises est passé de 12 à 11 p. 100 durant la même période.

It was time to lower the small business rate as well. We were pleased that was part of the package. It might have been better if they have done it at the beginning of this whole process, when they started their initial proposed tax changes or when they came into power. It might have gone over a bit differently then.

Senator Neufeld: Another one is passive income. We had some numbers given to us. I believe they came from Finance, I believe. Some 29,000 companies hold about \$200 billion to \$300 billion in passive income. A colleague of mine divided that up and it works out to about an average of \$8 million per company.

That money in passive income must be invested some place. Is that correct? It's not just sitting in some bank account waiting for someone to flee in another 10 years, to take it and run away with it. Is that correct?

Mr. Kingston: That is absolutely correct and that is what has concerned us about some of the comments the minister made regarding dead money. The idea that conjures up is that this money is taken out of the business and put into a safe for some other time or purpose. That's absolutely not the case. It may be invested in ETFs or passively invested in the stock market, but that doesn't mean the money doesn't do anything. It is now invested in public corporations that are using it to grow their business or do whatever they see fit. We are concerned with some of the language, frankly, around dead money and passive investments and the suggestion it is not doing anything.

Senator Neufeld: I would think people who have that kind of money actually know where to invest it. I would also think the stock market is probably a place where a lot of it would be invested. If you were to pull all of that out of stock market, what would happen?

Mr. Kingston: We wouldn't want to see what happens.

Senator Neufeld: We wouldn't want to see what happens.

We have a government that really wants to tax passive income up to as high as 73 per cent because they want it invested some place else. I mean it's a process that is so grey to me I can't quite understand it. When you said to leave it up to the Finance officials, I thought to myself, "My goodness, I think that's what got us here today, obviously." I'm assuming Mr. Morneau didn't do this on the back of a piece of paper. I'm sure that somebody did some work in the Ministry of Finance to say this is what

Il était donc grand temps de diminuer également le taux applicable aux petites entreprises. Nous étions ravis que cette mesure fasse partie de l'ensemble des modifications. Il aurait été préférable que les libéraux prennent des démarches à cet égard dès le début de tout ce processus, lorsqu'ils ont commencé à apporter leurs premières modifications fiscales ou lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir. Cela aurait peut-être changé un peu le cours des choses.

Le sénateur Neufeld : Un autre problème, c'est le revenu passif. On nous a fourni quelques chiffres. Je crois qu'ils proviennent du ministère des Finances. Environ 29 000 entreprises détiennent des revenus passifs de 200 à 300 milliards de dollars. Un de mes collègues a divisé ce montant, et cela donne une moyenne d'environ 8 millions de dollars par entreprise.

Les revenus de placement passif doivent être investis quelque part, n'est-ce pas? Ce n'est pas comme si cet argent dormait dans un compte de banque jusqu'à ce qu'une personne vienne s'en emparer au bout de 10 ans et s'enfuir avec le tout. Est-ce exact?

M. Kingston : C'est tout à fait juste, et c'est pourquoi nous avons été inquiets d'entendre certains des commentaires que le ministre a faits au sujet de l'argent mort. Cela évoque l'idée que cet argent est retiré des avoirs de l'entreprise et déposé dans un coffre-fort pour être utilisé plus tard ou pour servir à une autre fin. Ce n'est absolument pas le cas. Ces sommes pourraient être placées dans des fonds négociés en bourse ou être investies passivement dans le marché boursier, mais cela ne signifie pas que l'argent reste là à ne rien faire. Il est maintenant investi dans des sociétés publiques qui l'utilisent pour prendre de l'expansion ou pour toute autre fin qu'elles jugent appropriée. Nous sommes franchement préoccupés par certains des propos tenus sur l'argent mort et les investissements passifs et l'insinuation selon laquelle cet argent ne sert à rien.

Le sénateur Neufeld : Il me semble que les gens qui possèdent ce genre d'argent savent où l'investir. Je présume également qu'une bonne partie de cet argent serait investie dans le marché boursier. Si vous deviez retirer tous ces capitaux du marché boursier, qu'arriverait-il?

M. Kingston : Nous ne voudrions pas nous retrouver dans une telle situation.

Le sénateur Neufeld : J'en conviens.

Nous avons un gouvernement qui tient absolument à taxer les revenus passifs, et ce, à des taux pouvant s'élever jusqu'à 73 p. 100, parce qu'il veut que cet argent soit investi ailleurs. Ce processus me paraît tellement ambigu que j'ai du mal à le saisir. Quand vous avez dit qu'il faut s'en remettre aux fonctionnaires du ministère des Finances, je me suis dit : « Ma foi, je crois que c'est justement ce qui nous a amenés là où nous en sommes aujourd'hui. » Je présume que M. Morneau n'a pas élaboré tout ce projet sur un bout de papier. Je suis sûr que quelqu'un au sein

we're going to do. I'm afraid to leave anything to them because of the mess this has created.

Would you agree with me?

Mr. Kingston: On passive investments, absolutely. We've not been remotely pleased with the way the proposal has been tabled and communicated. It has left us with huge, huge concerns, yes.

Mr. Ball: The biggest concern we've seen with that is it's a fairly one dimensional analysis. They were really comparing what happens if an individual invests personally versus what happens if he invests in a corporation and pays it out over 10 years. If you look through the paper, there's a calculation on that. The 73 per cent is designed to bring the result of strict equality under both scenarios without looking at things like what corporations do with money, how they invest it, whether they need it for expansion, or that sort of thing. The biggest concern was that they were focused on this particular issue without taking a bunch of other important things into account.

Senator Neufeld: We have been hearing in the news about trusts too. They were not touched. Is it correct that trusts won't be affected at all, if all of the changes the government has proposed go into place?

Mr. Ball: There are different corporate issues but, by and large, it was really all about the income sprinkling. It involved trusts but it didn't need to, so it dealt more with the sprinkling part and not trusts. They were largely unaffected for that. There were to be capital gains exemption changes for trusts and they have withdrawn those, so that was a good development.

In terms of the passive income part, the issue was that corporations don't pay as much tax on the original business income and you have more to invest. That's the issue that Finance saw. Again, that doesn't affect trusts either.

I don't know if there were really any big picture issues with trusts resulting from all this, apart from pulling back the capital gain exemption. I don't think there were any changes affecting trusts.

Senator Neufeld: I wanted to be sure about that because we know of two people with relatively large trusts who are in control of what is going on that won't be affected by what you say. It actually bothers me a whole bunch if you are saying that all these wealthy, rich people are hoarding all this money, that

du ministère des Finances a fait des recherches avant de dire que c'est ainsi que nous allons procéder. L'idée de m'en remettre à eux ne me rassure guère à cause du borbier dans lequel cela nous a plongés.

Êtes-vous d'accord avec moi?

M. Kingston : Concernant les investissements passifs, oui, absolument. Nous sommes loin d'être ravis de la façon dont la proposition a été déposée et communiquée. Cela a suscité de très vives préoccupations chez nous, tout à fait.

M. Ball : Ce qui nous inquiète le plus à cet égard, c'est la nature assez unidimensionnelle de l'analyse. En fait, le ministère compare le rendement du portefeuille d'une personne qui investit dans un compte personnel à celui d'une personne qui investit dans une société sur une période de 10 ans. Vous trouverez ce calcul dans le document. Le taux de 73 p. 100 est conçu pour tenir compte du résultat de l'égalité stricte dans les deux scénarios, sans chercher à savoir, par exemple, ce que les sociétés font avec l'argent, comment elles l'investissent, si elles en ont besoin aux fins d'expansion ou ce genre de choses. Bref, ce qui nous a le plus inquiétés, c'est que le ministère a mis l'accent sur cette question précise, sans tenir compte d'une foule d'autres facteurs importants.

Le sénateur Neufeld : Nous avons également entendu parler des fiducies aux nouvelles. Elles ne sont pas touchées. Est-il vrai que les fiducies ne subiront aucune incidence si toutes les modifications proposées par le gouvernement sont mises en place?

M. Ball : Il y a différentes questions concernant les sociétés, mais dans l'ensemble, il s'agit surtout de la répartition du revenu. Le gouvernement avait prévu des mesures pour les fiducies, mais ce n'était pas nécessaire, alors il s'est occupé de la répartition du revenu plutôt que des fiducies. Elles demeurent, en grande partie, intactes. Il devait y avoir des modifications à l'exonération des gains en capital pour les fiducies, mais le gouvernement les a retirées, ce qui est une bonne nouvelle.

Au sujet du revenu passif, le problème tient au fait que les sociétés ne paient pas autant d'impôt sur le revenu d'entreprise, ce qui fait qu'elles ont plus d'argent à investir. C'est le problème que le ministère des Finances a observé. Là encore, cela ne touche pas les fiducies.

Je ne sais pas s'il y avait des problèmes d'ordre général concernant les fiducies dans la foulée de tous ces changements, mis à part le retrait de l'exonération des gains en capital. Je pense qu'il n'y avait aucune modification touchant les fiducies.

Le sénateur Neufeld : Je voulais m'en assurer parce que nous connaissons deux personnes qui détiennent des fiducies relativement importantes et qui ont la mainmise sur la situation; elles ne seront donc pas touchées, d'après ce que vous dites. En fait, cela me dérange beaucoup quand vous laissez entendre que

they are going to run to their basement, shovel it in the corner and run away with it at some point in time. It almost sounded like that when you talked about dead money, but we're going to leave trusts alone. Maybe it had to do something to do with their own purposes.

Mr. Ball: I have a really quick comment on that. In our view a comprehensive tax review actually deals with issues like that. It would be to go through it to see if any aspects of the tax system are not operating properly and take a look at them. These proposals were aimed at three particular issues without looking at the broader issues and the complications in the tax system.

Senator Black: I thank all of you for being here and for your support on this extraordinarily important matter. I also want to identify myself with the questioning of my colleague Senator Pratte. I'm very grateful that all of you have independently said that it's possibly time in our history for a comprehensive tax review. We can take that away and discuss that.

Perhaps you know from my public statements on this particular matter that I have a view, but as a preamble to my question, I'm also a senator from Alberta which has been hard hit over the last two or three years. These particular proposals are extraordinarily negative for Alberta business, both large and small. Of course we have to give the benefit of the doubt, and I'm watching with interest this week as we roll out, I would put generously stated, tweaks. I liken it to being hit by a truck and then the driver offering you a Band-Aid. That's how I see these proposals. They are just *de minimis*.

My question is in terms of competition, which you've now talked about; in terms of innovation, which you haven't talked about but I would like to talk about; and in terms of running the risk of losing Canadians to a non-resident status because of these tax proposals, all of which I'm seeing in my province. Do you think these tweaks do anything to assist that?

Mr. Ball: Yes, the issues could be marginally better, I suppose, but it goes past what we see as the big picture because it is dancing around the big issues. We see that the tax system as too complicated. It needs to be simplified. We need to make sure it is working effectively.

We've described this as layering complexity on complexity. In some ways layering the tweaks on top of it is yet another layer of complexity potentially as well because you have to determine whether you are going to qualify for an exemption from rules that were already complicated.

tous ces gens riches entassent cet argent quelque part dans leur sous-sol et qu'ils vont se sauver avec le tout un jour ou l'autre. C'est presque l'impression que j'ai eue quand vous avez parlé d'argent mort, mais nous allons laisser les fiducies intactes. Cela avait peut-être quelque chose à voir avec leurs propres intérêts.

M. Ball : J'ai une brève observation à faire à ce sujet. Selon nous, un examen fiscal exhaustif porte justement sur ce genre de questions. Il s'agirait de passer en revue le régime fiscal pour voir si certains aspects ne fonctionnent pas bien et pour se pencher ensuite là-dessus. Ces propositions visaient trois enjeux précis, sans tenir compte des questions plus générales et des complications fiscales.

Le sénateur Black : Je vous remercie tous de votre présence ici et de votre appui dans ce dossier d'une importance cruciale. Je m'associe, moi aussi, aux commentaires de mon collègue, le sénateur Pratte. Je suis très reconnaissant que vous ayez tous dit, de votre propre initiative, que le temps est probablement venu d'effectuer un examen exhaustif de notre régime fiscal. Nous pouvons retenir ce point et en discuter.

Vous savez peut-être, pour avoir entendu mes déclarations publiques sur ce dossier, que j'ai mon point de vue, mais en guise de préambule à ma question, sachez aussi que je suis un sénateur de l'Alberta, une province qui a été durement touchée au cours des deux ou trois dernières années. Ces propositions ont des conséquences tout à fait négatives pour les entreprises albertaines, qu'elles soient grandes ou petites. Bien entendu, il faut accorder le bénéfice du doute, et je vais suivre avec intérêt ce qui se passe cette semaine à mesure que seront dévoilés les ajustements proposés, pour ne pas dire plus. C'est comme si vous vous faisiez frapper par un camion et que le conducteur venait vous offrir un simple pansement. Voilà comment je perçois ces propositions. Elles sont tout simplement insignifiantes.

Ma question a trait à la concurrence, ce dont vous venez de parler, à l'innovation, ce dont vous n'avez pas encore parlé, mais dont j'aimerais parler, et au risque de perdre des Canadiens qui deviendront des non-résidents en raison de ces propositions fiscales; ce sont tous des éléments que je constate dans ma province. Croyez-vous que ces changements mineurs contribuent d'une certaine manière à améliorer la situation?

M. Ball : Oui. Je présume que cela pourrait légèrement améliorer ces enjeux, mais cela passe à côté de ce que nous considérons comme la grande question, parce que ces propositions font fi des problèmes majeurs. Nous considérons le régime fiscal comme trop complexe. Nous devons le simplifier. Nous devons nous assurer qu'il fonctionne efficacement.

Nous avons décrit cela comme une superposition de couches complexes sur un régime déjà complexe. À certains égards, la superposition de ces changements mineurs vient possiblement ajouter une autre couche et accroître cette complexité, parce qu'il

We would like to see the government go back and take a look at everything to make sure it's working properly. Do you need three layers of complication on top of each other, or is there a simpler way to deal with things?

Mr. Kingston: Thank you, senator, for raising innovation, in particular. It's a very important element that I haven't brought up yet. We were very concerned once this proposal went out because of the rhetoric around it, particularly around going after wealthy Canadians that are using loopholes. We found some of the language to be problematic and almost trying to pit Canadians against each other. We weren't happy with the way that was being phrased.

My CEO spoke publicly about this, but we were made aware of Canadian entrepreneurs and investors who are actively considering leaving Canada as a result of these changes because of a lack of clarity around whether or not they would be retroactively applied and what it would mean for passing on your family intergenerational business and wealth to your children.

Instead of addressing this issue upfront and providing clarity, the government continued to remain silent mostly on some of the questions and concerns being raised. That led people to take pretty divisive actions in terms of arranging their assets. That, to me, is extremely concerning particularly when you have a government talking about an innovation agenda. We have a real opportunity to attract investors and entrepreneurs to Canada, and this type of language does not create an attractive investment for those people. We're very concerned about it, and I hope that the damage has not already been done, frankly.

Ms. Pohlmann: I would agree that a lot of the language used early on in this discussion was damaging. It was part of the reason that we saw such a backlash right across Canada. It was quite astounding, I have to say. I have never seen that kind of backlash from small business owners in my many years here in Ottawa. It was clearly something that touched a nerve.

As Mr. Ball said, I think these tweaks are marginally better than what was there before. It is improvement, but the word we have is that there are still many details we don't know and we don't understand. We remain very cautious around what this will actually look like at the end of day. There are a lot of details still to come. We need to see those details to understand.

faut déterminer si vous serez admissible à une exemption des règles qui étaient déjà complexes.

Nous aimerions que le gouvernement prenne du recul et examine chaque aspect pour s'assurer que cela fonctionne adéquatement. Avons-nous besoin de ces trois couches qui rendent encore plus complexe le régime ou y a-t-il une manière plus simple de le faire?

M. Kingston : Merci, sénateur, de soulever en particulier la question de l'innovation. C'est un élément très important dont je n'ai pas encore parlé. Nous étions très inquiets lorsque les propositions ont été annoncées en raison des discours à cet égard et en particulier des propos visant les riches Canadiens qui profitent de ces échappatoires fiscales. Nous avons l'impression qu'une partie du langage utilisée était problématique et que le gouvernement essayait pratiquement de dresser les Canadiens les uns contre les autres. Nous n'étions pas heureux de la manière dont c'était formulé.

Le président et chef de la direction de mon organisme en a parlé publiquement, mais nous avons été informés que des entrepreneurs et des investisseurs canadiens songeaient activement à quitter le Canada en raison de ces modifications et du manque de clarté à cet égard. Ces mesures s'appliqueront-elles de manière rétroactive? Quelles conséquences cela aura-t-il sur le transfert de votre entreprise familiale intergénérationnelle et de votre richesse à vos enfants?

Au lieu de répondre directement à la question et de préciser le tout, le gouvernement a continué de rester muet au sujet de la majorité des questions et des inquiétudes soulevées. Cette attitude a eu pour effet d'inciter les gens à prendre des mesures assez controversées concernant leurs avoirs. À mon avis, c'est extrêmement préoccupant, d'autant plus que nous avons un gouvernement qui dit avoir un programme en matière d'innovation. Nous avons réellement l'occasion d'attirer des investisseurs et des entrepreneurs au Canada, et ce type de langage ne rend pas attrayants de tels investissements pour ces gens. Cela nous inquiète énormément, et j'espère honnêtement que le mal n'est pas déjà fait.

Mme Pohlmann : Je suis d'accord pour dire qu'en grande partie le langage utilisé au début de ces discussions était nuisible. C'est notamment pour cette raison que nous avons vu une telle levée de boucliers partout au Canada. Je dois dire que c'était assez renversant. Je n'ai jamais assisté à une telle levée de boucliers de la part des propriétaires de petites entreprises durant mes nombreuses années ici à Ottawa. Le gouvernement a clairement touché une corde sensible.

Comme M. Ball l'a dit, je crois que ces changements mineurs améliorent légèrement la situation par rapport à ce qui prévalait avant. C'est mieux, mais les échos que nous entendons disent encore qu'il y a de nombreux détails que nous ne connaissons pas et que nous ne comprenons pas. Nous demeurons très prudents concernant la forme que cela prendra au bout du

We believe unintended consequences may result, but we don't know what they are yet until they are implemented. That's where our concern still lies. We think it is a slight improvement over what we had before, and I think tomorrow will be interesting.

On the innovation side, the piece we have not talked about that much is the impact it has had on angel investors and those people who invest in other businesses. They claim they will address that as well. We don't know what that will look like or how it will work, but I am also aware of many who are looking toward those types of investors right now who have been told that everything is on hold until they understand what the implications will be.

There are businesses out there hoping to get capital now but are not because everything is sort of "let's just wait to see what happens," and that's unfortunate.

Senator Andreychuk: I will try to be brief and not cover the same ground that others have. I was around when western Canadian farms were smaller. They weren't competitive internationally. You had to grow a larger business, but when you wanted to pass it on you either had to gift it in some manner to your children, which means you didn't get as much because that was basically your pension and your future, and your children had to go find the money somewhere. Well, they couldn't, so you were in a Catch-22 constantly.

This intergenerational passing doesn't take into account the difficulty of some of the backbone of Canada, that is, agriculture, small business and women. We've spent a lot of time trying to get women into entrepreneurship. It starts in a basement office.

We were doing a study in the Foreign Affairs and International Trade Committee on why we don't take more risks? Why don't we grow businesses into the next step? Why do they sometimes leave and go offshore? We were told that small businesses couldn't get financing. The other point was that to grow a small business to the next step, you have to have some capability to move at the right time. That's what passive investment is for a lot of women.

compte. Il reste encore beaucoup de détails à avoir, et nous avons besoin de les voir pour comprendre.

Nous croyons que des conséquences imprévues peuvent en découler, mais nous ne pouvons pas savoir ce qu'elles sont avant que le tout soit mis en œuvre. Voilà ce qui nous préoccupe encore. Selon nous, il s'agit d'une légère amélioration par rapport à ce que nous avions avant, et je crois que demain sera une journée intéressante.

En ce qui concerne l'innovation, l'élément dont nous n'avons pas beaucoup parlé est les conséquences sur les investisseurs providentiels et les personnes qui investissent dans d'autres entreprises. Le gouvernement prétend qu'il traitera également de cet aspect. Nous ne savons pas la forme que cela prendra ou son fonctionnement, mais je sais également que bon nombre de personnes comptent actuellement sur ces types d'investisseurs et se sont fait dire que tout est en suspens jusqu'à ce que les investisseurs comprennent les conséquences des propositions.

Des entreprises espèrent actuellement trouver du capital, mais elles ne réussissent pas à en trouver, parce que tout le monde attend de voir ce qui se passera. C'est malheureux.

La sénatrice Andreychuk : Je vais essayer d'être brève et de ne pas traiter des mêmes points que les autres. J'étais là quand les exploitations agricoles de l'Ouest canadien étaient petites et n'étaient pas concurrentielles à l'échelle internationale. Vous deviez avoir une grande exploitation. Cependant, lorsque vous vouliez la transférer à vos enfants, vous deviez la leur donner d'une certaine manière, ce qui signifiait que vous n'en retiriez pas autant que vous l'auriez pu. Il faut nous rappeler que c'était en gros votre épargne-retraite et votre avenir et que vos enfants devaient se démener pour trouver l'argent. Eh bien, ils n'y arrivaient pas. Nous nous retrouvions donc constamment dans un cercle vicieux.

Ce transfert intergénérationnel ne tient pas compte des difficultés vécues par une partie de l'épine dorsale du Canada, soit le secteur agricole, les petites entreprises et les femmes. Nous avons consacré beaucoup de temps à essayer d'inciter les femmes à se lancer en affaires. Cela commence dans un bureau au sous-sol.

Nous menions une étude au Comité des affaires étrangères et du commerce international pour déterminer pourquoi nous ne prenons pas plus de risques. Pourquoi ne faisons-nous pas croître nos entreprises pour les faire passer au niveau supérieur? Pourquoi arrive-t-il parfois que des entreprises quittent le Canada et s'installent à l'étranger? Nous avons appris que des petites entreprises n'arrivaient pas à obtenir de financement. L'autre raison était que, pour faire croître une petite entreprise et la faire passer au niveau supérieur, il faut avoir les moyens de le faire au bon moment. Voilà la raison d'être des placements passifs pour bon nombre de femmes.

Have you been hearing some of that? Perhaps I wasn't listening in July. I was reading the papers, I will admit, at that time. I was off on medical leave. The government was saying they wanted to make the tax system fair between those who are employed and those who are self-employed. Then they went off that.

How do we judge fairness? I have heard from the government, "Oh, we're going to make it fair." You're now saying you would like a total review to get a fair tax system. I would like a definition of "fair." How do we get at fairness?

Because everyone knows their problems and the others don't. Then the government is compounding that by, as you say, pitting one class against another. The next thing we heard was that it was not fair between the employed and the self-employed. This word middle class gets kicked around. I won't go into it because I think we have covered that fairly on many other occasions.

Those are the two things that people are struggling with. They say, "It's not fair to me," and what is the rebuttal? I might as well get it all out tonight. The government is saying, "Oh, no, we'll take care of all that," and it will be handled by the bureaucracy somewhere. Right in the middle of that debate, we get these interpretive things on discounts.

I think it's a lack of trust now, not so much fairness, et cetera. Do we really know what we're doing in Canada? How do we attack that? How do we explain it to people? What is the public policy throughout all this? What is the net benefit to me as a Canadian? That is what people are saying, even if they're not small businesses.

Mr. Ball: Fairness is difficult. In terms of employee versus business person, it's actually probably easier to say what isn't fair. The idea that you are going to tax an employee and a business person in exactly the same way is actually not fair because a business person is taking more risk and there should be a reward for taking risks. I think that has been part of the concern. It was a simplistic sort of comparison of one to the other.

In fairness, it is a broad issue. It should be fair to the country as well. It should also achieve a lot of other goals like increasing productivity and that sort of thing. There is a reason to reward business people and provide them with incentives.

Entendez-vous certains de ces commentaires? Je n'étais peut-être pas à l'écoute en juillet. J'avoue que je lisais les journaux. J'étais en congé de maladie. Le gouvernement affirmait vouloir rendre le régime fiscal plus équitable entre les travailleurs salariés et les travailleurs autonomes, puis il a suivi cette voie.

Comment pouvons-nous juger de ce qui est équitable? J'ai entendu le gouvernement dire qu'il rendra le régime plus équitable. Vous nous dites maintenant que vous aimeriez que le gouvernement entreprenne un examen complet du régime pour qu'il soit plus équitable. J'aimerais avoir la définition de ce que nous entendons par « équitable ». Comment arrivons-nous à quelque chose d'équitable?

Comme tout le monde est au courant de ses problèmes et que les autres ne le sont pas, le gouvernement vient aggraver la situation en dressant un pan de la population contre un autre, comme vous l'avez dit. L'autre aspect que nous avons entendu était que ce n'était pas équitable entre les travailleurs salariés et les travailleurs autonomes. L'expression « classe moyenne » est utilisée à outrance. Je ne m'étendrai pas sur le sujet, parce que nous en avons déjà passablement parlé à de nombreuses autres occasions.

Voilà les deux éléments auxquels sont confrontés les gens. Nous les entendons dire que ce n'est pas équitable pour eux. Quelle est la réplique que nous entendons? Je ferais aussi bien de vider mon sac ce soir. Le gouvernement réplique en disant qu'il s'occupera de tout cela et que des bureaucrates quelque part étudieront la question. Au beau milieu de ce débat, nous recevons des interprétations à deux sous.

Je crois que c'est davantage un manque de confiance maintenant qu'un problème d'équité, et cetera. Savons-nous vraiment ce que nous faisons au Canada? Comment nous attaquons-nous à cela? Comment l'expliquons-nous aux gens? Quelle est la politique gouvernementale dans ce dossier? Quel est l'avantage net que j'en retire comme Canadienne? Voilà ce que les gens disent, même s'ils ne sont pas propriétaires de petites entreprises.

M. Ball : La question de l'équité est difficile. Pour ce qui est de la comparaison entre les travailleurs salariés et les entrepreneurs, c'est probablement en fait plus facile de déterminer ce qui n'est pas équitable. L'idée d'imposer les revenus d'un travailleur salarié et d'un entrepreneur exactement de la même manière est en fait inéquitable, parce que l'entrepreneur prend plus de risques et devrait être récompensé pour les risques qu'il prend. Je crois que cela fait partie des préoccupations des gens. C'était un peu simpliste de comparer l'un à l'autre.

En toute justice, c'est un vaste enjeu. Il faut également que ce soit équitable envers le pays. Les mesures doivent également atteindre bon nombre d'autres objectifs comme la hausse de la productivité. Nous pouvons expliquer pourquoi nous

You made a really good point about how it will be handled by the Canada Revenue Agency in particular in terms of when these proposals are moved over to them. It is key to remember that if a law says something, the CRA is actually required to enforce the law. If it says a dividend to a family member in excess of a reasonable amount, the CRA's mandate is to actually determine that and then apply the higher rate tax to the excess amount.

I don't think it's appropriate, actually, to sort of pass the issue on to the CRA to let them deal with it and somehow decide what is fair and what is not. I think the law needs to be clear.

Mr. Kingston: I'll make a couple of points regarding fairness. The first is that what has been missing from this debate is the fact that we have a progressive tax system. I've found it to be somewhat concerning that is rarely mentioned in this whole debate. We have a system that ensures high income earners pay more tax. Of course, no one is ever going to agree, necessarily, on how much each group of income earners should pay. The system is already designed to do that. It would have been nice to see at least some recognition of the fact that is how our tax system works.

The second point is that reducing complexity is the best way to ensure you can actually have an open and knowledgeable debate about fairness. One of problems with all of these proposals is that they are so highly complex it's difficult to understand the various strategies being used and how to address those. By reducing complexity you can actually have a more fulsome and informed discussion around fairness and what kind of tax system you need in Canada.

Ms. Pohlmann: The only other thing I would add is that we talked about trust. Can people still trust? That's an important element of all of this that has been eroded in a big way. Again, it goes back to how it was positioned and the government's idea of fairness. It showed that they didn't understand how small businesses work and what goes into being a small business owner. They were doing comparisons in the consultation paper. The employee was making \$220,000 a year and so was the self-employed person. They neglected to talk about the fact that the self-employed person had no paid vacations. They don't have access to Employment Insurance. They usually don't have the same benefits and have to figure out how they are going to get them for themselves.

récompensons les entrepreneurs en leur offrant des mesures incitatives.

Vous avez fait valoir un excellent point en ce qui concerne la manière dont s'en occupera l'Agence du revenu du Canada et surtout le moment où ces propositions lui seront soumises. Il est important de nous rappeler que, si une loi prévoit quelque chose, l'ARC doit en fait appliquer la loi. S'il est question dans la loi d'un dividende versé à un membre de la famille qui excède un montant raisonnable, le mandat de l'ARC est de le définir et d'imposer un taux d'imposition supérieur pour le montant excédentaire.

Je ne crois pas qu'il est approprié de refiler en quelque sorte cette question à l'ARC pour la laisser s'en occuper et déterminer ce qui est équitable et ce qui ne l'est pas. Je crois que la loi doit être claire.

M. Kingston : J'aimerais faire quelques commentaires concernant la question de l'équité. Premièrement, un aspect qui n'a pas été abordé dans ces discussions est que nous avons un régime fiscal progressif. Je trouve quelque peu inquiétant que ce soit rarement mentionné dans tout ce débat. Nous avons un régime qui veille à ce que les personnes qui ont des revenus plus élevés paient plus d'impôts. Évidemment, nous ne réussirons jamais à tous nous entendre nécessairement sur le montant que devrait payer chaque groupe de contribuables. Le régime est déjà conçu pour le faire. Il aurait été bien de reconnaître au moins que c'est ainsi que fonctionne notre régime fiscal.

Deuxièmement, la réduction de la complexité du régime est la meilleure façon de nous assurer d'avoir réellement un débat bien informé et ouvert par rapport à l'équité. L'un des problèmes au sujet de toutes ces propositions est qu'elles sont tellement complexes qu'il est difficile de comprendre les diverses stratégies utilisées et la manière de nous y attaquer. En réduisant cette complexité, nous pouvons en fait avoir des discussions plus en profondeur et plus éclairées concernant l'équité et le régime fiscal dont nous avons besoin au Canada.

Mme Pohlmann : Le seul commentaire que j'aimerais ajouter est que nous avons parlé de la confiance. Les Canadiens peuvent-ils encore avoir confiance? C'est un aspect important dans tout ce dossier qui a grandement été miné. Cela revient encore une fois à la façon dont c'était présenté et à la définition du gouvernement de ce qui est équitable. Cela démontrait que le gouvernement ne comprenait pas le fonctionnement des petites entreprises et la réalité d'un propriétaire d'une petite entreprise. Le gouvernement a fait des comparaisons dans le document de consultation. Le travailleur salarié gagnait 220 000 \$ par année, tout comme le travailleur autonome. Cependant, le gouvernement a omis de mentionner que le travailleur autonome n'a pas de vacances payées et n'a pas accès à l'assurance-emploi. Il ne jouit normalement pas des mêmes avantages que le travailleur salarié et doit trouver comment s'offrir à lui-même ces avantages.

When we talk about fairness, it can't just be on this one piece of it. It has to be on the overall influence that is going on around those individuals. I think that's what gets sort of lost. As a result, the trust has been eroded mostly through the language. The employee discount issue that sort of came out in the middle of all this didn't help things either because it seemed to sort of show another disconnect from what the reality is of people who work in the retail sector or in the restaurant sector.

There is some work to be done, both at the political level and within the finance area. We run into another challenge a lot. It's a good point that Finance makes the rules and then CRA is to apply those rules. Sometimes they are at odds with each other. They often end up pointing fingers at each other. It's very difficult, sometimes, to resolve issues because they each will point the finger at the other for being the problem. That's another area where we have to think about how to resolve that when it happens. We've certainly run into it as an organization on behalf of our members a number of times.

[Translation]

Senator Moncion: Can you define the size of a SME? What are the guidelines? What is the limit for a medium-sized enterprise?

[English]

Mr. Ball: Under the tax system definition itself, the small business deduction is on active business income up to \$500,000. That number has increased over the years. I think that is at least the benchmark the tax system uses.

From a practical perspective, you see a wide range of income levels. It depends on where the business is located and other factors as well. I'd have trouble putting an exact number on it, but in terms of tax system, anyway, business income up to 500 is sort of the definition.

Senator Moncion: Would that be small or small/medium?

Mr. Ball: That might be small to medium anyway.

Senator Moncion: Is the active income of half a million dollars considered small/medium?

Lorsque nous parlons d'équité, nous ne pouvons pas seulement regarder cet aspect de la question. Nous devons tenir compte de l'ensemble de l'influence de ces mesures sur ces contribuables. Je crois que cet aspect se perd un peu. Par conséquent, la confiance a été minée en raison principalement du langage utilisé. La question des rabais accordés aux travailleurs salariés qui a émergé au milieu de toute cette controverse n'a pas non plus contribué à améliorer la situation, parce que cela semblait donner l'impression que le gouvernement était encore une fois déconnecté de la réalité des travailleurs des secteurs de la vente au détail et de la restauration.

Il y a du travail à faire dans le milieu politique et dans le milieu des finances. Nous nous heurtons souvent à un autre défi. C'est un bon point de rappeler que le ministère des Finances détermine les règles et que l'ARC les applique ensuite. Il arrive parfois que ces deux organismes ne s'entendent pas. Ils finissent souvent par s'accuser mutuellement. C'est parfois très difficile de régler des questions, parce qu'un organisme pointera l'autre du doigt en disant que c'est lui le problème. C'est un autre domaine où nous devons réfléchir à la manière de résoudre de telles situations lorsqu'elles surviennent. C'est certainement une situation que notre organisme a vécue à certaines reprises en représentant ses membres.

[Français]

La sénatrice Moncion : Pourriez-vous indiquer la taille d'une PME? Quelles sont les balises? Jusqu'où va la limite de ce qu'on considère être une moyenne entreprise?

[Traduction]

M. Ball : Selon la définition dans le régime fiscal, la déduction accordée aux petites entreprises s'applique sur le revenu tiré d'une entreprise exploitée activement jusqu'à concurrence de 500 000 \$. Ce montant a augmenté au fil des ans, et je crois que c'est, du moins, le montant qu'utilise le régime fiscal.

D'un point de vue pratique, il y a une vaste gamme de niveaux de revenu. Cela dépend de l'endroit où se trouve l'entreprise et d'autres facteurs. J'aurais de la difficulté à vous le chiffrer exactement. Toutefois, selon le régime fiscal, une petite entreprise se définit comme une entreprise ayant un revenu de moins de 500 000 \$.

La sénatrice Moncion : Est-ce pour les petites entreprises ou les petites et moyennes entreprises?

M. Ball : Cela correspond probablement aux petites et moyennes entreprises.

La sénatrice Moncion : Dans le cas d'un revenu tiré d'une entreprise exploitée activement d'un demi-million de dollars, considérons-nous que c'est une petite ou une moyenne entreprise?

Mr. Ball: It's small for sure, anyway.

Senator Moncion: Yes. What about medium?

Mr. Ball: Medium is a little harder to say in terms of exactly what that would mean.

Senator Moncion: Most of these SMEs are probably your customers. How would you rate their knowledge of the tax system?

Mr. Ball: I can certainly say that business people rely heavily on professional advisers to help them through it. Actually, Ms. Pohlmann might know better than I would in terms of her membership, but I don't think there are that many who are able to navigate everything on their own.

Ms. Pohlmann: Absolutely not. I would agree. I think that their knowledge of the tax system is pretty superficial: "I need to pay my taxes. Okay, Mr. or Ms. Accountant, tell me how much and I'll just do it."

They need to have at least a rudimentary understanding because they have to pay income tax. They have to pay GST. They have to pay payroll taxes. There are a lot of things they have to do, and they have to be done at the right time; but they would not have an in-depth knowledge, for sure.

Senator Moncion: Keeping that in mind, you've been talking about the backlash from the small business owners. With what you just said about their knowledge, I'm not sure that the backlash is necessarily coming from them. I think it's coming more from CPAs and lawyers, tax lawyers, who work in this area.

I'm just nuancing some of the things we hear about small business owners being versed on the tax rules. Would you agree or disagree with me?

Mr. Ball: The discussion around the implications of these rules is actually quite similar to the discussion that happens around complying with tax generally. What happened when these changes hit was that a lot of Ms. Pohlmann's members started talking to my members and combined they asked, "What is this going to do to me?" They started having discussions between the two of them.

I actually believe that there was a backlash from business people for sure. Once they were informed about how the changes were to affect them, they became worried.

M. Ball : C'est certainement une petite entreprise.

La sénatrice Moncion : Oui. Qu'en est-il pour les moyennes entreprises?

M. Ball : Dans le cas des moyennes entreprises, c'est un peu plus difficile à définir exactement.

La sénatrice Moncion : La majorité de ces PME sont probablement vos clients. Quelle note donneriez-vous à leurs connaissances du régime fiscal?

M. Ball : Je peux dire avec certitude que les entrepreneurs s'appuient énormément sur les conseils de professionnels pour les aider à s'y retrouver. En fait, Mme Pohlmann serait peut-être mieux placée que moi pour vous répondre du point de vue de ses membres, mais je ne crois pas qu'il y en a beaucoup qui sont en mesure de tout faire par eux-mêmes.

Mme Pohlmann : Absolument pas. Je suis d'accord. Je crois que leurs connaissances du régime fiscal sont très superficielles. Nos membres sont conscients qu'ils doivent payer des impôts; ils chargent leur comptable de déterminer le montant dû et le paient.

Ils doivent au moins avoir des connaissances rudimentaires du régime fiscal, parce qu'ils doivent payer de l'impôt. Ils doivent aussi s'occuper de la TPS et des charges sociales. Ils doivent faire beaucoup de choses et doivent les faire au bon moment, mais leurs connaissances ne sont évidemment pas approfondies dans le domaine.

La sénatrice Moncion : Compte tenu de cette réalité, vous avez parlé de la levée de boucliers des propriétaires de petites entreprises. Compte tenu de ce que vous venez de dire concernant leurs connaissances, je ne suis pas certaine que la levée de boucliers vient nécessairement d'eux. Je crois qu'elle provient davantage des comptables professionnels agréés, des avocats et des fiscalistes qui travaillent dans ce domaine.

J'essaye seulement de nuancer certains propos que nous avons entendus, soit que les propriétaires de petites entreprises connaissent bien les règles fiscales. Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec moi?

M. Ball : Les discussions ayant trait aux conséquences de ces règles sont en fait très semblables aux discussions que nous avons de manière générale relativement au respect de la législation fiscale. Lorsque ces changements ont été annoncés, bon nombre de membres de Mme Pohlmann ont commencé à parler avec mes membres et ont demandé ensemble les effets que ces mesures auront sur eux. Ces deux groupes ont commencé à discuter ensemble.

Je crois en fait qu'il y a certainement eu une levée de boucliers de la part des entrepreneurs. Lorsqu'ils ont été informés des conséquences pour eux de ces changements, ils sont devenus inquiets.

Ms. Pohlmann: I would add to that. We've asked often of our members, "Who do you trust to give you advice for your business?" Their professional accountant tends to be among the top one or two. Their accountant is coming to them and saying that they need to prepare because these tax changes are coming and this is how they are going to affect you. They trust that advice. You're right that part of it is that the CPAs or the accountants inform their clients, as they should because that's their job, and educated their clients on what's happening. Then, in turn, that started to get small business owners more upset about what was coming.

Senator Moncion: My next question is about the intergenerational transfer of these small businesses.

When did the fair market value come into force in the income tax for small- and medium-size business?

Mr. Ball: I'm not sure I quite understand the question.

Senator Moncion: When you do transfers now you do them at the fair market value of today. When did that income tax measure come into play with intergenerational transfers? It has been there for a while.

Mr. Ball: I understand. That helps. The farm sector is different because there are rules that allow a transfer at something other than fair market value. In terms of related parties and family members, the tax system has pretty much always worked that way.

There were intergenerational transfers back in the 1980s, perhaps for small businesses corporations as well up to a limit, but that was quite a while ago. The current rules have operated the way they have for quite a while.

Senator Moncion: When we look at these transfers for the fair market value, you would have a tax that would be much higher and it is anticipated because of the way the accounting is being done now.

Mr. Ball: There are two issues with intergenerational transfers. One is around the capital gains exemptions. It's a lot more restrictive. Even on tax rates generally the big concern is that if you sell to a third party you get the capital gain rate, which is quite a bit lower than the dividend rate. Whereas, say I sell my business to my son. If you sell between family members there's a strange quirk in the tax system that you have a high cost from the transfer but you still have low paid-up capital in the company.

Mme Pohlmann : J'aimerais ajouter quelque chose à cela. Nous avons souvent demandé à nos membres de nous dire à qui ils faisaient confiance pour obtenir des conseils concernant leur entreprise, et leur comptable se retrouve en général premier ou deuxième en haut de liste. Leur comptable vient les voir et leur dit qu'ils doivent se préparer aux modifications fiscales qui s'en viennent, et il leur explique comment ces changements vont les toucher. Les chefs d'entreprises font confiance aux conseils de leurs comptables. Vous avez raison de dire que les comptables professionnels agréés ou les simples comptables sont ceux qui ont informé leurs clients — cela fait d'ailleurs partie de leur travail — et qui leur ont expliqué ce qu'il en était. C'est à partir de là que les propriétaires de petites entreprises ont commencé à s'inquiéter de ce qui s'en venait.

La sénatrice Moncion : Ma prochaine question porte sur le transfert intergénérationnel de ces petites entreprises.

À quel moment la juste valeur marchande est-elle entrée en vigueur dans l'impôt des petites et moyennes entreprises?

M. Ball : Je ne suis pas certain de bien comprendre votre question.

La sénatrice Moncion : Lorsque vous faites un transfert, vous devez le faire à la juste valeur marchande du jour. À quel moment cette mesure fiscale a-t-elle commencé à s'appliquer pour les transferts intergénérationnels? Cela fait déjà un certain temps.

M. Ball : Je comprends maintenant. Le secteur agricole est différent parce qu'il y a des règles qui permettent un transfert à la juste valeur marchande. En ce qui concerne les apparentés et les membres de la famille, le système fiscal a pratiquement toujours fonctionné de cette façon.

Il y a eu des transferts intergénérationnels dans les années 1980, peut-être pour les petites sociétés et jusqu'à une certaine limite, mais cela commence à faire longtemps. Les règles actuelles sont en vigueur depuis un bon bout de temps.

La sénatrice Moncion : En ce qui concerne ces transferts à la juste valeur marchande, il y aurait une imposition qui serait beaucoup plus élevée, et c'est quelque chose d'attendu étant donné la façon dont la comptabilité se fait à l'heure actuelle.

M. Ball : En ce qui concerne les transferts intergénérationnels, il y a deux questions. Premièrement, il y a celle de l'exemption pour gains en capital, qui est beaucoup plus restrictive. En ce qui concerne les taux d'imposition, en général, la chose que l'on surveille c'est que le fait de vendre à une tierce partie fait entrer en jeu le taux sur les gains en capital, lequel est considérablement plus bas que le taux de retenue sur les dividendes. En revanche, je pourrais vendre mon entreprise à mon fils. Lorsque la transaction se fait entre les membres de la famille, il y a une disposition étrange du système qui fait en sorte

What will happen if the company is wound up is that you can have double tax. Unless you're absolutely sure that the next person who gets the company in the family will sell to a third party, you need to take steps to make sure you're not double taxed. Unfortunately, that often means you will be taxed on the value of the company as a dividend rather than as a capital gain. That is really causing a lot of concern that a lot of families are doing commercial transfers of the business.

In my example, my son has to actually pay me for the corporation. I'm not gifting it to him or anything. He will buy it at fair market value and run it, the same way he would if I sold it to a third party. Yet the tax results are a lot worse for that kind of transfer than they are if I sell it to a third party. That's really the concern.

Senator Moncion: Could you provide an example of that? I have an example that shows it is exactly the same, whether you sell to a third party or you do an intergenerational transfer. Could you give us a numbered example that we can use?

This is something that you could provide in writing so that I can compare what I have right now as opposed to what you're saying about double tax.

Mr. Ball: Absolutely. I think it would be helpful. We could write up an example to walk you through why there's a concern. Unfortunately, it's extremely difficult to explain this. That's part of the problem. The tax system is very difficult in terms of dealing with these transfers and dealing with the death of a shareholder of a private company too. It's extremely complex.

Senator Moncion: I agree with you. The comprehension of most people about tax issues is that it is very complex, and it is. That's why you are hired to do this work for your customers. The complexity belongs to professionals who work with the complexity of taxation.

In my case I've worked over the years with a lot of small- and medium-size businesses. I was in the lending business and I was in the banking business. A lot of things that I see here, or things that are being said, are accurate, but there are nuances that we also have to bring to the table when we are looking at these issues. This is not necessarily part of all that I've heard or seen with the witnesses we've heard so far.

Mr. Ball: We would be happy to give you an example.

qu'un transfert vous coûtera cher, même si vous avez un capital versé peu élevé dans l'entreprise.

Si l'entreprise est dissoute, il se pourrait que l'on vous impose deux fois. À moins d'être absolument certain que la prochaine personne de la famille à qui l'entreprise échoira vende cette dernière à une tierce partie, vous devez prendre des dispositions pour veiller à ce que l'on ne vous impose pas deux fois. Malheureusement, cela signifie qu'on vous imposera en fonction du dividende plutôt que du gain en capital. Cette situation préoccupe beaucoup compte tenu du fait qu'un grand nombre de familles optent pour le transfert commercial de l'entreprise.

Dans mon exemple, mon fils doit bel et bien me payer pour l'entreprise. Je ne lui en fais pas cadeau ou quelque chose du genre. Il va l'acheter à sa juste valeur marchande et en prendre la direction, exactement comme si je l'avais vendue à une tierce partie. Pourtant, sur le plan fiscal, les résultats avec ce type de transfert sont bien pires que si je choisisais de vendre l'entreprise à une tierce partie. C'est ce qui préoccupe.

La sénatrice Moncion : Pourriez-vous donner un exemple de cela? J'ai un exemple qui montre que c'est exactement la même chose, que vous optiez pour la vente à une tierce partie ou le transfert intergénérationnel. Pourriez-vous nous donner un exemple chiffré que nous pourrions utiliser?

C'est quelque chose que vous pourriez me fournir par écrit. Je pourrai alors comparer mes chiffres avec ce que vous dites au sujet de la double imposition.

M. Ball : Absolument. Je crois que ce sera utile. Nous vous donnerons un exemple pour montrer clairement où le bât blesse. Malheureusement, c'est très difficile à expliquer. Cela fait d'ailleurs partie du problème. Le système fiscal est très difficile à comprendre en ce qui concerne ces transferts, mais aussi lorsqu'il est question de la mort d'un actionnaire d'une entreprise privée. C'est extrêmement complexe.

La sénatrice Moncion : Je suis d'accord avec vous. La plupart des gens considèrent que les questions fiscales sont très complexes, ce qui est le cas. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on vous engage, pour faire ce travail pour vos clients. La complexité est confiée aux professionnels qui travaillent avec la complexité de la fiscalité.

Au fil des ans, j'ai travaillé avec beaucoup de petites et moyennes entreprises, notamment dans le domaine des prêts et des banques. Une bonne partie des choses que j'entends ou que je vois ici sont exactes, mais certaines nuances doivent être apportées. Ces choses n'ont pas été nécessairement abordées par nos témoins, du moins, pas jusqu'ici.

M. Ball : Nous serons heureux de vous fournir un exemple.

The Chair: Could provide the information through the clerk, please?

Mr. Ball: Sure.

The Chair: Mr. Kingston or Ms. Pohlmann, do you have any comments to add to the question asked by Senator Moncion?

Ms. Pohlmann: No.

Senator Oh: Today, Minister Morneau announced changes to the promoted tax on passive investments. While this is a positive announcement, some have noted that it is unclear how future gains on currently held investments will be treated.

In your opinion, what would be the impact of not taxing the current investment at a higher rate but applying the higher rate tax on future income earned from these investments? Can you comment on that?

Mr. Ball: Yes. I think it would be a difficult number to quantify. The government, I believe, would have to get more information.

I want to mention, though, that one of the key things in our submission was that the tax system needed to be fair in terms of application of changes in tax policy. Although the rules would be very complex for passive investments, it's crucial that people who have accumulated money in corporations aren't adversely affected by the changes. That's part of the reason why we'd like the government to go back and take a really good look, because we think it's fundamental that existing investments have to be protected.

At the same time that's going to be one of the biggest complications around these new rules as well. That's one of the big reasons why we'd like them to go back, reconsider them and take a look at the issues they're worried about, to see if there's another way to deal with it.

Mr. Kingston: I completely agree with what Mr. Ball has said. We're happy that the proposals are on a go-forward basis so that existing passive investments won't be affected. One of the immediate reactions that we heard from some of our large member companies is related to the complexity.

Now you will have pools of passive investments that are under the old rules and now you have new passive investments and a new set of rules. You will have to track those pools. That will be highly complicated. That's an area we're quite concerned about.

Le président : Pouvez-vous, s'il vous plaît, transmettre cette information à la greffière du comité?

M. Ball : Bien sûr.

Le président : Monsieur Kingston ou madame Pohlmann, avez-vous quelque chose à ajouter en ce qui concerne la question de la sénatrice Moncion?

Mme Pohlmann : Non.

Le sénateur Oh : Aujourd'hui, le ministre Morneau a annoncé des modifications à l'impôt proposé pour les placements passifs. Bien qu'il s'agisse d'une bonne nouvelle, certains ont fait remarquer que les règles concernant le traitement des gains futurs sur les placements détenus actuellement ne sont pas claires.

Selon vous, quel impact cela aurait-il de ne pas majorer l'imposition des placements détenus actuellement, mais d'appliquer un taux d'imposition plus élevé aux revenus futurs générés par ces placements? Que pensez-vous de cela?

M. Ball : Oui. Je crois que c'est quelque chose qui est difficile à chiffrer. Je crois que le gouvernement devra aller chercher plus d'information à cet égard.

Toutefois, l'une des choses sur lesquelles nous avons insisté dans notre mémoire, c'est qu'il est important que l'application des modifications qui seront apportées à la politique fiscale se fasse de manière équitable. Même si les règles encadrant les placements passifs risquent d'être très compliquées, il est capital que les personnes qui ont accumulé de l'argent dans des sociétés ne soient pas touchées négativement par ces modifications. C'est en partie pour cette raison que nous souhaitons que le gouvernement rebrousse chemin et qu'il fasse un examen minutieux de la situation. Nous considérons qu'il est primordial que les placements existants soient protégés.

Nous savons par ailleurs que ces dispositions feront partie des grandes complications entourant les nouvelles règles. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous aimerions que le gouvernement rebrousse chemin et qu'il réexamine ces modifications en tenant des enjeux qui le préoccupent, qu'il essaie de voir s'il y a une alternative.

M. Kingston : Je suis tout à fait d'accord avec ce que M. Ball a dit. Nous sommes heureux de voir que les propositions concernent le futur et qu'elles n'auront par conséquent pas d'incidence sur les placements passifs. L'une des réactions immédiates que nous avons entendues de nos membres les plus importants concernait la complexité.

Nous aurons désormais des regroupements de placements passifs qui seront régis par les anciennes règles et des regroupements de placements passifs qui obéiront à de nouvelles règles. Il faudra faire le suivi de ces regroupements, et cela sera

Ms. Pohlmann: I'm not sure I have anything further to add. For me, it's about the complexity that it will add and the fact it will add not just complexity in how it works but also complexity in how you manage all these different pools if you have that.

I agree that's part of the issue that still has to be determined.

Senator Black: This is supplementary to the excellent question that our colleague Senator Moncion asked. She raised the issue around the taxation that would apply to family owners who transferred their assets within their family as opposed to outside. I've heard circumstances that the rates could be as high as 91 per cent to 93 per cent. That may be on the outside, but I've heard that; I've more than heard that.

Senator Moncion raised something that I hadn't heard before. That's why I'm very interested in hearing what you have to present. More important, I wouldn't mind a comment before you leave today. Is there a way or are there possibilities to structure your affairs whereby you could pass your company to your family at regular tax rates, not being double or triple taxed?

Mr. Ball: It is possible, again using the example if I sell to my son. The 90 per cent rate you talk about is the concept of being double taxed on it. The concern is I could pass it on to him. I have a gain. Then, for whatever reason he can't sell the company to someone and just winds it up, the only way now, with the rules the way they've done it, is that it will be taxed as a dividend if you get money out of a corporation. This will be part of the example we will write up.

What happens when you wind up the company? Say he can't sell it to someone and he has to wind it up. He will have a large dividend, assuming the value doesn't change between when he has it and I have it. He will have a dividend equal to the capital gain I had. He will have this big capital loss, and there's no offset in the system right now.

That's why you get the 90 per cent in excess tax rates. If my son is stuck with the company and he can't sell it to someone else, then the only way to get the money is a dividend because they've blocked off planning that people were using to essentially access the cost base developed on that sale from me to him. It is very complicated, but that's why the concerns are being raised about the 90 per cent.

extrêmement compliqué. C'est un élément qui nous préoccupe beaucoup.

Mme Pohlmann : Je ne crois pas avoir quoi que ce soit à ajouter. Pour moi, le problème c'est la complexité que cela ajoutera, tant pour l'application en général que pour la gestion de ces différents regroupements, le cas échéant.

Je suis d'accord. Cela fait partie de la question qui n'a pas encore été réglée.

Le sénateur Black : La présente est un complément à l'excellente question qu'a posée la sénatrice Moncion. Elle a souligné le problème concernant l'impôt qui s'appliquerait aux familles propriétaires qui transfèrent leurs actifs à des membres de leur famille plutôt qu'à des entités externes. J'ai eu vent de certains cas où le taux d'imposition allait jusqu'à 91, voire 93 p. 100. Ce sont peut-être des cas extrêmes, mais j'en ai entendu parler, et à plus d'une reprise.

La sénatrice Moncion a souligné quelque chose dont je n'avais jamais entendu parler. C'est pour cette raison que j'ai bien hâte de voir ce que vous avez à nous présenter à ce sujet. Qui plus est, je serais bien heureux que vous nous disiez un mot là-dessus avant de nous quitter. Y a-t-il une façon ou des possibilités de structurer ses affaires de manière à pouvoir transférer son entreprise à sa famille avec un taux d'imposition normal, et d'éviter ainsi la double ou triple imposition?

M. Ball : C'est possible, et je reviens à cet exemple où je vendrais mon entreprise à mon fils. Le taux de 90 p. 100 dont vous parlez rend compte du concept de la double imposition. Mon fils pourrait en effet se retrouver à payer deux fois ce que j'aurai payé. Je réalise un gain en capital. Puis, pour quelque raison que ce soit, disons que mon fils n'arrive pas à vendre l'entreprise à quelqu'un et qu'il est forcé de la liquider. Or, selon les règles qui ont été conçues, c'est que l'argent tiré de cette liquidation sera imposé en tant que dividende. Cela fera partie de l'exemple que nous allons préparer à votre intention.

Qu'arrive-t-il lorsque vous liquidez une entreprise? Disons qu'il n'arrive pas à la vendre à quelqu'un d'autre et qu'il est forcé de la liquider. En présumant que la valeur ne change pas entre le moment où je lui ai vendu et le moment où il s'en est défait, mon fils va se retrouver avec un dividende important. Son dividende sera l'équivalent du gain en capital que j'aurai réalisé. Il devra essuyer cette importante perte en capital, et le système n'a actuellement aucune disposition pour compenser cela.

Voilà pourquoi il y a ces taux d'imposition excessifs de 90 p. 100. Si mon fils est pris avec l'entreprise et qu'il n'arrive pas à la vendre à quelqu'un d'autre, sa seule façon de recouvrer l'argent est un dividende parce qu'ils ont éliminé la démarche que les gens utilisaient pour accéder au prix de base de cette vente de moi à lui. C'est très compliqué, mais c'est ce qui explique ces préoccupations au sujet des taux de 90 p. 100.

I'm worried that people will walk into that 90 per cent situation without understanding it.

Senator Moncion: Again, if he can't sell the company, the fair market value should be going down, shouldn't it?

Mr. Ball: It depends on how you've accumulated the value. If it is accumulated business earnings, the company could actually keep its value. Even if it goes down a bit, you will still have an element of double tax.

The problem is how a subsequent transaction is treated. There's just a mismatch in terms of the tax attributes when it comes down to it.

Senator Moncion: Don't they have access to the loss?

Mr. Ball: Capital losses can only be claimed against capital gains. If you don't have anything that's generating capital gains you do have a capital loss, but it's of no use to you unless you have a capital gain. They can utilize it when the person passes away, but that's not really of much help to them. You do have to pay that second layer of tax a second time, and maybe one day you'll get to claim a capital loss, maybe.

Senator Cools: I would like to thank you, gentlemen and lady, for what I thought were very interesting presentations. I have been sitting here for the last many days, and I have been grappling trying to understand how it is possible that a government, in the name of tax reform, could create so much instability in people and tremendous unease and anxiety. I would think that an unstable or destabilized environment of opinion is not a healthy place to propose tax reform and to get maximum support for it.

This has been worrying me for quite some time. A couple of weeks ago I was in Alberta, in Senator Black's terrain, and I was hearing of the misfortune that has been happening there for the longest time. I was told that 100,000 people were out of jobs, and that sort of thing.

I wonder if you have any ideas of how the current government will rescue its tax reforms in this atmosphere of great uneasiness and destabilized public opinion. Have you given this any thought?

Mr. Ball: That's a difficult issue. Frankly, it is an issue that we've talked about: How does the government move forward from that?

One thing I'll mention is what I'd like to see the next time something like this happens. I'm not quite sure whether they will back this thing up completely or try to patch it up. Like I said,

Je crains que certaines personnes tombent dans le panneau sans comprendre comment ils sont arrivés là.

La sénatrice Moncion : Pourtant, s'il n'arrive pas à vendre l'entreprise, c'est la juste valeur marchande qui devrait prévaloir, non?

M. Ball : Cela dépend de la façon dont vous avez accumulé la valeur. S'il s'agit de revenus d'entreprise, l'entreprise pourrait effectivement conserver sa valeur. Même si cette valeur diminue quelque peu, il restera encore un élément de double imposition.

Ce qui est problématique, c'est la façon dont la transaction subséquente est traitée. En fin de compte, il y a un mauvais alignement des attributs fiscaux.

La sénatrice Moncion : Ne peuvent-ils pas évoquer une perte?

M. Ball : Les pertes en capital ne peuvent être réclamées qu'en fonction de gains en capital. Si vous n'avez rien pour générer des gains en capital, vous avez effectivement une perte en capital, mais vous ne pouvez vous en servir que si vous avez un gain en capital. Vous pouvez vous en servir lorsque la personne meurt, mais cela ne vous sert pas vraiment à grand-chose. Vous devrez payer cette autre « couche » d'imposition une deuxième fois et, un jour, peut-être, vous serez en mesure de réclamer une perte en capital.

La sénatrice Cools : Madame et messieurs, je veux vous dire merci pour ces exposés, ma foi, des plus intéressants. Depuis un certain nombre de jours déjà, j'essaie bien fort de comprendre comment il se fait qu'au nom d'une réforme fiscale un gouvernement puisse créer autant d'instabilité, de malaise et d'anxiété au sein de la population. J'aurais tendance à croire qu'un environnement idéologique instable ou déstabilisé n'est pas un milieu propice pour proposer une réforme fiscale et maximiser les appuis à cet égard.

C'est quelque chose qui me préoccupe depuis déjà un bon moment. Il y a deux semaines, je suis allée en Alberta — la cour du sénateur Black — et j'ai pu constater comment le malheur continue de s'acharner sur cette province. On m'a dit qu'il y a 100 000 personnes qui n'ont pas d'emploi, et d'autres choses du genre.

Avez-vous une idée de la façon dont le gouvernement actuel pourrait venir à la rescousse de ses réformes fiscales dans cette atmosphère de grand trouble et d'opinion publique en déroute? Avez-vous quelque idée là-dessus?

M. Ball : C'est une question difficile. À vrai dire, c'est une question dont nous avons discuté : comment le gouvernement doit-il se comporter pour la suite des choses?

Je peux cependant vous dire comment j'aimerais que les choses se passent la prochaine fois. Je ne sais pas très bien si le gouvernement va tenter de pousser cela à fond ou d'apporter des

we want them to do a comprehensive review. What I'd really like to see going forward is to have the government reach out to each of our organizations, like the three of us here, and do a review of the particular issue. I think all of us would be willing to have members participate on a confidential basis. We could have discussions around what concerns them and how to fix it.

I find in working with our committees that volunteers are very willing to put on the government hat and try to figure out a way around it. A result like this is really not what you wanted. It would have been better to have a cooperative process and discuss the issues. There are legitimate issues in all three areas, but it was not handled well. I don't think so.

Mr. Kingston: We would like to see the government start talking about Canadian competitiveness more frequently. We find that has been missing from the narrative. When we go out and speak to our members and survey companies, we continually hear that they're concerned about tax competitiveness. There is huge regulatory uncertainty regarding large projects. We see that particularly in the pipeline space but elsewhere as well. Then, of course, there are rising costs.

If you're a business owner in this environment, it's a very concerning time. We would like to see the narrative change a bit from the government around creating a positive investment environment for Canada and Canadian businesses. I think that would help.

Ms. Pohlmann: I would say that for me it's also a bit about changing the narrative. They started this, I felt, in a more negative way. It was really about the loopholes and about almost implying that small business owners were tax cheats. They have to completely change how they were. They started to, as they realized the backlash was happening. In fact these are hard-working individuals who are doing the best they can. They contribute to their communities. Part of this is changing the narrative and changing how they talk about business owners, what they bring to Canada and so forth.

In addition, I agree with Mr. Ball. The consultation process was short. A lot of people felt it wasn't enough time to really provide meaningful contributions to it. Working more closely with the accountants, the tax professionals, and organizations like ours that actually have people with good ideas, would probably go a long way in starting to mend some of the issues that are happening.

correctifs. Comme je l'ai dit, nous voulons qu'il réexamine les choses en profondeur. Ce que j'aimerais vraiment, c'est que le gouvernement sollicite chacun de nos organismes — comme ceux que nous représentons — afin d'examiner cette question particulière avec nous. Je crois que nous serions tous d'accord pour que certains de nos membres participent à ces travaux à titre confidentiel. Nous pourrions discuter de ce qui les préoccupe et de la façon de régler ces problèmes.

Le travail que j'ai fait avec nos comités m'a fait réaliser que des bénévoles sont tout à fait disposés à mettre le chapeau du gouvernement et à essayer de trouver des voies d'évitement. Un tel résultat n'est vraiment pas celui que vous vouliez. Le gouvernement aurait mieux fait de miser sur la coopération et de favoriser la discussion. Il y a de vrais enjeux dans les trois domaines, mais les choses n'ont pas été faites correctement. C'est ce que je crois.

M. Kingston : Nous aimerions que le gouvernement parle plus souvent de la compétitivité du Canada. Nous croyons que cet aspect est absent du discours. Lorsque nous parlons à nos membres et que nous enquêtons auprès des entreprises, nous les entendons sans arrêt dire que la compétitivité fiscale les préoccupe. Les grands projets doivent composer avec une vaste incertitude sur le plan réglementaire. Nous voyons cela surtout dans le cas des pipelines, mais ailleurs aussi. Enfin, bien entendu, il y a la hausse des coûts.

Pour le propriétaire d'entreprise qui doit évoluer dans cet environnement, c'est une période très préoccupante. Nous aimerions que le gouvernement modifie un peu le discours pour créer un environnement d'investissement positif pour le Canada et les entreprises canadiennes. Je pense que cela aiderait.

Mme Pohlmann : Je suis aussi d'avis que le gouvernement devrait modifier un peu son discours. J'ai eu l'impression qu'il se lançait là-dedans avec une certaine part de négativité. On parlait surtout des échappatoires, un peu comme si l'on avait voulu laisser entendre que les propriétaires de petites entreprises étaient des fraudeurs. Le gouvernement a dû changer son approche du tout au tout. Il a commencé à le faire lorsqu'il a pris conscience de la réaction négative que cela suscitait. En fait, les propriétaires sont des personnes travaillantes qui essaient de faire de leur mieux. Ils contribuent à leur communauté respective. Le gouvernement doit changer son discours et sa façon de parler des propriétaires d'entreprises, de ce qu'ils font pour le Canada, et cetera.

De plus, je suis d'accord avec M. Ball. Le processus de consultation a été bref. Beaucoup ont cru que la consultation n'avait pas duré assez longtemps pour qu'ils puissent y apporter une contribution significative. Une bonne façon de commencer à corriger certains des problèmes qui se posent serait sûrement de travailler plus étroitement avec les comptables, les professionnels de la fiscalité et les organisations comme la nôtre,

Even now, while they're coming out with tweaks, I guess that is based on the consultation documents they got. Did they get through 21,000 consultation documents in just two weeks? I don't know. Hopefully, the dialogue will continue and they will be open to feedback even after the second round. That will help if they continue to take the feedback and incorporate it into what they're planning to do going forward.

Senator Pratte: One of the major concerns about the reform when it came out that people started realizing was that it would affect a large number of CCPCs, including many of the smaller CCPCs. According to government numbers as far as income sprinkling is concerned, somewhere around 50,000 companies will be affected. With today's announcement on passive investment, according to their numbers, and they should know, somewhere around 50,000 companies would be affected. There could be overlaps, but at most, if we add both numbers, it would be something like 100,000, which is around 5 per cent of the total number of companies. It would be a small minority of companies affected. In most cases the larger companies, with probably the means of dealing with the compliance complexity, would be affected.

Should that not diminish a lot of the concerns that many had at the beginning of the whole process that the smaller companies would have to deal with a lot of the compliance burden and so on? Maybe now we could all calm down. Am I correct in my assessment?

Mr. Ball: That's a good question around the 50,000. I am not totally sure exactly what they mean by that. I think they mean that 50,000 companies are benefiting from income sprinkling, but I'm not sure how they get the number.

My concern has been all along that it is only part of the issue. I have to believe there are more than 50,000 companies that pay dividends to family members. Maybe they're all participating in the company and there wouldn't have issues at the end of day around the income sprinkling rules. The issue is that each of those companies still need to take steps to decide how they will deal with the rules. The way it was drafted is essentially that you have to be able to justify that the dividend you paid the family members is reasonable.

qui comptent parmi leurs membres des gens qui ont de bonnes idées.

Même maintenant, alors que le gouvernement propose des correctifs, je présume qu'il se base sur les documents qui lui ont été soumis dans le cadre des consultations. Le gouvernement est-il arrivé à éplucher 21 000 documents en seulement deux semaines? Je ne le sais pas. Espérons que le dialogue se poursuivra et que le gouvernement sera ouvert à nos suggestions et commentaires, même après le deuxième tour. Le gouvernement aurait intérêt à continuer de prêter oreille à nos suggestions et commentaires, et à les intégrer à ce qu'il compte faire pour la suite des choses.

Le sénateur Pratte : Une des grandes inquiétudes qu'avaient les gens lorsque la réforme a été annoncée, c'était qu'elle toucherait un grand nombre de SPCC, et notamment beaucoup de petites SPCC. Selon les données du gouvernement sur la répartition du revenu, environ 50 000 entreprises seraient touchées. À la suite de l'annonce d'aujourd'hui sur les placements passifs, selon les chiffres du gouvernement, et il devrait être au courant, environ 50 000 entreprises seraient touchées. Il pourrait y avoir des chevauchements, mais si on additionne les deux chiffres, quelque 100 000 entreprises seraient touchées, soit environ 5 p. 100 du nombre total d'entreprises. Il n'y aurait donc qu'une petite minorité d'entre elles qui seraient touchées. Dans la plupart des cas, ce serait sans doute les grandes entreprises, qui ont probablement les moyens de gérer la complexité des règles relatives à la conformité, qui seraient touchées.

Cela devrait réduire considérablement les inquiétudes qu'avaient beaucoup de gens au début du processus au sujet du fardeau de la conformité pour les petites entreprises, et cetera, n'est-ce pas? Nous devrions tous pouvoir nous calmer maintenant. Mon analyse de la situation est-elle exacte?

M. Ball : Pour ce qui est des 50 000, c'est une bonne question. Je ne suis pas certain de comprendre ce qu'ils veulent dire exactement. Je pense qu'ils veulent dire que 50 000 entreprises profitent de la répartition du revenu, mais je ne sais pas comment ils sont arrivés à ce chiffre.

Ce qui m'inquiète depuis le début, c'est que ce n'est qu'une partie du problème. J'ose croire qu'il y a plus de 50 000 entreprises qui versent des dividendes à des membres de leur famille. Ils jouent peut-être tous un rôle dans l'entreprise et, en fin de compte, les règles sur la répartition du revenu n'auront pas d'incidence sur eux. Le problème, toutefois, c'est que chaque entreprise devra décider comment procéder pour gérer les règles. Selon le libellé, elles devront essentiellement être en mesure de justifier que le montant de dividendes qui est versé aux membres de la famille est raisonnable.

We believe a lot of companies and their shareholders wouldn't be subject to the rules, but we're greatly concerned around the documentation standards and what they have to do in terms of recordkeeping. I think that was the significant concern.

Quickly on the passive changes, it appears that lots of companies might be practically taken away from the rules, but I still have significant concerns about a tax system that has that complication built into it potentially for a smaller number of companies. It's still going to be extremely complex. I still believe that we need to do more work to make sure we really need to add all that complication.

There are other situations as well where it's not fair, specifically.

Mr. Kingston: On the passive investment side of things, large companies will have the resources and the expertise to deal with these changes and the additional complexity, although I wouldn't dismiss the fact that it's still problematic given the amount of time they spend on dealing with Canadian tax legislation.

The fact that it's a smaller group of companies doesn't diminish the scale of the problem. These companies are extremely large. They invest in their communities. They have a number of subsidiaries. It may be a smaller absolute number, but the impact will still be quite significant if they're faced with this 70 per cent-plus tax rate on passive investments.

Ms. Pohlmann: Our numbers are a little different from the government's numbers. I am also curious as to where they got these numbers from. We went out and asked our members. We did get over 8,000 responses, which is a good sample size. It is probably pretty indicative of the business population out there. We found that almost 70 per cent are providing compensation to family members from the business. Every one of those, as Mr. Ball pointed out, will still have to prove that these people are making a meaningful contribution, so there will be an impact on those business owners.

As for the passive investment side, again, we have almost 70 per cent of our members saying they have some sort of passive investments in their business. They may not be big. They may be fairly small, but they're still there. Depending on what this will look like in practice from a compliance point of view, they may also have to fill out paperwork or do something in order to prove it even if they're under the threshold.

To argue that it will not have an impact, necessarily, I don't know how true that is. I also question whether it's really that small a number they're talking about at the end of the day.

Selon nous, un grand nombre d'entreprises et de leurs actionnaires ne seront pas assujettis aux règles, mais ce qui nous inquiète beaucoup, ce sont les normes de documentation et les exigences liées à la tenue de dossiers. Je pense que c'était là notre principale préoccupation.

Pour ce qui est des placements passifs, rapidement, il semble que les règles s'appliqueront à un nombre beaucoup moins important d'entreprises, mais cela m'inquiète beaucoup quand même de voir que l'on introduit dans le régime fiscal une règle complexe qui ne s'appliquera probablement qu'à un petit nombre d'entreprises. Cela sera quand même extrêmement complexe. Je pense encore qu'il faut examiner la question de plus près pour s'assurer que c'est vraiment nécessaire de le faire.

Il existe d'autres situations où l'équité n'est pas au rendez-vous.

M. Kingston : Au sujet des placements passifs, les grandes entreprises auront les ressources et l'expertise pour composer avec les changements et les complications additionnelles, mais cela n'exclut pas le fait que c'est toujours un problème, quand on pense au temps qu'elles doivent consacrer aux questions entourant la fiscalité canadienne.

Le problème demeure entier, même si le nombre d'entreprises touchées est moins important. Ce sont de très grandes entreprises. Elles investissent dans leurs collectivités. Elles ont des filiales. Le nombre absolu peut être moins grand, mais les répercussions seront quand même considérables si leurs placements passifs sont frappés d'un taux d'imposition de 70 p. 100.

Mme Pohlmann : Nos chiffres sont un peu différents de ceux du gouvernement. Je suis aussi curieuse de savoir d'où proviennent ces chiffres. Nous avons consulté nos membres. Nous avons obtenu plus de 8 000 réponses, ce qui constitue un bon échantillonnage. C'est probablement assez représentatif du nombre d'entreprises au pays. Nous avons appris que près de 70 p. 100 d'entre elles versent une rémunération à des membres de leur famille. Comme l'a mentionné M. Ball, chacune d'elles devra prouver que leur contribution est significative. Cela aura donc une incidence pour ces propriétaires d'entreprise.

Pour ce qui est des placements passifs, encore une fois, près de 70 p. 100 de nos membres nous disent qu'ils ont des placements passifs sous une forme ou une autre dans leur entreprise. Il se peut qu'ils ne soient pas considérables, qu'ils soient même relativement petits, mais ils sont là quand même. Selon ce qu'ils auront à faire pour se conformer aux règles, il se pourrait bien, même s'ils n'atteignent pas le seuil, qu'ils aient à remplir des documents ou à faire autre chose pour le prouver.

Je ne sais pas dans quelle mesure on peut affirmer que cela n'aura aucune incidence. Je doute également que le nombre qui sera touché soit si petit.

Senator Andreychuk: A few of the questions I was going to pose have been answered. You made the comment that it was the pushback from your businesses about the language or the rhetoric from the owners as opposed to the accountants. Then you started digging in with the accountants to find out what it means to you. You didn't like the suggestion that you were taking advantage of loopholes and that type of thing.

On this reasonableness test and the income sprinkling, when you're running a small business, whether it's a confectionery or a small farm, everyone is contributing. It's not a business plan that you can put out. A lot of it is crisis intervention by whomever is in the family. The stress of being part of a family business needs to be factored in.

What are the rules now in that area? Have they caused difficulties and therefore the new rules are just another layer? Or, is it a completely new way that we will have to document and prove that there was actual activity?

Ms. Pohlmann: I'll start, but Mr. Ball will probably be better at answering. My understanding right now is that there is some reasonableness test over salaries. If, for example, somebody is being paid an extreme salary that doesn't make sense in regard to the work they're doing, CRA does have the right now to say that is not good.

It's when it comes to dividends that I don't believe there's much of a test at the moment. That's the new layer. They're adding the dividends and shareholders as part of this entire process. This is where it will become quite problematic because government is basically telling you who your shareholders can be and how much you can pay them when it's to do with your family. That is something I don't think we've seen before, but Mr. Ball is the expert on this.

Senator Andreychuk: We heard another witness say that part of the tax problem is that sometimes it's an individual responsibility or benefit and in some cases it's the family unit. That is really where my question is coming from. There is nothing to take into account to understand family units in a small business.

Mr. Ball: You summarized that well. I would add one thing about the dividends. We'll have to see how Monday's announcement affects all this, but it was a broader rule too. It was looking at contribution in terms of labour, which you would look at when you're paying salaries, but it also included capital and was cumulative as well.

The idea was that you would add up your contribution over time, deduct what you were paid and that was the difference, which is exceedingly complicated. Part of the reason why people

La sénatrice Andreychuk : J'avais quelques questions auxquelles on a déjà répondu. Vous avez dit que ce sont les propriétaires d'entreprise qui se sont plaints du langage ou des arguments, et non pas les comptables. Les propriétaires d'entreprise se sont ensuite assis avec les comptables pour savoir qu'elle serait l'incidence sur eux. Ils n'ont pas aimé qu'on laisse entendre qu'ils profitaient d'une échappatoire dans la loi, et cetera.

Au sujet du critère du caractère raisonnable et de la répartition du revenu, lorsqu'on est propriétaire d'une petite entreprise, qu'il s'agisse d'une confiserie ou d'une petite ferme, tout le monde met la main à la pâte. Il n'y a pas de plan d'affaires comme tel. Les membres de la famille font souvent de la gestion de crise. Il faut donc tenir compte du fait qu'être membre d'une entreprise familiale comporte son lot de stress.

Quelles sont les règles à l'heure actuelle? Posent-elles des problèmes, et les nouvelles règles ne sont-elles en fait qu'un ajout? Ou s'agit-il d'une toute nouvelle façon de documenter et de prouver que le membre de la famille a joué un rôle?

Mme Pohlmann : Je vais commencer, mais M. Ball sera probablement mieux placé que moi pour répondre. Ce que je comprends, c'est qu'il y a une sorte de critère du caractère raisonnable qui s'applique à l'heure actuelle aux salaires. Par exemple, si quelqu'un reçoit un salaire disproportionné par rapport au travail qu'il fait, l'ARC a le droit de remettre cela en question.

C'est pour les dividendes, je crois, qu'il n'y a pas vraiment de critère pour le moment. C'est l'élément qui vient s'ajouter. On ajoute les dividendes et les actionnaires au processus. C'est là où la situation se corse, car le gouvernement vient dicter essentiellement qui peut être actionnaire et quel montant peut lui être versé quand il s'agit d'un membre de la famille. Je pense que c'est du jamais vu, mais c'est M. Ball qui est l'expert dans ce dossier.

La sénatrice Andreychuk : Un témoin nous a dit qu'une partie du problème concernant le régime fiscal vient du fait qu'il s'agit parfois d'une responsabilité ou d'un bénéfice individuel, mais que cela touche aussi parfois toute la famille. C'est pourquoi je vous pose cette question. Il n'y a rien qui permet de tenir compte de ce qui touche toute la famille dans une petite entreprise.

M. Ball : Vous avez bien résumé cela. J'ajouterais une chose au sujet des dividendes. Après l'annonce de lundi, nous devons examiner l'incidence que cela aura sur tout cela, mais la règle s'appliquait de façon plus générale. Il était question de la contribution en matière de travail, soit les salaires payés, mais on incluait aussi le capital, et c'était cumulatif également.

L'idée était que la personne ferait un suivi de sa contribution, qu'elle déduirait les salaires reçus, et c'était cela la différence, ce qui est extrêmement compliqué. Les gens ont souvent recours

used dividends often, actually, was just the effort that it would take to determine what is reasonable. For the example of working on a farm, potentially you would have to keep time sheets in terms of how long each person was working and things like that, to justify how much is being paid as a dividend.

Part of the reason people used dividends was to get around that issue. I say around it from a practical compliance point of view. It was just to find an easy way to pay family members as opposed to having all the complication.

[Translation]

Senator Forest: Thank you for your very informative testimony this evening. To continue on the topic of income sprinkling, what I am concerned about, as you said, is that the rule is set forth by the Department of Finance, but enforced by the Canada Revenue Agency.

A senior government official told us, for instance, that in the case of a firm or enterprise, it is a personal choice when a spouse decides to stay at home to fulfill responsibilities and give the other spouse time to work. That is nonetheless a rather drastic, *ex cathedra* interpretation.

I am struck by one thing in particular right now, and that is the criterion of reasonableness, which is more or less subjective. In other words, we will start keeping time sheets. When a son takes the tractor into the field, we will ask if he talked to his neighbour and whether we should deduct 15 minutes from his time sheet. In terms of its operation, there is something about this that is very difficult to apply. How can this aspect of reasonableness be defined so that it can be effective? This seems impossibly complex for small firms, which usually have few staff and which would find it difficult to apply, that is, to keep all the receipts and check each time period when the spouse, son or daughter contributes to the firm by keeping the business open or what have you. Is there some way to simplify this criterion of reasonableness?

[English]

Mr. Ball: The one thing I wanted to comment on quickly was the initial part with spouses. In our submission we didn't have a recommendation per se, other than to take a good look at the tax system, before imposing this reasonability test on spouses, to make sure it's working properly in terms of how spouses are taxed.

Again, that's a broad issue. It brings in a lot of different things. The tax system is inconsistent right now. It allows pension income splitting between spouses, spousal RRSPs, and that sort of thing. One of our main recommendations was to go

aux dividendes notamment pour s'éviter tout ce que cela demande d'avoir à déterminer ce qui est raisonnable. Quand on travaille dans une ferme, par exemple, il faudrait que chaque personne remplisse une feuille de temps pour justifier le montant du dividende qu'elle reçoit.

Les gens utilisaient les dividendes, entre autres, pour contourner ce problème. Je dis contourner du point de vue pratique pour se conformer. C'était tout simplement une façon facile de payer les membres de la famille sans avoir à passer par une procédure complexe.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci de votre témoignage fort éclairant ce soir. Pour continuer sur la question du partage des revenus, ce que je trouve inquiétant c'est que, comme vous l'avez dit, la règle est énoncée par le ministère des Finances, mais appliquée par l'Agence du revenu du Canada.

On a entendu un haut fonctionnaire nous dire que, à titre d'exemple, dans une ferme ou dans une entreprise, le conjoint ou la conjointe qui décidait de demeurer à la maison pour dégager l'autre conjoint ou conjointe de responsabilité et lui libérer du temps pour travailler, c'était un choix personnel. C'est quand même une interprétation *ex cathedra* assez draconienne.

Un élément qui m'interpelle beaucoup actuellement, c'est le critère de la raisonabilité qui est plus ou moins subjectif. Autrement dit, on va se mettre à tenir des feuilles de temps. Alors, quand le fils ira porter le tracteur dans le champ, on va se demander à son retour s'il a parlé à son voisin et si on doit déduire 15 minutes de sa feuille de temps. Il y a quelque chose, au niveau de l'opération, qui est très difficilement applicable. Comment pourrait-on arriver à préciser cette règle du critère de la raisonabilité pour qu'elle soit efficace? Cela m'apparaît d'une complexité tout à fait insurmontable pour des petites entreprises qui ont, généralement, peu de personnel et qui peuvent difficilement mettre cela en application, c'est-à-dire garder tous les reçus et vérifier chacune des périodes où l'épouse, le fils ou la fille contribueront à l'entreprise en gardant le commerce ouvert ou peu importe. Est-ce qu'il y aurait moyen de simplifier ce critère de la raisonabilité?

[Traduction]

M. Ball : J'aimerais commenter votre premier point très rapidement au sujet des conjoints. Dans notre mémoire, nous n'avons pas de recommandation comme telle, si ce n'est de bien examiner le régime fiscal avant d'imposer le critère du caractère raisonnable aux conjoints, afin de s'assurer qu'il s'applique correctement à la façon de les imposer.

Encore une fois, c'est un problème très vaste, qui fait intervenir de nombreux éléments. Le régime fiscal manque de cohérence à l'heure actuelle. Il autorise le fractionnement du revenu de pension entre les conjoints, les REER de conjoints,

back and look at the taxation of the family unit to make sure it makes sense before you start imposing different rules on different people.

Second, maybe it depends on how you handle spouses. There are alternatives in terms of the reasonability test. This wasn't one of our specific recommendations, but one idea to investigate more would be just raising the cutoff rate for the tax on split income, for example. One suggestion was that if you take university children out of the mix that might change things. If they are working in the business, maybe you pay them a salary.

Again, the big issue was to go back and take a look to see if there is a better way to do it.

Ms. Pohlmann: I agree. We need to keep it as simple as possible because it will become too complex for them to deal with. In the paper it will only earn them \$250 million per year. It seems to me it will cost business owners a lot more to administer this and for the government to audit it and make sure it's working properly.

I'm not sure that the cost benefit is there for what they claim would be a savings of \$250 million. That's the big question for us in terms of adding this.

I agree. I don't know how they will ever define what's reasonable because there are so many formal and informal ways that family members participate in the business, as I mentioned. It's those informal ways that I don't see how CRA could ever properly manage. It will take many years of tax courts to eventually determine what that looks like.

I think it's going to create more complexity than is necessary for a savings of \$250 million.

[Translation]

Senator Forest: I would like to make a final comment. Our Income Tax Act is highly complex and is over 3,000 pages long. If this makes you feel any better, the American act has 74,000 pages. Our law is complicated, but it must be worse in the United States. I just wanted to say that to help you sleep better tonight.

[English]

Senator Neufeld: Just further to the sprinkling issue, I owned a business for about 15 years a long time ago. I went through two CRA audits, and I can tell you it's not fun. You do a lot of arguing at the end of it when they say, "This is what you owe,"

et cetera. Une de nos principales recommandations consiste à examiner les règles qui régissent l'imposition des unités familiales à l'heure actuelle afin de s'assurer qu'elles sont logiques, avant d'imposer des règles différentes à des groupes particuliers.

Ensuite, cela dépend sans doute de la façon de traiter les conjoints. Le critère du caractère raisonnable n'est pas la seule solution. Cela ne faisait pas partie de nos recommandations, mais il serait sans doute bon d'examiner l'idée, par exemple, de hausser le seuil d'imposition sur le revenu fractionné. On suggérerait aussi qu'en retirant les enfants qui vont à l'université de l'ensemble, cela pourrait changer la donne. S'ils travaillent dans l'entreprise, on pourrait, par exemple, leur verser un salaire.

Encore une fois, l'idée était d'examiner le tout pour voir s'il n'y aurait pas une meilleure façon de procéder.

Mme Pohlmann : Je suis d'accord. Il faut que ce soit le plus simple possible, car cela deviendra trop compliqué pour eux de gérer tout cela. Sur papier, cela représente 250 millions de dollars par année. Je pense qu'il en coûtera beaucoup plus aux propriétaires d'entreprise pour administrer cela, et au gouvernement pour faire les vérifications et s'assurer que les mesures fonctionnent adéquatement.

Je ne suis pas certaine que les coûts-avantages soient là pour les économies de 250 millions de dollars qu'on prévoit. C'est la grande question qu'on se pose au sujet de cet ajout.

Je suis d'accord. Comme je l'ai mentionné, je ne sais pas comment on en arrivera à définir ce qui est raisonnable, car il y a tellement de façons formelles et informelles pour un membre de la famille de participer à l'entreprise. Je ne vois pas comment l'ARC pourrait bien tenir compte des diverses façons informelles de participer. Il faudra des années aux cours canadiennes de l'impôt pour statuer sur la question.

Je pense que cela rendra les choses plus compliquées que c'est nécessaire pour des économies de 250 millions de dollars.

[Français]

Le sénateur Forest : J'aimerais faire un dernier commentaire. Notre Loi de l'impôt sur le revenu est fort complexe et contient plus de 3 000 pages. Dans le but de vous offrir un petit réconfort : lorsqu'on se regarde, on se désole, lorsqu'on se compare on se console, celle des États-Unis contient 74 000 pages. Notre loi est compliquée, mais cela doit être quelque chose aux États-Unis. Je tenais à vous préciser cela pour que vous puissiez mieux dormir ce soir.

[Traduction]

Le sénateur Neufeld : Pour poursuivre sur la question de la répartition du revenu, j'ai été propriétaire d'une entreprise pendant 15 ans environ il y a très longtemps. L'ARC a procédé à deux vérifications et je peux vous dire que ce n'est pas une partie

because they are not going to leave without having you owe something to make the trip worthwhile, I guess.

It is difficult, so I certainly feel for the folks. I can imagine coming to a farm, as my colleague says. Can you imagine when you have all kinds of work to do and there you are arguing with the CRA person to apply the law in one way or another way? Let me tell you that I know from experience they can change their mind. It's interesting. That was a long time ago.

I'm certainly not a tax person. When I had my business I did my books for the things I had to pay monthly, but when it came time to do the final, it went to an accountant and that person did it. I don't pretend to know a whole ton of things about taxes, but intergenerational transfers really caught my attention. You folks have actually shed a lot of light on that also.

I don't know if you are familiar with trusts. Is there an intergenerational transfer where the government comes in and scoops a bunch of money when somebody starts a trust? I was never lucky to be in a world where my parents could start a trust. They could hardly feed themselves, let alone build a trust for me.

When that's done, is that always pouring money out to someone forever, or how does that work?

Mr. Ball: Trusts can't last forever. There is a sunset by way of a disposition of the property. Basically a trust is deemed to dispose of what it has at fair market value at a certain time. Some trusts are based on the death of the beneficiary and for other trusts it's every 21 years. Trusts are often sort of a parking spot for assets. They sit in the trust.

Senator Neufeld: Would that be called dead money?

Mr. Ball: No. In terms of family trusts often shares of the family business are in there.

What happens is once a trust starts approaching this twenty-first anniversary and the reckoning of accrued gains, you can transfer the assets out. Trusts are not permanent in the same way as a corporation. Generally they have to be dealt with at some point. Whether it's something like a spousal trust, the death of the beneficiary, or if it's a more general trust, every 21 years there is a reckoning.

de plaisir. Il faut beaucoup argumenter à la fin quand ils nous disent : « Vous devez tant », car ils ne veulent pas quitter sans réclamer quelque chose pour rentabiliser leurs déplacements, je présume.

C'est difficile, et je sympathise donc certainement avec les gens. J'imagine la visite à une ferme, comme ma collègue l'a mentionné. Pouvez-vous imaginer une situation où vous avez beaucoup de travail à faire et devez argumenter avec les agents de l'ARC sur telle ou telle façon d'appliquer la loi? Je peux vous dire d'expérience qu'on arrive à les faire changer d'idée. C'est intéressant. C'était il y a très longtemps.

Je ne suis assurément pas un spécialiste de l'impôt. Lorsque j'avais mon entreprise, je tenais les livres pour ce que je devais payer tous les mois, mais à la fin de l'année, j'allais voir un comptable qui s'occupait de tout. Je ne prétends pas être très versé en matière d'impôts, mais les transferts intergénérationnels ont certainement retenu mon attention. Vous avez fait la lumière sur de nombreux éléments là également.

Je ne sais pas si vous connaissez bien les fiducies. Y a-t-il un transfert intergénérationnel où le gouvernement vient prélever une somme importante lorsque quelqu'un crée une fiducie? Je n'ai pas eu la chance de vivre dans un monde où mes parents pouvaient créer une fiducie. Ils arrivaient à peine à mettre du pain sur la table, alors ils étaient loin de penser à créer une fiducie pour moi.

Lorsque c'est fait, est-ce que l'argent est versé à la personne pour toujours? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Ball : Les fiducies ne peuvent pas durer toujours. Il y a une limitation de temps pour disposer des biens. Essentiellement, une fiducie est réputée se départir de ce qu'elle possède à sa juste valeur marchande à un moment déterminé. Certaines fiducies prennent fin à la mort du bénéficiaire, tandis que d'autres prennent fin après 21 ans. Les fiducies sont souvent, en quelque sorte, une place de stationnement pour les avoirs. Ils demeurent dans la fiducie.

Le sénateur Neufeld : Appellerait-on cela de l'argent qui dort?

M. Ball : Non. Quand il s'agit de fiducies familiales, ce sont souvent les actions de l'entreprise familiale qui s'y trouvent.

Lorsqu'une fiducie approche de son 21^e anniversaire et du moment du calcul des gains accumulés, on peut transférer les avoirs. Les fiducies ne sont pas permanentes comme les entreprises. Elles doivent généralement prendre fin à un moment donné. S'il s'agit d'une fiducie de conjoint, c'est à la mort du bénéficiaire, ou s'il s'agit d'une fiducie ordinaire, c'est tous les 21 ans.

The government did recognize that without such a rule you could actually defer gains indefinitely. There is something that either makes you transfer it out or actually recognizes the gain.

Senator Neufeld: You have 21 years to reconcile.

Mr. Ball: Yes. If it's a family trust, you either have to transfer it out or you will be taxed on a gain inside the trust.

Senator Neufeld: Thank you.

Senator Eaton: I listened to the problems of sprinkling income on the farm. I used to work on my uncle's farm, so I know exactly what that's all about and small businesses for families.

One of our witnesses yesterday from Montreal, Mr. Coderre, talked about how the tax system in Canada is not aligned to our industrial policies. I think that went to something you said too, Mr. Kingston, in terms of what we want from our farms. We want to keep them healthy. We want small businesses to create more jobs. We want big business to invest in innovation, research and productivity.

Can you comment on that? Do you feel the same way?

Mr. Kingston: Absolutely, and that's why we have been talking about the need for comprehensive reform. A really good recent example is the fact that we don't have a tax on cross-border services. We're in the digital age now where consumers are consuming products that aren't necessarily produced right here in Canada and are transmitted digitally, and we don't have a tax on those. That is one distinct example where our tax system is not keeping pace with the changes that we are witnessing in the economy.

We are also wanting to see more businesses grow into global champions. That's something the Business Council is constantly speaking about. We represent large companies. We want more large Canadian companies out there representing Canada around the world. We don't think our tax system is geared to do that at this time, so it's time for a refresh of the tax system.

Senator Eaton: To match it up to our industrial policy or industrial ambitions.

Mr. Kingston: Exactly, to match up with the way the global economy is changing and how we want the Canadian economy to look 10, 15 or 20 years from now.

Mr. Ball: That's a good point because the last review was a long time ago and things have changed significantly since then. The economy is a lot more dependent on service-related businesses now in terms of what's growing as opposed to what

Le gouvernement a compris que sans cette règle, on pouvait reporter les gains à l'infini. Il faut qu'il y ait transfert ou que les gains soient comptabilisés.

Le sénateur Neufeld : On a 21 ans pour faire le rapprochement.

M. Ball : Oui. Si c'est une fiducie familiale, il faut soit faire un transfert, soit payer l'impôt sur les gains accumulés dans la fiducie.

Le sénateur Neufeld : Merci.

La sénatrice Eaton : J'ai écouté les problèmes au sujet de la répartition du revenu dans une ferme. J'avais l'habitude de travailler à la ferme de mon oncle, alors je sais exactement ce que c'est que d'avoir une petite entreprise familiale.

Hier, un de nos témoins de Montréal, M. Coderre, nous a expliqué que le régime fiscal canadien n'est pas harmonisé avec la politique industrielle. Je pense que cela rejoint un de vos commentaires, monsieur Kingston, à savoir ce que l'on attend de nos fermes. Nous voulons les garder en santé. Nous voulons que les petites entreprises créent des emplois. Nous voulons que les grandes entreprises investissent dans l'innovation, la recherche et la productivité.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Êtes-vous du même avis?

M. Kingston : Tout à fait, et c'est pourquoi nous avons parlé du besoin d'une réforme en profondeur. Par exemple, et c'est un très bon exemple récent, nous n'avons pas de taxe sur les services transfrontaliers. Nous vivons à l'ère numérique, et les consommateurs achètent des produits venant d'ailleurs qui sont envoyés électroniquement, et ces produits ne sont pas taxés. C'est un exemple clair où notre régime fiscal est à la traîne par rapport aux changements que nous observons dans l'économie.

Nous voulons aussi voir plus d'entreprises devenir des champions sur la planète. Le Conseil canadien des affaires en parle sans cesse. Nous représentons les grandes entreprises, et nous voulons en voir davantage représenter le Canada partout sur la planète. Nous ne pensons pas que notre régime fiscal est conçu pour y arriver à l'heure actuelle, il est donc temps de l'actualiser.

La sénatrice Eaton : Pour le mettre au diapason de notre politique industrielle ou de nos ambitions pour l'industrie.

M. Kingston : Tout à fait, pour le mettre au diapason des changements dans l'économie et l'arrimer à notre vision de l'économie canadienne dans 10, 15 ou 20 ans d'ici.

M. Ball : C'est un bon point, car le dernier examen remonte à il y a très longtemps et les choses ont bien changé depuis. La croissance de l'économie repose beaucoup plus maintenant sur les entreprises de services qu'au moment du dernier examen qui

we had back in, I guess, the early 1970s when they did the last review. Things have changed a lot, and digital is a huge part of that.

The Chair: There is one question that hasn't been asked. Believe you me, I have heard previous witnesses being asked this question. You don't need to answer it now. If you think the answer will be short, it's okay. If not, you can provide the information to the clerk.

It's very difficult to try to determine how we define the middle class. With the experience that you people have, how would you define the middle class? Mr. Ball, I will hear from you first.

Mr. Ball: Actually, we were talking about this before we came over because I think the last time I appeared here we were talking about the middle class then. I'm not sure I'm any closer to having an answer for you, to be honest with you.

We can have a look at our end to see if we can find something. We can look it over with our chief economist to see if he thinks we might be able to provide something. I'm not sure we can make any promises, but we'll see what we can do anyway.

The Chair: Thank you. Mr. Kingston.

Mr. Kingston: There is no perfect definition, unfortunately. From a statistical perspective, we usually look at median incomes as a track for what the middle class is and how income growth has tracked over the years, but it's absolutely not the perfect measure.

The Chair: Ms. Pohlmann.

Ms. Pohlmann: We can certainly share with you some work we have been doing on that, but it will also change depending on where you live. In Vancouver, \$150,000 might be middle class, but it's wealthy in another part of the country. It is very much dependent on location.

The Chair: Thank you very much to the witnesses for your professionalism.

(The committee adjourned.)

remonte, si je me souviens bien, au début des années 1970. Les choses ont bien changé et le numérique a pris une place très importante.

Le président : Il y a une question qui n'a pas été posée. Croyez-moi, j'ai entendu des témoins se faire poser cette question. Vous n'avez pas besoin d'y répondre maintenant. Si vous pensez pouvoir y répondre en quelques mots, c'est bien. Autrement, vous pouvez faire parvenir l'information à la greffière.

Il est très difficile de trouver une définition de la classe moyenne. Selon votre expérience, comment la définiriez-vous? Monsieur Ball, j'aimerais que vous répondiez en premier.

M. Ball : En fait, nous discutons justement de la question avant de venir, car je crois que nous avons discuté de la classe moyenne lors de ma dernière comparution. Pour être honnête, je ne pense pas pouvoir vous donner une réponse encore.

Nous pouvons nous pencher sur la question pour essayer de trouver une réponse. Nous pouvons y réfléchir avec notre économiste en chef pour savoir s'il pense que nous pourrions arriver à une réponse. Je ne peux rien promettre, mais nous allons voir ce que nous pouvons faire.

Le président : Merci. Monsieur Kingston.

M. Kingston : Il n'existe pas de définition parfaite, malheureusement. D'un point de vue statistique, nous utilisons habituellement le revenu moyen et la croissance du revenu au cours des années comme point de repère pour la classe moyenne, mais ce n'est absolument pas la mesure parfaite.

Le président : Madame Pohlmann.

Mme Pohlmann : Nous pouvons certainement vous faire parvenir les résultats de nos recherches sur la question, mais il y a aussi des variations selon les régions. À Vancouver, une famille ayant un revenu de 150 000 \$ peut être considérée comme faisant partie de la classe moyenne, mais ailleurs, elle peut être considérée comme faisant partie la classe aisée. Cela dépend vraiment de la région.

Le président : Merci beaucoup à nos témoins de leur professionnalisme.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 17, 2017 (morning)

As an individual:

Michel P. Coderre, Lawyer-Director, De Jure, Lawyers.

Canadian Centre for Policy Alternatives:

David Macdonald, Senior Economist.

Canadian Taxpayers Federation:

Aaron Wudrick, Federal Director.

Tuesday, October 17, 2017 (afternoon)

Fédération des chambres de commerce du Québec:

Stéphane Forget, President and Chief Executive Officer.

Union des producteurs agricoles (UPA):

Marc St-Roch, Accounting and Taxation Coordinator.

Wednesday, October 18, 2017

Chartered Professional Accountants of Canada:

Bruce Ball, Vice-President, Taxation.

Business Council of Canada:

Brian Kingston, Vice President, International and Fiscal Issues.

Canadian Federation of Independent Business:

Corinne Pohlmann, Senior Vice President, National Affairs and Partnerships.

TÉMOINS

Le mardi 17 octobre 2017 (matinée)

À titre personnel :

Michel P. Coderre, avocat-directeur, De Jure, Avocats.

Centre canadien de politiques alternatives :

David Macdonald, économiste principal.

Fédération canadienne des contribuables :

Aaron Wudrick, directeur fédéral.

Le mardi 17 octobre 2017 (après-midi)

Fédération des chambres de commerce du Québec :

Stéphane Forget, président-directeur général.

Union des producteurs agricoles (UPA) :

Marc St-Roch, coordonnateur, Comptabilité et fiscalité.

Le mercredi 18 octobre 2017

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

Conseil canadien des affaires :

Brian Kingston, vice-président, Politiques internationale et budgétaire.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Corinne Pohlmann, vice-présidente principale, Affaires nationales et partenariats.